BnF Gallica

Essais sur l''équitation, ou Principes raisonnés sur l''art de monter et de dresser les chevaux, par M. Mottin de La [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Mottin de La Balme. Essais sur l''équitation, ou Principes raisonnés sur l''art de monter et de dresser les chevaux, par M. Mottin de La Balme,.... 1773.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

R 3427
E. 2. a.

Rés. R 2214

ESSAIS

SUR

L'ÉQUITATION.

ESSAIS

SUR

L'IMPUTATION.

Posture à Cheval, Dessinée d'après nature; où le Cavalier est vu aux trois quarts, et à qualre pieds audessous de la Ligne Horisontale.

Morcau Junior del. *Ingouf Junior Sculp.*

ESSAIS

SUR

L'ÉQUITATION,

OU

PRINCIPES RAISONNÉS SUR L'ART DE MONTER ET DE DRESSER LES CHEVAUX.

Par M. MOTTIN DE LA BALME,
Capitaine de Cavalerie, & Officier Major de la Gendarmerie de France.

Hìnc bellator equus campo ſeſe arduus infert.

Virg. Georg. L. 2.

A AMSTERDAM,
& ſe trouve à PARIS,
Chez { JOMBERT, Fils aîné, Lib. rue Dauphine;
RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXIII.

M. DCC. LXXIII.

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE *DE CONDÉ,*

PRINCE DU SANG.

MONSEIGNEUR,

Guidé par l'amour du bien, ſoutenu par l'eſpoir de mériter votre indulgence, j'ai travaillé à ces faibles Eſſais. Ils ont pour but la conſervation d'un animal précieux,

& les progrès d'un Art utile à la Cavalerie, ce Corps, dont vos illustres Aïeux, & vous-même, MONSEIGNEUR, avez su tirer un si grand avantage à la guerre. Sans doûte que le Public voudra bien les recevoir favorablement, puisque VOTRE ALTESSE permet qu'ils paraissent sous ses auspices.

En accordant l'honneur de votre protection aux Militaires qui cherchent à se distinguer, VOTRE ALTESSE SERÉNISSIME ajoûte à sa gloire ; Elle les encourage par son accueil, après les avoir excités par son exemple. Aussi quel pouvoir ne s'est-elle pas acquis sur eux ! Quel Guerrier n'est pas attendri & transporté en se rappellant le nom de CONDÉ !

Dans deux circonſtances, du nombre de celles où les hommes ſe montrent ce qu'ils ſont, j'ai vu les vœux des Soldats ſe réunir pour VOTRE ALTESSE. *Animés par ſa préſence, la joie & l'audace brillaient également ſur leurs fronts; fiers d'obéir à vos ordres, ils brûlaient d'en venir aux mains, lorſque l'ennemi, ſupérieur en nombre, intimidé par vos ſavantes diſpoſitions, leur en déroba l'occaſion par ſa fuite* (1).

Cette ardeur exiſte encore, MONSEIGNEUR: *je la partage avec la Nation; peut-être une impérieuſe néceſſité viendra-t-elle un jour interrompre le repos dont nous jouiſſons, & raſſembler nos*

(1) A Greningen, & à Johannesberg.

troupes ſous les ordres de VOTRE ALTESSE.

Alors les Français, ces hommes ſenſibles, actifs, audacieux, magnanimes, dont VOTRE ALTESSE *s'eſt attiré la confiance, pourront convaincre leurs ennemis qu'ils ſont capables des plus grandes choſes, conduits par le génie d'un Prince qui joint aux qualités aimables qui lui gagnent tous les cœurs, les rares vertus qui font les Héros.*

Je ſuis, avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE *SÉRÉNISSIME,*

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, MOTTIN DE LA BALME.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE,
OU
INTRODUCTION.

RIEN ne prouve autant notre ignorance & l'obſcurité de nos idées ſur un Art ou une Science, que la diverſité des opinions. L'Équitation, dans un ſiècle où preſque toutes nos connaiſſances ont éprouvé une révolution conſidérable, eſt reſtée dans le cahos; faute par ceux qui en ont traité, d'avoir établi leurs préceptes ſur une baſe ſolide, ſuſceptible de démonſtrations, qui ſeules en auraient accéléré les progrès.

L'Art ou Science du manège, conſidéré ſous l'une ou l'autre de ces deux dénominations, doit néceſſairement, pour ſe perfectionner, admettre des principes intelligibles & développés d'une manière ſenſible. Comme rien de ce qui eſt élémentaire ne doit être vague ou indéterminé, il faut que des notions ſimples & préciſes ſoient préſentées à l'eſprit de ceux qui veulent exercer à cheval; il faut que, d'après ces notions on puiſſe, en quelque ſorte, ſe frayer une route sûre pour avancer vers la perfection dans tous les temps & tous les Pays, & qu'on s'en ſerve toujours comme de régulateur appliquable aux différentes opinions, & au moyen

duquel on déterminera ce que chacune a de véritable ou de faux.

Ces principes, une fois reconnus & adoptés, deviendront un point de réunion : ils porteront la plus grande clarté ſur cet objet d'inſtruction, comme cela eſt arrivé dans tous les Arts & toutes les Sciences ; car on ne ſaurait diſconvenir que ce ne ſoit au moyen des principes, que les hommes laborieux ſe ſont élevés & s'éleveront aux plus hautes connaiſſances. Il importe donc qu'ils approchent le plus qu'il eſt poſſible du certain, ou, ce qui eſt la même choſe, des vérités reconnues par les grands maîtres ; &, pour concourir à une plus prompte inſtruction, qu'ils ſoient dégagés

d'une foule de raiſonnements auſſi inutiles que rebutants (1).

Combien, au contraire, les Ouvrages qui ont paru juſqu'ici, ne ſont-ils pas confus, ſyſtématiques & dangereux, par les fauſſes applications qu'on peut en faire!

D'abord, à défaut de ſcience ou de ſimples connaiſſances, on ſubſtitua le merveilleux & les idées vagues dépourvues dans bien des cas, je ne dis pas de preuves, mais de ſens, à des principes pal-

(1) Les Maîtres & les Auteurs chargent beaucoup trop ce qu'ils veulent communiquer; l'Auteur veut tout dire, le Maître veut rendre toutes les idées qu'il a ſur un ſujet, comme s'ils ignoraient que tout eſt lié à tout, & que c'eſt ſacrifier le véritable intérêt au plaiſir licencieux & abuſif de ſe faire valoir, que d'agir ainſi.

pables qu'il fallait uniquement puiſer dans la nature, guide invariable & infaillible, qui devrait nous conduire à chaque pas. Puis ſans s'étayer d'aucune baſe, on multiplia, ou, pour mieux dire, on enfouit dans de longs & ennuyeux Traités, les faibles notions qu'on avait ſur l'Art de dreſſer, aſſouplir & ſoumettre les chevaux; Art ébauché par *Giovan Battiſta Pignatelli*, Napolitain, & apporté en France, par Meſſieurs de la Broue & Pluvinel. On ne s'en tint pas là, il fallut s'égarer par différentes routes ſouvent diamétralement oppoſées. Chacun, à ſa façon errant diverſement, adopta une manière particulière de placer un Cavalier à cheval, & de con-

duire l'animal qu'on voulait soumettre ou dresser, par des moyens presque toujours violents à l'excès, plus propres à faire défendre & à ruiner de braves chevaux qu'à les instruire (1).

---

(1) Croira-t-on jamais que Jean Taquet ait soutenu & fortement recommandé, d'arracher quatre grosses dents au cheval, près des crochets, afin qu'il fût plus facile de placer le mords dans la bouche de cette victime de l'ignorance outrée de ces temps barbares. Que l'on juge de l'énormité du mords dont on se servait. Croira-t-on encore que M. Salomon de la Broue, & d'autres après lui, aient donné, pour moyen infaillible, de faire une charge avec un nerf de bœuf, « communément du haut de la tête en bas » sur le visage, (ce sont ses expressions,) pour » un cheval qui forçait la main, ou qui avait la » bouche égarée; de le pousser à toutes jambes » contre un mur, une porte, ou contre une corde » tendue à travers d'une allée d'arbres; d'attacher

Pour ſe convaincre de ce que je viens d'avancer, on n'a qu'à examiner les différents principes qui ſont encore ſuivis ſcrupuleuſement par ceux qui donnent leçon dans pluſieurs Ecoles, & dont je vais donner une idée.

On ſoutient, dans quelques-unes, que, pour avoir les cuiſſes tournées ſur leur plat, il faut placer l'Elève ſur le périnée, ou, ſi l'on m'entend mieux, ſur la four-

---

» les parties nobles de l'animal furieux avec un » cordon de ſoie ou de laine, enſuite tirer le dit » cordon ». Traitement propre à déſeſpérer & à rendre ramingue le cheval le plus froid & le plus docile. « De faire creuſer une foſſe de deux pieds » en rond dans le manége, pour lui faire exécu- » ter les voltes avec préciſion ». Après lui, M. de Brundeville conſeilloit de châtier les chevaux à la tête avec un bâton, ſur la moindre faute, &c.

chure, conſéquemment les feſſes en l'air. Dans la plus grande partie des autres, avec raiſon on fait aſſeoir. Pluſieurs Écuyers exigent que l'on tende & roidiſſe les jambes ; pendant que d'autres recommandent ſagement de ſe relâcher des cuiſſes, & de laiſſer tomber les jambes ſans force. L'un veut que ce ſoit la rêne de dedans, qui dreſſe & conduiſe l'animal que l'on exerce ; l'autre ſoutient que c'eſt celle de dehors qui en a ſeule le pouvoir. Dans un manége on exigera de mener les chevaux avec les deux jambes ; dans un autre, avec une ſeulement, & pour tous les cas, excepté dans la correction, que l'on donne *en pinçant des deux*. Ici l'on fera beaucoup exer-

cer ſur les cercles, là on exige que ce ſoit ſur des lignes droites: dans pluſieurs endroits on mettra une bride, un filet ou petit bridon dans la bouche, & un caveſſon ſur le nez de l'animal que l'on veut dreſſer; au-lieu que dans les bonnes Ecoles, en place de toutes ces entraves, on *débourre* les chevaux avec le bridon ſimple, ayant deux rênes ſeulement pour la sûreté de celui qui les éduque. Les uns prétendent que ce ſont les épaules du cheval qui exerce ſur un cercle, *la tête dedans*, *la croupe dehors*, qui s'aſſoupliſſent; & les autres que ce ſont les hanches. Preſque tous s'accordent pour faire arrondir les poignets, tandis qu'il y a nombre de raiſons à donner

pour prouver la fauſſeté de ce principe, qui fatigue, roidit & ôte la grace à l'Elève que l'on contraint ainſi, &c.

Malgré ces contradictions pour la poſture à cheval, il faut néanmoins convenir que les Ecuyers ſe réuniſſent tous pour dire, que c'eſt le contrepoids du corps du Cavalier, plus ou moins bien obſervé, qui fait plus ou moins bien aller les chevaux ; que cet animal ſe défend, qu'il a des vices de caractère qu'il faut corriger : mais ils ne diſent point comment il faut s'y prendre. Ils font un long narré de toutes les gentilleſſes des chevaux, des airs brillants & des diverſes figures qu'ils leur font tracer ſur le ſol ; mais ils gardent

encore le ſilence le plus ſcrupuleux ſur les moyens qu'ils ont employés pour amener à ce degré d'inſtructions, l'animal dont ils parlent. Cependant il y a une puiſſance qui enlève, raſſemble ou chaſſe, tourne à droite ou à gauche cette charmante & agréable machine, qui ſemble agir d'elle-même. C'eſt, répondent-ils, quand on leur fait des queſtions à ce ſujet, une choſe de ſentiment qu'on ne peut pas rendre. Dans ce cas, on eſt en droit de leur dire : n'écrivez point ; car il eſt indiſpenſable pour inſtruire des Elèves qui paſſent leur temps à vous lire, de leur faire ſentir, comme l'on dit, au *doigt & à l'œil*, les principes qui doivent les guider & accélérer

leur inſtruction, ſi vous avez l'intention d'étendre les bornes de leurs connaiſſances.

Enfin, il faudrait faire un Volume, pour décrire la diverſité des opinions que chacun ſoutient; qu'il prétend être la meilleure ou l'unique à ſuivre, ſans trop ſe mettre en peine ſi cela eſt bien prouvé (1).

---

(1) Nous ſommes ſi pénétrés de nos propres idées, qu'on ne doit pas trouver étonnant, quand on n'eſt point étayé de bons principes, que certains raiſonnements ſur leſquels nous comptons beaucoup, ne ſoient qu'un tiſſu de ſubtiles & ingénieuſes erreurs. L'amour-propre eſt ſi adroit à nous cacher, ſous ſon voile, la fauſſeté de nos penſées, en nous faiſant concevoir la plus haute idée de nos lumières, qu'il eſt très-poſſible que l'on donne, de bonne foi, pour certain, ce qui n'eſt pas même vraiſemblable.

A l'égard de ceux qui disent que l'Équitation est une chose de sentiment que l'on ne peut rendre ; je trouve qu'en parlant ainsi, ils avouent ingénuement qu'ils n'ont point assez raisonné & approfondi ce qu'ils ont pratiqué, pour apercevoir les véritables rapports qu'ont entr'eux les mouvements & la cause qui produit tels ou tels effets ; parce qu'ils se sont égarés dans des idées métaphysiques, pour expliquer des effets purement physiques, & à la portée des Elèves, comme je vais le faire.

On ne peut disconvenir que l'unique base de la science du manége consiste à donner aux Élèves un parfait à-plomb, & une

très-grande ſoupleſſe dans toutes les parties du corps, de manière qu'un Cavalier puiſſe à ſon gré s'unir au mouvement du cheval & reſter ferme ſur la ſelle, malgré les vigoureux *contretemps* que donnent certains chevaux, ſoit par gaieté, en bondiſſant ſur le ſol; ſoit par défenſe, quand le Cavalier exige quelque choſe d'eux, qu'ils ne ſavent, ne veulent ou ne peuvent point exécuter. C'eſt ce qu'on appelle, en terme de manége, *tenir le fond de la ſelle.* On ne peut acquérir cet avantage qu'en ſe *molliſſant*, & en trottant long-temps par degrés, de plus en plus vigoureuſement, proportionnément à ſa tenue, beaucoup de chevaux, gros, grands, petits, ſa-

ges ou vicieux, unis ou non, ſoit en cercle, ſoit dans le droit. Une choſe très-eſſentielle à obſerver & qu'on ne doit jamais perdre de vue, eſt de placer & tenir toujours les Élèves qui veulent exercer, dans la poſition la plus convenable à chacun d'eux, ſelon leurs diverſes conformations & leurs diſpoſitions, comme il eſt dit ci-après.

Pour parvenir à donner une idée juſte & raiſonnée de la bonne poſition, il faut expliquer ſuivant les principes connus de la Mécanique & de l'Anatomie, l'ordre & l'arrangement ſymmétrique que doivent avoir toutes les parties du corps, ſelon leurs différentes proportions & leur mouvement rela-

tif pour approcher, le plus qu'il ſe peut faire, de l'enſemble qui conſtitue ce que nous nommons la belle poſture à cheval (1). Les mouvements dont je parle, ſeront nobles, aiſés & gracieux, lorſque le Cavalier ſera bien uni au cheval, qu'il diſpoſera & fera agir avec facilité & d'une action ſuivie, les parties de ſon corps, qu'il veut mouvoir.

---

(1) Je ſerai indiſpenſablement obligé de me ſervir de quelques termes anatomiques pour démontrer la poſture à cheval, qui ne ſeront pas entendus de tous mes Lecteurs; mais, en s'adreſſant à un Chirurgien qui connaît la nomenclature de l'Art qu'il exerce, on ſera bientôt inſtruit de ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir pour me comprendre. On trouvera, néanmoins, à la fin de mes Eſſais, l'indication des parties du corps humain les plus relatives à l'Equitation.

Ce

Ce ne ſera donc qu'après avoir donné à un Élève une aſſiette ferme, aiſée, conſtante, comme je l'ai dit, & telle qu'il ſemble être identifié avec le corps du cheval, que l'on pourra lui déſigner & lui rendre ſenſibles l'effet que produiſent ſes mouvements ſur l'animal qui exerce; l'inſtant, les degrés & l'efficacité de ces mouvements faits à contretemps & leur danger; ce qui prouve les diſpoſitions du cheval, ſa docilité, ou ſa colère, ſa bonne ou mauvaiſe volonté, relativement à ſes habitudes, ſes forces, ſon adreſſe ou ſa legèreté, ſa mémoire, ſa ſoupleſſe, ſa bonne ou mauvaiſe conformation.

Un Cavalier qui aura l'acquis dont je viens de donner un précis, & qui ne s'écartera point des principes que j'adopte, ſera très en état d'exercer & d'aſſouplir un cheval, en ſuivant bien ſtrictement les véritables principes ou moyens qu'il faut employer pour dreſſer les chevaux; dont je vais auſſi donner une explication ſuccinte.

Il eſt reconnu, & l'on doit admettre comme une vérité inconteſtable, que c'eſt en donnant une certaine attitude au cheval dans tel ou tel air, qu'on parvient à le rendre brillant, léger, ſouple, adroit, gracieux dans ſes mouvements & commode au Cavalier,

ſuivant les différents uſages auxquels il deſire employer cet utile & charmant animal (1).

Cette attitude conſiſte à placer la tête, plier l'encolure, tenir le corps droit & parfaitement d'àplomb ſur les jambes : trois choſes ſont eſſentielles à obſerver pour que le cheval qui exerce puiſſe s'aſſouplir, devenir droit & d'àplomb. 1°. Il faut entretenir ſans ceſſe & ſans contrainte la poſition

(1) Ce ſerait parler le langage de beaucoup d'Auteurs qui ont traité de l'Equitation, que de dire ſimplement une certaine attitude. On voit, par ce qui ſuit, que j'explique ce que c'eſt qu'attitude ; j'en uſerai toujours ainſi dans tout ce que je dirai, qui pourrait n'être point entendu ; car mon intention eſt de rendre palpable le petit nombre de vérités que je crois mettre au jour.

ou l'attitude, dont je viens de parler, dans tous les airs. 2°. Faire agir les parties qui doivent s'affouplir, d'un mouvement égal & ſuivi plus ou moins actif, plus ou moins élevé, ſoit en cheminant ſur des cercles, ou ſur le *droit*, oblique-ment ou diagonalement, en avant ou en arrière, à gauche ou à droite, ſans employer des forces, des accoups, ni aucune eſpèce de ſurpriſe. 3°. Proportionner la leçon que l'on donne à la force, au courage, à la ſenſibilité, à l'ardeur, à la mémoire, à la ſoupleſſe, à la légèreté, à la franchiſe ou habitude, enfin aux diſpoſitions de l'animal qu'on veut dreſſer, aſſouplir & ſoumettre aux moindres volontés du Cavalier.

On doit entendre par un cheval bien dreſſé, celui qui reſte long-temps placé dans la belle attitude, dans tous les airs & toutes les figures qu'il décrit ſur le ſol, ſans le ſecours des aides du Cavalier qui le monte ; qui plie ſes membres d'un mouvement réglé, gracieux, actif, & conſerve le plus grand à-plomb ſur les deux, ou ſur l'une ou l'autre de ſes hanches. On comprend aiſément que, pour mettre à ce degré de ſoupleſſe, d'union ou de perfection un cheval, il faut donner un grand jeu aux parties qui compoſent ſa machine, & que le Cavalier, que je ſuppoſe ſentir bien exactement tous les mouvements de l'animal, les ait long-temps réglés, & par

degrés ait communiqué son à-plomb au cheval qu'il fait exercer. De-là la facilité de le tenir droit, rassemblé, de lui enlever le devant, de le tourner promptement à droite & à gauche, sans que l'on apperçoive les mouvements de l'Ecuyer, qui font exécuter avec la plus grande précision toutes les figures quelconques à l'animal attentif qui les connaît & obéit, en conséquence des leçons qu'il a reçues (1).

---

(1) La masse la plus lourde devient légère par l'effet de l'équilibre. Le louvre d'à-plomb sur un pivot dont la base serait aiguë, tournerait en employant une petite force. On pourrait conclure, partant de ce principe, qu'un homme qui conserve & communique son à-plomb au cheval dans toutes ses motions lentes ou rapides, lui aide, loin de l'embarrasser par son poids.

Ce ſont les châtiments, ou la récompenſe, (qui n'eſt le plus ſouvent qu'une ceſſation de douleur,) donnés à propos immédiatement après l'action du cheval, qui réſiſte ou obéit à des ſignes ou mouvements du Cavalier, qui l'éduquent. Le grand art ou la ſcience de l'Ecuyer conſiſte à mettre, ſelon les circonſtances, les degrés convenables dans les aides connues dans les manéges, ſous la dénomination de temps de la main, de mouvement des jambes, & de preſſion ou de chaſſe avec le corps; à juger de la bonne volonté de l'animal, de ſa force, de ſa mémoire, de ſes diſpoſitions, comme je l'ai dit plus haut.

Pour mettre tous ces à-propos

& tous ces degrés ſuivant les circonſtances, quand on le deſire, il faut indiſpenſablement avoir une bonne aſſiette, pour ſentir ſon cheval. Donc l'aſſiette ou la poſture aiſée, ferme, liante, gracieuſe, eſt la baſe de l'art de dreſſer, aſſouplir, ſoumettre, rendre célères, ſages & utiles les chevaux les plus dangereux : donc il faut aſſouplir & donner le plus grand à-plomb aux Élèves, pour qu'ils acquièrent l'aſſurance, l'adreſſe & la fermeté à cheval, avant que de leur confier des chevaux ſenſibles, quoique dreſſés, & encore moins ceux qui ne le ſont pas ; ce qui ne ſe pratique point dans la plus grande partie des Écoles où l'on abuſe de la crédulité des jeunes

gens, de manière que ſur deux mille qui vont s'exercer, il n'y en aura qu'un qui deviendra homme de cheval (1) : donc une foule d'agréables & de gens à prétention, qui n'ont que très-peu d'aſſiette, ne peuvent que déſeſpérer, rendre mal-adroits, ruiner & faire défendre les chevaux les plus dociles, en demandant des choſes que, phyſiquement, ils n'ont pas

(1) Dans certains manéges, après trois ou quatre mois d'exercice, on donne des lances des épées pour courir les têtes; on fait courir des chevaux qui paſſagent, &c. pour faire croire aux Elèves qu'ils ſont habiles; ce qui prouve que le charlataniſme s'eſt gliſſé par-tout; car dans les bonnes Ecoles de Cavalerie, il n'y a que ceux qui ſont de la première force qui exercent ainſi. On peut donc regarder les premiers comme de mauvais ſinges ou pantalons de l'équitation.

le pouvoir de faire exécuter, ſans employer la force & la violence dans leurs leçons, ſoit à piaffer, à paſſager, à faire des voltes, des courbettes, ou pirouettes, &c.

Après ce que je viens de dire ſur la diverſité des opinions & des principes que l'on trouve dans les Ouvrages qui traitent de l'Équitation, qui ont jetté les Élèves ou Amateurs dans le doute & la perplexité, qui menent toujours à une exécution fauſſe, pénible, dangereuſe pour le Cavalier, autant que pernicieuſe pour les chevaux, il m'a paru indiſpenſable d'expliquer méthodiquement la poſture du Cavalier à cheval, comme je l'ai fait, & d'inférer dans ce petit Traité l'Analyſe de

quelques-uns des Livres anciens & modernes qui ont de la réputation, dont les principes différent des miens. Je prie les perſonnes qui voudront bien prendre la peine de lire ce que j'ai écrit à ce ſujet, de croire que c'eſt uniquement dans les vues d'augmenter le petit nombre de vérités que nous avons ſur l'Equitation, qu'une pratique raiſonnée, longue & aſſidue, m'a mis à même d'appercevoir ; & nullement pour diminuer la gloire & la réputation des Auteurs dont je parle, auxquels on doit tenir compte de la peine qu'ils ont priſe & de la bonne intention qui les a portés à courir la pénible carrière d'Écrivains, qu'un zèle patriotique m'a engagé, comme eux, à ſuivre.

Si je ſuis aſſez heureux pour avoir apporté quelque clarté ſur la manière de placer un Cavalier ou dreſſer un cheval, & pour que cet Eſſai eût quelque ſuccès, je donnerai un autre Volume, ſervant de ſuite à celui-ci, ſur les airs relevés, la leçon des piliers, & les voltes dont je ne dirai rien ici, avec un petit Traité ſur la manière de médicamenter les chevaux dans les maladies les plus ordinaires auxquelles ils ſont ſujets, tiré des bons Ouvrages ſur l'Hippiatrique. J'y joindrai la deſcription d'une machine très-ſimple, que j'ai imaginée, dont l'effet eſt ſemblable à celui qu'occaſionne un ſauteur dans les piliers, que l'on pourra placer dans un appar-

tement, ſi l'on veut ; pour la commodité des perſonnes qui voudraient en uſer dans la vue d'exercer & aſſouplir leur corps. Je me bornerai à la fin de ce premier Volume à donner les raiſons qui peuvent prouver l'inutilité d'une quantité de ſelles & de mords de toute eſpèce, dont on ſe ſert encore dans bien des endroits. J'expliquerai comment il faut choiſir & dreſſer un cheval au feu & au montoir pour les convaleſcents, qui cherchent à recouvrer leurs forces, pour les perſonnes âgées & les femmes qui deſirent auſſi de s'exercer, tant pour raiſon de ſanté que pour l'agrément ; la manière générale de ſoigner les chevaux,

ſoit à l'écurie ou en voyage, pour la conſervation d'un être ſi précieux.

Je tâcherai, autant qu'il ſera en mon pouvoir, de ſauver l'ennui au Lecteur intelligent, qui ſaiſit rapidement & étend ſouvent les penſées de l'Auteur, en ſupprimant les détails fatiguants où j'aurais pu tomber, ſi j'avais cherché à traiter plus ſavamment un ſujet auſſi étendu que l'Équitation.

Comme Militaire, je dirai dans quelques notes, pour ce qui a rapport à mon état, comment l'Équitation peut conſerver, rendre célère & terrible à l'ennemi la Cavalerie dans ſes motions lentes ou rapides; & le mauvais effet

que peut occaſionner une inſtruction mal entendue (1).

---

(1) Tout Partiſan que je ſuis de l'Équitation, tout perſuadé que je ſuis encore de l'avantage que l'on pourrait tirer de ſes principes, appliqués à l'inſtruction de la Cavalerie, je n'ai pas moins vu, avec beaucoup de peine, l'enthouſiaſme qui nous a portés depuis la dernière paix avec ſi peu de modération à eſtrapaſſer les chevaux, & à excéder les Cavaliers par un travail continuel pendant la journée, & ſouvent même aux flambeaux dans les manèges qui ont été édifiés à cet effet.

Les vues du Miniſtère étaient bonnes; occuper les troupes, les exercer, faire des réglements pour mettre de l'uniformité dans la pratique des différents exercices, ſont des choſes très-utiles & indiſpenſables; mais la majeure partie des perſonnes chargées des ſoins qu'exigent ces vues, ont abuſé de la confiance qu'on a eue en eux, ſoit par un zèle mal entendu, ſoit par ignorance ou par l'effet, toujours actif, de l'intérêt perſonnel, qui aveugle ſur ce qui en peut réſulter pour le mal ou le bien général.

Premiérement, il n'y a point eu d'uniformité

Enfin, j'apporterai tous mes ſoins pour que les remarques que

---

dans l'inſtruction : ici on faiſait jetter l'aſſiette en dehors ; là on exigeait que ce fût en-dedans ; ailleurs qu'on la laiſſât droite ; loin de ſimplifier le travail, on a, au contraire, beaucoup cherché & innové, errant long-temps, comme on a toujours fait en Équitation, ſans ſe fixer à un objet.

Des Officiers choiſis, ainſi que des Maréchaux des Logis & des Cavaliers, ayant paſſé environ deux ans aux Écoles, ſont partis avec des prétentions pour inſtruire leur Régiment. Pleins de zèle & de confiance en leurs lumières, ils ont donné la même leçon aux vieux chevaux que l'on donnait aux jeunes ; les Cavaliers, chez qui les vieilles habitudes & l'âge ont rendu l'art inutile, ont été obligés de prendre la poſture à cheval que l'on pouvait ſeulement faire prendre aux jeunes Cavaliers qui en étaient ſuſceptibles ; avec les mêmes moyens ils ont cru forcer la nature, & aſſouplir également les corps, ſans diſtinction d'âge, d'aptitude, & vaincre enfin les obſtacles puiſſants qu'elle oppoſe par ſes immuables loix.

Avant d'expoſer aux yeux du Lecteur les

j'ai eu occaſion de faire, dans les exercices de la Cavalerie, que j'ai

---

excès où l'on s'eſt laiſſé conduire d'une erreur à l'autre, il faut convenir, pour la juſtification de ceux qui ont été employés à inſtruire la Cavalerie, que rien n'eſt ſi facile que de s'abuſer ſur ſes connaiſſances, lorſqu'on ignore les vrais principes qui conviennent à ce Corps, ſur leſquels on doit s'étayer pour cette inſtruction.

On croit tout voir & tout ſavoir quand on ne ſait rien & ne voit rien, ou très-peu de choſe. A-t-on quelques légères notions ſur un objet, on part de-là pour ſe perſuader qu'on ne doute de rien? Voilà pourquoi on eſt ſi flatté dans ce cas de faire paſſager, raſſembler ou piaffer les chevaux, ſans s'inquietter s'ils ſont droits & d'à-plomb, s'ils ſont aſſouplis, s'ils ſont aſſis, ou, ce qui eſt bien différent, ſeulement pliés ſur les jarrêts.

Auſſi on n'a fait aucune difficulté d'exercer les chevaux la demi-épaule en-dedans, enſuite les hanches en-dehors ſur les cercles, puis à fuir les talons, la tête & la croupe au mur, à changer de main ou à prendre des demi-voltes de deux piſtes,

tâché d'approfondir, autant par goût que par état, ſoient utiles.

à galoper en cercle & dans le droit, de tel ou tel pied ; rien ne paraiſſait impoſſible, on a entrepris toute eſpèce de difficulté avec la plus grande ſécurité ſur ce qui pouvait en réſulter.

Cependant les Cavaliers ne ſentaient preſque rien de tout ce qu'un homme de cheval doit ſentir pour plier, placer, mettre droit & d'à plomb, aſſouplir & rendre agréable l'animal qu'il éduque. Loin de concourir, par l'à-plomb & les à-propos des aides, aux mouvements plus ou moins réglés des chevaux ſur le droit ou circulairement, ils n'ont pu avoir recours pour cela qu'à la force, à la violence & aux châtiments les plus rigoureux. Afin d'accélerer l'inſtruction que l'on avait pour objet, on a eu recours, par un effort de l'imagination, à des moyens, à mon avis, bien extraordinaires. Ils conſiſtaient à enfiler, ſi je puis me ſervir de cette expreſſion, un certain nombre de chevaux à une groſſe longe, arrêtée à un poteau, autour duquel les malheureux chevaux faiſaient des circonvolutions ; à mettre les Cavaliers à la torture avec des courroies qui ti-

Si mes vues ſont mal remplies, je n'aurai pas moins payé le tribut

---

raient fortement les épaules en arrière, ainſi que le cou & la tête, pour leur faire ouvrir la poitrine en les martyriſant ainſi par des efforts douloureux, en leur faiſant arrondir les poignets, en exigeant qu'ils allongeaſſent beaucoup les cuiſſes pour les faire paraître plus grands à cheval, en leur faiſant jetter l'aſſiette à droite & à gauche pour les aſſouplir & leur donner plus promptement de l'à-plomb, &c. Il n'eſt pas néceſſaire de faire ici de longs raiſonnements pour donner des certitudes ſur l'invalidité de ces merveilleux principes, inventés, ſans doute, par un de ces cerveaux creux, dont les connaiſſances anatomiques n'étaient que le réſultat de quelques notions vagues & incertaines. En mettant les têtières des caveſſons qui étaient liés de diſtance en diſtance à la longe, à quinze ou vingt chevaux pour les faire exercer à la fois circulairement, pour leur donner de la préciſion & les aſſouplir, on a fait revivre les préceptes de M. de la Broue, qui faiſait creuſer des foſſés dans les manéges pour exécuter les voltes avec juſteſſe, & ceux du Duc

que chaque membre de la ſociété lui doit, en employant pour ſon

---

de Newcaſtle, qui, pour aſſouplir l'encolure, attachait la longe du caveſſon à l'arçon de la ſelle, pour amener de force la tête & l'encolure dans la volte. Il faut que l'on ait été étrangement ſéduit & aveuglé ſur une invention de cette nature, pour n'avoir pas ſenti que les chevaux, loin de s'aſſouplir, roidiraient leurs encolures pour faire porter une partie de leur corps par cette longe arrêtée à un point fixe, & s'en ſervir comme d'une cinquième jambe, ce qui ne pouvait que les rendre plus difficiles à conduire, lorſqu'ils ne ſeraient ſoutenus, à l'eſcadron, que par les mains vacillantes des Cavaliers qui voudraient les diriger.

Ce qui concerne les Cavaliers eſt auſſi ridicule; en faiſant jetter l'aſſiette en-dedans ou en-dehors, on ôte l'à-plomb qu'ils doivent prendre ſur les tubéroſités des iſchions, on les fait craindre de tomber; ce qui augmente la roideur : la cuiſſe de dehors fort allongée par ſon poids & celui de la jambe, les fait placer ſur la fourchure : les muſcles du côté droit, ſi c'eſt à droite que l'on tra-

bien ſes facultés corporelles & intellectuelles.

---

vaille, ſe contractent; ceux oppoſés prennent un degré trop conſidérable de tenſion, qui occaſionne un tiraillement douloureux, lequel ôte l'élaſticité des parties muſculaires & des ligaments articulaires. Il en eſt de même en arrondiſſant les poignets, en ouvrant la poitrine avec effort; la moindre contrainte, enfin, s'oppoſe invinciblement à ce que les parties qui compoſent la méchanique du corps s'aſſoupliſſent. Ce que je viens d'avancer n'eſt point haſardé, ce ſont des choſes généralement reconnues en phyſiologie: il n'y a pas un ſeul Naturaliſte dans l'Univers qui ne ſoit de cet avis; mais voilà comme nous ſommes, nous autres Français: nous courons promptement aux extrêmes. Auſſi, loin d'accélérer les choſes que notre impétuoſité naturelle nous fait ſouhaiter ardemment de voir perfectionner tout de ſuite, nous y faiſons obſtacle, faute de réfléchir mûrement ſur les moyens d'accélération que nous employons en conſéquence. N'eſt-il pas incroyable qu'une Nation, éclairée à tant d'égards, ait imaginé que des hommes âgés de 40 à 60 ans

ſoient ſuſceptibles de s'aſſouplir, qu'ils pourraient dreſſer des chevaux, les rendre légers, adroits, ſouples, dociles, célères; que l'on n'ait pas au moins ſoupçonné, que c'était donner un coup d'épée dans l'eau, que de faire exercer, à cheval, des vieux corps, dont les reſſorts ont perdu pour toujours les trois quarts de leurs jeux, parce que, à un certain âge, les apophyſes s'oſſifient & même les muſcles qui ſervent d'attaches; que c'était fatiguer, eſtropier inutilement & ôter la confiance que des ſoldats expérimentés ont à leurs forces & à leur adreſſe; que c'était enfin le vrai moyen de faire enviſager les chevaux, par les Cavaliers (qui doivent les aimer & les ſoigner) comme l'inſtrument de leurs peines & de leur deſtruction. Vous prenez le change, me dira-t-on; ce n'était point pour aſſouplir ces vieux Cavaliers qu'on les a fait exercer dans les principes; mais uniquement pour qu'ils donnaſſent l'exemple aux jeunes. Quant aux chevaux, on ne ſaurait diſconvenir, ajoutera-t-on, que les fréquentes leçons les ont amenés à cheminer de deux piſtes, à ſuivre les cercles les hanches en-dehors, à fuir les talons, à galoper de tel ou tel pied, &c. Je réponds à la première obſervation, que l'idée eſt fauſſe; car des hommes qui

ſouffrent ſe plaignent amèrement, & découra-
gent, par leurs cris, en l'abſence des Officiers,
ceux qui auraient exercé en leur place; que des
gens qui ſont connus pour aimer à remplir leurs
devoirs, de vieux corps couverts de bleſſures, méri-
tent des diſtinctions, & ne doivent donner d'exem-
ples que dans l'exactitude pour le ſervice, l'o-
béiſſance aux ordres qu'ils reçoivent, & ſur-tout
par le mépris de la peine, des ſouffrances & des
dangers qui ſe préſentent dans toutes les occa-
ſions. A l'égard des choſes extraordinaires que
l'on prétend faire exécuter aux chevaux, je re-
ponds encore que l'action de paſſage, qu'on croit
leur avoir donnée, n'exiſte qu'en apparence. Quel
eſt le connaiſſeur qui ne s'eſt pas apperçu que
c'eſt préciſément là ce qu'on appelle jetter du ſa-
ble aux yeux pour étonner & ſéduire les igno-
rants, qui ne réfléchiſſent même pas où ces gran-
des choſes peuvent conduire? Eſt-il un bon
Patriote qui n'ait pas ſenti que c'était ſacrifier le
bien général à l'intérêt de quelques particuliers,
que de confier une inſtruction qui aurait pu être
avantageuſe, à des perſonnes qui en étaient in-
capables, à de féconds innovateurs, qui n'ont
cherché qu'à ſe faire admirer par des preſtiges,
& obtenir des graces en conſéquence? J'irai plus

loin, & je dirai que non-ſeulement la plupart des perſonnes chargées d'inſtruire la Cavalerie, n'étaient pas en état de donner les leçons que l'on avait adoptées; mais qu'elles ne pouvaient pas elles mémes, tirer un certain parti d'un cheval ſans le ruiner à la longue, parce que deux ans d'exercice ne ſuffiſent pas pour acquérir ce qu'il eſt indiſpenſable de connaître, quand même on aurait toute la théorie des de la Valées, des de Neſtiers, de Lubreſſac, & de Monchenu. Qu'eſt-il réſulté de toutes les peines que l'on a priſes? La perte de beaucoup de chevaux, des défenſes de ceux qui auraient été très-dociles; ſur un petit nombre d'autres, que l'on appelle dreſſés dans ces Écoles, parce qu'ils font quelques pas croiſés. Les Cavaliers n'étant point d'à-plomb (non plus que les chevaux, qui traînent leurs pieds) ſe donnent des atteintes, s'entablent le plus ſouvent, travaillent ſans ſuite, ſans préciſion & ſans vigueur, la croupe preſſée dans les épaules, ſans que ceux qui les conduiſent ou veulent les conduire, ſe doutent de rien de tout cela: au contraire, ils ſe croient habiles, ils les recherchent continuellement & les ruinent en croyant les dreſſer.

Qu'était-il beſoin pour fourager en campagne, paſſer des marais & cheminer dans la boue, ſou-

vent jusqu'au ventre des chevaux, dans les bois ou dans les bruyères, sur le sable ou sur les cailloux, gravir ou descendre des montagnes, faire des conversions, marcher en colonne ou de front, &c. qu'était-il besoin, dis-je, de faire rassembler, piaffer, passager des chevaux qui non-seulement n'avaient pas besoin de ces leçons, mais qui n'en sont pas susceptibles, sur-tout étant exercés par des Cavaliers qui les corrigent quand il faudrait les caresser, qui donnent des saccades lorsqu'il est instant de rendre, qui s'opposent sans cesse au mouvement de l'animal par le balancement de leur corps, qui n'est pas plus souple que d'à-plomb? Que l'on abandonne les leçons de passage pour donner de l'assiette aux jeunes Cavaliers, en les faisant trotter long-temps sur des chevaux destinés à cet usage, & que ce soient des personnes instruites, qui connaissent la mécanique du corps: qu'on explique aux Cavaliers, comme, sans le secours de la bonne assiette, il est impossible d'arrêter, diriger & se rendre maître de leurs chevaux, pour qu'ils puissent bien les conduire à l'escadron & à l'ennemi: que les jeunes chevaux soient exercés par des Cavaliers les plus capables & les plus patients, long-temps en bridon, au pas, au trot, plutôt sur les chaussées que dans

les manéges : qu'on ne les rende pas trop ſenſibles aux aides : qu'on ne les faſſe galoper qu'en plaine, & rarement, après qu'ils auront été préparés huit mois au trot : qu'on ne s'inquiette point ſur quel pied l'on donne les différents degrés aux allures : que l'on renonce enfin à ce raffinement d'inſtruction, qui ne convient aucunement à la Cavalerie, & l'on fera, avec les petits moyens que j'indique ici & dans mes Eſſais, de plus grandes choſes, qu'en perſéverant à ſuivre les principes que l'on a adoptés.

Je termine cette longue note par obſerver que généralement, dans les troupes, on s'occupe trop à manœuvrer, & pas aſſez à s'inſtruire à bien marcher avec la célérité & l'enſemble de mouvement qui produit cette unanimité d'effort ſi redoutable à la guerre, où l'on marche beaucoup & où l'on manœuvre peu.

ESSAIS

SUR

L'EQUITATION.

CHAPITRE PREMIER.

De la belle Posture d'un homme à cheval.

IL ne suffirait pas d'expliquer l'arrangement que doivent avoir les parties du corps à cheval, selon les regles adoptées pour un homme bien fait, &

dont toutes les proportions feraient justes. Il faut néceſſairement s'étendre & ſuivre les variations qu'offre aux yeux des vrais Connaiſſeurs la conformation de chaque Elève ; indiquer les moyens les plus propres relativement à ces variations, pour aſſouplir, affermir, placer avec le plus de grace poſſible les perſonnes qui veulent s'inſtruire dans l'Art de monter & conduire adroitement un cheval. En conſéquence, je vais établir des règles ou principes généraux, & je me propoſe d'entrer enſuite dans des détails particuliers en faveur des différentes conformations.

Principes généraux pour la belle poſture à cheval.

Ayant choiſi un cheval taille de Huſſard ou de Dragon, très-docile, auquel on mettra un caveſſon, il faudra placer l'Elève bien aſſis au milieu de la ſelle, les reins droits & un peu pliés

en avant, de manière que la ceinture ſoit près du pommeau, pour s'unir au mouvement du cheval; la tête haute & libre, d'à-plomb ſur les épaules; la poitrine élevée & bien ouverte; la pointe des épaules en arrière, abattues & d'à-plomb ſur les hanches; le haut du corps, appellé buſte, aiſé, libre & droit; le plat de la cuiſſe collé ſur les quartiers de la ſelle, ſans ſerrer les genoux; les jambes libres, aſſurées, tombant perpendiculairement entre le ventre & les épaules; les pieds ſur la ligne des jambes parallèles au corps du cheval, la pointe plus baſſe que les talons ſans étriers, & un peu plus élevée que les talons avec les étriers; les bras ſur la ligne du corps tombant naturellement à un pouce environ des hanches; les avant-bras & les poignets ſur une ligne droite & horiſontale, de manière que la main qui tient la bride ſoit à trois pouces du ventre; les rênes

dans la main gauche séparées par le petit doigt, lorsqu'on travaille à droite, & dans la main droite à poignée, lorsqu'on travaille à gauche (1); le filet dans l'un & l'autre cas, dans la main opposée à celle qui tient la bride; les ongles un peu en-dessous; la gaule dans la main droite, le bout en avant & incliné vers l'oreille gauche du cheval : on la fait siffler pour lui donner de l'action, en élevant le poignet qui la tient au-dessus de la tête; ce qui donne beaucoup de grace au Cavalier. On peut aussi s'en servir avantageusement pour donner de l'activité aux épaules en frappant doucement dessus, ainsi que sur la croupe, en la tenant la pointe en bas & en arrière sous le bras droit.

---

(1) Voyez position de la main, Chap. XI.

Récapitulation de la belle posture à cheval.

Bien assis dans le milieu de la selle (1).

C'est-à-dire, faire appui sur les deux tubérosités des os ischions ; que ces deux points d'appui soient égaux, pas plus près des battes, ni plus à gauche qu'à droite, l'un que l'autre ; en sorte que le coccix soit le troisième point formant la séparation exacte du milieu

---

(1) Un Elève qui lisait dans les Dissertations sur la posture de l'homme à cheval, qu'il fallait être bien assis dans le milieu de la selle, n'était pas fort instruit, faute d'explication comment & sur quelle partie du corps il fallait prendre appui. Il croyait, fort mal-à-propos, avoir une bonne assiète, étant naturel même au plus ignorant d'opiner pour lui. Cette omission seule non-seulement retardait, mais le plus souvent fesait manquer l'instruction ; parce que sans assiète il n'y a point de bon Cavalier.

de la selle qu'il faut regarder comme le centre de gravité des masses réunies, dans le cas nécessaire où les jambes du cheval porteront également, ainsi que les pointes des arçons qui sont quatre autres points intermédiaires.

Les reins droits & pliés en avant.

Ce sont les vertèbres lombaires qui seules doivent occasionner le pli des reins & leur procurer la souplesse nécessaire pour recevoir, arrêter les contre-temps & les secousses violentes communiquées par le choc de la selle contre les fesses du Cavalier lorsque le cheval saute, rue, fait la cabriole, ou quand, après s'être élevé des quatre pieds, il fait sa foulée sur le sol en retombant. Les reins, indépendamment du pli en avant, peuvent encore être pliés latéralement à gauche ou à droite; ce qui dérange beaucoup la posture, fait roidir le cavalier, nuit considéra-

blement à la tenue & à la juſteſſe (1). Pluſieurs Elèves, ſoit par foibleſſe dans cette partie, ſoit par défaut de conſtruction, les plient de très-haut, c'eſt-à-dire, preſque toutes les vertèbres dorſales & lombaires; alors les reins ont trop de jeu. Le buſte en eſt dérangé, ainſi que les autres parties; ce

(1) Il y a très-peu de perſonnes, ſoit à pied ou à cheval, qui aient les vertèbres d'à plomb. Lorſqu'elles ſortent de leur baſe à cheval, & que les reins ſont pliés, je ſuppoſe à gauche, pour lors les côtes font lever l'épaule gauche, la tête penche, parce que les vertèbres du cou ſont auſſi ſorties de leur baſe; le haut du corps s'incline à droite pour prendre l'équilibre; l'appui ſur la ſelle ſe fait preſqu'en totalité ſur la feſſe gauche; la hanche droite eſt plus en arrière que l'autre; par conſéquent la cuiſſe droite eſt moins tournée & allongée. Si le cheval ſaute ou trotte vigoureuſement, l'aſſiète roule à gauche, le haut du corps s'incline à proportion pour ne pas tomber; en ſorte qu'après un exercice de pluſieurs années, on ſe trouve moins

qui nuit autant à l'accord, à la grace & à l'union des deux individus que le défaut précédent. Les personnes qui ont été placées sur l'enfourchure contractent communément cette mauvaise habitude, dont on les corrige difficilement. Le pli des reins doit joindre la ceinture au pommeau.

La tête haute & libre entre les deux épaules.

La tête haute fait paraître le Cavalier & contribue à le faire asseoir; dans

---

droit que quand on a commencé à exercer; parce que l'on devient plus habile à prendre son équilibre qu'à redresser son corps, qui, n'étant point dans la position naturelle, ne peut acquérir le jeu nécessaire aux parties qui le composent, ni le ressort dont il est susceptible, qui l'unit au mouvement du cheval; encore moins avoir les aides moëlleuses & liantes pour le dresser parfaitement.

les commencements, les perſonnes qui ont un parfait à-plomb, communément la baiſſent pour voir travailler leurs chevaux; mais ils ont ſoin de mettre le buſte plus en arrière pour faire le contrepoids exact, qui n'eſt bien ſenti qu'après une longue pratique & un travail aſſidu : & elle ne peut être libre & aiſée dans ſes mouvemens, que par l'à-plomb & par la grande ſoupleſſe des muſcles du cou dont pluſieurs perſonnes ont les vertèbres inclinées en avant & point ſur leur baſe, en ſorte que, quand ils veulent lever la tête, ils roidiſſent & contraignent cette partie, ainſi que les épaules & ſpécialement l'épine du dos.

La poitrine élevée & bien ouverte.

La poitrine élevée donne beaucoup de grace, oblige les épaules de ſe porter en arrière & fait plier les reins au degré néceſſaire. Quelques Elèves ont

cette partie naturellement haute & large ; ce qui eſt très-avantageux & les fait paraître aſſez bien à cheval dès le commencement de leur inſtruction.

La pointe des épaules en arrière, abattues & d'à-plomb ſur les hanches.

Les épaules également ſouples, libres, ni plus avancées, ni plus baſſes l'une que l'autre, contribuent infiniment avec le buſte à contenir l'aſſiète, conſéquemment à bien mener les chevaux, ſur-tout à les tenir droits, par le ſoin qu'ont les bons Écuyers de diſtribuer leur poids ſelon les circonſtances, ſur les hanches ; pour que les feſſes, qui en ſont la baſe, faſſent la preſſion ſur la ſelle du côté où le cheval ſe traverſe, ſans avoir recours à la jambe pour les redreſſer ; ce qui rend les chevaux très-droits en peu de tems, s'ils ſont ſenſibles à cette aide. Pluſieurs perſonnes les ont hautes, rondes derrière,

la pointe reſſerrée ſur la poitrine : toutes ces difformités nuiſent beaucoup à la grace, à l'aiſance & au liant qui conduit à une belle exécution. Le travail & les ſoins corrigent & rectifient un peu ces défauts ; mais ils ſont toujours un obſtacle au liant, conſéquemment à l'accord & à l'union. On doit les laiſſer ſuivre le mouvement occaſionné par le trot dans les commencements, pour les dénouer & leur faire acquérir l'aiſance & la ſoupleſſe dont elles ſont ſuſceptibles.

Le plat des cuiſſes collé ſur les quartiers de la ſelle ſans ſerrer les genoux.

Si le plat des cuiſſes doit être collé, ce ne peut être dans les commencements, les ligaments articulaires qui leur ſervent d'attache, & les parties muſculaires qui les font mouvoir, n'ayant point acquis aſſez de reſſort par l'extenſion & la fléxion continuelle

qu'occasionne l'exercice, il est physiquement impossible qu'elles soient d'abord placées.

Il seroit infiniment nuisible de les forcer, en les tournant : car indépendamment de la roideur, on enfourcherait l'Élève, que l'on doit au contraire asseoir avec tout le soin possible, sans avoir égard à ce que les cuisses soient tournées, ou non ; ce qui lui donnera bientôt l'à-plomb, & successivement l'assurance & la grace. Après quelque temps d'exercice, on doit les tourner & les allonger par degrés, presque dans une ligne perpendiculaire à l'horison, pourvu qu'en les allongeant on ne perde pas le point d'appui, que l'on doit continuellement prendre sur la tubérosité des ischions ; ce que l'on désigne dans les manèges par l'expression *tenir le fond de la selle* : les cuisses, dans ce cas, contribuent autant à la tenue ou fermeté du Cavalier sur la selle,

qu'à la grace & à l'aiſance qui réſultent de cette tenue. Quant à ſentir plus ou moins ſon cheval, par les différents points de contact, comme on l'a dit, je penſe (& l'expérience me l'a prouvé mille fois, ſans avoir recours à la phyſique) qu'il ſuffit de toucher la ſelle des deux points d'appui des iſchions, pour ſentir tous les mouvements de l'animal, & en rendre raiſon.

Pour acquérir plus promptement une grande ſoupleſſe dans les cuiſſes, indépendamment de l'action de les allonger, & de les mollir en les laiſſant, comme on dit ordinairement, mortes, le trot ſans étriers, des bottes un peu peſantes, le bas des reins pliés, où la ceinture au pommeau y contribueront infiniment (1). On doit avoir la plus gran-

(1) Il y a des perſonnes qui ont imaginé, & ſans ſuccès, de mettre de groſſes ſemelles de plomb ſous leurs bottes pour faire al-

de attention de les tourner & allonger également. Une cuisse plus sur son plat que l'autre, attirera l'assiète de son côté : de même si elle est plus allongée ou un peu plus roide. Plusieurs personnes les ont rondes, courtes & charnues comme les femmes. Ces imperfections sont très-nuisibles, en ce qu'étant rondes, elles roulent ; charnues, elles sont peu sensibles ; courtes, elles n'embrassent pas assez les chevaux ; ce qui diminue l'enveloppe, & raccourcit l'espèce de balancier que font les jambes & les cuisses. Si l'on serre les genoux dans les contre-temps pour se tenir à

---

longer les cuisses, sans réfléchir que tout ce qui peut occasionner la moindre douleur par un tiraillement violent, fait roidir, ôte l'élasticité des parties musculaires ; conséquemment produit l'effet contraire à leurs vues ; ce qui prouve que, dans ce cas & dans tous autres, il est plus avantageux de se rapprocher que de s'éloigner de la nature.

cheval, les feſſes levent & reçoivent un choc beaucoup plus violent de la ſelle, de manière que, loin de contribuer à la tenue, l'effort ou preſſion des genoux la diminue conſidérablement ; outre que cette preſſion eſt une aide, pour les chevaux ſenſibles, qui les rendrait plus difficiles à conduire.

Les jambes libres & aſſurées tombant perpendiculairement entre le ventre & les épaules du cheval.

Les jambes ne deviennent libres & aſſurées qu'après un exercice de pluſieurs mois, & lorſqu'on a acquis une bonne aſſiète : elles ne ſeront d'à-plomb ſous les genoux, que quand les cuiſſes ſeront placées & aſſouplies ; dès-lors laiſſant tomber les jambes, elles ſe placeront par leur propre poids. Comme il y a bien peu de perſonnes qui aient une bonne aſſiète ; de même, & uniquement pour cette raiſon, il y a auſſi bien

peu de jambes exactement placées, moëlleuses, tombant perpendiculairement sous les genoux, sans aucune force. Une preuve certaine d'une médiocre assiète est la roideur des jambes, & leur éloignement du ventre du cheval [1]. Quand on est sur l'enfourchure, elles sont en arrière, & le corps en avant, à moins que les reins ne soient

---

(1) On éloigne les jambes pour avoir une base plus considérable, (comme font les enfans lorsqu'ils commencent à marcher, qui les tiennent larges pour ne pas tomber); parce que l'on ne connoît ni l'à-plomb ni l'équilibre que l'on doit prendre sur les deux tubérosités des ischions. Il est facile de sentir que l'appui ou pression que l'on fait continuellement sur les étriers, diminue d'autant celle qu'on doit faire sur la selle; ce qui éloigne la ceinture du pommeau, occasionne un mouvement du corps & des jambes en avant & en arrière, aussi incommode pour le cheval, que pénible pour le Cavalier.

prodigieuſement pliés ; ce qui, outre la roideur, eſt très-défectueux. Beaucoup de perſonnes tendent leurs jambes, & font deux points d'appui ſur les étriers, levent par conſéquent les feſſes & portent le corps en avant. Cette mauvaiſe habitude les fatigue infiniment, & les rend très-peu propres à conduire les chevaux, encore moins à les dreſſer : c'eſt une des plus grandes preuves de leur incapacité à cet égard. Les jambes bien placées donnent beaucoup de grace à cheval, & contribuent à conſerver l'équilibre du corps. On s'en ſert pour aider & châtier les chevaux, &c.

Les pieds ſur la ligne des jambes & parallèles au corps du cheval.

On ne doit pas mettre plus de force à placer les pieds que pour aucune autre partie du corps. Lorſqu'il n'y aura point d'étriers pour ſoutenir les pieds, la pointe doit en être plus baſſe que les talons,

& tant soit peu plus élevée avec les étriers. La plupart des Élèves en commençant, s'estropient les chevilles des pieds, & les roidissent en voulant diriger la pointe, comme nombre d'Auteurs l'ont dit improprement, « *à regarder les* » *oreilles du cheval* », sans penser que ce doit être la position des cuisses qui place les jambes & les pieds. D'autres tiennent les talons hauts & tournés du côté du ventre du cheval ; ce qui le picote & le fait couailler, souvent même défendre, sur-tout s'il est chatouilleux. Tous ces défauts proviennent de la force qu'on emploie, tant pour placer que pour mouvoir ces parties. Lorsque les pieds seront placés parallèlement au corps du cheval, sans être estropiés, ce sera une preuve qu'il n'y a point de roideur ; & que les cuisses seront tournées au degré où elles doivent l'être, selon l'exacte règle.

Les bras ſur la ligne du corps, tombant naturellement à un pouce environ des hanches.

Les bras étant ſur la ligne du corps, liants & bien d'à-plomb ſeront aſſurés. Si l'on était renverſé, les bras, dans ce cas, ſeraient en arrière des hanches. Si au contraire le buſte eſt en avant, ils ſeront de même en avant des hanches, & par conſéquent auront un mouvement continuel d'avant en arrière ; ce qui rendra la main dure & mauvaiſe. On ne peut faire repoſer les bras ſur les hanches, comme on l'a dit dans pluſieurs traités de Cavalerie, ſans avoir l'air gêné, & ſans faire remonter les épaules. Il ſerait tout auſſi défectueux de les élever, les tenir éloignés du corps & les balancer, comme le pratiquent quelques perſonnes, croyant ſe donner des graces. On doit les laiſſer tomber ſans force, & ils ſe placeront perpendiculairement, ainſi que les jambes, par

leur propre poids. Les bras, les avant-bras & les poignets bien placés, donnent une véritable grace au Cavalier.

L'avant-bras & les poignets sur une ligne droite & horisontale.

Lorsqu'on voudra tourner le cheval à droite ou à gauche, les bras & avant-bras doivent mouvoir proportionnellement; il n'en doit pas être de même dans l'action de rendre ou de retenir; alors les avant-bras & les poignets seuls doivent agir d'un mouvement commun. Les poignets seront à trois pouces du corps, point arrondis. Le petit doigt n'en sera pas plus près que le pouce; car cette dernière position de la main, outre qu'elle n'est pas naturelle, manque d'agrément, & ne produit aucun bon effet [1]; au contraire le poignet, l'a-

(1) On ne peut arrondir le poignet sans employer de force & se fatiguer à la longue. Lorsqu'on le tient sur la ligne du bras, il a de

vant-bras, le bras & ſouvent l'épaule en ſont roidis : de-là la fatigue & la laſſitude de ces parties, qui obligent le Cavalier, ſans qu'il s'en apperçoive, de ſuivre la poſition droite que je viens d'indiquer, qui eſt la ſeule naturelle.

Il eſt de même, non-ſeulement inutile, mais nuiſible, de tourner les ongles en-deſſus pour retenir, en-deſſous pour rendre à droite ou à gauche, pour faire tourner le cheval de l'un ou de l'autre côté. La main qui tient le filet, doit être vis-à-vis la hanche, & un peu plus baſſe que celle de la bride, ſeulement pour lui faciliter ſes mouvemens.

---

la grace ; autrement il paraît eſtropié. D'ailleurs il eſt abſolument inutile d'avoir le poignet arrondi pour ſentir l'une ou l'autre des deux rênes. Un cheval bien placé & bien confirmé dans l'attitude qu'il doit avoir, tournera à droite & à gauche & fera un bel arrêt, en ſoutenant la main dans ſa poſition. Tout ce qu'on a recherché à cet égard ſont des rafinements ſuperflus.

On peut auſſi paſſer la gaule dans l'une & l'autre main, ſelon le beſoin, mais avec précaution, pour ne pas effrayer le cheval ; au ſurplus l'aide de la gaule eſt plus douce, mais moins utile que l'aide des jambes pour les dreſſer à tous les airs.

Voilà, je l'avoue, un détail ſur la belle poſture à cheval, un peu long ; mais l'étude que j'ai faite de la plupart des Ouvrages qui traitent de l'Équitation, où l'on trouve tant de contradictions ſur cette partie eſſentielle de l'art, & les faux principes, qui dérivent néceſſairement de la diverſité des opinions, que malheureuſement beaucoup de perſonnes ſuivent dans les Écoles ſubalternes, m'ont déterminé à entreprendre d'écrire les remarques que le temps m'a mis à même de faire ſur un grand nombre d'Élèves que j'ai fait exercer pendant bien des années.

Je deſire très-ſincèrement que les

attentions & les ſoins que j'ai pris à rendre claires & ſenſibles mes idées ſur cet objet important aux Amateurs de la Cavalerie, rapprochent une infinité de perſonnes, dont les opinions & les principes différent les uns des autres & des miens. Diſcordence qui ne provient que de ce qu'on a négligé d'avoir recours, comme je l'ai fait, aux loix de la méchanique & à l'anatomie; deux choſes qui ſeules peuvent dévoiler les myſtères de la nature dans la partie de l'équitation. Cette négligence a conſidérablement nui à l'inſtruction de la Jeuneſſe, & a ſingulièrement retardé les progrès d'un art ſi envié de l'élite de la Nobleſſe, & même des Souverains en Europe [1].

---

(1) Les chevaux ont dans tous les temps fait la paſſion des Grands, & d'une infinité de perſonnes des deux ſexes. Sans avoir recours à tout ce qu'ont dit les Poëtes ſur le faſte ancien & moderne concernant cet agréable animal, il ſuffit de citer quelques traits d'Hiſtoire,

pour faire connoître combien ils ont été & sont encore aimés. Darius fit élire Roi le cheval dont il se servait. Alexandre, son vainqueur, fit faire de magnifiques funérailles à son fameux Bucéphale, & fit bâtir une Ville qui porta son nom; l'Empereur Néron fit nommer son cheval Consul; Caligula fit manger le sien à sa table; les Turcs font des pensions aux leurs; les Espagnols, sur-tout en Andalousie, & les Arabes particulièrement, sont aussi soigneux de conserver la généalogie de leurs chevaux, que les Princes sont curieux de celle de leur famille. On assûre qu'il y en a eu chez les Arabes, pour lesquels on a frappé des médailles; ce qu'il y a de bien sûr, c'est qu'ils les font coucher dans leurs tentes, leur parlent, les vendent très-cher, & ne s'en défont qu'à la dernière extrémité. Les Anglais prennent à-peu-près les mêmes soins; & conservent encore, de père en fils, les noms de tous les chevaux de bonne race qu'ils ont eus depuis très-long temps; chacun enfin fait l'éloge de son cheval & prend plaisir à exalter ses qualités. On peut le dire; si c'est doubler son existence que de monter & exercer à cheval, c'est la tripler que de le savoir bien conduire & le soumettre à toutes ses volontés selon les circonstances.

CHA-

CHAPITRE II.

Des bons effets de l'assiette, démontrés par la comparaison entre un homme de cheval & une personne qui n'aurait que peu ou point de principes.

Ce n'est pas assez d'avoir expliqué la méchanique des parties du corps d'un Cavalier sur la selle, il convient encore d'enseigner l'avantage que l'on peut tirer d'une belle assiette, sans laquelle il n'y a aucune justesse ni instruction pour le cheval. On doit entendre, comme il a été dit, par une bonne assiette, ce grand à-plomb, ce liant, cette extrême souplesse dans toutes les parties qui nous unissent à tous les mouvemens de l'animal (1), & nous

(1) L'assiette, ou, ce qui est la même chose,

identifient, pour ainſi dire, avec lui, en ſorte que les deux individus ſemblent n'avoir qu'un même corps, dont

---

la baſe ſur laquelle le corps du Cavalier prend l'appui ſur la ſelle, conſiſte dans la poſition des tubéroſités des deux os appellés *iſchions*, & de la partie de chaque cuiſſe appellée moyenne interne inférieure. La perfection de l'aſſiette conſiſte à ce que l'on réduiſe ces deux points d'appui ſur les iſchions; ſeulement, en allongeant les cuiſſes, en ſorte qu'elles ne contribuent à la tenue & à l'à-plomb du corps que par leur poids. Les perſonnes qui n'ont point été aſſouplies & placées, font appui près des genoux & ſur les iſchions; ce qui fait une baſe d'environ un pied & demi, qu'on ne peut point regarder comme ſtable, à raiſon de la mobilité des cuiſſes & de l'effort plus ou moins conſidérable des genoux, lors de la preſſion qu'ils font, quand on s'en ſert pour ſa tenue. C'eſt encore pis, lorſqu'on ajoûte à ce ſecond point d'appui, celui que l'on peut prendre ſur les étriers, ſur-tout en les éloignant du corps du cheval & tenant les jambes roides, comme font toujours ceux qui n'ont point d'aſſiette.

l'action ſe communique & ſe propage également ; avec cette différence, que c'eſt la volonté du Cavalier qui doit l'occaſionner, & au degré qu'il le deſire. Dans ce cas, il peut rendre raiſon non-ſeulement de la motion de l'animal ; mais encore de la poſition des parties de ſon corps, comme ſur quelle ligne ſont les épaules par rapport à la croupe, l'encolure & la tête par rapport aux épaules & à la croupe, l'à-plomb du corps ſur les jambes, l'ordre & l'arrangement de celles-ci ſur le ſol ; leur diſtance latéralement & perpendiculairement des unes aux autres, celle qui fait ſa foulée ou celle qui leve, dans quel degré d'action, de force & de célérité ces parties ſont mues, &c. Il ſuit de ce que je viens de dire, que toute l'Equitation déſignée par tant de noms dans tous les Ouvrages qui en traitent, peut ſe réunir & s'entendre dans la plus grande

énergie sous la dénomination du mot *sentir*, ou *sensation réciproque des deux êtres*. Ceci bien compris, il s'agit actuellement d'indiquer les moyens les plus doux & les plus simples à employer pour soumettre les chevaux à la puissance qui doit augmenter ou diminuer selon les cas, accélérer ou ralentir, donner l'attitude; enfin régler l'allure ou l'action de l'animal : c'est ce qui sera expliqué dans les leçons suivantes, où l'Elève & le cheval seront également instruits & conduits par les différents degrès par lesquels ils doivent passer.

Effets de la souplesse du corps.

Pour mieux faire sentir ce que j'ai avancé, supposons un Cavalier dont le corps aisé, flexible & liant, l'unit intimement au mouvement de l'animal qu'il veut dresser ; il aura alors l'avan-

tage d'agir avec grace & de fixer, pour ainſi dire, les parties qu'il doit employer pour l'inſtruire : en conſéquence de cette immobilité, il lui ſera facile de tenir les rênes raccourcies dans ſa main, de maniere que l'embouchure, la gourmette & les jambes ne ſeront qu'à une ligne de la ſenſibilité du cheval ; il ſera néanmoins à ſon aiſe, ne ſentira aucune eſpèce de douleur ; cependant il ſera très-contenu & ſerré de près, ce qui le tiendra dans une exacte crainte & le rendra attentif à ce qu'on exige de lui. S'il veut faire quelques mouvements ſans la participation du Cavalier, il ſera dans l'inſtant arrêté & corrigé ; de-là ſa ſoumiſſion pour ce qu'exige l'Ecuyer, & ſon indocilité pour celui qui n'a pas cette ſoupleſſe de corps, parce que l'un a la puiſſance d'agir à volonté, pendant que l'autre n'en a que le deſir, donnant malgré lui des accoups de la main & des jambes ;

empêchant, par le balancement de son corps & par son poids à gauche, à droite, en avant, en arrière, le cheval de travailler ; l'inquiétant & souvent le faisant défendre. Revenons au Cavalier dont les parties agissent avec facilité & grace, dont le corps ou le tout reste, pour ainsi dire, immobile à son gré. S'il desire marquer un demi-arrêt, c'est-à-dire, faire une pression sur les barres & la partie inférieure de la mâchoire du cheval, servant à ralentir, redresser, rassembler, enlever le devant, tourner à droite ou à gauche, &c. l'embouchure & la gourmette, étant à une ligne de la sensibilité, ne feront point une surprise ni un étonnement, sur-tout si l'on soutient la main lentement & graduellement comme on doit le faire. Le cheval ne sera donc point déplacé par cette action, ne battra point à la main, ne tendra pas le nez pour éviter l'appui du mords & de la gour-

mette, ſuivra l'impreſſion & obéira au mouvement.

Les jambes agiſſant d'accord avec la main lentement & graduellement, l'animal exécutera toutes les figures poſſibles des Manèges, & tous les airs connus, ſans que l'on apperçoive les mouvements du Cavalier qui l'obligent de travailler ainſi.

Avantages de l'équilibre.

Ajoutons préſentement à ce premier avantage celui de l'équilibre que le cheval cherche continuellement à garder; auquel le corps du Cavalier faiſant balancier, il s'enſuit qu'il contribuera ou nuira conſidérablement à chaque mouvement. Il réſulte de ces deux cas, que le Cavalier qui ne conſervera pas l'à-plomb qui facilite le cheval à ſe ſervir des reſſorts ou puiſſances qui portent & élancent les deux

masses, occasionnera l'incertitude de l'animal qui travaille; il deviendra maladroit; son action sera privée de la grace qui doit l'accompagner; il sera pesant dans sa course; les contre-temps enfin pourront le faire abbattre & le plus souvent défendre, s'il est sensible & impatient. L'homme de cheval, au contraire, saura non-seulement concourir avec l'animal à conserver cet équilibre; mais encore perfectionnera, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi, l'action ou mouvement qui tendoit à le faire perdre à chaque pas, en portant avec précision le corps à gauche, à droite, en avant & en arrière, & faisant, selon le besoin, ce que le danseur de corde fait avec son balancier, ou un Hollandais avec le haut du corps, quand, en patinant sur la glace, il y dessine jusqu'à des fleurs, quoique l'inégalité & le poli de la surface y

rendent l'équilibre très-difficile à conſerver (1).

Effets de la tenue.

En joignant à l'équilibre la ſtabilité

---

(1) On aurait tort néanmoins de croire que l'équilibre eſt plus facile à bien conſerver ſur les chevaux, eu égard à la baſe que l'on y prend, qui eſt mille fois plus conſidérable que celle du danſeur de corde ou de celui qui, en patinant, fait porter ſa maſſe ſur une lame épaiſſe d'environ trois lignes. Que l'on obſerve la différence qu'il y a d'un mouvement occaſionné par la volonté & la puiſſance plus ou moins grande de ces deux perſonnes à celui du Cavalier, qui ne peut être employé exactement qu'après l'effet réſultant de la puiſſance d'un être dont l'action eſt ſpontanée, & que le Cavalier ne peut que modifier; outre qu'il ne faut pas prendre dans ce cas l'aſſiette du Cavalier ſur la ſelle, pour la vraie baſe, mais bien les pieds du cheval, dont le mouvement eſt alternatif des quatre jambes au pas & au galop, & de deux latéralement au trot.

& le liant que donne la souplesse, expliquons méchaniquement comment la position & l'assiette sont non-seulement la base, mais la cause qui fait agir le cheval avec justesse, brillant & grace dans tous les airs. Par exemple, on le mène à courbette ou à mézair : dans l'instant qu'il leve le devant, les jambes du Cavalier qui n'emploiera point de force, iront d'elles-mêmes en arrière par leur propre poids, qui tend à l'équilibre; elles toucheront doucement le ventre d'une force égale à chaque courbette ou mézair, ce qui fera couler les hanches & les pieds parallellement sous le ventre ou centre de gravité. Pour que l'animal puisse de nouveau faire une autre courbette tride & bien cadencée, on observera que, quand les deux pieds de derrière du cheval sont appui sur le sol, la pression des jambes du Cavalier augmente & chasse l'animal en avant dans la main

qui enlève, arrête le devant & le soutient quand il retombe, pour rassembler ses forces & lui donner la puissance de mettre les deux masses tantôt sur les deux pieds de derrière & ceux de devant alternativement. Le mouvement de la main dont je viens d'expliquer les effets, est occasionné par le haut du corps du Cavalier, qui est porté en arrière, lorsque le cheval s'enlève & qui ne revient prendre l'équilibre qu'un instant après.

Je ne dis rien de la pression des fesses sur la selle plus ou moins considérable selon le besoin, & que les mouvements du cheval occasionnent encore au degré nécessaire, laquelle pression concourt unanimement avec la main & les jambes à la justesse de ces deux airs.

L'explication précédente peut s'appliquer au mézair & au terre-à-terre.

Réaction du corps du Cavalier sur le cheval.

Passons à d'autres airs, qui exigent aussi le plus parfait accord & la plus grande justesse, soit que l'on fasse cheminer au pas le cheval, (bien entendu, dressé & très-sensible aux aides,) l'épaule ou hanche en-dedans, en cercle ou sur le droit, la tête ou croupe au mur, changer ou contre-changer de main, de deux pistes, &c. Je vais démontrer comment, sans aucun secours ou sans la volonté du Cavalier, l'animal assoupli, droit & d'à-plomb pourra cheminer & exécuter tous les airs, n'étant aidé d'autre mouvement que de celui qu'il occasionne au corps du Cavalier, qui réagit sur lui; ce qui doit être incontestablement pris pour le plus haut degré de perfection de l'instruction des deux individus.

Pour expliquer les loix de mouve-

ment du corps du Cavalier sur le cheval, il faut regarder les vertèbres lombaires comme plusieurs pivots très-mouvants, servant de base & d'étai au buste ; ces vertèbres sont elles-mêmes portées sur le bassin, dont la partie inférieure est terminée par les ischions, qui font deux points d'appui sur la selle ; la selle sur le dos du cheval, & celui-ci sur le sol. Les parties musculaires & les ligaments articulaires qui tiennent le corps sur ses pivots ou solides mouvants, étant dans un état qui tient le milieu entre la flexion & l'extension, lorsque le Cavalier se mollit, & que l'exercice a procuré à ces parties le ressort dont elles sont susceptibles chez les jeunes gens ; les parties musculaires, dis-je, prêtent, dès que le corps est mu par l'action du cheval, & ont un ressort plus ou moins considérable & plus ou moins actif, résultant des degrés plus ou moins considérables, ou

plus ou moins actifs de la cause qui les produit. Par exemple, que l'on fasse cheminer à droite la tête ou la croupe au mur, dès que l'on aura soutenu doucement la main gauche de ce côté pour y déterminer les épaules de l'animal, & la jambe gauche pour faire suivre les hanches, le corps du Cavalier, au mouvement où le cheval fera le premier pas à droite, inclinera un peu à gauche, de la sommité de la tête, jusqu'aux vertèbres lombaires, qui sont le pivot sur lequel le corps se meut, ce qui occasionnera l'extension des fibres latérales, laquelle extension étant portée à un certain degré par l'effort de la masse, les fera réagir dans un égal degré pour la ramener à droite, la faisant incliner de même de ce côté : les deux jambes auront fait à cet instant, par l'effet de l'équilibre, un mouvement semblable à celui du corps de droite à gauche & de gauche à droite, relatif à la motion du

cheval ; c'eſt-à-dire que, dans l'inſtant qu'il ſe porte à droite, le corps & les jambes font un mouvement à gauche, & quand il prend appui ſur le ſol, le corps & les jambes en font un ſemblable de gauche à droite. La main, comme dépendant du bras, le bras du corps ſuivant ſon mouvement à gauche, ſoutient les épaules ou avant-main du cheval, pour qu'il ne ſe preſſe point & ne faſſe pas un trop grand pas, ce qui pourrait faire traîner ſes pieds. Le mouvement des jambes du Cavalier, qui ſe fait de droite à gauche dans l'inſtant que le cheval ſe porte à droite, contient ſes hanches par la légère preſſion de la jambe droite ; & quand il prend appui ſur le ſol, la main qui ſuit encore le corps du Cavalier qui s'incline à droite dans cet inſtant, porte de nouveau, par ſon action, l'avant-main à droite. La jambe gauche preſſe également les hanches & les chaſſe à droite, comme la main a

fait des épaules au même degré & au même instant : ainsi de suite à chaque pas ; de-là vient l'égalité, la justesse dans la marche & l'union occasionnée par l'élasticité & l'action sympathique des muscles qui agissent par un mouvement simple, & donnent le degré d'aide nécessaire pour faire exercer le cheval avec la plus grande précision.

On observera de plus que les épaules alternativement soutenues, & portées à droite par l'action de la main, dont le mouvement est plus prompt que celui des jambes, parce qu'il est moins grand, précéderont toujours nécessairement les hanches. Le cheval ne s'entablera point, parce que la jambe droite du Cavalier fait sa pression à propos, qui ne cesse qu'au moment où la jambe gauche vient à son tour à faire la sienne. Comme tous ces mouvements sont latéraux, ils empêchent encore que l'animal n'avance ni ne recule, restant

dans la balance de la main & des talons.

Un homme de cheval ajoutera à ces motions du corps, naturelles & indépendantes de la volonté, en employant & augmentant à propos le jeu des muscles qui par leur reſſort doivent le faire réagir, ainſi que la main & les jambes; trois aides, qui ſeules ſuffiſent pour faire exécuter aux chevaux, bien dreſſés dans toutes les allures, telle figure que l'on voudra.

Ce que je viens d'avancer, en diſant qu'au mouvement du cheval qui chemine la tête ou la croupe au mur, à droite ou à gauche, le corps du Cavalier s'incline, doit s'entendre d'un mouvement très-peu ſenſible, & preſque imperceptible aux yeux des Spectateurs, de même que ceux de la main & des jambes. Quand on ſe tient de force à cheval, le corps paraît roide, & ſemble n'avoir aucunes articulations ni aucun jeu. Il n'eſt point uni au mou-

vement du cheval ; &, comme pour ne pas tomber, on ſerre les genoux, au-lieu d'avoir recours à l'à-plomb, la ſelle tourne du côté oppoſé à celui où chemine l'animal. C'eſt ce qui arrive encore à celui qui n'a point d'aſſiette.

Comparaiſon de la bonne aſſiette avec la mauvaiſe.

D'après l'explication précédente, il eſt aiſé de s'appercevoir que celui qui n'eſt point aſſoupli, & n'a pas une bonne aſſiette, malgré toute l'intelligence & la théorie poſſible, bien loin de concourir à l'action brillante d'un cheval, détruira, par des mouvemens involontaires, ce que le haſard, quelquefois d'accord avec ſa volonté, aurait pu occaſionner de bien dans de certains inſtans, faute de prendre le temps à propos (1) & d'employer les degrés

(1) Il eſt à-peu-près comme une perſonne

néceſſaires. On peut encore partir de-là, pour juger de toutes les raiſons occaſionnelles, qui font bien ou mal aller le cheval. Sans entrer dans un plus long détail ſur la diverſité infinie de cauſes dans l'un ou l'autre de ces deux cas, qui ſont également ſuſceptibles d'une auſſi claire démonſtration, j'obſerverai ſeulement que c'eſt ce qui doit faire porter une déciſion infaillible ſur l'action du Cavalier, qui ruine ou conſerve les chevaux, ſur ce qui les rend ſages ou ce que nous appellons vicieux, ce qui les rend peſants ou célères à la courſe, ſur le brillant du cheval qui travaille ſous l'Ecuyer, & la grace infinie qu'il a ſur ce charmant & utile animal.

Je terminerai ce long Chapitre par

---

qui danſe & qui n'a point d'oreille, dont les élans ſont preſque toujours oppoſés à ceux des autres.

une ou deux comparaisons, qui doivent suffire pour faire connoître la différence de l'homme de cheval, & de celui qui monte sans principes.

Comme je l'ai dit ci-devant, l'homme de cheval assoupli, dans une belle & avantageuse position (ce qui suppose un parfait à-plomb) sera uni & fixera à volonté son corps & toutes les parties qui pourront lui servir d'aides, & cela dans toutes les allures & tous les airs connus, jusqu'à la cabriole (1). Il

---

(1) Il paraît tout-à-fait impossible aux personnes qui n'ont pas eu de principes, qu'on puisse résister, sans perdre l'assiette, sur un cheval qui fait une ou plusieurs cabrioles. Je vais néanmoins expliquer comment un Elève bien assoupli peut rester ferme sur la selle, quand il sait bien prendre les temps dans le saut. Pour que l'animal puisse s'élever avec le Cavalier qu'il a sur lui, il faut qu'il fasse une flexion considérable sur toutes ses articulations : dans cet instant, le Cavalier qui s'y attend plie les reins, abandonne

n'en ufera qu'autant qu'il le jugera à propos. La perſonne, au contraire, qui ne ſera point aſſouplie, fera

---

ſes forces & prend le plus grand à-plomb, en ſorte que le choc de la ſelle eſt arrêté par le jeu des vertèbres lombaires, & ne parvient pas même juſqu'au buſte d'une manière ſenſible. Au moment que l'animal eſt prêt à retomber ſur le ſol & à faire une autre flexion, le Cavalier le ſaiſit en ſerrant les genoux, pour ſe faire entraîner par la maſſe beaucoup plus conſidérable, qui eſt ſous lui, laquelle en retombant le laiſſerait en chemin, en raiſon de ſon poids; & ainſi de ſuite à chaque temps.

On juge bien que ces temps mal pris produiſent l'effet contraire. Voilà ce qui fait tomber, malgré la force que l'on pourrait employer à ſe tenir, parce que les deux corps ne ſont point liés enſemble, mais ſeulement joints; de ſorte que le plus léger qui reçoit le mouvement, eſt chaſſé plus loin à raiſon de ſa moindre gravité. Lorſqu'ils retombent, le premier qui eſt le cheval, comme je viens de le dire, à cauſe de la ſienne qui eſt plus conſidérable, arrive ſur le ſol un inſtant avant le Cavalier qui, en tombant,

une pression beaucoup plus considérable d'un côté que de l'autre, soit en avant, soit en arrière, à droite ou à gauche, quand même le cheval resterait en place sans mouvoir (1); ce qui devient de plus en plus considérable, à proportion de la motion plus ou moins rapide, plus ou moins élevée, plus ou moins dans une ligne droite, ondulée, ou circulaire, sur un plan plus ou moins uni, &c. Par exemple, le cheval se porte promptement en avant, parce que le Cavalier aura employé une aide, par accoup; le corps de celui qui le monte

---

rencontre l'animal de nouveau élancé, & reçoit une secousse beaucoup plus violente, qui l'éloigne plus ou moins selon le degré d'élévation où se fait le choc.

(1) Il y en a qui ont souvent un étrier plus long que l'autre d'un demi-pied. Ce qui ne peut être sans que la masse soit très-loin de l'à-plomb indispensable au cheval, pour agir & exercer avec précision.

ira en arrière, le bras & la main qui le ſuivent, auront tiré d'autant les rênes : c'eſt ce qui cauſe la preſſion vive & douloureuſe du mords ſur les barres, rendue par l'expreſſion, *ſaccade de la main.* Le cheval, qui aura été déterminé en avant par la volonté du Cavalier, ſera arrêté par une douleur qui peut lui donner à entendre, que c'eſt un châtiment, parce qu'il s'eſt porté en avant. De-là ſon incertitude, de-là des défenſes, quand on réïtère quelquefois de ſuite ce faux mouvement ſur un cheval ſenſible, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu ce que nous appellons roſſe. Le corps du Cavalier qui, à ce premier mouvement, s'eſt porté en arrière & les jambes en avant, revient & outre-paſſe l'à-plomb, ce qui fait lâcher les rênes d'un pied au moins; l'animal, qui s'en apperçoit, profite avantageuſement de l'inſtant de liberté pour bondir ſur le ſol, ſe traverſer, ruer, faire ce qu'on

nomme vulgairement le saut du mouton, soit par gaieté, ou pour désarçonner son Cavalier, & se procurer l'entière liberté que nous lui avons ravie en le destinant à notre usage.

Si le Cavalier, dont je parle, desire faire une galopade, il est tout simple que le cheval parte comme il se trouvera placé, n'étant point conduit, mais simplement embarrassé d'une masse qui le dérange à chaque instant, en l'accablant par un balancement irrégulier; ce qui le fera changer de pied & souvent se désunir.

Le plus fatiguant pour l'animal, condamné à faire les volontés d'un tel Cavalier, est d'essuyer le choc de la masse qu'il a soulevée dans un temps de galop, puis abandonnée en retombant sur le sol, & qu'il rencontre dans l'instant qu'il s'élève de nouveau (1).

(1) Le cheval qui pourrait courir avec la

Je

Je ne finirais pas, s'il fallait dire la millième partie des choſes qu'il y a à dire ſur ce ſujet. J'obſerverai ſeulement que ce n'eſt pas uniquement pour le Cavalier qui monte ſans principes que j'entends parler ; j'y comprends encore tous ceux qui, n'ayant pas reçu de bons principes, n'ont pu acquérir l'aſſiette, même après dix ans de travail & plus : il faut encore obſerver, en paſſant, que c'eſt communément à ces perſonnes que l'on entend dire qu'ils ont une bonne main, les aides fines, qu'ils ſentent leurs chevaux, & ne les

---

plus grande rapidité, ſe trouve arrêté & conſidérablement retardé dans l'étendue d'une carrière, quand il eſt monté par une perſonne qui ne conſerve pas ſon à-plomb, parce qu'il ſe trouve dans la néceſſité d'employer une partie des forces qui auraient ſervi à l'élancer, pour maintenir l'équilibre exact, qui l'empêche de tomber.

fatiguent point. Assertions aussi ridicules qu'absurdes, qui prouvent aux connaisseurs combien ils sont éloignés de posséder les qualités dont ils se vantent.

CHAPITRE III.

Moyens d'instruire & assouplir en peu de temps un Cavalier.

AYANT placé un Elève au milieu de la selle, & dans la plus exacte position, (autant que sa construction & la roideur de son corps pourront le permettre) sur un cheval sage, dont l'allure soit réglée, qui aura un bridon (1) & un cavesson, dont on tiendra la longe, pour que l'Élève, déja trop occupé de sa posture, ne soit pas obligé de le conduire, & ne soit point exposé; on fera cheminer l'animal au très-petit pas, d'abord sur un grand cercle, observant d'arrêter & placer le commençant tou-

(1) Voyez, ci-après, la manière de tenir le bridon & de s'en servir.

tes les fois qu'il quittera sa position. Il faudra toujours avoir le plus grand soin de le faire asseoir, en exigeant qu'il pousse ses fesses sous lui, comme s'il vouloit prendre appui sur l'os sacrum. Il mettra les épaules bien quarrément sur la ligne circulaire qu'il doit suivre ; même baissera & reculera un peu l'épaule de dedans pendant deux ou trois mois ; au bout duquel temps on lui fera tenir la jambe de dedans près du cheval, pour que cette partie puisse acquérir le liant qui facilite le mouvement à cette aide. On exigera qu'il ait de temps à autre les cuisses ouvertes, tenant, s'il le peut, les genoux à hauteur de la ceinture, les reins néanmoins pliés pour qu'il prenne promptement un bon à-plomb & un bon équilibre sur la tubérosité des ischions, qui porteront dans ce moment toute la masse. Il tiendra de même par fois le bridon dans la main de dehors seule,

les rênes égales & ſéparées, le poignet fermé, les ongles un peu en-deſſous à hauteur, & à un pied de la cravate, pour qu'il perde ou ne contracte pas la mauvaiſe habitude de s'attacher à la main, & qu'il ait plus de confiance en ſon aſſiette. En même temps qu'il fermera la jambe de dedans, on exigera qu'il porte celle de dehors fort en avant, baiſſant le talon qui doit ſe trouver dans ce moment à l'épaule du cheval: rien ne contribuera mieux à lui faire prendre le fond de la ſelle. On doit avoir le plus grand ſoin de lui recommander ſouvent de ſe grandir (1) du haut du corps ou buſte ſans lever les épaules; & de ſe mollir en abandon-

---

(1) On doit entendre par ſe grandir, le mouvement ou l'action qui élève le buſte, fait plier les reins à un moindre degré, élever la poitrine & augmenter la preſſion des feſſes ſur leur baſe.

nant une partie de ses forces, qui s'opposeroient considérablement au jeu que doivent prendre toutes les parties de sa machine, pour qu'elles deviennent libres & aisées. On exercera ainsi quinze jours au pas à l'une & à l'autre main, puis au très-petit trot, en suivant toujours les mêmes principes. A la fin de chaque reprise, on augmentera l'allure, parce que le corps étant un peu échauffé par l'exercice, la confiance de l'Élève est plus grande, & ainsi graduellement de plus en plus chaque jour, proportionnément aux progrès qu'il fera, afin de les accélérer.

Pour que l'Élève contribue à sa plus prompte instruction, il faut qu'il soit très-attentif à exécuter sur le champ ce que lui démontre la personne qui lui donne leçon; & qu'il cherche aussi de lui-même continuellement la position qui l'unit le plus au cheval, toujours sans se roidir; qu'il prenne cette posi-

tion, & la conſerve le plus qu'il pourra en voyageant ; qu'il ait les reins & le corps droits, étant debout, ou en marchant, la tête haute, la poitrine avancée ; que les deux pieds ne ſoient pas plus tournés en-dehors l'un que l'autre. Danſer, tirer des armes en ſe fendant bien, voltiger, jouer à la paume, & généralement tous les exercices concourent unanimement à donner l'à-plomb & la ſoupleſſe néceſſaires pour bien mener un cheval.

Il faudra trotter, ſuivant ces principes, au moins trois mois, une heure chaque jour, ſur un grand cercle ; un mois avec la longe, & deux mois, le cheval conduit par l'Élève : enſuite ſur des lignes droites, dans un quarré long, en étendant le trot, toutefois ſans abandonner le cheval, ayant ſoin même de le ralentir, & ſoutenir pour paſſer les coins où il pourrait s'abbattre & ſe fatiguer les jarrêts. On ſera bien plu-

tôt ferme à cheval, si l'on travaille deux heures par jour, une le matin, une le soir. Dans le premier cas, on doit trotter vigoureusement sept mois consécutifs ; & cinq en exerçant deux heures tous les jours, de même consécutivement, avant que de rien entreprendre pour dresser les chevaux.

Le bon âge pour exercer à cheval avec succès, est celui de quatorze jusqu'à vingt-sept ans : on peut acquérir même jusqu'à trente ; mais au-delà, on ne gagne plus que de l'à-plomb (1). Il y a de jeunes gens dont le corps est assez formé à douze ans pour commencer alors ; mais il en est d'autres qui ont les reins longs,

(1) Après trente ans les cartilages s'ossifient, & le corps, loin d'augmenter le jeu de ses ressorts, le perd tous les jours de plus en plus.

par conſéquent foibles ; & l'exercice du cheval pris trop-tôt dans ce cas, c'eſt-à-dire avant dix-huit ans, pourrait retarder & même faire manquer tout-à-fait l'inſtruction d'un Sujet ſemblable.

CHAPITRE IV.

Des Leçons qu'il faut donner aux chevaux pour les assouplir & dresser.

APRÉS les explications que j'ai données de l'effet méchanique du corps du Cavalier sur le cheval, (qu'il est essentiel de bien comprendre avant que de rien entreprendre pour l'éducation de cet animal), je vais expliquer dans les leçons suivantes les principes simples & raisonnés qu'il faut mettre en usage pour assouplir, dresser, soumettre & réduire à la plus exacte obéissance les chevaux, depuis le plus doux jusqu'au plus furieux.

Pour y parvenir, le Cavalier doit exactement observer ce qui suit : 1°. de ne jamais manquer de patience, &

de ne corriger dans aucun cas par un mouvement de colère, ni avec la moindre humeur ; 2°. de ne rien exiger qui soit au-dessus des forces de l'animal, lui donnant des leçons courtes, qu'il suive & qu'il entende bien, avant que de passer à d'autres ; 3°. de ne demander que le moins possible, & toujours par degrés, observant d'obtenir peu ou beaucoup de la chose qu'on exige de lui, avant que de rendre ; & de lui donner, immédiatement après le mouvement qu'il aura fait, la récompense due à son obéissance & à sa docilité ; 4°. que les mouvements du Cavalier, qui donnent à entendre au cheval ce qu'on exige de lui, soient toujours les mêmes pour ne pas le mettre dans le cas de les confondre ; ce qui le rendroit incertain ; 5°. d'avoir sans cesse égard à la force, à la souplesse, au caractère, aux habitudes ou à la franchise, à la mémoire, à la bonne conformation pour exercer con-

fréquemment aux dispositions qu'on doit appercevoir dans le Sujet qui travaille.

Celui qui est vraiment homme de cheval, sent ou voit continuellement, par l'attitude & la position extérieure, ce qui occupe l'animal : par exemple, dans les mouvements plus ou moins actifs, relevés, réguliers ou non, lorsqu'il se retient ou se rassemble ; les mouvements de tête, des yeux, des oreilles, de l'inspiration ou de l'expiration de l'air, qui sort avec plus ou moins de force des poumons : dans la manière de répondre, goûter ou mâcher le mords, grincer des dents, frapper des pieds le sol, froncer & rider la peau près des naseaux, se gonfler, crier, se plaindre, trembler de rage ou de peur, &c. Tels mouvements désignent l'impatience, la colère, la haîne, la méchanceté, la fureur, la rage & le déseſpoir ; tels autres caractérisent la force, l'adresse, le courage, l'étonne-

ment, la frayeur, la pareſſe & la lâcheté : d'autres encore ſont la preuve non équivoque de la joie, de la gaieté, exprimée par des cris, par la courſe ou les bonds. Quant au henniſſement, il n'a lieu que lorſqu'on ſépare un cheval des autres, ou lorſqu'il deſire faillir une jument. Rien enfin ne doit échapper aux yeux du connaiſſeur. Il voit par le mouvement qui précède celui qui va ſuivre, comme ſi ce premier mouvement était la cauſe du ſecond. Il pourra donc en conſéquence parer ou prévenir, rompre & détruire à ſon gré ceux qui ſeraient nuiſibles ou de trop, & en faire naître pour arriver au but qu'il ſe propoſe. Le même cheval, ſera donc toujours ſage & brillant ſous un homme inſtruit, qui, ſous un ignorant, ſera dangereux par les défenſes & les ſottiſes qu'il fera étant mal conduit.

LEÇON PREMIERE.

De la Longe.

Je ſuppoſe que le cheval qu'on voudra faire cheminer à la longe, aura préalablement été approché, ferré, monté à poil par un Palfrenier, & accoutumé à ſouffrir la preſſion des ſangles & de la ſelle bien jointe ſur ſon dos. On le fera conduire à poil ſur un terrein uni, éloigné du bruit, un caveſſon à la tête. Une perſonne entendue tiendra la longe & une chambrière. Si l'animal ne s'en effraie point, on le flattera, & enſuite on le chaſſera au pas ſur un petit cercle. S'il fait quelques pas avec aſſurance, il faudra l'arrêter & le flatter pour lui faire comprendre qu'il a exécuté ce qu'on lui demandait. On exigera enſuite qu'il faſſe deux ou trois tours, puis il faudra de

nouveau l'arrêter & le flatter ; après on le fera cheminer à l'autre main autant de tems, & avec les mêmes précautions, avant que de le ramener à la droite par laquelle on aura dû le commencer pour assouplir son encolure qui est plus roide de ce côté (1). Il ira quelques tours encore avant qu'on l'arrête & qu'on le flatte, pour qu'il fasse la petite pause, connue sous le nom de reprise, après laquelle on recommencera la même leçon, en prenant toujours les mêmes soins. De-là, on l'enverra à l'écurie pour recommencer

---

(1) Chacun se mêle de faire trotter les chevaux à la longe, imaginant qu'il n'y a qu'à les faire courir sur un cercle pour les instruire & les assouplir. La plupart de ces donneurs de leçons sont si persuadés que cette manière d'exercer doit produire le bon effet de dénouer, assouplir, plier & placer le cheval, que le plus souvent ils ne le regardent pas même aller, s'inquiétant peu de la position qu'il prend, pourvu qu'il marche ou coure.

le lendemain ; & ainſi de ſuite pendant huit jours, la même leçon au pas. On obſervera d'arrêter l'animal toutes les fois qu'il voudra s'enfuir ou ſauter par gaieté, en faiſant onduler la longe horiſontalement, & la tirant doucement à ſoi ; on le calmera avec les *holà* à voix baſſe. S'il s'arrête, ſoit par étonnement, ſoit par crainte, ou parce qu'il n'entend pas ce qu'on veut lui faire exécuter, il faudra le faire cheminer en ſe ſervant très-lentement des aides les plus douces pour ne point le ſurprendre, ſur-tout s'il eſt occupé de quelque objet hors du cercle. On doit avoir ſoin de ne lui rien demander que dans les inſtants où il ſera attentif (1). Les huit jours expi-

(1) Il n'eſt pas aiſé de le rendre attentif. S'il était poſſible de fixer toujours l'attention des animaux, on leur ferait faire des choſes étonnantes. Il eſt vrai que la crainte produit cet effet ; mais elle occupe tellement toutes leurs fa-

rés, on le fera trotter au petit trot ſur un grand cercle; (il eſt à propos que ce ſoit toujours une ſeule & même perſonne, s'il eſt poſſible, qui lui donne leçon): par ce moyen le cheval ſera moins effrayé, en ce qu'il y aura plus d'accord dans les aides; à moins qu'il ne refuſe de ſe porter en avant: dans ce cas, une ſeconde perſonne chaſſera l'animal avec une chambrière, en frappant le ſol derriere lui ou en lui donnant de petits coups ſur la croupe. Il faudra, ainſi qu'à la leçon au pas, tirer

---

cultés, dans ce moment, qu'ils ſont preſqu'incapables de recevoir d'autres impreſſions. Si elle eſt occaſionnée par l'aide de la chambrière, l'animal cherche à s'en éloigner ſimplement, & non à obéir à ce qu'on lui demande; parce qu'il ignore la récompenſe qu'on lui donnera, s'il obéit; & qu'il ſait par épreuve qu'une gaule, un bâton ou un fouet élevés par ceux qui l'approchent, tombent toujours ſur lui d'une manière plus ou moins douloureuſe.

la tête & l'encolure en-dedans du cercle, & ne rendre la longe que quand l'encolure ſe pliera, & que la tête ſera ſoutenue; (action du Cavalier qui doit être faite bien à propos:) pour cet effet, il ne faut pas perdre de vue le cheval que l'on dreſſe, un ſeul moment. Dans les commencements, tous les inſtants ſont précieux; car il y a trois choſes eſſentielles à obſerver, qui font que très-peu de gens ſont en état de faire trotter à la longe, & de donner cette première leçon ſuivant l'exacte regle. Ces trois choſes ſont: 1°. Qu'il faut s'occuper ſans ceſſe, comme je l'ai déja dit, à diſtinguer la bonne ou mauvaiſe volonté du cheval; des progrès que les leçons font dans ſa mémoire, & de l'attitude où il tient ſon corps, pour qu'il devienne ſouple & liant, pour entretenir continuellement la croupe & les épaules dans une belle action, l'encolure pliée & la tête ſoutenue. 2°. Il ne faut point le ſur-

prendre par des accoups avec la chambrière ou le caveſſon, mais l'occuper par de petits mouvements récidivés, ou avec la voix, ayant grand ſoin ſur-tout de le finir avant qu'il ſoit fatigué. 3°. Il faut l'animer par fois doucement & graduellement avec la chambrière pour le chaſſer, s'il ſe retient en trottant; & l'étendre proportionnément à ſa force, à la ſoupleſſe qu'il aura acquiſe: ſur-tout que ſa tête ſoit toujours ſoutenue & l'encolure pliée.

Afin de le confirmer dans le beau pli qu'il doit prendre pour être bien placé, il conviendra de lui rendre promptement la longe, & lui donner plus de liberté, dès qu'il ſoutiendra ſa tête, & qu'il pliera ſon encolure. Cela étant pratiqué bien à propos & à différentes repriſes, quand il prendra cette attitude, cela, dis-je, lui donnera à entendre qu'il ſera plus libre toutes les fois qu'il ſe placera ainſi, en ſorte qu'on

verra ſouvent le cheval prendre à l'une & à l'autre main cette poſition, comme le ſeul moyen qui puiſſe le mettre à ſon aiſe, & lui procurer la liberté dont on lui a fait une récompenſe (1). Quand l'animal aura trotté pluſieurs tours d'un même côté, on le fera changer de main, en lui amenant la tête, l'encolure & les épaules plus en-dedans qu'à l'ordinaire, & en reculant pour lui faire couper le

---

(1) L'expérience prouvera que ce n'eſt point un raiſonnement vague, lorſqu'on voudra ſuivre les principes que j'indique, en ſuppoſant néanmoins que l'on ſoit en état de juger de l'inſtant; ce qui eſt une choſe indiſpenſable dans tous les différents degrés d'inſtruction dont je parle. On comprendra de plus, partant de ce principe, que ce qu'on pratique ſans ſoins & ſans connoiſſance trouble l'animal, le fatigue inutilement, & lui donne des fantaiſies qui peuvent dégénérer en vices capitaux. Voilà comme, dans l'éducation de tous les êtres, tout eſt un grand mal ou un grand bien.

cercle. Lorſque le cheval ſoutiendra & battra bien ſon trot d'un mouvement à-peu-près égal & avec vigueur, on le fera allonger ſur la fin des repriſes, en le chaſſant ſouvent ; ſur-tout s'il a de la diſpoſition à ſe retenir, comme font pluſieurs chevaux par pareſſe (1).

On augmentera ainſi graduellement tous les jours, pour qu'il prenne, à cette leçon, le reſſort, le jeu & la ſoupleſſe dont il eſt ſuſceptible. Quand il déploie bien ſes membres pour embraſſer le terrein, après l'avoir fait trotter pendant un mois, une heure par jour, dont demi-heure le matin & demi-heure le ſoir, ou d'un jour à l'autre, ſuivant ſa force ou vigueur, on pourra le monter avec

---

(1) C'eſt encore ce qu'il faut diſcerner ; car il y en a qui ſe retiennent par crainte, par faibleſſe, ou par ce qu'ils ont les pieds douloureux.

les précautions expliquées dans les leçons ſuivantes (1).

---

(1) On ſera ſurpris que je n'aie pas dit d'élargir la croupe, comme le répètent ſi ſouvent les Auteurs qui donnent quelques règles pour exercer & aſſouplir un cheval. Pour juſtifier ce ſilence, je donnerai pour raiſon (& j'offre à le prouver) qu'il eſt phyſiquement impoſſible à un cheval quelconque d'étendre ſon trot ſur un cercle, ſans que l'arrière-main ou croupe ne ſoit plus éloignée du point central que les épaules qui la précèdent; parce que, l'arrière main-chaſſant & élançant la maſſe, ſoit au trot ou au galop, ſur une ligne droite, ce ne peut être qu'en éloignant les hanches du centre & en ſe couchant en-dedans plus ou moins, ſelon la viteſſe de la courſe, que les chevaux qui exerçent ſur les cercles pourront y tenir les épaules. Il ſeroit donc auſſi inutile que ridicule de recommander d'éloigner & élargir la croupe avec la chambrière.

LEÇON SECONDE.

Avec la longe le cheval monté.

TOUS les êtres ſenſibles ont en eux la faculté de diſcerner & fuir ce qui leur paroît tendre à leur deſtruction, & de rechercher avec avidité ce qui tend à leur plaiſir ou ſimplement à leur conſervation. Le plus ou le moins de ſenſibilité dans leurs organes, & les épreuves journalieres qu'ils font ſur les fluides & les ſolides qui les environnent, les mettent à même de juger ce qui leur eſt, du plus au moins, propre ou nuiſible ; pourquoi & comment il faut fuir l'un & s'approcher de l'autre, &c.

Ces organes étant chez eux à un grand degré de perfection, il ne faut pas être ſurpris qu'ils aient une connaiſſance des corps auſſi exacte & auſſi parfaite que

celle qu'ils ont (1). De-là, leur attention continuelle à la quantité ou eſpece de mouvement, leur crainte, la fineſſe du tact & l'exécution ou obéiſſance rapide du cheval, par exemple, à l'action du Cavalier, qui précède le châtiment ou la récompenſe qu'il reçoit, dès qu'il ſe prête bien ou mal aux mouvements que nous faiſons pour lui faire connaître nos volontés (2).

---

(1) Ce n'eſt point pour philoſopher ; mais pour faire connaître mes moyens, les démontrer par la marche uniforme de la nature, & expliquer mes principes d'une manière auſſi ſimple qu'elle m'a paru vraie, que je parle de l'organiſation des animaux.

(2) Une fois qu'ils ont reconnu les mouvements qui font entendre nos volontés, & que la manière de leur demander les a rendu, par le châtiment ou la récompenſe réitérée & donnée à propos, attentifs à les obſerver, il faut être bien perſuadé qu'aucun ne leur échappe, & qu'ils ſe gravent dans leur mémoire d'une ma-

Ne

Ne pouvant nous faire entendre des animaux par des phrafes, il a fallu avoir recours aux ſignes qui, pour être intelligibles, doivent être toujours les mêmes, excepté qu'on peut les faire plus ou moins forts ſelon les beſoins & les circonſtances. Une choſe indiſpenſable à obſerver, eſt la continuité de ces ſignes & la juſte application qu'il faut en faire dans tels ou tels inſtants. Voilà *le grand art & le je ne ſçais quoi*, dont ſe ſervent à chaque inſtant les maîtres pour ſe débarraſſer des importunes queſtions que leur font les Elèves qui deſirent s'inſtruire, dans la fauſſe perſuaſion où ſont les premiers (quoique menant & dreſ-

---

nière ineffaçable. Raiſon très-forte pour nous obliger à ne rien faire de trop ni de trop peu, à n'être pas entreprenant ſur un animal qui met tout à profit, parce que n'agiſſant qu'au moyen d'idées ſimples, ſa mémoire n'eſt troublée par aucune eſpèce de réflexion.

ſant ſupérieurement les chevaux) que l'équitation eſt une choſe qu'on ne peut point rendre (1).

Pour ſe convaincre de ce que je viens d'avancer, il ne faut que lire les Traités de Cavalerie qui ont paru, où l'on verra, d'après ce que les Auteurs racontent, qu'ils ont fait exécuter des choſes très-étonnantes aux chevaux, ſans qu'ils aient pu expliquer & faire connoître la cauſe qui produit ces effets. Tout au moins ſommes-nous en droit de le penſer, puiſqu'ils n'ont rien dit à ce ſujet. Comme il aurait été important, pour accélérer les progrès dans cette ſcience, qu'ils fuſſent entrés dans des explications qui puſſent être ſenties, je vais, à leur défaut, y ſuppléer de la manière la plus ſimple & la plus claire qu'il me ſera poſſible. Pour cet effet,

---

(1) J'aimerais autant que l'on donnât pour ſolution, *Dieu l'a voulu ainſi.*

j'établirai ma baſe ſur les principes connus des beſoins des animaux, je veux dire, de tranquillité & de bien-être (1).

---

(1) Les animaux conduits uniquement par leurs beſoins, ne s'occupant qu'à boire, manger, fuir le froid & la trop grande chaleur, à s'accoupler, à rechercher la compagnie de leurs eſpèces ou autres approchantes, ne prennent pas grand intérêt à ce que nous exigeons d'eux pour notre agrément ou notre utilité. Ils doivent même s'y oppoſer; mais ils fléchiront, ſi les châtiments ou la récompenſe employés à propos, leur font ſentir comme une choſe indiſpenſable à leur tranquillité & à leur bien-être, la néceſſité d'agir à notre gré, ſelon leur pouvoir. Bien entendu cependant, que la peine qu'ils pourraient prendre, en obéiſſant, n'excédera pas la crainte qu'on leur aura inſpirée du châtiment, en ce qu'il eſt naturel à tous les êtres ſenſibles de choiſir ce qui eſt le plus convenable au bien de leur exiſtence.

PRINCIPES.

Je ſuppoſe que le cheval eſt dreſſé au montoir ; on le promenera au très-petit pas ; le Cavalier qui le monte le conduiſant ſur un grand cercle autour d'une perſonne qui tiendra, avec ſoin, la longe d'un caveſſon qui doit être à la tête du cheval pour le contenir & parer quelques défenſes, en faiſant onduler la longe avec plus ou moins de force, ſuivant le beſoin, en la tirant même fortement à lui, ſur-tout s'il faiſait des pointes qui ſont toujours dangéreuſes. (1) S'il s'arrête, il faut le déterми-

---

(1) Les moyens que j'indique ici ne doivent être mis en uſage que pour un cheval devenu ramingue, pour avoir été mal mené & tourmenté par un ignorant. Car de la part d'un jeune cheval que l'on aura commencé à inſtruire ſuivant mes principes, mis en pratique par une perſonne entendue, il ne doit point être queſtion de défenſes.

ner en avant avec la chambrière & la gaule. On le promènera deux ou trois jours à une main & à l'autre, ſans exiger autre choſe de lui ; puis on le fera trotter, commençant toujours par lui faire reconnoître le terrein, au pas, aux deux mains. Ce doit être la jambe du Cavalier qui, d'accord avec la gaule, faſſe partir le cheval au trot ; voici comment : on approchera doucement la jambe, en baiſſant un peu les deux mains dans le moment où l'on voudra frapper de la gaule ; elle s'approchera, dis-je, & preſſera un peu ſur le ventre ; ce qui, répété trois ou quatre fois à propos, fera croire à l'animal que c'eſt la jambe qui frappe, & dès qu'elle s'approchera à ce degré, il ſe portera en avant. On en uſera de même aux deux mains, ſoit au pas ou au trot. Dès cet inſtant, le Cavalier doit ſe reſſouvenir de cette ſenſibilité & de la facilité du cheval à l'entendre, qu'il faudra non-

ſeulement entretenir, mais augmenter par degrès, en le réveillant diſcrettement de tems à autre, ſuivant le beſoin. Ceci ſe pratiquera deux ou trois jours avec le caveſſon; après leſquels on le mènera en liberté. Alors on doit chercher à plier l'encolure ſans force & très-doucement. (1) Pour y parvenir, on ſoutiendra le bridon des deux mains, les ongles un peu en-deſſous, les deux poignets aſſez loin l'un de l'autre pour que les rênes du bridon ne portent pas ſur l'encolure, ce qui en empêcherait l'effet. On ſoutiendra les mains pour mar-

---

(1) C'eſt ce que quelques Auteurs ont écrit; mais en diſant, il faut faire telle ou telle choſe, ils n'ont point dit à quel degré, dans quelle circonſtance; ce qu'on doit faire à tel ou tel cheval, comment il faut s'y prendre pour les réduire; les preuves que ce qu'on pratique pour les dreſſer, produit tel ou tel effet; ils n'ont donc pas inſtruit ceux qui ne l'étoient pas.

quer un léger demi-arrêt, en éloignant un peu plus celle de dedans, c'eſt-à-dire, de tout ce que le pli de l'encolure peut donner. Le cheval ſe pliera ſur-tout en tirant, par de petits mouvements prompts, la rêne du bridon. La main de dehors aura, en s'aſſurant, contenu l'animal droit, en empêchant les épaules de ſuivre l'encolure; au ſurplus, ſi elles étoient un peu tombées, comme dès que le cheval eſt plié, il faut marquer un léger demi-arrêt, elles ſeroient alors ramenées ſur la ligne où elles doivent être par rapport aux hanches. (1) Cela fait, & dans l'inſtant même, on lui rendra un peu de liberté, en diminuant la douleur

---

(1) On marque le demi-arrêt après avoir plié l'encolure, pour ramener le bout du nez bien perpendiculairement ſous l'oreille droite ou gauche du cheval ſelon le côté ou il aura été plié, & lui lever un peu la tête, l'encolure, ainſi que les épaules.

cauſée par la preſſion du mords du bridon, & on lui ôtera en même temps la crainte qu'il a de la jambe qui a dû s'approcher des flancs en la laiſſant doucement tomber; ce qui, répété pluſieurs fois à propos, donnera à entendre à l'animal que c'eſt ce qu'on deſire de lui. Ceci, bien entendu, doit ſe pratiquer aux deux mains toutes les fois que l'encolure perd ſon pli & que le cheval n'eſt plus droit. Les jeunes chevaux qui ont continuellement des envies d'aller, facilitent beaucoup le Cavalier qui cherche à les aſſouplir, en profitant adroitement de cette activité pour régler l'allure, les plier & les tenir droits. Il eſt facile à comprendre que ceux qui marquent des temps d'arrêt ſans obtenir le plus ſouvent ce qu'ils demandent, & rendent ſans à-propos, détruiſent dans un mouvement ce que le haſard aurait pu produire de bien dans un autre; donc il eſt indiſpenſable de bien ſentir ſon

cheval pour s'appercevoir de ſa bonne ou mauvaiſe attitude, afin, dans le premier cas, de donner la récompenſe, ſoit en ſe relâchant, ſoit par l'action de rendre, & de corriger ou réformer dans le ſecond. C'eſt ce qui fait qu'un cheval n'acquerra rien ſous quelques perſonnes, & plus ou moins ſous d'autres, ſuivant que les principes ſont bien ou mal appliqués, ſuivis avec exactitude & bien ſentis (comme je l'ai dit en nombre d'endroits de cet eſſai:) c'eſt auſſi ce qui fait qu'un cheval qui ſemble à l'un bien dreſſé, paraît à l'autre avoir encore beaucoup à acquérir. Il en eſt de cela comme de la maniere de voir & de diſcerner la juſteſſe des ſons, des proportions, les nuances des couleurs; ce ſont les connaiſſances, une pratique raiſonnée, & la bonne organiſation qui mènent à la perfection poſſible aux hommes dans tous les genres (1).

(1) Il y a chez les hommes des différences

On ſentira, j'eſpere, par ce que je viens de dire, qu'il eſt de toute néceſſité d'avoir continuellement attention aux différents mouvements du cheval que l'on éduque pour n'en laiſſer échapper aucuns ſans réfléchir ſur le bon ou mauvais effet qu'ils produiſent, eu égard à l'inſtruction de l'animal pour y remédier ſur le champ, & même les prévenir, s'ils ſont déplacés, en mettant en pratique les principes ſimplifiés que j'indique.

Précis de ce qu'il faut obſerver.

1°. Aller lentement & long-temps pour avoir plus de facilité à placer le cheval & lui former la mémoire dans une allure aiſée qui l'occupe & le fati-

---

ſources de nos erreurs, qui, ſe réuniſſant d'abord à la haute opinion que nous avons de ce qui vient de nous, nous portent ſouvent juſqu'au ridicule, & nous rendent plus à plaindre qu'à blamer.

gue le moins, telle que celle du pas. 2°. Obtenir plus ou moins de la chose qu'on lui demande, avant de lui faire la petite récompense dont j'ai parlé. 3°. Uſer diſcrettement des aides, très-rarement des corrections, & encore moins des châtimens, ſur-tout dans les commencements, parce que non-ſeulement ils n'entendent pas bien ce qu'on leur demande, ſoit par la nouveauté de la choſe, ſoit par la manière équivoque dont ſe ſert le cavalier pour lui faire connaître ſes volontés ; mais auſſi parce que l'animal, n'étant point confirmé dans les principes, peut chercher à s'en éloigner par diſtraction ou par ennui ; ſans compter la faibleſſe qui ſouvent le fait ſouffrir en exerçant. 4°. N'employer preſque point de force lorſqu'on approchera la jambe pour le porter en avant, pour diligenter ſon allure, de ſorte que la croupe reſte droite ; car ſi elle tom-

boit du côté opposé à la jambe, sa marche serait retardée, il perdrait une partie des forces qu'il a lorsqu'il est droit, & mettrait le Cavalier mal à son aise. (1) Dans ce cas, on sentira davantage la rêne de dehors, & même l'on approchera l'autre jambe doucement pour le redresser & le porter en avant dans les deux. Il arrive ordinairement aux chevaux qui se retiennent, plutôt qu'aux autres, de se traverser lorsqu'on emploie l'aide de la jambe; à moins que ces der-

(1) Ce seroit ici le lieu de donner des raisons pour décider la discussion arrivée de nos jours, concernant les aides d'une jambe ou de toutes deux; mais comme je traite des aides en général & en particulier à la fin de ce Volume, je me bornerai à dire que, si le Cavalier n'a point attention de contenir le cheval avec la rêne de dehors lorsqu'il veut le porter en avant d'une seule jambe, il pourra très-fort se traverser & se défunir s'il part au galop.

niers n'aient été mal commencés, & qu'ils n'aient contracté cette mauvaise habitude en exerçant sous un ignorant ; car les chevaux ne sont en tout que ce que nous les faisons (1).

Les Écuyers qui savent tirer parti de leurs rênes, entretiennent les chevaux dans la ligne, & les redressent lorsqu'ils se traversent, sans faire aucun usage des jambes, sinon pour les porter en avant

---

(1) Si les chevaux ne sont, en fait d'instruction, que ce que nous les faisons, ce doit être une forte raison pour ne rien pratiquer d'inutile sur eux en les exerçant, & c'en doit être une pour moi de répéter sans cesse qu'il faut prêter la plus grande attention aux mouvements de l'animal qui agit d'après l'impression de ceux du Cavalier pour appliquer à propos la récompense ou le châtiment, puissance qui soumet, assouplit, dresse & rend agréables les chevaux qui auroient été très-dangereux sans le secours de bons principes.

avec l'une ou l'autre, ſelon le côté où ils travaillent. On tiendra le cheval à la leçon au pas & au trot ſur les cercles, ſuivant ſes diſpoſitions, pendant un mois, en travaillant une heure chaque jour ; après lequel temps on exercera ſuivant les mêmes principes, ſur des lignes droites, en cheminant de temps à autre ſur des cercles pendant deux mois encore, cherchant ſimplement à placer, régler l'allure, tenir droit & d'à-plomb le corps du cheval ſans entreprendre de le raſſembler ou le contraindre. Dès qu'on ſentira qu'il voudrait de lui même ſe raſſembler, on l'étendra ſur des lignes droites d'un trot allongé ſans néanmoins l'abandonner ſur ſes épaules. Cette leçon & la précédente ne devant ſervir qu'à ce qu'on appelle *débourrer les chevaux*, il ſerait nuiſible d'admettre des temps de piaffer ou croiſés ; ils ne ſont propres qu'à flatter les ignorants qui paſſent leur vie à ruiner & déſeſpé-

rer les malheureux chevaux que le ſort amène dans leurs cruelles mains (1).

Paſſons à la troiſième leçon.

---

(1) Les demi-Savants veulent toujours raſſembler, paſſager ou piaffer, ſans ſe mettre en peine ſi le cheval eſt placé & aſſoupli au point où il convient qu'il ſoit pour exercer à ces airs. Le Cavalier, outre cela, eſt ſouvent très-mal en ſelle; ce qui concourt, avec ce que je viens de dire, à l'aviliſſement du cheval.

LEÇON TROISIEME.

AVANT que d'entrer en matière, je dois renvoyer mes Lecteurs à ce que j'ai dit de l'assiète, mobile de tous les progrès que peuvent faire le Cavalier & l'animal qu'il desire instruire. Je crois avoir prouvé dans la posture d'un homme de cheval, comparée à celle d'un Cavalier qui n'a pas exercé avec principes, qu'une personne, quoiqu'un peu d'à-plomb, mais qui n'a point été assouplie, ne saurait sentir & juger jusqu'à quel point on peut & on doit tenir renfermé un cheval sans le fatiguer ni le gêner; &, outre cela, que le mouvement involontaire de ses poignets & de ses jambes, causé par celui du corps qui est occasionné par le choc de la selle contre les tubérosités des ischions, ou, pour être mieux entendu, contre les fesses, au pas par le balancement du

corps, & dans les allures plus élevées par l'éloignement des fesses, de la selle ou du corps du cheval, dérange à chaque instant son équilibre. Il est aisé, après ces preuves, d'imaginer qu'un tel Cavalier ne peut tenir son cheval qu'à huit pouces, au plus, du vrai & léger point d'appui, & que, joint à cela, il donnera encore par fois des saccades qui occasionneront, de la part de l'animal sensible, des coups de tête, des irrégularités dans son allure, même le désordre & les défenses, &c; pendant qu'un Cavalier liant, souple & très-sensible dans l'organe universel du tact, pourra, sans incommoder ni donner la plus légère inquiétude au cheval, tenir le mords à une ligne de la sensibilité de l'animal, ainsi que ses jambes; & par ce moyen contenir, prévenir, unir, parer les défenses, & rassembler sans qu'on apperçoive ses mouvements. Par la comparaison, dis-je, que j'ai faite de ces deux Cavaliers, on de-

vine déjà la leçon qu'il faut donner au cheval pour le rendre agréable. Pour expliquer mes moyens, il eſt tout ſimple que je préfere le ſecond, qui doit être ragardé comme homme de cheval ſans reſtriction, parce qu'il le tient de ſi près que rien ne lui échappe ; de-là vient la grande connaiſſance qu'il en a, & la grande ſoumiſſion de l'animal à ſes volontés rendues par tous ſes mouvements.

PRINCIPES.

Soit ſur des cercles ou ſur des lignes droites au pas écouté ou au trot, le cheval placé toujours avec le bridon, on aura ſoin de marquer de temps à autre des demi-arrêts en lui donnant un peu d'action, & en le renfermant, c'eſt-à-dire, en retenant l'avant-main avec les rênes du bridon, & en chaſſant les hanches deſſous avec la jambe de dedans. L'animal répondant, ſans ſe traverſer, à ces mouvemens, prendra avec le Cava-

lier qu'il porte un à-plomb plus parfait qu'en allant d'un pas ou trot lâche, & aura conséquemment plus d'ensemble dans ses mouvements; à l'instant même il faudra lui rendre le bridon, & s'unir de plus en plus à lui pour le mettre plus à son aise, ce sera lui donner la récompense dûe à son obéissance & qui doit la suivre. Si le cheval s'était déplacé ou traversé, il faut bien se garder de rendre avant de réparer cette fausse attitude, sans quoi l'on peut s'attendre à le voir ou à le sentir déplacer & se traverser toutes les fois qu'on emploiera les moyens nécessaires pour le rassembler. (1) Ce principe bien entendu, il est fa-

---

(1) Toute l'Equitation tient aux récompenses données à propos, car si dans l'exemple ci-dessus on récompense l'animal quoique rassemblé, quand il est déplacé, il pourra croire que c'est non-seulement parce qu'il s'est rassemblé, mais aussi parce qu'il a fausſé son encolure ou sorti son

cile de comprendre qu'avec les ſoins dont j'ai parlé plus haut, on dreſſera les chevaux à toutes ſortes d'airs. Par exemple, veut-on ſimplement tenir un cheval droit, bien placé & la tête bien aſſurée, il n'y a d'autres ſoins à prendre que de marquer des demi-arrêts ; & lors qu'après l'avoir placé & mis droit ſur une ligne, il vient à ſe déranger de l'exacte poſition (ce qui arrive ſouvent dans les commencements) ne rendre que quand on l'aura remis, c'eſt-à-dire, quand il ſera bien placé, bien d'à-plomb &

---

corps de la ligne en ſe traverſant. Pour ſe convaincre de cette vérité, qu'on eſſaye de rendre dès qu'il fauſſera ſon encolure, en attendant qu'il ait réuni ſes forces en ſe raſſemblant ; on s'appercevra quelque temps après, qu'il prendra de lui-même cette fauſſe attitude, cherchant par-là à mériter la récompenſe accoutumée. C'eſt donc une raiſon pour être conſéquent & ne rien faire qu'à propos ſur les chevaux qu'on veut éduquer.

bien droit d'épaules & de hanches : il faudra donner un peu plus d'action & chasser davantage les hanches dessous à ceux qu'on voudra rassembler & asseoir. Voici ce qu'on doit sentir dans ce cas. Je suppose le cheval droit & placé ; on chassera les hanches dessous avec la jambe de dedans, en soutenant lentement & graduellement les mains (1). Lorsqu'on sentira que le devant de l'animal rassemblé devient léger, il faudra lui rendre & diminuer la pression de la jambe bien à propos. Par ce moyen simple, on l'amènera au point d'union, de ressort, de grace & d'action dans ses mouvements, où l'on le desire; car une partie de ses forces qui étoit employée à le chasser & à l'étendre en avant, servira à donner de l'activité à ses membres. Il les relèvera plus haut, &

(1) Voyez Aides, chapitre XI.

avec plus de préciſion & de grace ; il ſera plus agréable, en ce que le Cavalier ſe ſervira de plus en plus finement de ſes aides, & qu'il augmentera ſes reſſorts par le brillant de ſon action, où on doit l'amener dans cette leçon, qu'il faut pratiquer deux mois avant de paſſer à la ſuivante, en exerçant d'un jour à l'autre.

LEÇON QUATRIEME.

ON continuera pendant quelques jours de donner, au trot dans le droit, ainſi que je l'ai expliqué, de la légèreté, de l'union & du brillant au cheval toujours en bridon, en finiſſant la leçon au pas écouté ſur un grand cercle (1). Après avoir travaillé aux deux mains ſur le

(1) Mr. de Vandeuil, quoique bon Ecuyer, ne diſait autre choſe aux Elèves qui allaient exercer ſous lui, que le mot de *brillant* : du brillant, repétait-il ſans ceſſe. L'idée qu'il attachait à cette expreſſion, était ſans doute : placez, tenez droit, rendez léger & adroit le cheval qui exerce ſous vous, ſans que vos aides ſoient apperçues par les Spectateurs autrement que pour embellir votre aſſiette. Idée qui ne pouvait être ſentie que par un Elève inſtruit qui n'avait pas beſoin de cet avis.

cercle, on arrêtera les épaules en les amenant en-dedans, & en ſentant un peu plus d'appui ſur les lèvres avec la rêne de dehors, en même temps la jambe de dedans chaſſera doucement la croupe ſans inquiéter le cheval. Le corps du Cavalier doit reſter, pour cet effet, bien droit & d'à-plomb pour ſuivre bien exactement ſes mouvements. Dès que l'animal aura fait un ſeul pas croiſé chevalant les jambes de dedans ſur celles de dehors, on lui fera la récompenſe accoutumée, en diminuant la preſſion ſoit de la jambe, ſoit du bridon, d'une ligne ſeulement pour le reprendre l'inſtant d'après, & pendant qu'il eſt encore en mouvement, prenant les mêmes ſoins à chaque pas croiſé qu'au premier, & ainſi de ſuite dix ou douze pas à la même main, & autant à l'autre par les moyens contraires, obſervant de changer de main en le tenant droit, comme

je

je l'ai dit ci-devant, enſuite on l'enverra à l'écurie (1).

Il faudra perſévérer à finir la dernière repriſe de même ſur le cercle, l'épaule en-dedans pendant huit ou dix jours, puis on le fera changer de main dans le cercle, l'épaule toujours en-dedans ſans arrêter. Comme la croupe, dans le changement de main, ſe trouve en-dedans de l'autre côté du cercle, on la tiendra un

---

(1) A meſure que le cheval s'inſtruit & entend le Cavalier, il faut rendre la récompenſe plus rare, & de plus en plus chaque jour, pour s'épargner des ſoins & éviter d'être continuellement en mouvement, comme le ſont certaines perſonnes, dont les connaiſſances ſur l'Art de dreſſer les chevaux ſont très-bornées : car rien ne prouve autant l'ignorance, que la manie qu'ils ont de rendre & retenir à chaque inſtant ſans ſujet ; parce que non-ſeulement il n'y a que les à-propos qui peuvent dreſſer les chevaux ; mais encore tout autre mouvement nuit, retarde & & même fait manquer l'inſtruction.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

tour ainſi avant de travailler à l'autre main ; ce qui, étréciſſant le derriere, fera élargir le devant & cheminer beaucoup plus les épaules ; obſervant, dans tous les cas, de faire toujours cheminer l'avant ou arrière-main, quoique l'une ou l'autre de ces parties ſe trouve avoir moins de chemin à faire dans la révolution ſelon le terrein qu'alternativement elles ont à parcourir. On en uſera de même pendant dix à douze jours encore & davantage, ſuivant que l'animal aura, par la ſoupleſſe de ſes membres, acquis plus ou moins de facilité : ce qu'on appercevra dans ſon action régulière & ſuivie, dans les mouvements de ſes jambes plus ou moins élevées, plus ou moins croiſées ſans ſe toucher les ſabots ni les genoux, ſans ſe déplacer ni chercher à ſortir de la ligne du cercle en ſe portant en avant ou en arrière ; enfin, dans ſon exactitude à répondre aux aides les plus douces, ce qui doit faire

juger qu'il n'eſt pas contraint & qu'il ne ſouffre pas (1). Si ſon action eſt régulièrement ſuivie, ce ſera une preuve

---

(1) Il eſt impoſſible de preſcrire le temps ou l'animal doit paſſer d'une leçon à une autre. C'eſt l'intelligence du Cavalier & ſon habileté qui peuvent en faire décider plus ou moins bien : car il faut voir le cheval, ou le ſentir dans la main ou dans les jambes, pour juger de ce qu'il ſait faire. On ne peut donc ici parler que des ſignes indiqués par le mouvement, qui annoncent que l'animal eſt diſpoſé à paſſer à d'autres leçons. A l'égard de ce qu'ont dit les Auteurs d'Equitation, concernant les parties qui s'aſſoupliſſent à cette leçon relativement à l'appui de l'une ou l'autre d'elles, je penſe (& il ſerait aiſé de le prouver en exerçant) qu'elles s'aſſoupliſſent toutes dès qu'elles ſont mues, non pas au même degré, puiſque c'eſt le plus ou moins de mouvement, le plus ou moins de roideur, occaſionné par le poids bien diſtribué ou la contrainte, qui en décide. Voilà pourquoi il faut charger ou allégir à propos les parties qui exercent ou agiſſent.

non-équivoque de ſa ſoupleſſe, de ſon à-plomb, de ſa force, de ſa vigueur. La même raiſon exiſte pour le mouvement de ſes jambes : ſi l'animal était trop contraint, & qu'il reſſentît de la douleur, il ſe déplacerait, traînerait ſes pieds, ſe donnerait des atteintes, baiſſerait ou léverait la tête, travaillerait tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, & finirait par ſe défendre, ſi la peine qu'il reſſent outrepaſſait celle du châtiment qui ſuit ordinairement ſa déſobéiſſance (1).

L'animal ayant donc la ſoupleſſe néceſſaire pour exécuter ce qui vient d'être dit, on le ménera l'épaule en-dedans

---

(1) Il exiſte une tendance naturelle imprimée à tous les animaux pour la conſervation de leur être, ſoit dans l'uſage qu'ils font des aliments, ſoit par les épreuves des cauſes capables de dépraver ou de détruire ce qui entretient chez eux le principe vital.

aux deux mains ſur des lignes droites pendant dix ou douze jours encore, obſervant toujours de ne point l'excéder de fatigue, & de le troter par fois dans le droit. En diverſifiant ainſi ſon exercice, il ſera moins tenu dans la crainte, & on le mettra plus à ſon aiſe. Cette leçon bien donnée, on s'appercevra d'abord comme l'animal en peu de temps eſt devenu plus adroit, plus léger, plus ſenſible aux aides, conſéquemment plus agréable. De-là, le plaiſir que l'on prend à dreſſer les chevaux, qui vient de voir fructifier ſes ſoins & de l'eſpece de converſation qu'on a avec eux en les exerçant, par le moyen des ſignes qui leur font connoître nos volontés; des découvertes que l'on fait ſur la diverſité des caractères, ſur leur mémoire, ſur ce qui les occupe en tel ou tel inſtant, ſur l'effet que produiſent les récompenſes ou les châtiments rendus par tels ou tels mouvements; enfin, du triomphe qu'il

y a à diriger, vaincre & ſoumettre à la plus exacte obéiſſance, un animal dont la force, le brillant & la fierté en impoſent tant à ceux qui ne le connaiſſent point, & qui n'ont pas l'adreſſe ou puiſſance de le réduire (1).

---

(1) On aurait tort d'être étonné que les Ecuyers aient tant de ſujets de ſe paſſionner pour l'exercice du cheval. Je pourrais ajouter beaucoup de choſes à ce que je viens de dire ſur le plaiſir que l'on prend en équitant; mais comme il n'eſt bien ſenti que par ceux qui le connaiſſent, je me bornerai à dire que le Philoſophe & le Naturaliſte en trouveraient beaucoup, s'ils connaiſſaient cette partie, outre l'avantage qu'ils auraient de ſe procurer ou entretenir la ſanté : car il n'eſt point d'exercice plus propre à fortifier les plus foibles conſtitutions, tant de l'un que de l'autre ſexe.

LEÇON CINQUIEME.

ON ſe ſervira encore du bridon dans cette leçon ainſi que dans les précéden-tes, en exerçant le cheval au pas & au trot, ſuivant les mêmes principes que ci-devant pour le diſpoſer au galop. On diviſera le travail en trois repriſes, l'une au pas, l'autre au trot, & la troiſième mêlée du trot & du galop (1).

(1) On ne doit faire galoper un cheval que quand il eſt bien droit & bien uni au trot. S'il n'était pas droit, les temps d'arrêt que l'on marquerait, ne portant pas également ſur les deux hanches, produiraient peu d'effet & fati-gueraient les jarrêts que l'animal emploierait pour ſe retenir & ſoulager les épaules char-gées & accablées de la maſſe élancée. Il ne ſaurait pour cette raiſon galoper avec la cadence qui caractériſe le beau & agréable galop.

A la repriſe au pas, on prendra les changemens de main de deux piſtes ; voici comment : ſuppoſons un quarré long où les changemens de main ſoient marqués ; dès qu'on ſera arrivé ſur la ligne, on ſoutiendra les deux mains à droite. Si l'on travaille de ce côté, pour y porter les épaules que l'on ralentira pour donner le tems aux hanches chaſſées & contenues par les deux jambes, concurremment avec les mains, de ſuivre, l'animal cheminera obliquement à droite, les épaules précédant les hanches, de même qu'à la leçon de l'épaule en-dedans, & de la croupe ou tête au mur. On obſervera de donner, en cheminant très-lentement, la même récompenſe à chaque pas, qu'à la leçon expliquée de l'épaule en-dedans aux cercles ; même d'arrêter & flatter de la main, s'il en était beſoin ; puis par degrés d'exiger qu'il diligente ſon allure, (bien entendu après quelques

jours de travail, aux deux piſtes.) On emploiera le plus rarement & le plus finement poſſible, les aides, pour rendre l'animal plus agréable & plus facile à mener. On augmentera un peu plus l'action au moment où l'on quittera la ligne diagonale du changement de main : immédiatement après que l'animal ſera droit ſur la ligne du quarré, on le placera à la main où il va travailler, pour lui faire prendre le coin, des épaules & des hanches (1).

Après que le cheval aura exercé quelque tems avec une certaine préciſion, en n'uſant ſur lui que très-rarement des aides les plus douces & les moins apparentes ; on pourra n'employer que l'aide du corps ; car il eſt tout ſim-

---

(1) Quand on paſſe un coin, il faut que l'arrière-main ſuive la ligne ou la piſte que l'avant-main a tracée, en cheminant toujours également avec l'une & l'autre partie.

ple qu'ayant passé par toutes les instructions expliquées ci-devant, on ne doit plus se servir que de cette aide, connue dans les manèges sous le nom *d'aide secrette*, avec l'aide de la langue, d'instant à autre seulement, jusqu'à ce qu'il obéisse bien exactement à l'autre (1). Ainsi donc cheminant sur deux pistes dans un changement de main de droite à gauche, pour faire marcher les hanches sans l'aide de la jambe, on formera un demi-arrêt en se grandissant du haut du corps, soutenant les deux mains pour fixer les épaules un instant : on fera un appui sur la fesse gauche, qui ne peut augmenter de ce côté, sans que la fesse droite, qui avant ce mouvement avoit le même degré de gravité que la gauche, n'en perde en proportion égale ; conséquemment la fesse gauche, ap-

(1) Voyez Aides, Chap. XI.

puyant ſur la hanche gauche de l'animal, & la droite diminuant la preſſion, il obéira, pour peu que les mains s'accordent avec cette puiſſance, & d'autant plus facilement que depuis longtems le cheval finement exercé doit avoir ſenti cette preſſion, tout au moins en paſſant les coins, eu égard à la difficulté qui oblige un bon Cavalier de ſe ſervir de tous les moyens pour ſeconder la bonne volonté du cheval. Que la preſſion ſe faſſe ſur les étriers par l'appui des pieds, ou ſur la ſelle par celui qu'on peut faire avec les feſſes ; l'effet ſera preſque égal : on ſentira ſeulement que la preſſion ſur les étriers dérange tant ſoit peu la bonne aſſiète, pendant que la preſſion des feſſes y ajouterait, s'il était poſſible. On juge bien que l'on arrêterait les hanches, ſi elles diligentaient trop, en uſant des moyens contraires à ceux que je viens d'expliquer. Il eſt naturel d'ima-

giner auſſi que ce doit être des mouvements oppoſés à ceux dont on ſe ſera ſervi pour changer de main de droite à gauche, que l'on emploiera de gauche à droite, pour parvenir à faire cheminer l'animal de deux piſtes, avec les aides du corps dans un ſecond changement de main.

Ayant exercé ainſi au pas pendant huit ou dix jours, on pourra prendre les changements de main de deux piſtes au trot raccourci & battu avec action, le cheval bien *dans la main & dans les jambes :* en même tems qu'on travaillera au trot, il faudra l'inſtruire au pas à bien exécuter les contre-changements de mains de deux piſtes qui ne différent des changements de main que par la figure. Quant aux aides & moyens ils ſont les mêmes ; je vais en conſéquence me borner à dire ce qu'on doit pratiquer dans l'inſtant qu'il faut contre-changer de main

Dès qu'on eſt arrivé au centre du manége ou quarré long, il faut, ſi l'on travaille à droite, plier le cheval à gauche, en ſoutenant la main gauche de ce côté, pendant que la main droite qui le tenait plié auparavant, arrête & ſoutient les épaules, les portant diligemment à gauche, l'inſtant d'après : dans ce même moment l'on fait preſſion ſur l'étrier, ou ſur la feſſe droite, pour fixer les hanches, & enſuite les faire cheminer à gauche avec les épaules. Comme les contre-changements de main laiſſent toujours le Cavalier du même côté, il prendra tout de ſuite un changement de main pour pouvoir recommencer par la gauche, par des mouvements contraires, ce qu'il vient de faire par la droite.

LEÇON SIXIEME.

Les pas croisés que l'animal aura faits dans les leçons précédentes, doivent l'avoir non-seulement assoupli, placé, rendu libre d'épaules & de hanches ; mais un peu assis & rendu très-sensible aux aides. Il ne sera pas difficile actuellement de le faire cheminer aux deux mains, la tête & la croupe au mur. Ainsi, en continuant de l'exercer comme je viens de le dire dans la leçon précédente, pendant environ un mois, d'un jour à l'autre, on pourra, les huit ou dix derniers jours, finir la leçon par celle de la tête ou croupe au mur, de la manière expliquée ci-après.

Veut-on se porter ou cheminer de gauche à droite, on soutiendra les deux mains en fermant la jambe gauche pour

chaſſer & faire cheminer les hanches en les contenant & réglant la cadence avec la jambe droite. Si le cheval avançait & ſortait de la ligne, les mains doivent le contenir en marquant des demi-arrêts : ſi au contraire il reculait ou s'entablait, la jambe droite doit y remédier en le portant en avant ou en le contenant toujours dans la ligne. On aura recours aux aides du corps, quelques jours après l'avoir fait exercer à cette leçon. On pourrait même commencer par-là ſur un cheval bien ſenſible, qui connaît bien les aides les plus fines. Ce ſera donc en preſſant ſur l'étrier ou la feſſe gauche, que l'on déterminera & chaſſera les hanches à droite, d'accord avec les mains qui déterminent les épaules ; & en preſſant ſur l'étrier droit, ou feſſe droite, qu'on réglera la cadence ou l'action des hanches, en ſoutenant & portant, ſelon le beſoin, le cheval en avant, les épau-

les précédant les hanches, de même qu'à la leçon de l'épaule en-dedans, ou au changement de main des deux piſtes.

Comme je viens d'indiquer les moyens de contenir l'animal ſur la ligne, ſans qu'il avance ou recule, il ſerait inutile & nuiſible même de le mener près d'un mur, ſuivant les principes de pluſieurs Auteurs : car tout homme de cheval doit ſuppoſer des lignes à ſa volonté, & les faire exactement ſuivre à ſon cheval, ſans s'aider des murs ou des barrières. On comprend auſſi qu'allant la tête au mur, c'eſt y aller de la croupe, ſi l'on tourne l'animal de la tête à la queue : ainſi, qui fait l'un fait l'autre, & avec les mêmes moyens. Il ſerait totalement inutile de faire comme toutes les perſonnes qui ont écrit ſur l'Équitation une leçon particulière à cet égard, puiſqu'il n'y a que le nom qui diffère. Cette ſixième

leçon ſera donc mêlée, ainſi que je l'ai expliqué dans les deux leçons précédentes, du pas, du trot, du galop, des changements & contre-changements de main, & de la tête ou de la croupe au mur.

A l'égard du galop, je ne puis me diſpenſer d'expliquer, avant de paſſer à la ſeptième leçon, comment il faut s'y prendre pour parvenir à inſtruire promptement les chevaux à cette allure la plus élevée, la plus célère & la plus brillante.

PRINCIPES.

Il faut tenir l'animal plus renfermé qu'à l'ordinaire, & donner l'activité à ſes mouvements, en ſoutenant les mains ; puis rendre doucement, pour qu'il ne ſe précipite pas ſur les épaules (1). On ſentira tant ſoit peu plus

(1) Un cheval bien dreſſé au pas & au trot,

la rêne de dehors, ſans déranger le beau & avantageux pli de l'encolure; on chaſſera, ſoit des jambes, ſoit de l'aſſiète ou de toute autre aide, le cheval en avant, dans l'inſtant que l'appui du mords fait moins d'effet ſur les lèvres, juſqu'à ce que l'animal ſoit parti. Alors on l'entretiendra ſur la ligne droite dix ou douze pas, enſuite on le paſſera au trot pour recommencer la même opération, un inſtant après, toujours dans le droit, & cinq ou ſix fois de ſuite aux deux mains avec les mêmes moyens. Les chevaux qui ont la belle cadence, marquant au galop, à chaque pas ou ſaut en avant, quatre tems, & ceux qui ont la cadence ordi-

---

ne doit point ſe précipiter ſur les épaules: c'eſt un peu pour parler le langage des autres, que je me ſers de cette expreſſion; car, paſſant du trot au galop, cela ne peut arriver que dans les premiers moments, ſi l'on s'y prenait mal.

naire, en marquant trois ſeulement, les tems de chaſſe doivent ſe faire diféremment qu'au trot, c'eſt-à-dire préciſément dans l'inſtant où le pied de derrière va faire ſa foulée, parce que c'eſt ce pied qui commence le branle du galop à droite, chaſſe & élance la machine en avant (1).

Pour ne point ennuyer par des détails, dans une même leçon, paſſons à la ſeptième.

---

(1) La jambe de derrière de dedans chaſſe auſſi, mais beaucoup moins; la croupe tombe donc, parce que la jambe gauche, pour chaſſer plus puiſſamment la maſſe, cherche à prendre la direction centrale : quand c'eſt outré, cela devient nuiſible par la raiſon contraire, &c. Voyez Allures.

LEÇON SEPTIEME.

APRÉS ce que je viens de dire ſur la manière de commencer à exercer un cheval au galop, il ne s'agit plus que d'expliquer les moyens qu'il faut mettre en uſage pour le perfectionner dans cette allure ſans le fatiguer.

L'animal habitué à partir facilement à l'une & l'autre main, du bon pied & ſans ſe déſunir, on lui fera faire un tour ou deux de manége, puis arrêter & changer de main au trot; ainſi de ſuite, alternativement. Quand enfin il ſoutiendra bien le branle du galop; qu'il n'ira pas plus vîte dans un moment que dans un autre, on pourra lui faire fournir la repriſe à deux changements de main dans le droit, ſans paſſer au trot; obſervant ſeulement de lui en

faire battre un temps ou deux, avant qu'il reprenne à l'autre main au galop. Quinze jours après on ajoutera au premier, deux autres changements de main, ſelon la vigueur & l'haleine du cheval. Dès qu'il reprendra bien facilement, en changeant de pieds, après avoir battu un temps de trot, il faudra l'inſtruire à changer d'un temps de galop à un autre, c'eſt-à-dire dans l'inſtant ou les quatre pieds ſont en l'air, on fera paſſer les jambes de dehors devant, en arrivant ſur la ligne de la muraille (1). Cela ſe fera aiſément dès que le Cavalier aura ſoin de renfermer ſon cheval, en appellant de la langue, aidant du corps, en l'inclinant ſur le mur (qui eſt le côté de dedans avant que l'animal ait changé de pied, & qui devient celui de dehors l'inſtant d'après): on doit auſſi retarder l'épaule

(1) Voyez Allures. Chap. XI.

de dedans qu'il change pour que celle de dehors agiſſe, & que la jambe dépendante de cette épaule mene, & entame à ſon tour. On aura grand ſoin, ainſi qu'il eſt dit au trot, de placer promptement le cheval, en même temps qu'il change, ſi cela ſe peut dans les commencements; ce qui accélérera ſon inſtruction.

Après qu'il ſera bien confirmé dans le droit au galop, & qu'il changera de pieds à la volonté du Cavalier, on pourra prendre des changemens de main de deux piſtes; peu de temps après, les changements de main, & contre-changements de main dans le droit, avec les gradations obſervées pour le trot. Je viens de dire qu'il était eſſentiel de plier le cheval en même temps qu'il change : par la ſuite on l'amenera, ſuivant ce principe, en le récompenſant à propos, à changer de pied en le pliant ſeulement, & aidant

un peu du corps, en changeant l'à-plomb ſelon le beſoin. Dès-lors cette juſteſſe & grande préciſion rendra l'animal agréable, le Cavalier pourra lui faire exécuter toutes les figures connues dans les manéges, ſans que l'on apperçoive ſes aides ; ce qui caractériſe la belle poſture du Cavalier, le brillant, la nobleſſe & la grace du cheval exercé, qui font tant de plaiſir au ſpectateur inſtruit, & plus encore à l'Écuyer qui l'éduque.

Dans l'allure du galop comme dans les autres, il y a une infinité de choſes à expliquer, qui occaſionneraient un détail long & minutieux que je veux éviter (1).

---

(1) Chacun ſent plus ou moins, ſuivant le connaiſſances, l'attention & l'affection qu'il peu avoir à la choſe : il ſerait donc inutile d'expliquer tous les degrés qu'on peut employer ſuivant le circonſtances, qui varient autant qu'il y a d'individus.

Il ſuffira, pour remplir mes vues, de dire que celui qui donne des leçons, doit s'attacher à régler & à bien cadencer le galop, donner de l'union ſans fatiguer l'Élève, ſuivre avec ſoin les principes ſimples, par leſquels on eſt parvenu à ſe faire entendre & obéir par l'animal, être liant, moëlleux dans les aides, donner des temps de chaſſe (1) des deux feſſes, en ſoutenant doucement les mains dans l'inſtant que les deux jambes ou pieds de derrière ſont en l'air, pour faire couler les hanches deſſous & diligenter l'allure ; marquer des demi-arrêts bien à propos, en ſe grandiſſant pour tenir droit & d'à-plomb; car le Cavalier, par ces temps-

(1) Pour ne rien laiſſer de louche, il faut encore expliquer ce qu'on doit entendre par donner des temps de chaſſe. On chaſſe en avant, avec les feſſes, lorſqu'après s'être un peu élevé ſur les étriers, ou en fermant les cuiſſes, on ſe d'arrêt,

d'arrêt, communiquera par la suite au cheval qui exerce sous lui, le même à-plomb, qu'il pourrait avoir lui-même. Ce sera sur-tout en finissant les reprises, qu'on doit prendre ce soin, & arrêter dans l'instant où l'Élève sera dans le mieux possible.

Voilà jusqu'où il faut instruire les chevaux de parade en bridon, pour les ménager & pour conserver la sensibilité de la bouche; ainsi le cheval, selon l'énumération du temps prescrit pour chaque leçon, doit être travaillé environ dix mois ou une année pour être sage, assoupli, placé, léger, uni, brillant & très-agréable pour les personnes qui ont une belle assiette & les aides moël-

---

relâche promptement en se laissant tomber sur la selle dans l'instant où les jambes de derrière sont en l'air : la pression sur les étriers prise de même, ainsi que celle des genoux, produit un effet à-peu-près semblable.

leuſes ; & il eſt très-difficile à conduire, & même dangéreux, pour ceux qui n'ont pas cet avantage, parce que la ſenſibilité d'un cheval bien dreſſé, qui ſerait monté par quelqu'un qui ne ſerait pas maître de ſes mouvements, le mettrait dans le cas de s'effrayer tellement du balancement du corps du Cavalier & des accoups qu'il recevrait, qu'ayant perdu la tête, il ſe précipiterait dans un gouffre, s'il s'en trouvait un devant lui (1).

---

(1) Les perſonnes inſtruites ſur l'Art de ſoumettre & dreſſer les chevaux, pourront trouver que je ſuis entré dans des explications trop détaillées dans mes Leçons ; & ceux qui ne le ſont pas, diront qu'il y a une infinité de choſes que je n'ai point fait connoître pour ne les avoir pas aſſez expliquées ; qu'ils ne peuvent, avec ce que j'ai écrit, acquérir toute la théorie néceſſaire pour exercer avec ſuccès à cheval. Je repondrai aux premiers, qui auront oublié, en

parlant ainſi, les peines qu'ils ont eues en commençant, que ce n'eſt point pour eux que j'ai fait des Leçons, & que, n'y ayant rien d'élémentaire dans les Ouvrages mêmes des Auteurs qui ont le plus de réputation ſur cette partie, rien qui puiſſe être ſenti & utile aux Elèves qui deſirent s'inſtruire à l'aide de la lecture, j'ai jugé très-néceſſaire de ſuivre une autre méthode que les Auteurs qui m'ont précédé. A l'égard des ſeconds, en convenant avec eux que chaque air, chaque attitude, chaque mouvement, pourrait faire le ſujet d'une longue diſſertation, je ferai valoir, pour ma juſtification, la crainte d'être ennuyeux par des explications trop longues & trop multipliées; outre que les jeunes gens qui voudront étendre leurs connaiſſances ſur l'Equitation, n'auront qu'à donner en conſéquence l'attention néceſſaire à ce qu'ils font, en partant toujours des principes qui ſe trouvent dans mes Eſſais, pour réuſſir. Au ſurplus, le trop ou le trop peu a toujours été l'écueil des Ouvrages didactiques; pourquoi, plus qu'un autre, aurais-je l'avantage excluſif, ou pour mieux dire, impoſſible de réunir tous les ſuffrages, & de contenter tous mes Lecteurs?

LEÇON HUITIEME.

Pour exercer le cheval bridé.

On menera le cheval, qui ſera bridé pour la première fois, au très-petit pas, ſoutenant de temps à autre la main pour eſſayer de légers appuis ſur les barres avec le mords, en ſe ſervant du filet pour le plier, comme on a fait du bridon, c'eſt-à-dire en éloignant la main de l'encolure proportionnellement au pli qu'elle donne ſelon qu'elle eſt plus ou moins longue. L'animal ayant bien répondu aux temps d'arrêt avec le bridon, répondra de même à ceux que l'on marquera avec la bride, pourvu que le Cavalier cherche doucement & légèrement la preſſion que le mords doit faire ſur les barres, ſelon la ſenſibilité du cheval; il l'amenera par degrés à ſup-

porter un bon appui, &, s'il le veut, à pleine main, en rendant à propos. J'entends par rendre à propos, diminuer l'appui dès que le cheval eſt bien placé & raſſemblé : ſi l'on deſire qu'il ſe raſſemble, &c. (1) il n'y aura de difficulté qu'à tourner à droite ou à gauche, pour la main ſeule de la bride, en ce que l'effet eſt différent dans cette action qu'en bridon, quelques ſoins & précautions que l'on prenne ; par exemple : on veut tourner à droite, on

---

(1) Ce que je viens de dire, joint à ce qui ſuit, explique aſſez les effets de la main pour me diſpenſer de faire un long Chapitre à ce ſujet, comme cela a été pratiqué dans les Ouvrages qui traitent de l'Equitation, ſans qu'on ſe ſoit fait entendre. Dans cette occaſion, ainſi que dans beaucoup d'autres, j'ai ſenti que c'était moins en faiſant de longs & pompeux raiſonnements qu'on pouvait inſtruire, qu'en expliquant ſimplement la choſe que l'on veut communiquer.

porte & ſoutient en conſéquence la main de ce côté. La rêne gauche prend un degré de tenſion, pendant que la droite diminue de beaucoup celui qu'elle avait, ſoit en tournant ou ne tournant point les ongles en-deſſus, en arrondiſſant ou en n'arrondiſſant pas les poignets, &c. Le côté gauche de l'embouchure près du fonceau, portera plus fortement ſur la barre gauche, que l'autre côté de l'embouchure ſur la droite : l'animal, en ſuivant l'effet de cette preſſion, tournerait à gauche, parce qu'il a tourné juſqu'alors du côté où le bridon faiſait le plus d'appui ſur les lèvres (1). Pour remédier à cet in-

(1) C'eſt auſſi ce qu'ils font dans les commencements qu'ils ſont travaillés en bride. Quand ils ne ſont pas bien placés & confirmés dans le beau pli qu'on leur aura donné en exerçant, ils fauſſent l'encolure & tournent plus facilement encore du côté oppoſé à celui où l'on ſoutient la main.

convénient, & l'accoutumer à tourner pour la main de la bride, on s'aidera, ſoit avec le bridon, en éloignant de l'encolure la main qui le tient, ſoit en appuyant un peu avec les doigts ſur la rêne de dedans de la bride, & enſuite peu-à-peu on fera tourner le cheval avec la main de la bride ſeulement, en diminuant par degrés l'aide du bridon, ou la légère preſſion que l'on fait ſur la rêne de dedans.

L'animal bien fait aux différents mouvements de la main avec la bride, ſera beaucoup plus facile à mener, tourner, enlever, qu'avec le bridon qui ne fait pas, à beaucoup près, le même effet, & les mouvements du Cavalier ſeront bien moins apparents; en ſorte que, quand le point d'appui ſur les barres ſera amené & réduit à un certain degré de ſenſibilité, il ne s'agira plus que d'ouvrir un peu les doigts & les refermer, baiſſer ou ſoutenir un peu le poi-

gnet ; enfin rapprocher le petit doigt au corps pour faire avancer, reculer, aller à droite ou à gauche, ſans que l'on apperçoive les mouvements de la main, qui font agir & obéir le cheval ; c'eſt ce qu'on appelle (avec les aides du corps qui font effet ſur lui) *aides ſecrettes.* Quand l'animal fera bien les changements & contre-changements de main au galop de deux piſtes, ſelon les principes établis ci-devant pour le pas & le trot ; on pourra, ſi l'on veut, faire des voltes & mener la tête, ou ce qui eſt la même choſe, la croupe au mur au galop, avec les mêmes moyens ; s'il y a quelque différence, ce ne ſera que dans les aides du corps qui doivent s'accorder avec l'allure & le temps de la foulée, qui n'eſt pas la même que pour les deux autres allures dont je viens de parler, & dont j'ai fait ſentir, dans cette leçon & les précédentes, l'inſtant ou l'à-propos qui conduit infaillible-

ment à la perfection où tendent les Élèves & les Amateurs de la Cavalerie (1).

Outre qu'il faudra toujours mêler les repriſes du trot avec celles du galop, comme on l'a pratiqué précédemment, il ſera bien d'étendre de temps

---

(1) Je ne dirai rien des figures ni de ce qu'il faut mettre en pratique pour faire des voltes : on trouve ces figures gravées preſque dans tous les Livres qui traitent de l'Equitation ; quant aux moyens, ils ſont les mêmes qu'aux changemens ou contre-changements de main de deux piſtes. Il n'y a que des degrés plus ou moins conſidérables & l'à-propos relativement à l'allure qui peuvent faire une différence. Au ſurplus, comme il y a très-peu de perſonnes en état de conduire les chevaux dans la juſteſſe qu'exigent les voltes, qui d'ailleurs n'ont que très-peu d'utilité, on fera bien de ne pas s'engager dans ces difficultés, qui peuvent occaſionner la ruine des chevaux, parce qu'elles ſe font toujours aux dépens de ces victimes de l'enthouſiaſme d'un homme à prétention.

à autre le cheval au galop allongé & célère, tant pour le confirmer dans cette allure, que pour lui faire plier les reins, & lui donner de la hardieſſe à la courſe. Les chevaux de guerre, de chaſſe & de voyage doivent être vîtes. On obſervera de bien s'aſſurer de ſe tenir bien d'à-plomb, & de ne point arrêter accoup, d'un ſeul tems, le cheval élancé dans une échappée de main ; il faudra ralentir, au contraire, par pluſieurs temps d'arrêt légers, un peu plus ſoutenus qu'à l'ordinaire, ou par un ſeul continué graduellement, juſqu'à ce que l'animal ait paré. On pourra auſſi le renfermer en même temps qu'il ralentit l'allure pour faire un bel arrêt, & on l'étendra ainſi, ſi on le deſire, par degrés. Comme on a déjà donné des explications ſur les allures, tant baſſes que relevées, naturelles ou artificielles, dans pluſieurs autres Traités ſur l'Équitation, d'une manière à ſatis-

faire la curioſité des Amateurs, je me bornerai à communiquer les remarques que le temps & la pratique m'ont mis à même de faire, qui pourront étendre les connaiſſances que l'on a ſur cette partie (1).

---

(1) Il ſerait ſuperflu de répéter, quoique dans d'autres termes, les choſes qui ont été dites ſelon l'uſage de beaucoup d'Auteurs; & il ſerait déplacé, pour ne pas dire injuſte, de contredire, par une fauſſe prévention, élevant hypothèſe contre hypothèſe, pour faire un vain étalage d'érudition. Les grands raiſonnements, en pareil cas, ont preſque toujours pour bâſe l'aigreur & la jalouſie. Il ſuffit donc (indépendamment des égards réciproques qu'on ſe doit en courant la même carrière) de dire des vérités palpables, pour frayer une nouvelle route que chacun voudra tenir, parce qu'il eſt naturel d'abréger & de s'épargner des peines inutiles. Il eſt auſſi très-ſimple d'imaginer que c'eſt preſque toujours parce qu'on manque de moyens pour convaincre de la vérité de ce qu'on avance, qu'on a recours à la manie de détruire ce que nos concurrents ont écrit ſur

Ainſi je terminerai mes huit leçons par l'action de reculer, dont je n'ai point encore parlé, parce que je penſe (malgré l'opinion qu'ont pluſieurs Écuyers, « de commencer à bonne» heure à inſtruire les chevaux à re» culer pour les dreſſer plus promp» tement ») qu'il conviendrait beaucoup mieux de finir que de débuter parlà. Rien ne ſera plus aiſé, après avoir inſtruit un cheval au point où l'on ſuppoſe que les leçons précédentes ont dû l'amener, que de le faire reculer droit, dès la première fois, ſans qu'il

---

le même ſujet; comme ſi nous n'avions pas chacun notre manière de voir, de ſentir & de rendre nos idées; & qu'une perſonne conduite par ſa bonne intention ne dût pas mettre au jour les connaiſſances que le temps & le travail lui auront fait acquérir, par la raiſon qu'il n'eſt pas le plus pompeux & le plus énergique de tous les Ecrivains.

ſe preſſe ni traîne ſes pieds, en s'y prenant de la manière ſuivante.

PRINCIPES.

Le Cavalier tiendra les jambes bien égales près du ventre, en ſoutenant en même temps la main qui doit diminuer la preſſion du mords à chaque pas que le cheval fera en arrière. S'il ſort de la ligne, on redreſſera les épaules ſur les hanches ; & on le portera en avant, dès qu'il ſera bien droit & bien d'à-plomb. Cela ſuffira pour l'inſtruire à reculer juſte & facilement, parce que les leçons précédentes auront déjà diſpoſé l'animal à cette action, ſans qu'il ſoit queſtion de donner des ſaccades du caveſſon ſur le nez, & des coups de chambriere ſur le poitrail, comme pluſieurs perſonnes l'ont mal-à-propos recommandé.

CHAPITRE V.

Remarques sur les Allures.

Du Pas.

Le pas est reconnu pour la plus douce & la plus aisée de toutes les allures. Il doit être réglé, suivi, raccourci, cadencé pour les chevaux de parade ou de manège. Les jambes doivent relever plus haut, avec plus d'action & de grace, que quand il n'est question que de faire du chemin simplement. Il y a pas ordinaire, & pas de route, ou pas relevé; dans le pas ordinaire les mouvements des jambes sont égaux entr'eux; dans le pas de route, deux jambes posent presqu'au même instant sur le sol diagonalement: je suppose la jambe gauche de derrière partir, & tout de suite

après la droite de-devant, les jambes opposées de même, & ainsi de suite alternativement, &c. On doit admettre, indépendamment du piaffer en avant, trois degrés de viteſſe dans cette allure & les autres; ſavoir, le pas lent, le pas le plus diligent, & le pas le plus étendu poſſible (1).

---

(1) Il ſerait d'une grande utilité pour la Cavalerie que l'on donnât ces degrés aux chevàux. Rien ne contribuerait plus à rendre la marche célère, & à épargner beaucoup de peines inutiles que l'on prend faute de connaître ou ſuivre ſcrupuleuſement ce principe, qui eſt de la plus grande conſéquence, comme je vais le démontrer dans l'explication abrégée cy-après. Je dois prévenir le Lecteur, qu'il n'eſt point queſtion ici de raſſembler ſon cheval, parce qu'on ne parviendra jamais à faire ſentir à une troupe ce que c'eſt que de raſſembler, outre que cela eſt inutile.

Il ne s'agira ſimplement que de ralentir, ſoit que l'on marche par rang ou par file, quand on ſera trop près, & de gagner ou ratrapper la diſ-

Du Trot.

Les jambes du cheval dans cette allure se meuvent par deux diagonalement.

---

tance perdue, (plus ou moins par chacun de ces rangs ou files, ou par les Officiers qui sont à la tête des escadrons, divisions, subdivisions, &c.) en cheminant d'un pas allongé & plus diligent lorsqu'on marche à cette allure, jusqu'à ce que chacun soit à sa distance. Pour parvenir à remédier à ce défaut inquiétant pour le Général dans une marche, soit près de l'ennemi ou non, on oblige les Officiers majors de courir continuellement le long des colonnes qui s'allongent, criant : *serrez, serrez à vos distances.* Il résulte de ce soin que chacun galope ou trote, si l'on est au pas, pour rejoindre promptement la distance perdue, soit parce qu'on aura troté devant, soit par défaut d'attention, ou enfin par un obstacle tel qu'une chûte d'une ou plusieurs personnes, un mauvais pas, &c.

Les divisions ou files qui trotent ainsi, ne s'arrêtent que quand elles ont heurté celles qui les précèdent. Il arrive de ce choc qu'il faut rester en

Je ſuppoſe la droite de derrière partir avec la gauche de devant, ainſi de ſuite alternativement. Le trot aſſouplit, dénoue les membres par le jeu continuel des hanches, des épaules, des genoux,

---

place un inſtant qui, joint à celui qu'on met pour faire partir les chevaux dont l'action a ceſſé, occaſionne de nouveau des diſtances plus ou moins grandes, en ſorte qu'une troupe fatigue conſidérablement en faiſant très-peu de chemin. On obſervera qu'une diſtance perdue de ſix pas pour un rang, devient plus grande de trois pas, pour celui qui ſuit, & plus ou moins encore, ſelon que chaque rang partira ou parcourra l'eſpace vuide plus ou moins rapidement; ce qui progreſſivement devient conſidérable pour une colonne un peu longue, & plus encore ſi elle eſt mêlée d'Infanterie & de Cavalerie. Si, au contraire de ce qui ſe pratique, on laiſſait le ſoin à chaque Chef de diviſion ou ſubdiviſion, de gagner inſenſiblement la diſtance en augmentant l'allure, le déſordre dont je viens de parler ceſſerait, & les troupes qui compoſent la colonne arriveraient beaucoup plutôt à leur deſtination; les chevaux ne ſeraient

des jarrêts & des articulations des pieds. Il y a des chevaux qui se retiennent en trottant. Il convient, après quelque temps d'exercice, de les chasser & de les étendre sur de longues lignes droites. Ceux qui ont le trot rude, augmentent par le travail & l'union leur ressort, & deviennent moins incommodes. C'est une allure qui fait faire beaucoup de chemin sans trop fatiguer les chevaux, parce qu'ils sont plus d'à-plomb que dans les autres, & que les deux jambes s'entr'aident égale-

---

pas aussi fatigués, & ils conserveraient l'allure du pas, qu'ils perdent en trotant sans allonger.

A l'égard des défilés, on doit faire serrer de très-près & marcher sans tâtonner, faisant former l'escadron avant & après le passage, pour que la colonne n'arrête pas; il en est de même au passage d'une rivière, si l'on veut faire boire les chevaux, en entrant une ou plusieurs divisions à la fois dans l'eau, & sortant ainsi pour former les escadrons loin de la rivière pour marcher ensuite comme ci-devant.

ment pour chaſſer la maſſe preſque horiſontalement; (1) l'animal exercé au trot devient léger, prend de l'appui & de

---

(1) On ferait très-bien de préférer le trot au galop dans la Cavalerie, quand il ne s'agira que de ſe porter promptement ſur un terrein ou poſition avantageuſe à la guerre. On ferait autant, même plus de chemin & avec moins de déſordre qu'au galop, s'il faut courir un certain eſpace; outre que l'on pourrait charger avantageuſement en arrivant, n'ayant que trotté; & qu'au contraire, ſi on a galopé, les chevaux, étant hors d'haleine, ne feront qu'une mauvaiſe & infructueuſe charge. On obſervera de plus que les chevaux, galopant en troupe, courent de toutes leurs forces, ſouvent en bondiſſant ſur le ſol dans le premier inſtant de la galopade; ce qui eſt en pure perte. Lorſqu'ils ſont fatigués, ils traînent leurs allures, paſſent de l'une à l'autre, & s'arrêtent ſouvent par les obſtacles qu'occaſionne le déſordre de la colonne, par l'inégalité du terrein ou par épuiſement, qui a toujours lieu dans une longue courſe au galop; pendant qu'un trot allongé avance beaucoup, parce qu'il a plus de ſuite & fatigue infiniment moins.

l'union. Il faudra donc beaucoup trotter pour aſſouplir & préparer au galop, & beaucoup cheminer au pas pour inſtruire. Le trot doit être égal dans la foulée des pieds, vivement battu & diligemment relevé pour être agréable.

Du Galop.

Un cheval peut galoper faux & déſuni du devant ou du derrière. Dans les manéges, & ſur une ligne circulaire, il faut galoper dans la plus ſtricte règle par rapport à l'ordre des jambes; mais ſur une route, à la chaſſe ou en plaine, il n'y a plus de chevaux faux. Il convient même dans une carrière un peu longue de les faire changer de pied pour qu'ils travaillent également des quatre jambes. On aura néanmoins attention de remettre un cheval qui ſerait déſuni, parce qu'il peut s'abbattre & ſe fatiguer; d'ailleurs, il met mal à ſon aiſe le Ca-

valier en galopant ainſi, &c. ceci a été détaillé dans pluſieurs ouvrages (1). Je vais parler des obſervations que j'ai faites ſur cette allure la plus célère, la plus agréable ſur quelques chevaux, & la plus fatiguante quand on court long-temps ſur certains autres.

OBSERVATIONS.

On demande pourquoi le cheval eſt penché en galopant, & pourquoi auſſi les hanches tombent toujours un peu du côté de dedans ſoit dans les manéges ou ailleurs; par exemple, un cheval galope à droite, les hanches tombent à droite & il ſe penche à gauche. On parle beaucoup de la choſe, on la voit, on la ſent; mais la cauſe en eſt ignorée, ou du moins perſonne n'en dit rien. Ayons

---

(1) Voyez Ecole de Cavalerie, par M. de la Guériniere.

recours à la nature, développons la cauſe, & expliquons-en les effets par le méchaniſme de l'animal, dans ſes motions lentes ou rapides au galop. Suppoſons un cheval bien conformé & bien préparé qui galope à droite, la jambe gauche de derrière commence le premier temps par ſa foulée ; c'eſt elle qui élance la machine, lui faiſant faire une petite parabole en avant : la jambe droite de derrière marque le ſecond : la jambe gauche de devant, le troiſième : la droite de devant, le quatrième ; c'eſt celle-ci qui mène & finit : ceci (bien entendu) dans un galop ſoutenu & cadencé (1).

(1) La majeure partie des chevaux ne marque que trois temps de galop, parce que la jambe droite de derrière & la jambe gauche de devant font leur foulée enſemble à cette main, & l'oppoſé à l'autre ; mais cela eſt indifférent pour l'explication que je me propoſe de donner.

Concours des jambes pour chaſſer & tenir le corps d'à-plomb.

La jambe gauche de derrière qui entame, ou, ſi l'on me comprend mieux, qui commence le branle du galop, élance en avant & élève du ſol la maſſe (1).

Cette force qui élance & chaſſe en avant, étant auſſi un peu latérale, la maſſe dont la jambe de derrière eſt le reſſort qui la meut, penche à droite; la

---

(1) La force de la jambe gauche agit auſſi un peu obliquement de bas en haut pour produire le ſaut que l'animal fait en galopant, & de gauche à droite. Voilà ce qui fait que l'ordre des autres jambes, leur effort ou preſſion ſur le ſol concourt en même temps à chaſſer en avant & à tenir la maſſe d'à-plomb, par une action plus ou moins prompte ou conſidérable & relative au beſoin qui varie à chaque pas. Je ne parlerai point du galop en arrière, comme on a fait. Il me ſemble fou d'exercer un cheval à cheminer ainſi contre l'ordre de la nature.

jambe droite de derrière qui fait sa foulée presque dans le même instant que la gauche, emploie son ressort ou sa force à soutenir le corps (qui est la masse dont je parle) qui tomberait sans son secours: par conséquent cette jambe, indépendamment de la rapidité de sa foulée, qui ne lui permet pas de se servir de tout son ressort (parce que la flexion & l'extension sont moindres à raison de cette célérité occasionnée par la jambe gauche qui entame) ne chasse la machine que foiblement en avant : voilà pourquoi le cheval est penché à gauche en galopant, & que la croupe tombe en dedans; les jambes de devant n'employant leur force ou ressort qu'à retenir la masse élancée, & à la soutenir un instant pour que les jambes, cuisses & hanches, comme on voudra, puissent dans ce même instant couler dessous pour la chasser de nouveau, comme je viens de l'expliquer.

Action

Action dans un galop très-rapide.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même dans le galop cadencé, dont je viens de parler, que dans le galop *étendu*, ce que nous nommons *parti de main*; car les jambes de devant, loin d'employer leur reſſort à retenir & à ſoutenir la machine, ſe joignent à celles de derrière pour l'élancer en avant: de-là l'impoſſibilité de tourner & d'arrêter, d'un ſeul temps d'arrêt, un cheval qui court, comme l'on dit, *à toutes jambes*. On juge que, pendant la courſe, l'animal eſt bien plus rapproché du ſol, & qu'il ſuit une ligne preſque horiſontale, d'où vient ſon impulſion terrible (1).

---

(1) Comment a-t-on pu mettre en comparaiſon le trot avec le galop, pour la charge de la Cavalerie, en diſant que le galop fait décrire au cheval une parabole qui rend ſon choc moindre qu'au

Force centrale, & équilibre ſenti, recherché par les chevaux en galopant.

Revenons actuellement à la néceſſité où ſe trouve le cheval, dans l'allure du

---

trot : Il faut avoir une idée bien fauſſe de l'impulſion de l'une ou de l'autre de ces allures & de leur progreſſion ; j'offre à prouver par de ſolides raiſons que la Phyſique expérimentale fournit, que de deux corps égaux en maſſe, élancés en ſens directement contraires, dont l'un aura trois degrés de viteſſe de plus que l'autre, le premier emportera, par ſa percuſſion, le ſecond de la moitié de ſa viteſſe. Ainſi un cheval élancé dans le plus rapide galop, ayant au moins huit degrés de viteſſe de plus que celui qui eſt mu par l'action du trot, doit par ſon choc renverſer une maſſe quadruple à la ſienne.

Sur ce principe démontré, que l'on faſſe donc partir au galop un corps de Cavalerie qui doit en charger un autre, quand on en ſera à cinquante pas, & ventre à terre lorſqu'on en ſera à trente; l'on verra fondre & diſparaître le corps chargé, quand même celui qui charge n'aurait point de ſabre, pourvu que l'on tienne les chevaux bien droits ſur la ligne

galop, de ſe pencher, de jetter ſa croupe en-dedans, & aux moyens qu'on peut employer pour y remédier ſans aucun

---

que chacune des parties qui compoſent le tout doit ſuivre. Dans un tel galop les chevaux, étant plus près du ſol, malgré la parabole dont on veut parler, parce que leurs jambes, pour avoir un plus grand reſſort, ſont toujours allongées en avant ou en arrière, frapperont avec plus de puiſſance & ne pourront pas s'élever pour franchir. Ceux, au contraire, qui ſeraient en place ou en mouvement moins étendu, s'éleveront, & ils ſeront plus faciles à culbuter, ou ils s'enfuiront à droite ou à gauche; car la nature fait ſentir à tous les êtres organiſés la néceſſité d'éviter le danger qui les menace. Quand on chargera de l'Infanterie, il faudra partir de cent pas, & ſur le champ au plus grand galop poſſible, pour que la troupe chargée ait moins de temps à faire feu, & que ſon effet ſoit moins grand à raiſon de l'étonnement & de la terreur qu'occaſionnera cette célérité, qui rapproche ſi ſubitement les deux corps. Deux raiſons que je crois appercevoir pour une ligne de Cavalerie qui en charge une autre, m'ont fait dire,

préjudice pour l'animal. Je ſuppoſe toujours qu'on galope à droite : la jambe gauche qui chaſſe, comme je l'ai dit, la maſſe en avant, s'approche le plus poſſible de la direction du centre de gravité de cette maſſe. Non-ſeulement elle s'approche de la jambe droite de der-

---

de ne partir au galop que de cinquante pas; la première, c'eſt qu'il y a autant de diſtance qu'il en faut pour prendre le plus rapide galop & l'avantage d'arriver avec toutes ſes forces, qu'une longue carrière épuiſerait; la ſeconde, qui me paraît tout auſſi concluante, c'eſt que les troupes qui chargent ſont plus faciles à contenir au trot, & qu'étant arrivées à vingt pas ſans déſordre (que dans le galop on pourroit faire naître ou augmenter volontairement pour fuir) ces troupes, dis-je, quoique moins courageuſes que celles qu'elles chargeraient, en impoſeront par leur courſe audacieuſe, au moment où il ſemblait qu'elles allaient s'arrêter ou fuir; parce qu'en beaucoup d'occaſions c'eſt dans la manière de ſe préſenter, à la guerre, & non dans le choc, qui n'eſt que ſuppoſé, comme l'expérience le prouve, que ſe décide la victoire.

rière, mais elle la fait sortir de la ligne tracée par la jambe droite de devant, parce que les os des iles ou du bassin ne peuvent pas se rapprocher ; ainsi voilà la méchanique & la néceſſité prouvée indiſpenſable de la hanche endedans pour un cheval qui galope dans le droit. Il ſera aiſé de comprendre pourquoi un cheval ſe penche à droite pour galoper à gauche. Nous avons dit précédemment, pour le cheval qui galope à droite, que la jambe gauche de derrière qui commence le branle du galop, non-ſeulement pouſſe la maſſe en avant, mais encore un peu à droite, & que la jambe droite de derrière ſoutient le poids du corps en le chaſſant auſſi un peu latéralement à gauche & en avant. Comme cette jambe fait ſa foulée rapidement en raiſon de la célérité de la maſſe élancée puiſſamment par la jambe gauche, ſon effort eſt moindre : par conſéquent l'animal, ſentant la néceſſité d'al-

léger ou ſoutenir la maſſe de ce côté, penche le corps à gauche, & plus ou moins ſelon la lenteur ou la rapidité de ſa courſe : il rapproche, par ce moyen, la jambe gauche du centre de gravité, & lui donne la facilité d'employer la puiſſance qui le meut & le rend célère (1).

Préſentement, on prévoit qu'en réglant cette allure, & lui donnant une cadence qui rende le mouvement des jambes preſque égal entre elles, on peut mettre cette agréable machine d'à-plomb & droite, à un certain degré qui donnerait à l'animal, l'union au galop; grand mot, qu'on emploie à tout pro-

(1) Il y aurait ici quelque choſe à dire des jambes de derriere plus ou moins proches de celles de devant, plus ou moins tendues, plus ou moins perpendiculaires à l'horiſon; mais ces choſes, me ſemblant un peu trop recherchées, m'obligent au ſilence par la crainte que j'ai d'être long & ennuyeux.

pos, & dont on n'a qu'une faible idée, parce qu'on a négligé d'avoir recours au méchaniſme de l'animal. Dans un galop très-vîte, les deux pieds de derrière, quoiqu'un peu plus avancés l'un que l'autre, font leur foulée preſque en même temps, ainſi que ceux de devant. L'effort, pour élancer puiſſamment la maſſe en avant, eſt par cette raiſon égal, à peu de choſe près; conſéquemment l'animal, de lui-même, & ſans le ſecours de l'art, ira plus droit & d'à-plomb que lorſqu'on le ralentira: quant aux deux pieds de devant, qui ſont auſſi plus avancés l'un que l'autre, leur fonction ou action tend encore à donner de l'activité à la maſſe qu'ils ſoutiennent horiſontalement en frappant & pouſſant le ſol en arrière, comme l'on fait dans l'eau en nâgeant. Il aurait été naturel que j'euſſe terminé cette leçon ſur les allures en donnant une explication des moyens à employer pour dreſſer les che-

vaux au terre-à-terre, aux courbettes, à mézair, à balotades, à croupades & à cabrioles ; mais ces airs, dont on a tant parlé, ne s'accordant point avec le métier que je fais, étant d'ailleurs inutiles aux perſonnes de mon état, pour qui j'écris plus particulierement, je laiſſe cette partie de l'Equitation, qui eſt au-deſſus des forces de beaucoup de gens, leſquels pourraient ruiner & avilir de braves chevaux en ſe permettant de les inſtruire, pour continuer d'écrire mes remarques qui peuvent être utiles en ſervant de principes aux Elèves qui cherchent la vérité, ſi je ſuis aſſez heureux pour l'avoir miſe au jour.

CHAPITRE VI.

Des défenſes des chevaux occaſionnées par les vices de conformation, ou par les mauvaiſes habitudes.

AVANT que d'employer les châtiments pour corriger les chevaux qui ſe défendent, il faut être bien ſûr de ce qui occaſionne ces défenſes. Trois choſes principales peuvent y concourir; la premiere, la foibleſſe des parties ou la défectuoſité dans la conformation; la ſeconde, l'ignorance, la mal-adreſſe & l'extrême ſenſibilité de l'animal; la troiſième, les mauvaiſes habitudes & la frayeur qu'ils ont des objets qu'ils n'ont point vus, qui leur auront fait du mal ou qui les auront ſurpris.

La foibleſſe ou les vices de conforma-

tion non-ſeulement ne doivent point porter le Cavalier à corriger les chevaux ; mais il doit au contraire ne rien demander à un tel animal qui ſoit au-deſſus de ſes forces : le temps & un travail modéré peuvent le mettre à même de rendre des ſervices. Si on le fatigue par un trop grand exercice avant qu'il ait la plus grande partie des forces qui lui ſont néceſſaires, il ſera bien plutôt ramingue & ruiné qu'il ne ſera dreſſé. L'ignorance met l'animal dans l'impoſſibilité d'agir conſéquemment à ce qu'on deſire de lui ; il faut donc, avant de le corriger, l'inſtruire & lui faire connaître nos volontés, par des mouvements ſimples, d'une manière ſuivie & dépouillée de tout ce qui pourrait les rendre équivoques, puis le châtier, ſi par pareſſe ou diſtraction il négligeait d'exécuter ce qu'on lui aura appris. C'eſt principalement à quoi on doit veiller ſoigneuſement pour accélérer l'inſtruction & con-

firmer la leçon, en mettant tous les à-propos.

La mal-adreſſe vient ſouvent des vices de conformation, comme de peſanteur dans quelque partie, ou dans le tout; d'un défaut de ſoupleſſe & de reſſort, que le travail bien entendu corrige en peu de temps; de la ſtupidité de l'animal; car il en eſt d'eux comme de nous : faute de bien voir, ſentir & juger, ils heurtent les corps qu'ils auraient pu facilement éviter, ſoit parce qu'ils n'en connaiſſent pas les effets, ſoit qu'ils employent mal leurs forces : ils tombent dans le foſſé qu'ils auraient franchi, faute d'avoir bien pris le temps, & d'avoir accordé la puiſſance qui élance avec celle qui enleve.

L'extrême ſenſibilité des chevaux expoſe infiniment les Cavaliers. Il faut avoir beaucoup d'aſſiette ſur ceux qui ſont ſenſibles, uſer diſcrettement & rarement des aides, comme avec ceux qui

ſont ardents (1). Un cheval ſenſible ne connaît point de danger, il ſe précipiterait dans un abîme pour éviter l'éperon, même la preſſion du gras des jambes ou des genoux. Il faut donc, en dreſſant un cheval, s'appliquer à proportionner la ſenſibilité de l'animal à l'acquis de celui pour qui on le deſtine. Les mauvaiſes habitudes naiſſent des mauvaiſes leçons que l'on donne aux chevaux, en leur demandant quelque choſe qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas faire. Elles dégénèrent en vices ordinairement,

(1) Un cheval ſenſible ou ardent eſt toujours en feu dans les commencements. Sa trop grande activité l'occupe & l'empêche de ſaiſir la leçon que lui donne le Cavalier, comme le font ceux qui ſont froids ou flegmatiques. On comprend que l'envie d'aller & d'exercer juſqu'à extinction de force, diſpenſe d'uſer des aides ſur les premiers, qu'il faut au contraire calmer continuellement; car ſi l'on corrige avec impatience, on retardera beaucoup, & même l'on manquera l'inſtruction.

lorſque les perſonnes qui veulent les inſtruire s'y prennent mal, & qu'elles cédent à l'animal qui réſiſte; lequel, ainſi que nous, n'a d'autres vices de caractère que ceux qu'on lui donne par une éducation mal entendue. Quant à la frayeur, ce n'eſt qu'avec l'aide du temps & de la patience qu'on corrige les chevaux ombrageux, en les approchant doucement des objets de leur crainte, & en les flattant dès qu'ils auront été deſſus pour les flairer ; car en les battant on augmente conſidérablement leur terreur.

SECTION PREMIERE.

Pour une plus grande intelligence, je diſtribuerai les mauvaiſes habitudes en deux claſſes : dans la premiere ſe trouvent les plus ordinaires, telles que les mouvements de tête ou ce qu'on appelle *battre à la main*, & vulgairement *donner de l'encenſoir* ; déplacer le corps, l'encolure & la tête, ſe traverſer, faire

les forces, trépigner, ſe retenir, ruer & ſauter, fuir par la crainte des châtiments, par gaieté ou par frayeur d'un objet quelconque, le tout ſans aucun projet de défenſe, &c. La ſeconde comprend l'obſtination du cheval à ne pas tourner également à droite ou à gauche, ce que l'on nomme être *entier à la main*; à reſter en place, lorſqu'on veut le porter en avant; à reculer précipitamment; faire des pointes toujours dangereuſes; à tourner pluſieurs tours de ſuite à la même place, à l'un ou l'autre côté; à forcer la main, & courir très-vîte en bondiſſant ſur le ſol; à mordre, ruer en vache & à la botte; à ſe frotter contre un mur, ſe coucher & ſe rouler à terre; enfin ſe gonfler, reſtant en place, & piſſer de rage, &c.

OBSERVATIONS.

Les premières de ces actions donnent lieu aux dernières; d'abord l'ani-

mal cherche ſeulement à diminuer la douleur & la contrainte, en évitant la trop grande & continuelle ſujétion ; enſuite les mauvaiſes leçons récidivées l'amènent par degrés à s'obſtiner opiniâtrément, juſqu'à mépriſer les coups, les châtiments & le danger de toute eſpèce (1).

Comme j'ai avancé précédemment que ce n'était pas aſſez de dire qu'un vice exiſte, qu'il fallait encore indiquer les moyens d'y remédier, je vais don-

---

(1) Il y a des chevaux qui entrent dans une ſi grande colère, qu'ils recevraient mille coups de chambrière ſans changer de place. Ils ſemblent défier ceux qui les corrigent, par le mépris qu'ils ont de la douleur dans ces inſtants de rage; les défauts de conformation, comme ceux d'une mauvaiſe vue, des efforts de reins, de hanches, de jarrêts, des courbes, des éparvins, la peſanteur dans toute la machine, la grande faibleſſe, enfin les violentes leçons qu'on aura données, peuvent occaſionner des défenſes furieuſes.

ner quelques explications qui concourront à faire connaître mes principes.

Cauſes des déſordres.

Par exemple, l'animal eſt trop tenu; l'appui du mords eſt continuel dans ce degré, & lui fait ſentir de la douleur, par cette forte & longue preſſion de l'embouchure ſur les barres, & de la gourmette ſur la barbe : pour diminuer cette douleur, il battra à la main, tendra le nez en avant ou *s'encapuchonnera.* En battant à la main, il rend par ce mouvement les rênes plus longues, parce qu'elles gliſſent du poignet qui les tient, ou le poignet baiſſe en cédant à l'effort ſubit qu'occaſionne le balancement de la tête de haut en bas : par l'action de lever ou tendre le nez, exprimée par ces mots *porter au vent*, il évite la preſſion du mords qui gliſſe ſeulement ſur les barres ; les chevaux s'encapu-

chonnent auſſi pour rendre les rênes lâches, toujours dans les vues de fuir la douleur, dès qu'elle eſt trop grande. Lorſqu'ils ſont trop raſſemblés, principalement quand ils manquent de ſoupleſſe, quand ils ſe ſervent mal de leurs forces & de leurs hanches, pour éviter la douleur qu'ils reſſentent dans les reins, dans les jarrêts ou à quelqu'autre partie, ils forcent la main, ſe traverſent, ruent, ſautent, &c. En forçant la main, ils peuvent s'allonger & ſe mettre ſur les épaules; ils ſe traverſent, pour ſoulager leurs reins, & l'un ou l'autre de leurs jarrêts; quelquefois auſſi pour ſe porter en avant, malgré le Cavalier, vers un objet dont ils deſirent de ſe rapprocher; & ce ſera avec d'autant plus de force & de promptitude que l'animal ſera plus ardent ou inquiet. Comme il eſt naturel à tous les êtres ſenſibles de fuir la douleur ou la contrainte, il ſerait auſſi injuſte que

cruel de corriger par des coups les chevaux qui cherchent à diminuer leurs maux, & à ſe procurer la liberté, ſouvent à exercer ſimplement leurs forces, en ſautant & courant à toutes jambes. Quant aux habitudes qui ſont dégénérées en vices par l'effet des mauvaiſes leçons, après avoir employé tous les moyens de douceur dont on peut s'aviſer, il faudra châtier vigoureuſement une ou deux fois l'animal indocile, ainſi que je vais l'expliquer plus au long.

SECTION II.

Sans examiner en particulier toutes les habitudes ou défenſes des chevaux, je donnerai les moyens qui peuvent en général y remédier & les prévenir; moyens pris dans la nature qui conduit chaque individu à faire ou à éviter telles ou telles choſes, pour ſe procurer le bien-être qu'ils recherchent tous. Je

préviens avant, qu'il faudra avoir recours aux principes qui ſont expliqués dans les leçons, lorſque je n'entrerai pas dans un long détail ſur quelques points, pour éviter des répétitions. Ces leçons, étant ſuivies exactement, mettront à même de prévenir les mauvaiſes habitudes, & de les corriger avec le temps & la patience, ſans qu'il ſoit queſtion de châtiment ; bien entendu, toutefois, qu'on aura fait choix d'un Élève qui réponde, par ſa force, ſa vigueur, ſa légèreté, enfin par une bonne conformation, à l'objet pour lequel on le deſtine. Je ſuppoſe donc ici un cheval qui n'eſt point aſſoupli, mais d'un bon âge, c'eſt-à-dire de cinq juſqu'à dix années ; qui ſerait entier à une main, ne ſouffrirait point d'appui, n'obéirait point aux aides ; qui de plus ſerait mélancolique, flegmatique, froid, triſte, craintif, impatient, ardent, colère, malicieux, & qui entrerait dans

le déſeſpoir au point de ne plus connaître le danger.

Principes pour corriger les chevaux.

Pour ne rien laiſſer à dire ſur les incommodes & dangereuſes habitudes des chevaux, je vais commencer par les plus ordinaires. Si l'on veut aſſurer la tête d'un cheval qui bat à la main, il faudra prendre un point d'appui ſur les barres, ou avec le bridon ſur les lèvres, que l'animal puiſſe ſupporter ſans douleur ; & dès qu'il voudra battre à la main, on tiendra, ſoit le bridon, ſoit la bride, ferme dans l'inſtant où il leve la tête, & on lui rendra dès qu'il ſe ramenera, c'eſt-à-dire, dès qu'il baiſſera le nez, & qu'il prendra la poſition qu'il avait précédemment ; ce qui lui donnera à entendre que, lorſqu'il reſtera dans cette poſition, il ſera à ſon aiſe, il ne ſouffrira point ; &, au contraire,

que, lorſqu'il en ſortira, la douleur ſuivra l'action ou mouvement qui le déplacera : on en uſera de même, quand il voudra forcer la main, fauſſer l'encolure, qu'il ſera inquiet, qu'il ira vîte par boutades ; je veux dire, qu'il faudra ſoutenir & faire appui ſur les barres, quand il voudra fauſſer ſon encolure ; & rendre, quand on l'aura placé. S'il pouſſe le mords, ce que l'on nomme *tirer* ou *peſer à la main*, on ſoutiendra par degrés, juſqu'à ce qu'il cède peu ou beaucoup, puis ſur le champ on rendra. On diminuera la preſſion du mords avec les mêmes ſoins, dans l'inſtant où l'animal inquiet ou ardent ſera moins de mouvement, & peu-à-peu il reſtera en place comme un autre. Je dis plus, avec ces moyens employés long-tems & à propos, il ſerait poſſible de rendre tranquille & froid le cheval le plus ardent, parce que tout ce qui eſt étayé ſur de bons principes,

& ſuivi long-tems avec exactitude ; mene à la perfection.

L'animal qui n'eſt point aſſoupli, le deviendra bientôt, en travaillant au pas & au trot, s'il eſt toujours tenu dans la bonne attitude, & ſi l'on donne, ainſi qu'il eſt expliqué dans les leçons, du jeu à ſes membres, par degrés ſelon ſa force. Celui qui a peu d'appui en prend inſenſiblement, lorſqu'on paſſe par tous les degrés de la main légère à la main ferme, & qu'on lui rend, dès qu'il en prend un bon ſur le mords. Il faudra faire connaître les aides à ceux qui ont été mal menés par les ſaccades ou accoups de la main & des jambes, comme je l'ai obſervé dans les leçons. On l'empêchera de ruer, en mettant le corps en arrière, & en enlevant l'avant-main, en chaſſant vigoureuſement en avant l'animal qui rue, & en le recevant dans les deux talons, lorſqu'après avoir rué il retombe pour

faire une autre foulée des pieds de derrière.

On aura grand ſoin de chaſſer & étendre par degrés les chevaux qui ſe retiennent par pareſſe ou mauvaiſe volonté. Ceux qui ſont chatouilleux, qui ſe retiennent, comme l'on dit en terme de l'Art *à l'éperon*, doivent être chaſſés avec la gaule, en fermant les jambes en même temps que la gaule frappe ſur les flancs, & par la ſuite ils obéiront à la jambe & à l'éperon.

On doit réveiller de temps en temps par des corrections, les chevaux mélancoliques, flegmatiques, froids ou triſtes, en les pinçant des deux, lorſqu'ils traînent leurs allures; & ſi par degrès on augmente l'action, ils pourront devenir d'un bon & agréable ſervice; obſervant, toutefois, d'exiger beaucoup moins de ces chevaux, & de donner des leçons très-courtes. Ceux qui ſont craintifs, timides ou ſenſi-

bles, ne doivent être corrigés que le moins poſſible, & avec les châtiments les moins douloureux; ſans quoi, on les verrait ſe troubler à l'inſtant, & par conſéquent ne point exécuter ce que l'on exigerait d'eux, faute d'entendre ce qu'on leur demande.

Moyens généraux pour les chevaux dangereux.

A l'égard des chevaux qui ſont impatients, ardents, colères, malicieux, & qui ſont ſouvent au déſeſpoir, au point de ne plus connaître de danger, il faut exiger d'eux très-peu dans les commencements de leur inſtruction. Il faut leur paſſer ſouvent des fautes, proportionner le travail à leur force, à leur mémoire & à leur bonne ou mauvaiſe volonté; les tenir très-long-temps à la même leçon, pour les bien confirmer avant de paſſer à une autre; les remettre

tre au caveſſon, & les mener ſur le cercle à la moindre défenſe ou ſimple réſiſtance ; les flatter beaucoup & les finir, lorſqu'ils exécuteront ce qui leur coûte le plus à faire. D'une choſe à l'autre, à l'aide de la plus conſtante patience, on les réduira & amènera à tout ce qu'on peut exiger d'un cheval ; à moins que quelques-uns des vices dont nous venons de parler, ne fuſſent occaſionnés par une mauvaiſe organiſation, ou que la perſonne qui l'éduque n'eût point égard aux parties viciées de l'animal.

Il y aurait beaucoup de choſes à dire encore ſur les défenſes des chevaux ramingues & autres ; mais comme il ne convient qu'aux vrais Écuyers d'entreprendre de les corriger & de les inſtruire, je m'en tiendrai à ce qui eſt expliqué à cet égard ; & je finirai par quelques remarques ſur ce qui cauſe la diverſité des caractères.

CHAPITRE VII.

De la diverſité des caractères & de ce qui les occaſionne.

LA facilité qu'ont les chevaux, ainſi que pluſieurs autres quadrupèdes, à ſe nourrir des végétaux qui ſortent abondamment ſur toute la ſurface de la terre, & à ſe déſaltérer de l'eau des fontaines & des ruiſſeaux, les rendrait ſauvages & indomptables, ſi l'homme induſtrieux ne les avait pas ſoumis à ſes volontés, en les renfermant dans des écuries; & faiſant dépendre de lui les moments de ſatisfaire à leurs beſoins preſſants par la diſtribution des aliments qui leur ſont propres. C'eſt à raiſon de ces beſoins, auxquels nous ſatisfaiſons, quand nous le jugeons à propos, que les chevaux les plus furieux

ſe laiſſent approcher, toucher, ferrer, ſeller, emboucher, panſer & battre même par le palfrenier qui les ſoigne, ſans ſe défendre, ſur-tout quand il a l'intelligence de ne leur rien donner qu'après avoir obtenu d'eux ce qu'il leur demande (1); ce qui dans ce cas ne ſera qu'une récompenſe pour la ſoumiſſion & obéiſſance de l'animal, qui n'a aucunement beſoin pour goûter le bien être attaché à ſon exiſtence, d'avoir des fers ſous ſes pieds, un mords dans la bouche, la ſelle ſur le corps, & de plus un homme ſouvent très-incommode par le balancement irrégulier de ſon corps & de ſes jambes, & une infinité de choſes qu'il exige mal-à-propos. Ce ſera avec des ſoins

(1) Terme de Cavalerie dont on ſe ſert pour exprimer l'action de l'animal, qui obéit à ce qu'on exige de lui, eu égard à la volonté du Palfrenier qui le ſoigne, ou du Cavalier qui le dreſſe.

bien dirigés, que l'on réussira à leur faire entendre que les aliments qu'on leur donne ne leur parviennent qu'à raison de leur docilité & de leur obéissance; en un mot, que c'est pour eux une nécessité d'obéir, afin d'avoir tout ce qui leur convient. Ce principe suivi avec intelligence, on pourra réduire à une assez grande obéissance les chevaux les plus sauvages & les plus dangereux, & mener très-loin, avec le secours de la plus constante patience, cette première instruction, comme de les dresser au montoir, sans qu'ils fassent aucun mouvement; de se faire suivre sans tenir les rênes, & simplement en marchant devant eux; de les arrêter sur le champ, pour qu'ils restent immobiles, en prononçant un mot de convention (1); de les dresser au bruit des cors

(1) Qu'on fasse attention à l'exactitude & à la docilité avec laquelle les chevaux de somme & de voitures s'arrêtent, partent, tournent à droite ou

de chaſſe, des armes à feu, du tombour & des intonations les plus terribles, &c.

Induſtrie des hommes pour ſoumettre & rendre les chevaux agréables.

Les ſeconds moyens que les hommes curieux & ſavants ont employés pour dreſſer les chevaux, ſont les careſſes, les châtiments, la contrainte & la récompenſe occaſionnée par la ceſſation ou moindre intenſité de douleur. Ces moyens ne ſont pas auſſi puiſſants que les premiers; mais comme ils ſont réitérés plus ſouvent, ils produiſent plus d'effet avec le temps. Le grand Art conſiſte à bien s'en ſervir, en jugeant du moment des degrés relatifs à l'action, à la mémoire, à la force, à la

---

à gauche, à la voix de leur conducteur, ſans qu'il ſoit queſtion de faire uſage des rênes, pour ſe convaincre de ce dont ces animaux ſont capables.

ſoupleſſe, à la circonſtance, à l'inſtruction, & à la bonne ou mauvaiſe volonté de l'animal que l'on éduque, &c.

Impreſſion des corps ſur les organes des chevaux.

Jugeons d'après les premières impreſſions des chevaux, & concluons que les habitudes qu'ils contractent avant qu'ils ſoient montés, viennent de la manière de les ſoigner, de leur préſenter les objets, ou de leur faire entendre le bruit des corps, qu'ils fuient, qu'ils voient indifféremment, ou qu'ils recherchent. Des chevaux ſont à paître dans la prairie : l'enfant du Fermier qui les conduit, leur apprend à craindre & à fuir la gaule ou fouet dont il ſe ſert pour les chaſſer : voilà pourquoi ils obéiſſent plus volontiers à l'aide de la gaule, lorſqu'on les commence dans un manége, ou de la chambrière, que

de toute autre chose. Ils apprennent aussi à courir & à suivre leurs mères ou d'autres chevaux, à sauter des fossés, des haies, à juger de la profondeur d'une marre, du danger qu'il y a de traverser un marais ou gazon mouvant; ce qui fait qu'ils refusent de les passer quand ils sont montés; qu'ils tremblent lorsqu'ils sont pressés par les aides du Cavalier; & retenus par le danger qui se présente.

Effets de l'attachement qu'ont les chevaux pour leur espèce.

L'habitude de suivre leurs mères fait qu'ils refusent, lorsqu'on commence à les monter, de se porter en avant, de tourner à droite ou à gauche au gré du Cavalier; qu'ils lui résistent enfin. Quant au desir qu'ils ont d'être sans cesse avec leurs semblables, desir naturel à tous les êtres, il existe toujours,

& devient un beſoin qui agit continuellement ſur eux, retarde leur inſtruction & les progrès que ferait leur mémoire dans les différentes leçons qu'on leur donne (1).

De quelques cauſes qui produiſent en eux la frayeur.

Les chevaux fuient les objets qui

---

(1) C'eſt la compagnie de leurs ſemblables qui les tient dans l'eſcadron, malgré le violent exercice & les douleurs qu'ils endurent. Quelquefois ils font des pointes, mordent, ſe traverſent & ſe couchent à droite ou à gauche ſur ceux qui les avoiſinent pour ſe procurer un peu de place & ne pas être auſſi preſſés; mais rarement ils ſortent du rang, à moins qu'une puiſſante compreſſion ne ſe faſſe ſentir ſur les épaules, ce qui les fait reſter en arrière. Si c'eſt ſur les hanches, ils ſont élancés en avant malgré la réſiſtance qu'ils oppoſent dans l'un & l'autre cas. Quand c'eſt au milieu de leur corps, ils reſtent & quelquefois tombent morts dans le rang.

leur ont fait du mal. Un bâton, une gaule, un fouet dont on les aura frappés, feront pour eux un ſujet de crainte qui exiſte long-temps. Les Maréchaux qui les piquent en les ferrant, ou qui les font ſouffrir en leur faiſant des inciſions auſſi mal-adroitement que ſouvent hors de propos, ne peuvent les approcher qu'avec peine quand ils ont leur tablier & leurs outils. Les armes à feu; les corps qui ont la ſurface polie, comme l'acier, les glaces & l'eau pendant la nuit; les moulins, les ponts de bois; un arbre abattu, un poteau droit & iſolé les effraient ſingulièrement. Il en eſt de même des corps ſonores, du blanc, du noir, du bruit que l'on fait en froiſſant du papier. Une feuille agitée par l'air, après un moment de calme, fera fuir un cheval à toutes jambes, ſurtout ſi on le ſort rarement de l'écurie. Les odeurs infectes des boucheries, des cadavres, &c. les épouvantent auſſi

beaucoup (1). Les animaux n'ont qu'une idée incomplexe des corps dont ils ne connaiſſent les effets qu'après qu'ils en ont été plus ou moins affectés pour leur bien ou mal-être, ſans avoir aucunes notions des cauſes qui les produiſent. Il eſt tout ſimple qu'un linge d'un volume égal à un lingot de plomb, qui tombe d'un endroit quelconque, & qui ſera un million de fois plus léger, leur faſſe autant de frayeur que la maſſe que je mets en comparaiſon (2).

---

(1) D'après ce que j'ai vu en différentes occaſions, je parierais rompre un eſcadron, en courant ventre à terre deſſus, & en préſentant ſubitement à huit pas une lance, au bout de laquelle il y aurait une longueur de taffetas blanc attaché, que j'agiterais vivement & circulairement autour de moi, ſans toucher les chevaux.

(2) Les hommes eux-mêmes, quelle que ſoit leur portion d'intelligence, ſont ſurpris & effrayés de tout ce qu'ils ne connoiſſent pas; ils héſitent, ils

Besoin qu'ils ont de veiller à leur conservation.

Les chevaux ne s'occupent que de ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance, & qu'à fuir les choses qui leur sont nuisibles : voilà pourquoi, ne trouvant rien en l'air, ils ne sçavent pas lever la tête, & ne regardent qu'à terre ou de côté. En les approchant, si vous leur présentez quelque chose, ils regardent d'abord attentivement, puis ils s'approchent à leur tour pour flairer si la chose est nuisible ou bonne à man-

---

vacilent, ils tremblent à la vue des objets qui n'ont pas encore frappé leurs sens jusqu'à ce qu'ils se soient familiarisés avec eux, & que l'expérience les ait rendu certains qu'ils ne peuvent leur faire aucun mal ; il n'est donc pas surprenant si les animaux sont effrayés toutes les fois que des objets agissent sur eux d'une manière nouvelle & inattendue.

ger. Si elle leur fait du mal, ils la fuient & s'en ſouviennent long-temps ; ſi elle convient à leur goût, ils portent la dent deſſus ; ſi elle ne leur fait ni mal ni bien, elle leur devient indifférente, ils ne s'en occupent plus. Les approche-t-on, en les frappant avec un fouet ou un bâton, ils s'éloignent, ſouvent lancent des ruades pour ſe défendre, & lorſqu'après les avoir maltraités ainſi, on veut de nouveau les approcher ſans les avertir de la voix, la nuit ſur-tout, ils mordent, ruent & donnent des coups de pieds de devant ou de derrière, pour prévenir & éloigner d'eux les objets qui pourraient leur faire du mal ou ſeulement les inquiéter.

Ce que je viens de dire ſuffit pour faire juger des cauſes qui font la diverſité des caractères, & cette partie de la première éducation du cheval, n'eſt point à négliger, pour parvenir promptement à une éducation plus complète. Quant

au cheval échappé, qui court dans les rues d'une ville, ſur les routes, en plaine ou ſur une place, qui bondit ſur le ſol, en exerçant & uſant de ſes forces, il n'eſt aucunement dangereux, lorſqu'on reſte en place. Pour jouir de ſa liberté, l'animal s'éloigne de ceux qui pourraient la lui ravir en l'arrêtant dans ce moment de gaieté & de joie pour lui. S'il rue, c'eſt pour dénouer ſes hanches & faire agir les reſſorts de ſa machine, & point du tout pour faire du mal; cependant on fuit & on s'effraie en voyant un tel cheval, parce qu'on prend pour une action de fureur & de rage les bonds & les différentes attitudes que préſente ce ſuperbe animal (1), trouſſant ſa queue, dreſſant ſa crinière, ouvrant ſes naſeaux, pouſſant l'air avec bruit & force de ſes poumons qui ſe

(1) C'eſt comme ſi l'on prenait les cris & les jeux des enfants qui folâtrent entr'eux, pour des ſentiments de colère & un deſſein de ſe détruire;

dilatent, prenant une attitude noble & fière, levant ſes jambes d'un mouvement gracieux & cadencé, s'élevant du ſol des quatre pieds, & reſtant un inſtant comme ſuſpendu, puis conduit par la force de l'habitude, il court de lui-même à l'écurie, où il devient de nouveau l'eſclave des volontés des hommes, qui ſouvent lui font endurer un traitement cruel, en reconnaiſſance des bons ſervices qu'il leur rend journellement (1).

(1) Ne dirait-on pas après avoir vu le brillant, la légèreté, la nobleſſe, le courage & la fierté de ce ſuperbe animal en liberté, que l'état triſte, abattu & de langueur où il ſe trouve quand il eſt dans les liens, eſt une marque qu'il ſent & gémit de ſon eſclavage? Cette réflexion en amène une autre morale & plus certaine; c'eſt l'effet de la dépendance qui a toujours retréci le génie de l'homme & abbaiſſé ſon courage. Malgré cette vérité, on voit ſouvent que chacun dans ſa place uſe plus ou moins du pouvoir que le haſard & les conventions bonnes ou mauvaiſes lui ont confié,

CHAPITRE VIII.

Soins que l'on doit prendre pour choisir & dresser un cheval propre à monter les personnes des deux sexes, qui desirent exercer pour acquérir de la santé ou l'entretenir.

Si les femmes, les hommes d'un certain âge, & les corps cacochymes connaissaient l'avantage des exercices, & sur-tout de celui du cheval ils préféreraient certainement à l'inaction pernicieuse à laquelle on s'habitue insensiblement par molesse, & par ce que l'on nomme le bon ton, un exercice modéré & indispensable pour entretenir le corps sain, vigoureux, souple, léger, adroit, & le mettre à l'abri des infirmités jusqu'à un très-grand âge.

Les perſonnes qui ſont les plus laborieuſes & les plus actives, doivent toujours être en garde contre le penchant naturel qui nous porte au repos, lorſque nous avons atteint l'âge viril. Il eſt d'autant plus difficile à vaincre, que nous ne paſſons jamais de l'inertie au mouvement qu'avec peine (1). Il n'eſt pas néceſſaire d'avoir recours aux grands raiſonnements pour ſe convaincre de la vérité de ce que je viens de dire ; on n'a qu'à examiner les gens de la cam-

---

(1) La molleſſe à laquelle nous ſommes ſi enclins, a ſans doute, autant que l'intérêt, introduit le langage ſuivant. Lorſqu'on va voir ſes meilleurs amis qui ſont indiſpoſés, on leur recommande de prendre du repos & d'éviter le mouvement. On dit ou l'on écrit ſouvent : je vous ſouhaite la tranquillité du corps & de l'eſprit, pour goûter les plaiſirs de la vie, &c. On ignore que c'eſt le grand & le continuel mouvement qui tranquilliſe l'eſprit & nous met à même de ſentir de toute manière l'avantage d'une belle exiſtence.

pagne, & ſur-tout les habitants des montagnes, quoique la plus grande partie ne ſoit pas alimentée proportionnément au grand exercice qu'ils font journellement, dans toutes les ſaiſons, & que leurs logements ſoient la plupart infectés par la fermentation d'une quantité de choſes qu'ils n'ont pas le ſoin d'éloigner d'eux, pour juger de l'avantage réel que leur donne l'exercice ſur les Habitans des villes, & ſur-tout ſur les Grands & ſur les millionnaires, dont ils envient ſans ceſſe le ſort (1).

---

(1) Les riches ſont entourés de beaucoup de perſonnes qui font tout pour eux ; ce qui les prive de ſe donner les mouvements qui leur ſeraient avantageux de prendre, & qu'exigent les beſoins continuels de toute eſpèce. Ils ſe ferment hermétiquement dans leurs appartements, changeant le jour en nuit : au-lieu d'exercer & nâger dans un air ſalutaire, ils en reſpirent un chargé de particules hétérogènes, dont ce fluide ſubtil ſe trouve imprégné.

Effets d'un trop grand repos.

L'inertie où nous reſtons trop long-temps & trop ſouvent ſe manifeſte par un déſordre, un affaiſſement, une langueur dans la machine qui rend le moindre exercice pénible ; les organes s'affaibliſſent conſidérablement ; les ſenſations ne ſont plus les mêmes ; les humeurs croupiſſent dans les canaux & les réſervoirs qui les contiennent, le dégoût ſe fait ſentir, ainſi que le manque de forces, l'inſomnie, la peſanteur de la maſſe ſur les jambes quand on ſe tient quelque temps debout. On tombe dans l'apathie, l'ennui, la triſteſſe ; puis ce ſont les vapeurs qui viennent auſſi faire des ravages ; enfin, une perpétuelle langueur qui met le comble à tous ces maux, & nous fait trouver notre exiſtence inſupportable (1).

---

(1) Parmi le grand nombre d'exemples que

On a recours, quand on ſe trouve dans cette fâcheuſe ſituation, aux remèdes deſtructifs & aux Médecins, dans le grand nombre deſquels il s'en trouve qui, pour ſe ménager les bonnes graces d'une jolie malade, ou celles d'un homme indolent, qui craint la peine,

---

j'ai vus dans les différents endroits que j'ai habités, ſur les effets du repos, un entr'autres doit être rapporté. Un Particulier, Cuiſinier preſqu'honoraire dans une Abbaye aiſée où tout abonde, comme dans pluſieurs autres du Royaume, s'était tellement engraiſſé dans l'inaction & par la quantité de mets ſucculents, que ſon corps ne ſemblait plus être qu'une maſſe informe. Cet individu était obligé de ſe tenir preſque toujours aſſis, ne pouvant marcher ni reſter debout que d'inſtant à autre; il avait, outre cela, beaucoup de peine à reſpirer; il était conſéquemment dans un état toujours incommode. Fort heureuſement pour lui, un revers lui ôta ſa place & ſe réduiſit à cultiver ſon bien pour vivre. On vit dès-lors cette boule de graiſſe s'allonger & ſe changer en une maigreur

conſeillent les choſes qui coûtent le moins à faire. On protège la pareſſe; on eſt exact à faire de fréquentes viſites; on redouble de ſoins inutiles; on augmente le nombre des ſurveillants; on affaiblit le jour d'un appartement: enfin, tout eſt fermé juſqu'aux rideaux du lit pour ne laiſſer aucune iſſue à l'air, pendant qu'il ne faudrait qu'une diète

---

auſſi étonnante que favorable à l'être dont il s'agit, qui devint fort, ingambe & vigoureux. Quelque temps après, par un évènement inattendu, il fut de nouveau réhabilité dans ſon ancien emploi, où il prit en peu de temps l'embonpoint nuiſible qu'il avait eu; mais plus incommodé que la premiére fois, il prit de lui-même le parti de ſe retirer dans ſa triſte campagne, où il retrouva le bien-être dont il avait joui précédemment, & conſerva, par cette ſage précaution, la vie qu'il allait perdre infailliblement. Il faut obſerver que cet homme eſt aujourd'hui très-vieux & néanmoins bien portant, quoiqu'il y ait trente ans écoulés depuis ſa dernière épreuve.

rigidement observée, boire de la tisanne ou de l'eau, & exercer de toutes ses forces dans un bon air, pour se tirer de l'espèce de léthargie que nous procure l'inaction (1).

J'espère que ce que je viens de dire, qui paraît n'être plus du ressort de l'Équitation, sera regardé comme un desir de ma part d'être utile à mes Lecteurs, en leur faisant envisager les conséquences d'un trop grand repos, qu'il est important de connaître pour conserver la santé qui nous est si précieuse dans les différents âges. Guidé par les principes d'humanité, je me suis laissé entraîner

---

(1) Il semble que nous n'avons pas assez des maux naturels ou accidentels, puisque, de dessein prémédité, nous allons, par notre dangereuse paresse, au-devant de cette foule d'infirmités qui nous accablent ensuite dans un âge avancé, dont souffriront après nous, sans doute, nos successeurs en bien & en mal.

par l'intérêt que je prends au bien général & particulier, à des réflexions dont la pratique des exercices de toute espèce m'a fait appercevoir la solidité. On aurait donc tort, je pense, d'improuver mes vues à cet égard, & de ne pas excuser en faveur de l'intention, cette digression que je crois utile.

Attentions qu'il faut avoir pour choisir des chevaux convenables aux Femmes.

Les premiers soins qu'on doit avoir pour choisir un cheval, consistent 1°. à s'assurer de l'âge qui doit être de cinq ou six ans ; 2°. à examiner s'il a la vue bonne ; 3°. si sa tête est bien attachée, & si elle n'est point trop grosse ; 4°. si l'encolure, les jambes, les épaules, les reins & l'ensemble de l'animal annoncent qu'il soit nerveux, solide; qu'il ait du ressort, & qu'avec de la vigueur il soit froid, même un peu dur aux ai-

des; 5°. ſi cela ſe peut, qu'il ſoit de taille d'Huſſard, ou tout au plus, de taille de Dragon, & qu'il ne s'effraye point ſoit en route, ſoit dans les rues, &c. Une perſonne entendue l'exercera quelques jours à la longe, comme je l'ai expliqué à la premiere Leçon. A la fin de chaque repriſe, il faudra l'approcher avec précaution, le flatter & le dreſſer au montoir en prenant les ſoins que j'indique ci-après. Si l'on deſire aſſouplir, régler l'allure & habituer le cheval à partir aiſément au galop, on trouvera encore dans les Leçons les moyens qu'il faut employer pour l'inſtruire au point où on le voudra pour tous les uſages où l'on peut mettre un cheval de ſelle. Ainſi il ne s'agit ici que d'indiquer ceux qu'on doit mettre en pratique, afin de prévenir les dangers qu'il peut y avoir pour les perſonnes qui n'ont pas d'aſſiette & qui deſirent exercer à cheval.

OBSERVATIONS.

Je conſeille premierement aux Dames de préférer, à tous égards, de monter comme les hommes, & avec les habits de ce ſexe, pour avoir plus de fermeté; car, outre le mouvement incommode & fatiguant qu'occaſionne la poſition lorſqu'on a les deux jambes du même côté, il eſt beaucoup plus difficile de ſe tenir à cheval placé ainſi; & les chûtes, de quelque manière qu'elles arrivent, ſont toujours plus dangereuſes. Au lieu d'éperon, on donnera une gaule ou un petit fouet pour chaſſer le cheval, à moins que la perſonne qui le monte ne conſerve bien ſon ſang-froid, & ne joigne point ſes jambes au corps de l'animal pour ſe tenir deſſus, s'il venoit à bondir ſur le ſol. Quand on fera un temps de galop, il faudra que les Cavaliers qui accompagneront les Dames, aient ſoin de reſter un peu derrière pour que les che-

vaux qui ſeront devant ne s'emportent pas ; ce qui arrive preſque toujours lorſqu'on court de front, parce qu'ils ont la jalouſe ambition de ſe précéder, & cela ſouvent juſqu'à perdre haleine.

Si, faute de perſonnes en état de dreſſer un cheval, on était obligé d'en monter un autre, il faudrait pour lors le choiſir pareſſeux, dur aux aides, ou ce que nous appellons *roſſe*, parce que ſans une bonne tenue, il eſt très-dangereux de monter des chevaux vigoureux, légers, ſenſibles ou ombrageux qui n'auraient point été dreſſés & habitués aux différentes preſſions des jambes, & à s'arrêter à la voix, &c ; de manière que les femmes & les Cavaliers qui n'auront point été aſſurés avec de bons principes d'Équitation ne peuvent monter que pour ſe donner le mouvement utile à leur ſanté, & nullement pour goûter l'agrément qu'il y a d'exercer ſur un brillant & vigoureux cheval qui, par

ſa courſe légère & rapide, ſemble être porté ſur des aîles. Au ſurplus, quoique les Dames aient les hanches plus groſſes & les feſſes plus charnues que les Cavaliers, elles pourront, avec un peu d'aſſurance, acquérir d'abord une bonne tenue, en les plaçant d'à-plomb, parce qu'elles ont plus de ſoupleſſe dans les reins que les hommes, & qu'elles emploient moins de force en exerçant.

CHAPITRE IX.

Des Principes pour dreſſer les chevaux au montoir.

APRÈS qu'un cheval ſera bien accoutumé à ſouffrir la ſelle & la preſſion des ſangles ſans inquiétude, il faudra le faire conduire dans un lieu éloigné du bruit, (& s'il ſe peut fermé comme un manége) avec un bridon dans la bouche & un caveſſon à la tête, comme ſi on voulait le faire trotter à la longe. On approchera l'animal entre l'épaule & le ventre, pour éviter les coups de pieds; prenant la troiſième poſition de la danſe, on ſaiſira avec la main droite, l'étrier gauche, que l'on chauſſera lentement & ſans toucher le ventre du cheval. S'il reſte en place, il faut ſur le champ ôter le pied de l'étrier & le flat-

ter : ſi au contraire l'animal voulait s'enfuir, on donnera de petites ſaccades du bridon que l'on tiendra, pour cet effet, dans la main gauche à rênes égales juſqu'à ce qu'il reſte tranquille ; on ſe ſervira auſſi de la voix, en même temps, pour chercher à le calmer en prononçant le mot *holà*. Lorſqu'il reſtera en place, quand on aura le pied à l'étrier, on fera deſſus une légère preſſion, puis on le flattera, s'il reſte immobile ; & par degrés on augmentera cette preſſion juſqu'à faire porter le corps, obſervant continuellement de le flatter quand il reſte en place, & d'avoir recours aux légères ſaccades du bridon dès qu'il veut s'enfuir. Par ce moyen réitéré avec intelligence, pendant quelques jours, on parviendra à le faire reſter en place, immobile, & à ſouffrir le poids du Cavalier ſur la ſelle ou ſur la croupe ; on pourra ſe ſervir d'un marche-pied ou d'une échelle même, ſi l'on veut, pour

monter & enfourcher le cheval, auparavant le plus inquiet & le plus ſenſible. Il eſt à remarquer que la correction du bridon fera beaucoup plus d'effet, ſi le Cavalier a l'adreſſe de s'en ſervir dans l'inſtant que l'animal inquiet ſe diſpoſe à ſe porter en avant ou à ſe traverſer ; car dans cette occaſion, comme dans toutes les autres, il eſt infiniment plus avantageux de prévenir la faute que de corriger, ſur-tout pour les chevaux ardents & ſenſibles.

CHAPITRE X.

Des ſoins qu'il faut prendre pour dreſſer les chevaux au feu.

DANS cette Leçon, comme dans toutes les autres, on ne doit jamais ſe départir d'une patience à toute épreuve, ſi l'on veut accélérer l'inſtruction d'un Élève. Avec cette qualité que doivent indiſpenſablement avoir les perſonnes qui s'occupent à exercer & à dreſſer les chevaux, elles parviendront, à l'aide du temps & des gradations bien obſervées à accoutumer au feu, au bruit du tambour, aux ſons aigus des trompettes, au cliquetis des armes de toute eſpèce & aux détonations les plus conſidérables, le cheval le plus fougueux & le plus ombrageux.

Précis de ce qu'il faut mettre en pratique pour remplir ces vues.

Soit que la perſonne, qui ſe charge de ce ſoin, monte ou ne monte pas l'animal, auquel il faut mettre un caveſſon, elle fera jouer les reſſorts du chien ou du baſſinet d'une arme à feu, puis la préſentera au cheval pour la lui faire flairer. S'il s'en effraie, il faudra le calmer de la voix, en l'approchant avec ſoin, & dès qu'il ſera un peu tranquille, le flatter long-temps avec la main; enſuite on ajoutera, au bruit des reſſorts, dès la première leçon, une amorce, ayant l'attention de laiſſer voir à l'animal tout ce que l'on fait. L'amorce étant brûlée, il faudra de nouveau lui préſenter l'arme, & la lui faire ſentir juſqu'à ce qu'il ne s'en effraie pas, avant que de recommencer, en continuant de le flatter dès qu'il eſt tran-

quille ; ôter de ſa préſence, dans cet inſtant ſeulement, l'objet de ſa peur, & le ramener à la même place qu'il aura d'abord occupé, s'il s'en était un peu écarté, en ſe ſervant du bridon & du caveſſon. Quand il ſera bien accoutumé à ce petit éclair que produit l'amorce en brûlant, on ajoutera une petite charge, qu'il faudra graduellement augmenter, & proportionnellement au plus ou moins d'inquiétude ou de tranquillité qu'on appercevra en lui.

Si l'on donne cette leçon à la fin d'une journée fatigante, par le grand exercice qu'il aura fait, il y aura beaucoup plus de facilité & de ſuccès. Il faut avoir le plus grand ſoin de ne jamais brûler le cheval avec les amorces, ni le toucher avec quelques grains de poudre en faiſant feu. Cela retarderait conſidérablement l'inſtruction, & même ferait manquer le but.

Quant au grand nombre de grada-

tions que l'on trouve écrites dans plusieurs ouvrages, & juſques dans celui de l'Encyclopédie; je penſe, d'après les convictions d'une aſſez longue expérience, qu'il y en a beaucoup d'inutiles; telles, par exemple, que la précaution que l'on prend de cacher l'arme au cheval qu'on veut dreſſer au feu, de mettre un piſtolet dans l'auge quand il mange l'avoine, de frapper avec un gros bâton ſur une porte, de faire ſentir l'odeur de la poudre, &c. en faiſant mouvoir le chien ou la batterie d'une arme à feu, ſans la préſenter au cheval qui ne la connaît pas; en brûlant même des amorces: ſi cela ſe paſſe ſans qu'il le voye, on s'appercevra ſûrement qu'il n'en tiendra aucun compte, parce que le bruit ſera moins grand que celui qu'il entend tous les jours autour de lui, qui ne lui fait cependant ni mal ni bien, ſeules cauſes qui pourraient le rendre attentif & le porter à rechercher ou crain-

dre la choſe. La fumée n'effraie les chevaux qu'à cauſe du bruit qui la précède, & dont elle eſt la ſuite viſible par l'effet prompt qui ébranle fortement leur tympan, & fait mouvoir le poil dont ils ſont couverts pendant les vibrations de l'air dilaté par la chaleur lors de l'exploſion; en frappant contre une porte, on cauſe une ſurpriſe aux chevaux, ſemblable à celle que nous éprouvons quand quelque bruit arrive & frappe fortement nos organes avant la réflexion; ſentiment que tous les raiſonnements ne ſauraient détruire, mais ſeulement modifier. On juge bien que les animaux ne ſe corrigent pas plus que nous de la ſurpriſe; il eſt donc indiſpenſable de leur faire voir l'objet qui produit tel effet, ſelon tels ou tels mouvements ou préparations qui l'annoncent, diſpoſent l'organe qui doit être affecté à en recevoir l'impreſſion, & la rendent, dans ce cas, plus ſupportable.

Que les animaux regardent le mouvement comme une qualité dépendante des corps.

Quoique j'aie dit ailleurs que les animaux n'ont qu'une idée incomplexe des corps, c'eſt-à-dire, de leur exiſtence ſimplement, je n'ai point prétendu exclure de leurs connaiſſances, celle du mouvement qui peut ajouter à cette exiſtence un choc douloureux, par leur rencontre avec le corps de l'animal ; car ſi un bâton levé par la main d'un homme, ou quelqu'autre cauſe, tombe ſur lui ; une autre fois lorſqu'il le reverra levé, quoiqu'immobile, ainſi que le fouet qui l'aura pincé en claquant, lui en feront craindre le mouvement & le bruit. Le ſifflement de la gaule, le mouvement des jambes du Cavalier, qui aura *corrigé des deux éperons*, produiront le même effet. Ainſi la poſition, la configuration & le mouvement donnés à cer-

tains corps dans différents degrés, feront ce que nous appellons *les aides*, conſéquemment rendront attentif, & donneront de la crainte à l'animal qui les verra ; quand ces degrès ſeront conſidérables, & que la cauſe ne lui en ſera pas connue par des épreuves réitérées à propos, alors l'effroi & la terreur s'empareront de lui ; il fuira & ſe précipitera même dans un abîme, parce que ſes facultés étant toutes à l'objet qui l'effraie, il n'aura pas le temps de comparer & de juger ſi le danger qui lui fait prendre la fuite eſt moins grand que celui où il court (1).

---

(1) On a eſſayé ſans ſuccès dans pluſieurs Corps de Cavalerie, de dreſſer au feu beaucoup de chevaux enſemble dans une même écurie, en tirant des coups de piſtolets tous les jours avant de leur donner l'avoine. On ſe ſerait diſpenſé de ce ſoin, ſouvent inutile, ſi l'on avait réfléchi qu'il ne faut qu'un cheval peureux pour effrayer tous les autres

Dans cette occaſion, comme dans toutes les autres, concernant l'inſtruction des chevaux, j'étaie mes principes de pareils raiſonnements qui me ſemblent être puiſés dans la nature. Si l'on en prouve la fauſſeté, je conviendrai que tout ce que j'ai écrit ſur l'Équitation, n'eſt qu'une longue & permanente erreur; ſi, au contraire, ils s'accordent avec la vérité; que l'on ne ſoit pas étonnés ſi mes principes diffèrent dans beaucoup d'endroits de ceux qu'on a donnés, dont j'ai toujours été mécontent, & deſquels, néanmoins, je n'aurais rien dit, ſi la vérité, en fait d'art & de connaiſſance utiles, devait reſter ſans vigueur.

---

par le bruit ſeul qu'il fait avec ſes naſeaux, à-peu-près ſemblable à celui qu'on rend par le mot *ébrouer*. Il eſt donc indiſpenſable, pour bien dreſſer les chevaux au feu, de les accoutumer un à un dans un lieu écarté.

CHAPITRE XI.

Des Aides, des Châtiments, de la position de la main & de ses effets.

C'EST moins l'énumération, les divisions ou subdivisions des aides, que celle de leurs degrés & des effets relatifs à ces degrés, que je fais dans ce Chapitre. Les meilleurs Auteurs que je connoisse sur l'Équitation, ont dit: « que » les aides étaient des avertissements que » l'on donnait aux chevaux, qu'ils allaient » être corrigés s'ils n'obéissaient pas » promptement aux mouvements du Ca- » valier; que les châtiments devaient » leur inspirer de la crainte, & les faire » obéir: que les chevaux ont trois sens » sur lesquels on peut opérer: le sens » du toucher, celui de l'ouïe & celui de

„ la vue ; que c'eſt dans l'accord des
„ aides avec les opérations de la main
„ que l'on peut bien dreſſer un cheval ;
„ que les aides conſiſtent dans les diffé-
„ rents mouvements de la main qui
„ tient la bride, dans l'appel de la lan-
„ gue, dans le ſifflement & le toucher
„ de la gaule, dans le mouvement des
„ cuiſſes, des jarrêts & des gras de
„ jambe, dans la manière de peſer ſur
„ les étriers & dans le pincer délicat de
„ l'éperon ; que les mouvements de la
„ main ſont de la baiſſer ou de la lever,
„ de la porter à droite ou à gauche en
„ fauſſant, arrondiſſant, & enfin en
„ eſtropiant le poignet ; que l'on ap-
„ pelle de la langue, en la repliant vers
„ le palais ; qu'on fait ſiffler la gaule, en
„ la baiſſant en avant & en arrière ; qu'il
„ y a dans les jambes du Cavalier cinq
„ aides, c'eſt-à-dire, cinq mouvements,
„ celui des cuiſſes, celui des jarrêts,
„ celui des gras de jambe & celui du

» pincer délicat de l'éperon, &c. (1) ».

Tous ces détails qu'on trouve dans M. de la Guériniere, & dans beaucoup d'autres, n'inſtruiſent point un Élève ni les amateurs qui les étudient : il faut en venir aux degrés néceſſaires ſuivant les cas, dont je vais donner une idée par les explications ſuivantes.

---

(1) Voyez École de Cavalerie, par M. de la Guérinière. S'il y a cinq mouvements ou aides dans les jambes, celui des cuiſſes n'en doit pas être un ; j'ajouterai même que l'aide du pincer délicat de l'éperon doit être ſupprimée, parce que le pincer eſt une correction par la douleur aiguë qu'il fait ſentir à l'animal. Que ſeront donc les châtiments, ſi les éperons ſont des aides ? Cet Auteur ne parle point des effets de l'aide du corps, la plus néceſſaire, la plus employée, celle enfin dont toutes les autres dépendent ; & cependant quel eſt l'homme de cheval qui ne conviendra pas que c'eſt avec l'aide du corps qu'il tient droit, chaſſe, arrête, calme, occupe & contient à chaque inſtant le cheval qui exerce ſous lui ?

PRINCIPES.

Toutes les aides, quoi qu'on en dise, peuvent devenir plus ou moins fortes & plus ou moins douces. Ce sont les degrés qui les augmentent ou les modifient, pourvu que l'on ait l'assiette ferme & aisée, qui procure l'avantage de s'en servir à volonté. Commençons par l'aide du corps, qui est la plus généralement employée, & sans laquelle toutes les autres ne sont rien. Je suppose que l'on exerce un jeune cheval qui n'aura eu que très-peu de leçons; soit par gaieté, ignorance ou malice, l'animal se traversera, bondira, se déplacera, ira vîte ou trop doucement; sera trop rassemblé ou marchera d'un pas ou trot lâche, en traînant la cadence, ira l'entrepas, le traquenard ou l'amble, &c; s'il se traverse, l'assiette concourra à le contenir ou à le redresser en pressant de l'une ou de l'autre des fesses; on soutiendra la main en se

grandiſſant; on s'aidera même des jambes, juſqu'à ce que le cheval ſoit droit, puis on rendra, & on ſe mollira dans toute l'habitude de la machine, en s'uniſſant bien à ſes mouvements; ce qui le mettra à ſon aiſe, quand il ſera droit, & lui donnera à entendre, comme je l'ai dit dans mes Leçons, qu'il doit y reſter pour n'être point inquiété. Si l'animal ne vous comprend pas cette première fois, ce qu'il ne faut pas imaginer, à moins qu'on ne croie que le haſard l'ait fait obéir, on recommencera ſans impatience, & ſans lui faire de correction, ce que je viens d'expliquer, & il ſentira alors les épreuves que l'on fait ſur lui, qui le mettent plus ou moins à ſon aiſe.

Degrés ou puiſſance plus ou moins grande des aides relative au beſoin.

Pour redreſſer l'animal, vous aurez d'abord ſoutenu légèrement la main;

s'il n'a pas répondu à ce premier degré d'impreſſion, vous paſſez à un ſecond, à un troiſième, & de plus en plus, juſqu'à ce qu'il réponde; la preſſion des feſſes aura auſſi augmenté au même inſtant par degrés; la jambe qui eſt venue à l'aide, en aura fait autant. Si enfin il ne répondait point à ces degrés bien ménagés & répétés, c'eſt dans ce cas qu'il faut le châtier avec les éperons, en le pinçant vigoureuſement des deux pour le rendre attentif; alors il comprendra. On m'objectera, peut-être, que, le cheval dans les commencements ſe traverſant à chaque inſtant, il faudrait donc ſans ceſſe le corriger. Je réponds qu'un châtiment, bien employé, tient un cheval en crainte très-long-temps, & que, d'ailleurs, il ne ſera pas néceſſaire de le corriger, ſi on lui à fait connaître les aides, comme je vais l'expliquer ci-après.

Revenons auparavant aux mauvaiſes

habitudes dont j'ai parlé. Si le cheval voulait bondir ſur le ſol, courir, paſſer d'une allure à l'autre, ſi ſeulement il avait un peu d'inquiétude; ſoyez ferme & en même temps liant ſur la ſelle; marquez quelques demi-arrêts, & rendez à propos ſans le contraindre; ne donnez point trop de liberté, & vous verrez qu'il ſe calmera, & obéira tout de ſuite, réglera ſon allure aux mouvements de votre main; s'allongera, s'il eſt chaſſé des jambes, quand il eſt trop raſſemblé; & enfin, s'il ſe déplaçait, il ſe corrigera, ſi le Cavalier pratique ce qui a été dit aux Leçons & au Chapitre des défenſes des chevaux, où je renvoie mes Lecteurs, pour ne pas me répéter.

Veut-on faire connaître à l'animal l'aide des jambes? qu'on les approche de ſon ventre; s'il n'augmente pas ſon action ou allure, il faudra preſſer un peu plus en rapprochant les deux talons pour le pincer, s'il n'a pas répondu à la dernière

preſſion. On obſervera de plier les reins pour n'être point dérangé par le choc occaſionné par une ruade ou par un ſaut en avant; on ne doit point ouvrir les genoux; on rendra, avant de pincer, & on laiſſera tomber, moëlleuſement, les deux jambes, après être reſté un temps les mollettes ſur le ventre de l'animal d'une force égale. On recommencera un inſtant après; s'il ne répondait point encore, on répetera trois ou quatre ſemblables épreuves, qui doivent lui faire connaître que l'approche des jambes eſt ſuivie d'une douleur aiguë, & qu'il faut, pour l'éviter, qu'il ſe porte en avant dès qu'elles touchent ſon poil. Lorſqu'enſuite de cette combinaiſon d'aides, le cheval ſe portera en avant, le Cavalier aura grand ſoin de laiſſer tomber ſes jambes tout de ſuite, afin de lui donner à entendre qu'il ne ſera point corrigé, s'il obéit à leur approche. Veut-on unir, raſſembler, enlever

le devant, tourner à droite ou à gauche; on n'a qu'à ſoutenir la main en ſe grandiſſant, en même temps que l'on ferme ou approche les gras de jambe juſqu'à ce que l'on ſente que l'animal eſt au point où on le deſire proportionnément à ſa force, à ſa ſoupleſſe & au degré d'inſtruction où il peut être; & rendre au moment où l'on trouve qu'il eſt bien; en laiſſant, de même, tomber doucement les jambes qui chaſſaient les hanches pendant que la main retenait les épaules. Il faut obſerver que, ſi l'on chaſſe trop, il force la main; & que, ſi l'on ne chaſſe pas aſſez, il ne ſe raſſemble pas; mais que, ſi l'on retient autant qu'on chaſſe, pour lors on aura trouvé l'accord & l'harmonie dont on a parlé avec tant d'emphaſe dans les traités de Cavalerie, ſans expliquer quels étaient les mouvements ſimples qui conduiſaient à cet accord. On parviendroit à endurcir un cheval aux aides, en em-

ployant les moyens contraires à ceux que je viens d'expliquer (1).

---

(1) Ce ſerait ici le cas de réſoudre la fameuſe queſtion, qui a fait depuis bien du temps pluſieurs partis, ſavoir s'il convient mieux de ſe ſervir des deux jambes ou d'une ſeule. Je ne déciderai pas, mais je donnerai mon avis. Je penſe (& la pratique me l'a fait ſentir, quand il n'y aurait pas d'autres raiſons à donner,) qu'il y a plus de juſteſſe & de préciſion, plus d'art enfin à redreſſer, contenir & mener droit, enlever, tourner à droite ou à gauche l'animal que l'on dreſſe avec la rêne de dehors & la jambe de dedans, qu'avec les deux jambes. Quand un cheval aura la tête bien placée ainſi que l'encolure, quand il ſera un peu confirmé dans la belle attitude, qu'on approche la jambe de dedans pour le porter en avant, & que l'on ſente la rêne de dehors à un degré convenable pour contenir la croupe ſans qu'il déplace la tête & l'encolure ; on tournera alors dans les coins & dans les doublés avec beaucoup plus de préciſion & plus facilement, que ſi l'on avait accoutumé le cheval à obéir aux deux jambes. On ne manquera pas de m'objecter encore que la grande difficulté

Il y a des perſonnes qui frappent avec les talons, de ſurpriſe, & avec vélocité, un cheval, croyant lui faire connaître

---

conſiſte préciſément à porter un cheval en avant & à le raſſembler ſans le faire traverſer. Je répondrai toujours avec la même confiance que c'eſt ce qu'on peut lui apprendre avec de la patience & un peu d'art. Par exemple, ſans qu'il ſoit même queſtion de la rêne de dehors, je veux porter mon cheval en avant ; j'approche très-doucement la jambe de dedans en baiſſant la main, l'animal qui la connaît, allongera davantage ſon allure & peut-être pouſſera un peu la croupe du côté oppoſé, pour s'éloigner de la douleur qui le menace. Je recommencerai dix fois de ſuite cette épreuve ſans lui faire de mal : pour lors il ne prendra plus la peine de ſe traverſer, parce qu'il lui eſt plus facile d'employer ſes forces à s'étendre qu'à ſe traverſer. Dans ce moment je le flatterai & finirai même la repriſe immédiatement après. Si je m'étais aidé de l'appel de la langue ou du ſifflement de la gaule, &, qui plus eſt, de la rêne de dehors, en même temps que j'approchais la jambe, on comprend que j'aurais réuſſi plutôt ; mais pour

les

les aides ; mais ils ne font que le rendre inquiet & dangereux, en le puniſſant ainſi d'une faute qu'il n'a pas connue & qu'il n'a pas faite, parce qu'il n'a pas le don de deviner les volontés ou les caprices d'un tel Cavalier.

Poſition de la main.

La poſition de la main doit être (comme je l'ai dit dans la diſſertation ſur la poſture à cheval) à trois pouces du corps, & ſur la ligne de l'avant-bras ; le poignet ne doit point être arrondi. Le petit doigt ne doit pas être plus près du corps que le pouce, parce que cela ne produit aucun bon effet, quoi qu'en

---

couper plus court & éviter tant de longs raiſonnements, je ſoutiens que la main dirige l'animal & le contient droit, à l'aide d'une bonne aſſiette, & que la jambe ou les jambes ne doivent que chaſſer.

aient dit plusieurs Auteurs (1). Si l'on tient le bridon ordinaire pour dresser un jeune cheval, on aura les deux mains vis-à-vis l'une de l'autre ; les ongles un peu en-dessous, les deux poignets à deux pieds de distance, & un peu plus bas que l'articulation des coudes que l'on ne tiendra ni serrés au corps ni trop élevés.

Il paraîtra un peu ridicule que je recommande de tenir les poignets à deux pieds l'un de l'autre ; mais si l'on réfléchit à l'avantage que l'on a pour tenir

---

(1) Les personnes qui ont un gros ventre ou les bras courts, sont dispensées de cette position. Elles doivent prendre celle qui paraît la plus aisée, pourvu que la main soit bien dans le milieu du corps ; on ne peut rien prescrire à cet égard, non plus que sur l'avantage qu'il y a de la tenir plus ou moins près du pommeau. C'est encore la construction & la force de l'animal qui porte plus ou moins haut, qui doivent occasionner ces différences & les décider.

droit, & plier un cheval dans cette position, on n'héſitera point de la prendre.

PRINCIPES.

Tous les Écuyers conviennent que ce ſont les demi-arrêts qui dreſſent, aſſouplifſent & mettent d'à-plomb les chevaux en exerçant. Je ſuis fort de cet avis dans le ſens & l'étendue que cette expreſſion me préſente relativement à ma manière de ſentir les effets que l'action de la main produit ſur un cheval : mais comme, en fait d'expreſſions, chacun y attache plus ou moins d'idées, qui ſont plus ou moins juſtes, ſelon les connaiſſances qu'il a ſur une choſe, je penſe que ce n'eſt point aſſez de dire une vérité, qu'il faut la rendre palpable, autant qu'on le peut, comme je crois le faire, ſur-tout lorſqu'on écrit pour des perſonnes qui deſirent s'inſtruire par une bonne théorie, ſur ce qu'elles veulent pratiquer.

Mouvements de la main & ſes différents effets.

La main ne doit avoir que quatre mouvements; celui d'en-haut, pour raſſembler, ralentir, enlever le devant, reculer & arrêter le cheval; celui d'en-bas, pour laiſſer à l'animal la liberté de partir, pour étendre ſon allure, ou pour lui faire une récompenſe, ſi l'on eſt content de ſon obéiſſance; & ceux à droite ou à gauche, pour le tourner à l'un ou à l'autre côté. Les mouvements ne peuvent & ne doivent avoir lieu qu'autant que les jambes, ou la jambe chaſſe en avant plus ou moins, ſelon le beſoin. On peut travailler, les rênes ſéparées, une dans chaque main, que l'on tient à-peu-près comme le bridon. On doit néanmoins préférer, en cas que le cheval ſe défende, de ſe ſervir du filet; car la bonne manière eſt de les tenir dans une

ſeule, parce que l'opération eſt plus ſimple. Mais il s'agit moins ici d'indiquer la manière de tenir les rênes, de rendre la bride de la main droite, & faire des deſcentes de main, que de faire ſentir l'effet des degrès de preſſion, l'inſtant où il faut rendre, ce qui occaſionne le bon appui, & l'obéiſſance prompte de l'animal aux mouvements plus ou moins modifiés de la main (1).

---

(1) Je ne ſais pas encore ſur quoi porte ce qu'on a recherché dans quelques Ouvrages de Cavalerie, en diſant, *tournez les ongles en-deſſus, en-deſſous, à droite ou à gauche*, pour avancer, reculer, aller à droite ou à gauche. Outre que ces mouvements ſont privés de grace, ils font encore perdre un temps, roidiſſent le poignet, le bras & même l'épaule, en troublant ſouvent le cheval par l'impreſſion variée du mords, occaſionnée par ces contorſions déplacées. Il m'a ſemblé de même très-inutile qu'on ait parlé de la fineſſe du tact, de la délicateſſe de la main, des houpes nerveuſes dont chacun eſt plus ou moins pourvu. Je dis ſur

Avant de parler de la bride, je dois parler du bridon avec lequel on commence à exercer le cheval, & des moyens qu'on met en uſage pour lui placer l'encolure & la tête : par exemple, on marque un demi-arrêt en ſoutenant les deux mains; l'effet qu'il produit ſur les lèvres, fait lever la tête & l'encolure, & facilite les épaules à ſe mouvoir. Si l'on apperçoit que l'encolure ſoit pliée, la tête placée, & que l'animal ait un certain jeu dans les épaules, néceſſaire pour les dénouer & les aſſouplir, pendant la preſſion du bridon ſur les lèvres, il faut baiſſer les deux mains ſimplement pour le mettre à l'aiſe, &

---

cela que l'animal doit avoir un bon appui qui ſoit ſenti par toutes les mains, excepté par celles qui ſeraient paralytiques ou qui auraient chauſſé un gant de fer. A mon avis, tous ces rafinements peuvent ſéduire les ignorants, mais nullement inſtruire.

lui donner à entendre que c'eſt ce qu'on exige de lui. Porte-t-il aſſez haut ; veut-on lui ramener le nez ? on augmente la preſſion, par des degrès très-ménagés, juſqu'à ce qu'il ſe rapproche de la ligne perpendiculaire, pour rendre moindre cette preſſion ; alors on rend à l'inſtant. Si, au contraire, la douleur qu'elle occaſionne lui faiſait lever & tendre le nez en avant, il faudrait, dans ce cas, tenir conſtamment le même degré juſqu'à ce qu'il ait cherché la poſition où il ne ſentira plus de douleur, qu'il trouvera en baiſſant le nez. Dès-lors, on le laiſſera libre, le plus qu'on pourra, dans cette poſition, en commençant à l'inſtruire ; & on s'appercevra, en peu de temps, qu'il la prendra, dès qu'on voudra faire une nouvelle preſſion dans le demi-arrêt : voilà comme, avec des moyens ſimples, on peut parvenir à faire de grandes choſes en fait d'inſtruction pour les animaux.

Actuellement que nous avons affoupli, placé & confirmé dans le beau pli le cheval avec le bridon, il s'agit de l'exercer avec la bride. Je dois prévenir qu'elle ramène & abaisse la tête de l'animal, par l'effet de la basscule ou levier des branches du mords, eu égard à la gourmette, & qu'il faut bien exactement éviter de rendre, si la tête est basse après l'effet du demi-arrêt, mais seulement quand il ramène le nez, & qu'il le rapproche de la ligne perpendiculaire dont nous avons parlé (1).

---

(1) Je préfère de laisser le nez un peu au vent aux chevaux que je place : la tête dans une ligne perpendiculaire à l'horison n'est pas tout-à-fait aussi haute; & les chevaux qui ont beaucoup de ganache, un cou de hache, ou qui ont ce que nous nommons la tête mal attachée, se trouvent gênés. L'encolure se roidit par la contrainte qu'exige cette dernière position. Il est, à la vérité, plus difficile de placer la tête & l'assurer dans la

Epreuve.

Vous marquez un demi-arrêt très-lentement, soit pour ralentir l'allure, redresser ou rassembler le cheval que vous exercez; malgré la précaution que vous aurez prise de tempérer les mouvements de la main, l'animal sensible, impatient, qui cherche à se dérober à l'impression du mords, tire ou pèse dessus, voudrait la forcer en poussant sur l'embouchure, se retient ou s'arrête, &c. (1) Veut-il se dérober à

---

première; mais on court moins le risque d'encapuchonner un cheval, qu'en suivant la seconde: défaut que l'on corrige difficilement, sur-tout quand le sujet a l'encolure faible.

(1) Je suppose ici un cheval exercé par un ignorant, qui, par des entreprises réitérées autant que déplacées, lui aura fait contracter toutes les mauvaises habitudes dont je parle. Ce cheval doit être exercé en bridon; mais comme il est question ici

l'appui? réſiſtez ſimplement, tant que ſa tête ſera en mouvement, & rendez, dès qu'il ſouffrira l'appui un inſtant. Recommencez dix fois cette épreuve, & vous fixerez ſa tête. Dès que l'animal reſtera ainſi, ſans mouvement, à l'impreſſion du mords, cherchez, en marquant le demi-arrêt, à le placer & à lui élever la tête de plus en plus; & quand il ſera au point où vous le deſirez, rendez ſur le champ. Vous verrez qu'en très-peu de temps votre Elève fera bien exactement vos volontés, pourvu que vos principes ſoient bien ſuivis, & que vous mettiez bien tous les à-propos dont je viens de donner une idée. Vous obſerverez que ce n'eſt pas tout de ſuite, & en commençant, que vous pourrez placer parfaitement un cheval, & qu'il

---

d'expliquer, & faire ſentir les moyens ſimples qui peuvent le corriger & le ſoumettre, j'exagère même ces déſagréables habitudes.

ne faut l'amener à ce point que peu-à-peu. S'il bat à la main, uſez-en ainſi que je viens de le dire : s'il tire, preſſe deſſus, ou veut la forcer, loin de lui céder, en modifiant ce degré, augmentez-le juſqu'à ce qu'il réponde, peu ou beaucoup, à l'appui du mords, avant que vous rendiez; s'il ſe retient, s'arrête ou recule, baiſſez la main en le chaſſant vigoureuſement en avant avec les deux mollettes, en aſſurant bien votre aſſiette, pour être à même de le reprendre ſur le champ, s'il ſe diſpoſait à reſter en place, après l'élan qu'il aura pris pour ſe pouſſer en avant, à la premiere correction. Actuellement, je ſuppoſe que vos principes & vos bonnes leçons auront produit le bon effet de placer l'encolure & la tête de l'Elève que vous avez exercé; qu'il ſupporte ſans inquiétude, & répond à l'appui du mords; qu'il ſe raſſemble & ſe plie facilement des deux côtés à volonté, pour que la main di-

rige, enlève, arrête, recule, redresse, tourne à droite & à gauche la machine, comme un Pilote, avec son gouvernail; fait fendre l'onde au vaisseau qu'il dirige, à l'aide des vents. Vous devez observer si, en chassant l'animal de la jambe, il se pousse assez en avant, afin que la main qui retient sente les épaules bien mouvoir.

Explication.

Par exemple, si vous vouliez tourner à droite ou à gauche, aller la tête au mur à l'une & à l'autre main; pour peu que vous sentiez, dis-je, dans les demi-arrêts, que les épaules se meuvent en même temps que la tête & l'encolure, comme s'il n'y avait point d'articulation de l'une à l'autre de ces parties, pour lors vous aurez soin de rendre; & si, au contraire, la tête & l'encolure faient un mouvement sans que les épau-

les ou les pieds de devant agiſſent également & concurremment, vous ſoutiendrez, dans ce cas, la main de plus en plus fort, ou vous marquerez pluſieurs demi-arrêts, juſqu'à ce que vous ayez ſenti ce que je viens d'expliquer. Voulez-vous redreſſer la croupe en cheminant dans le droit ou en paſſageant? aidez-vous de l'aſſiette en même temps que vous marquerez des demi-arrêts; augmentez le degré de preſſion du mords, plus ou moins, ſelon l'activité de l'animal, ſoit en avant ou de côté; ſentez que les jambes de derrière agiſſent en même temps que celles de devant, & vous rendrez, dans ce cas, pour aſſujettir moins votre Elève, qui, par de fréquentes répétitions, ne tardera pas à ſentir la néceſſité d'accompagner l'action du devant avec les hanches, pour avoir la récompenſe que vous lui avez ſi ſouvent donnée en faiſant ceſſer la douleur par une moindre preſſion.

Vous obſerverez que vos demi-arrêts, en dreſſant l'animal, lui communiquent l'à-plomb plus ou moins exact que vous aurez ſur lui. Voilà la perfection de la ſcience de dreſſer, ſoumettre, rendre légers, adroits, célères & agréables, les chevaux les plus dangereux. Sans le ſecours de ces moyens, il eſt impoſſible d'y réuſſir (1).

---

(1) Pour que la main puiſſe mettre d'à-plomb le cheval & le tenir droit, il faut qu'il ſoit bien placé. C'eſt de-là que dépend la juſteſſe dans tous les airs & toutes les allures. Le pli de l'encolure qui fait ſentir la rêne de dehors beaucoup plus que celle de dedans eſt encore une raiſon pour que l'on ne ſe ſerve pas des deux jambes en chaſſant l'animal en avant, dans le cas où il ne ſerait pas aſſez inſtruit pour reſter bien droit, quand les temps de la main, à l'aide d'une bonne aſſiette, dirigent & redreſſent la machine qui eſt en mouvement. Ce pli doit être toujours en-dedans tant pour la grace & la néceſſité de faire voir au cheval le chemin ou la ligne qu'il doit ſuivre, que pour

ſoutenir par les demi-arrêts les épaules qui tombent dans les tournants, ſoit aux coins, aux doublés, ſoit en exerçant ſur des cercles; outre que, la maſſe étant plus ou moins inclinée, ſuivant la rapidité de l'allure du côté ſur lequel on tourne, les jambes qui en ſont les reſſorts & la baſe étant dans une poſition oblique eu égard au plan, les temps d'arrêt ſur un cheval bien placé ſoulagent beaucoup ces parties. Voilà comme un bon Cavalier ſentant bien ſon cheval & le ſoutenant à propos, le conſerve, pendant qu'un ignorant le détruit.

CHAPITRE XII.

Du choix des Selles, des Brides, & des principaux moyens de conſerver les chevaux.

PRESQUE tous les Artiſtes qui ont travaillé à l'équippement des chevaux de ſelle, ſemblent, ainſi que les innovateurs, n'avoir tourné leurs ſoins qu'à en augmenter le nombre, loin d'en ſimplifier la ſtructure. Je ne ſuis pas ſurpris que les ouvriers, guidés par l'intérêt, aient cherché à changer la forme des ſelles & des embouchures, ſoit que les connaiſſances qu'ils ont ne s'étendent pas bien loin, ſoit que l'avantage qu'il y a pour eux, en vendant des choſes de nouvelle invention, les ait empêchés de perfectionner ce qu'ils ont fait; mais

je ne puis revenir de mon étonnement, lorſque je vois que tant d'amateurs & d'Ecuyers intelligents n'ont point pris ſur eux de fixer, par un bon choix, l'eſpèce de ſelles & de brides qui ſerait la plus convenable pour ne point bleſſer ni gêner le cheval, & mettre à l'aiſe le Cavalier (1).

---

(1) Ce n'eſt point en multipliant, mais en ſimplifiant les êtres, que les hommes pourront ſe procurer des avantages réels : car nous ſommes très-ſouvent à plaindre d'avoir raſſemblé autour de nous une infinité de choſes inutiles qu'il faut tranſporter d'un lieu à un autre, ſoigner, entretenir & placer avec précaution, &c. Ce que j'écris, me rappelle les peines que j'ai vu prendre aux troupes, ſur-tout à celles qui ſont à cheval, qui ſe chargent d'une quantité de choſes qui ne ſervent qu'à leur faire employer un temps précieux à détruire leurs forces, au-lieu de les réparer dans les moments de tranquillité que les circonſtances permettent de prendre à la guerre. Il faut raſſembler ces inutilités éparſes au moment d'un départ,

Je ne m'arrêterai point à donner des raiſons pour prouver qu'il y a beaucoup de ſelles auſſi inutiles qu'elles ſont in-

---

ſoit en route, ſoit au camp, où la néceſſité oblige ſouvent de partir de nuit. On charge ſon cheval le plus vîte que l'on peut, ſouvent tout de travers, pour n'avoir pas pris le temps & les précautions néceſſaires : l'animal reſte long-temps chargé par les retards qui ſurviennent ; les parties qui ſupportent le fardeau, meurtries de la veille, le font ſouffrir ; il ſe couche, il ſe roule, & au moment où il faudrait être prêt, il ſe trouve en déſordre ; il eſt enfin continuellement accablé par une maſſe qui fait tourner la ſelle, le bleſſe & incommode le Cavalier : il faut cependant courir, former l'eſcadron, faire des évolutions, gravir ou deſcendre des montagnes, paſſer de mauvais pas ; enfin pourſuivre ou charger l'ennemi. Il eſt vrai que, depuis quelques années, on prend des ſoins pour empêcher que les Cavaliers, Dragons & Huſſards ne chargent point trop leurs chevaux ; mais ils ne ſont jamais proportionnés aux beſoins, parce qu'on apprécie mal l'importance de ces ſoins.

commodes. Il ſuffira, je penſe, d'indiquer celles qui conviennent, pour qu'on les préfère aux autres. On ne peut diſconvenir que la ſelle la plus légère, qui rapproche le plus du corps du cheval ſans le bleſſer, dont le ſiège aſſûre & met à l'aiſe le Cavalier, eſt la bonne ſelle, & par conſéquent, doit être regardée comme la plus convenable. La ſelle à la royale ou de maître, étant bien finie, ſera très-commode ſans être trop peſante, & remplira l'objet qu'on doit avoir en vue, qui eſt de s'aſſurer & exercer commodément à cheval ſans bleſſer ni trop charger l'animal (1).

---

(1) On peut ſe ſervir d'une ſelle raſe ou à l'Anglaiſe, qui ſera plus légère; mais le Cavalier ne ſera pas auſſi ferme ni auſſi à ſon aiſe, à beaucoup près, que ſur la ſelle de maître. Les Chaſſeurs qui ont un bon à-plomb, peuvent la préférer; mais ceux qui n'ont pas cet avantage fatiguent infiniment plus leur cheval par le balancement du

Précis de ce qu'il faut observer pour qu'une ſelle ne bleſſe point les chevaux & ſoit commode au Cavalier.

Le ſiège doit être ſur une ligne horiſontale, rembourré très-ferme, & plus

---

corps & par les accoups, que ſi l'animal portait une ſelle beaucoup plus peſante, qui aſſurerait le Cavalier & l'unirait un peu plus à ſes mouvements. Meſſieurs les Anglais, qui ſe tiennent à cheval avec les genoux, ſur la pointe des pieds, en preſſant ſur les étriers, & qui enfin, avec le ſecours de la main, s'attachent aux doubles rênes qu'il y a à la bride appellée à l'Anglaiſe, (dont l'effet eſt très-peu ſenſible aux chevaux,) peuvent s'en ſervir avec avantage, parce qu'il eſt indifférent pour eux, qui ont, ſuivant l'expreſſion du manége, *le cul en l'air*, qu'une ſelle enveloppe plus ou moins les feſſes du Cavalier; mais il ne leur eſt point indifférent de ſe ſervir d'une autre bride que celle qu'ils ont imaginée, & que la néceſſité leur a fait reconnaître propre à ménager leurs chevaux, ſur leſquels ils courent rapidement & ſautent très-légèrement les haies & les foſſés.

étroit que large, pour la commodité du Cavalier, qui doit s'étendre & embraſſer, le plus qu'il pourra, les chevaux avec les cuiſſes & les jambes. Les quartiers ſeront minces & flexibles, pour avoir l'avantage de bien placer les genoux, & ſentir mieux le cheval. Les battes ne doivent être ni trop épaiſſes ni trop hautes; la ſelle doit être le plus près poſſible du corps du cheval, ſans le bleſſer; pour cet effet, elle ne portera point ſur le garot ni ſur le rognon; mais la preſſion totale ſe fera ſur les mammelles, & le long de la longe des panneaux; les pointes de l'arçon doivent toucher au-deſſus des flancs, & au défaut des épaules de l'animal, ſans preſſer ſur ces parties; toutes les pièces qui compoſent la ſelle doivent enfin être bien jointes, point matérielles, & bien égales des deux côtés, & du devant & du derrière; ſon poids ne doit pas excéder celui d'onze à douze livres, y compris la garniture en-

tière. Etant ſur une ligne hoſriontale, le Cavalier prend mieux ſon à-plomb ; étant très-près de l'animal, il l'enveloppe davantage, il eſt plus uni à ſes mouvements, & les temps d'arrêt ou de chaſſe ont plus d'effet : la ſelle eſt plus aſſurée ; conſéquemment le cheval eſt moins embarraſſé de la maſſe qu'il porte, la preſſion qui ſe fait aux mammelles & le long de la longe n'eſt point incommode au cheval, comme celle qui ſe ferait latéralement par les pointes de l'arçon, ſi elles étaient trop ſerrées. Elles ne doivent toucher au-deſſus des flancs, & au défaut des épaules, que pour aſſurer la ſelle, ſoit lorſqu'on monte à cheval, ſoit quand on eſt ſur le ſiège ; l'arçon étant auſſi bien égal dans les pièces qui le compoſent, c'eſt à-dire, ces pièces étant d'égale groſſeur, longueur, & diſtance latéralement & diagonalement, le ſiège ſera exactement ſur une ligne horiſontale, ſi le cheval eſt fait dans les proportions

géométrales, & le Cavalier prendra très-facilement l'à-plomb néceſſaire pour le conduire adroitement, vu l'égalité de cette baſe.

A l'égard des ſelles à piquet & à demi-piquet, je deſirerais qu'on en fît de même que du caveſſon dont les Cavalier ſe ſervaient pour dreſſer les chevaux, les plier & ménager leur bouche; je deſirerais, dis-je, qu'elles fuſſent ſupprimées, ainſi que l'a été le caveſſon, dans les bonnes Écoles. On me dira qu'elles ſont très-avantageuſes pour aſſurer à cheval les perſonnes qui n'ont pas beaucoup de tenue, & ſur-tout lorſqu'on monte des chevaux qui ſe défendent, des ſauteurs aux piliers ou en liberté; je réponds qu'il ne faut pas monter les chevaux qui ſe défendent, quand on n'a pas une bonne aſſiette, parce qu'on n'eſt pas en état de leur donner une bonne leçon, & qu'outre cela, s'ils viennent à ſe renverſer en faiſant des

pointes, le Cavalier court grand risque de perdre la vie, ne pouvant sortir de la selle, lorsqu'il voudra se jetter de côté pour éviter de se trouver sous le cheval. Pour ce qui 'regarde les sauteurs, c'est un abus de croire que les Élèves acquièrent une certaine souplesse en les montant : enveloppés par les grandes battes des selles à piquet, ils serrent fortement les genoux, en se roidissant de toutes leurs forces, pour résister au choc violent occasionné par les ruades des sauteurs, dans l'instant que le devant se rapproche du sol. Je conviens qu'ils prendront un peu d'à-plomb & d'assurance en exerçant ainsi; mais rien de plus, parce que la roideur détruit, ou, pour mieux dire, empêche le jeu que doivent avoir les parties du corps à chaque articulation, par l'extension & la flexion alternative des parties musculaires, & des ligaments articulaires, &c. Que l'on ne donne aux Élèves que les chevaux

chevaux qu'ils ſont en état de monter ſuivant les diſpoſitions & les progrès qu'ils auront faits, ſi l'on veut accélérer leur inſtruction : voilà mon ſentiment.

De la Bride.

Il faudrait faire des volumes pour donner la deſcription de tous les mords, de toutes les branches, de toutes les parties qui compoſent la bride, en remontant de nos jours aux temps où l'on ne ſe ſervait, pour arrêter & conduire les chevaux, que d'un ſimple morceau de bois d'une forme cylindrique, placé dans la bouche du cheval, ſans branches ni gourmette, aux deux extrémités duquel on attachait deux petites cordes qui ſervaient de rênes (1).

---

(1) Il faut convenir que les Arts & toutes les Sciences ont été au berceau, & qu'on a pu errer long-temps ſur différents objets que des décou-

Pour éviter les longueurs, qui ſont plus propres à retarder qu'à accélérer les progrès de l'art que l'on traite, j'en uſerai comme pour la ſelle. Il ſuffira d'in-

---

vertes heureuſes nous ont fait enviſager depuis comme des riens : mais d'où vient qu'une choſe très-ſimple, telle qu'une bride, dont on ſe ſert pour corriger & ſoumettre un animal auſſi néceſſaire que le cheval, dont on fait uſage dans la plus grande partie du monde connu, ſur lequel une infinité de perſonnes aiment à exercer, qui ajoûte à notre exiſtence par le plaiſir qu'il nous procure, en nous faiſant ſentir une quantité de reſſorts qu'il emploie pour nous tranſporter rapidement d'un lieu dans un autre, dont la gentilleſſe & la ſoumiſſion enfin à nos moindres volontés prouvent ſi bien la ſupériorité qu'ont les hommes ſur les animaux ; d'où vient, dis-je, que la bride eſt encore ſi informe chez la plus grande partie des Peuples qui ſe ſervent de chevaux, & qui les ruinent en très-peu de temps avec une bride mal compoſée, qui fait ſouvent eſtropier ou tuer beaucoup de Cavaliers qui n'en connaiſſent pas les effets ?

diquer les brides que l'on doit préférer pour remplir mes vues à cet égard. Je dois néanmoins prévenir qu'il eſt plus important qu'on ne l'imagine communément, de bien emboucher un cheval pour le ſoumettre à la main, ſans employer les moyens violents, qui, au contraire, le déſeſpèrent, & expoſent le Cavalier à perdre la vie, parce que l'extrême douleur, ôtant à cet animal la connaiſſance des dangers, le fait courir dans un marais, dans une rivière, dans un précipice, heurter d'un choc violent, un arbre, un mur, enfin d'autres animaux, s'il en rencontre.

J'obſerverai encore que la ſtructure des parties de la bouche des chevaux qui ſont très-variées, ſoit par le volume, la figure & le plus ou moins de place qu'elles occupent, exigerait des embouchures propres à s'ajuſter à ces différences qu'on apperçoit dans chaque cheval, lorſqu'on eſt vraiment connaiſ-

ſeur ; mais comme il y a ſi peu de perſonnes en état de diſcerner les rapports, on peut dire géométriques, qu'ont ces parties avec une embouchure bien ordonnée, il convient mieux de ne rien dire, que de jetter dans l'incertitude les perſonnes qui voudraient emboucher un cheval. Ne parlons donc ici que de ce qui eſt indiſpenſable.

Moyens pour bien emboucher.

On prendra un ſimple canon d'une pièce pour un cheval qui aura une bonne bouche. Il doit porter ſur les barres à un pouce au-deſſus des crochets d'en-bas, les branches doivent être droites & courtes, la gourmette petite & déliée, pour qu'elle puiſſe bien prendre le tour de la mâchoire inférieure ; elle doit porter ſur la partie nommée improprement *barbichet*. L'S & le crochet doivent-être plus courts que longs (1).

(1) C'eſt une erreur de croire qu'une groſſe

Il y aura assez d'effet dans le simple canon d'une pièce, pour un cheval qui

---

gourmette fasse moins d'impression & blesse moins un cheval qu'une autre qui serait d'un plus petit volume. Les personnes qui ont recommandé les grosses gourmettes, croient qu'elles ont beaucoup plus de points de contact que les petites : c'est cependant l'opposé ; car la grosse maille, qui se trouve droite sur une ligne d'environ un pouce & demi, ne prenant pas le tour de la mâchoire inférieure de l'animal, porte dans un seul point & fait un trou : l'autre, au contraire, touche dans plusieurs points à chaque maille ou maillon. On voit par ce que je viens de dire, qu'avec un raisonnement simple que tout le monde peut faire, on détruit une erreur accréditée par la confiance que nous avons aux lumières des autres, faute d'examiner si nous devons approuver ou rejetter ce qu'on propose.

J'observerai néanmoins que, si l'on emploie une gourmette très-mince, alors, comme on donne dans l'extrémité contraire, les points, devenus aigus, seront tranchants comme une lame.

aura une bonne bouche ; & il ne fera point battre à la main, ne bleſſera point l'animal, ſi l'appui ſe fait à un pouce au-deſſus des crochets d'en-bas, ſans ſe régler ſur une grande bouche, comme le font tant d'ignorants, qui enfoncent plus ou moins avant l'embouchure, ſelon que les lèvres ſont plus ou moins fendues. Les branches étant droites, la bride aura plus de grace, & le mords ne fera point la baſſecule, ſi l'on place la gourmette de manière qu'elle ne ſoit, ainſi que l'embouchure, qu'à une ligne de la preſſion ſenſible.

Si l'S & le crochet ſont longs & l'œil du banquet trop haut, la gourmette, dans ce cas, remontera ; mais ſi le tout eſt au point convenable, (que les épreuves, aidées du raiſonnement, font appercevoir, ſans qu'il ſoit beſoin de grandes lumières) l'animal ſera bien embouché en ſuivant ce qui eſt expli-

qué, pourvu que le mords & ce qui en dépend, ſoit dans les juſtes proportions (1).

Il faut pour des chevaux qui ont la bouche forte, dont les barres ſont baſſes & rondes, dont la langue charnue, épaiſſe & élevée, ne peut point ſe loger dans le canal qui n'eſt pas aſſez évidé, qui ont les lèvres épaiſſes & repliées en-dedans ſur les barres, la barbe plate & charnue, &c. difformités propres à diminuer de beaucoup l'effet du mords;

---

(1) L'œil du banquet ne doit point être arrondi, mais bien quarré dans la partie ſupérieure; le cuir du porte-mords ſe placera mieux. On aura ſoin que le banquet ſoit un peu recourbé en-dehors, pour que le cheval ne ſoit point incommodé par la preſſion ſur les lèvres près des dents mâchelières; ce qui arrive ſouvent, quand on s'en rapporte aux connaiſſances des Eperonniers pour emboucher un cheval, leſquelles ſont, à cet égard, ſemblables à celles des Luthiers, qui font de bons inſtruments ſans ſavoir en jouer.

il faut, dis-je, à ces chevaux un mords à pas d'âne, dont les branches ſeront un peu plus longues qu'à celui du ſimple canon d'une pièce : au ſurplus, c'eſt moins par des moyens violents qu'on parvient à diriger & à ſe rendre maître des chevaux, que par les à-propos qu'un Ecuyer fait mettre en pratique pour les réduire à la plus exacte obéiſſance, quelque furieux qu'ils ſoient (1).

---

(1) Les Arabes, les Turcs & beaucoup d'autres Peuples, ſe ſervent encore des mords les plus rudes dont on faiſait uſage du temps de M. de la Broue. Dans quelques autres parties de l'Europe, on ſe ſert auſſi de très-groſſes embouchures, & les branches qu'on y adapte, ſont d'une longueur incroyable : malgré ces moyens, par leſquels ils peuvent briſer la mâchoire aux chevaux & les ruiner en très-peu de temps, ils en ſont beaucoup moins maîtres que nous, qui employons les embouchures les moins rudes. C'eſt par une bonne aſſiette & une main ſavante, qu'on peut vaincre la fougue d'un cheval. Je dis plus ; on l'inſtruira à

A l'égard du ſentiment des Auteurs de Cavalerie, qui ſoutiennent que l'appui du mords, continué long-temps dans le même degré de force, *endort les barres & les rend inſenſibles*, quand nous ne ſerions pas convaincus par nous-mêmes, qu'une douleur eſt plus inſupportable, ſi elle eſt longue, que lorſqu'elle eſt momentanée, il n'y a qu'à voir comme les chevaux battent à la main, ſécouent la tête, font des pointes ou forcent ſur le mords, afin d'éviter cette conſtante & douloureuſe preſſion, pour s'appercevoir de la fauſſeté de cette idée que l'expérience dément journellement.

---

s'arrêter en baiſſant la main, & on pourra le conduire, le faire cheminer à droite ou à gauche, d'une ou de deux piſtes, ſans qu'il ſoit queſtion de tenir les rênes, en employant ſeulement l'aſſiette, & en mettant de la ſuite & de l'intelligence dans les leçons qu'on donnera à l'animal à cet effet.

Je ne dirai rien de la têtière & des parties qui la compoſent : tant de gens ſont entrés dans les plus longs détails ſur l'équipement du cheval, que je croirais mal employer mon temps à faire des deſcriptions qui ſont connues. Je me bornerai à dire que la martingale ou plate-longe, dont pluſieurs perſonnes font uſage, eſt beaucoup plus nuiſible qu'utile ; les chevaux ne ſe corrigent point de battre à la main, malgré la ſujétion de la plate-longe. On a d'abord plus de difficulté à les placer ; en ſecond lieu, ils roidiſſent leur encolure & réſiſtent beaucoup plus à la preſſion du mords : c'eſt ſouvent même une cauſe pour eux de ſe défendre ; enfin, il n'y a que les perſonnes qui ſont totalement courbées à cheval qui peuvent s'en ſervir, pour éviter les coups de tête que cette mauvaiſe poſture pourrait leur procurer.

De quelques ſoins que l'on doit prendre pour conſerver les chevaux.

Il eſt bien ſingulier qu'un être qui nous fait autant de plaiſir, qui nous eſt ſi généralement utile que le cheval, ſoit auſſi négligé par ceux même qui en tirent journellement le plus grand avantage; &, ce qu'il y a de plus étonnant, que ce ſoit encore moins par le manque de ſoins, que par erreur ſur ceux que l'on apporte mal-à-propos, que nous le rendons victime de notre ineptie.

Je n'entreprendrai pas de faire ici l'énumération de tous les ſoins qu'on doit prendre pour la conſervation de cet animal en ſanté ou malade. On les trouvera amplement expliqués dans la Médecine vétérinaire. J'indiquerai ſeulement les principaux, qui conſiſtent:

1°. A lever exactement la litière tous les matins, à étriller, épouſſeter, bouchonner, broſſer, éponger.

2°. A régler la quantité d'aliments qu'on donne plus ou moins par jour, relative à leur qualité & à la corpulence de l'animal, à ſa maigreur & à l'exercice qu'il fait.

3°. A faire relever ou ferrer à neuf, au moins tous les deux mois, en ajuſtant des fers bien légers, attachés avec des clous dont la lame ſoit mince & les têtes petites & égales, pour que les pieds portent bien à plat.

4°. A ne donner du foin nouveau à manger que quand il a jetté ſon feu, & ne le ſerrer que lorſqu'il eſt bien ſec, dans un grenier bien aëré, ainſi que la paille & l'avoine qui doivent ſervir à leur ſubſiſtance ; & cela pour qu'ils ne ſe pourriſſent pas (1).

---

(1) On met ſouvent le foin & la paille dans des rez-de-chauſſée, ſur-tout dans les Villes : l'air dans ces endroits n'a que très-peu de mouvement, les murs ſont continuellement couverts d'une eau

5°. A ne point laiſſer le fumier dans l'écurie, ou trop près, s'il eſt en-dehors; parce qu'il corrompt l'air & nuit encore à l'animal.

6°. A ne point augmenter la tranſpiration inſenſible dans les vues d'entretenir un beau poil aux chevaux, que l'on affaiblit en les accablant avec de groſſes couvertures de laine.

7°. A les faire promener tous les

---

croupie, noire, ſouvent infecte, qui pénètre les aliments deſtinés à nourrir les chevaux, & paſſe de-là dans leur corps, où elle fait plus ou moins de ravage. La vapeur qui s'élève d'un tas de fumier échauffé, mouille auſſi le foin & le corrompt; nous le faiſons néanmoins manger aux chevaux par une économie mal entendue : par cette raiſon combien en voit-on qui ont des fluxions, qui perdent la vue, qui ſont ſouvent dégoûtés, qui ont des démangeaiſons, la gale, le farcin, des dartres, des humeurs qui tombent ſur les jambes, les engorgent & les pourriſſent, &c.

jours quand il fait beau, le matin ou le soir dans l'été & dans l'hiver, depuis midi juſqu'à deux heures.

8°. A les mettre en haleine avant d'entreprendre un long voyage ; à faire, en débutant, de petites journées ; aller lentement en s'éloignant ou en ſe rapprochant de l'Auberge, & donner peu d'avoine les premiers jours.

9°. A ne le faire manger qu'un inſtant après l'arrivée, ſur-tout, ſi l'animal eſt fatigué ou s'il a bien chaud ; à éviter dans ce dernier cas, de le faire boire, de ne lui ôter la ſelle ni mouiller les jambes qu'après qu'on aura fait tomber la ſueur avec un couteau de chaleur, & qu'il ſera bien ſec.

10°. A le bouchonner pour faire tomber la boue du ventre qu'il ne faut jamais mouiller, mais ſeulement les jambes.

11°. A mettre de la paille fraîche

pour litière, faire laver l'embouchure, ſécher la ſelle & battre quelquefois les panneaux, &c.

Les ſoins mal entendus ou inutiles dont j'ai parlé, ſont 1°. de faire mettre le maſtigadour, qui produit ſur les chevaux un effet à-peu-près ſemblable à celui de la pipe ſur nous, qui n'eſt qu'une habitude ſouvent nuiſible, parce qu'elle nous fait cracher une ſalive néceſſaire à l'organe de la digeſtion.

2°. De les confier, dès qu'ils ont la moindre indiſpoſition, aux maréchaux qui emploient tout de ſuite des cordiaux pour traitements, au-lieu de les rafraîchir par des lavements émolliens, & en leur faiſant boire de l'eau ou l'on aura mis une poignée de farine d'orge.

3°. D'agir ſuivant la fauſſe prévention de beaucoup de perſonnes, qui croient que les eaux d'une marre corrompue par l'écoulement d'un tas de fumier qui ſe trouvera auprès, & quantité de choſes

qui se putréfient dedans, ne font jamais de mal aux animaux qui en boivent.

4°. Enfin de tenir l'écurie hermétiquement fermée, pour que l'air un peu condensé en hiver n'y pénètre pas; parce que, dit-on, cela ferait maigrir les chevaux & leur donnerait un mauvais poil : il est vrai qu'ils maigrissent un peu, quand ils ont été accoutumés à une écurie qui n'est point froide : mais si l'on n'a pas pris ce soin dangereux pour la vue, & qui cause tant d'autres espèces de maladies, ils ne maigriront point. Ceux qui sont toute l'année dans les prairies, dans les champs ou dans les bois, & qui sont très-gras, le prouvent assez.

Quant au poil, plus il fait froid, plus il est épais, parce que les tégumens & tout le corps se condense; ce qui fait que le poil est plus près; outre qu'il se hérisse & se replie pour opposer plus de résistance à l'air. C'est ainsi que la sage

nature pourvoit aux beſoins, & amène tout à ſes fins merveilleuſes. En voulant y ajouter, nous l'appauvriſſons ſouvent, de quelque manière ingénieuſe que nous nous y prenions (1). Concluons donc que la plupart de nos ſoins ſont

---

(1) En nous bâtiſſant des maiſons commodes, & en nous couvrant avec tant de ſoin des habillements que la molleſſe a inventés, nous nous ſommes ravi la plus grande partie de nos forces & de nos plaiſirs; tous les animaux domeſtiques que nous avons autour de nous perdent auſſi beaucoup du côté du bien être attaché à leur exiſtence: s'ils étaient libres, ils gagneraient du côté des maladies qu'ils ne connaîtraient pas. Le ſerin meurt de vieilleſſe preſque ſans ſouffrir, lorſqu'il eſt dans les champs: avec nous il eſt ſouvent malade & meurt d'abord. Les chevaux ſauvages vivent longtemps, courent comme un cerf pourſuivi d'une meute, ſont forts, vigoureux, franchiſſent les haies, les foſſés; aucune maladie ne les atteint; ils ont le plus beau poil poſſible, ils ne ſont enfin ſoumis qu'à la ſucceſſion du temps; près de nous, par nos grands & lumineux ſoins, ils ont une quantité prodigieuſe de maux de toute eſpèce, qui les finiſſent bientôt.

mal entendus, & qu'après avoir privé les chevaux des parties essentielles à la génération, qui les rendaient si forts & si courageux, nous avons tort de les tenir trop long-temps dans les liens & dans les plus affreuses prisons, où l'air abondamment chargé de particules alcalines & corrosives, joint au très-grand repos, les rend sujets à une multitude de maladies, change leur caractère, leur constitution, enfin énerve leur courage. Rapprochons-nous au contraire le plus que nous pourrons de l'état où la liberté jouit de tous ses droits; laissons les animaux tant qu'il sera possible dans un air libre; exerçons-les souvent sans les excéder de fatigue, sur-tout pendant la canicule, & que ce soit avant l'heure de leur repas. Leur digestion sera plus parfaite, le sang coulera avec plus de liberté dans leurs vaisseaux artériels & veineux, les secrétions & les excrétions se feront dans de justes proportions, il n'y

aura pas amas de graiſſe ; enfin toutes leurs fonctions vitales s'exécuteront avec facilité (1).

---

(1) On doit comprendre, ſans être grand Phyſicien, qu'au moment où l'on ſort un cheval d'une écurie rechauffée par l'haleine de pluſieurs beſtiaux, qui était bien fermée, l'action d'un froid ſubtil occaſionne ſur le champ un mouvement de conſtriction dans les vaiſſeaux, fait épaiſſir la lymphe, qui, ne trouvant plus d'iſſue, reflue dans le ſang & y occaſionne l'effervescence ; mais ce n'eſt point l'explication des cauſes que je puis donner ici pour exemple : il ne peut tout au plus y être queſtion que de l'énumération des maladies & d'un ſeul genre, pour ne pas embraſſer un ſujet déjà traité par des gens habiles. Voici celles qui n'affectent preſque point les chevaux ſauvages : ce ſont les maladies de la peau & celles des yeux, l'hydropiſie, la pléthore, l'anaſargue, l'excès de graiſſe produit par un long repos, les tuméfactions des tégumens, l'emphiſème, la bouffiſſure, la dyſſenterie, le maraſme, la conſomption nerveuſe, les vers contenus dans les organes de la digeſtion, le fluide accumulé dans des cavités membraneuſes, l'enflure des jambes, l'hydropiſie du ſcrotum, l'hydrocele, l'anévriſme, le météo-

riſme, la tympanite, la tuméfaction de l'eſtomac, le météoriſme des inteſtins, l'iſchurie, le gonflement des articulations, les loupes, les abſcès, la taupe, les javarts, les éparvins, les varices, les courbes, les veſſigons, les molletes, la matière ſoufflée au poil, l'encaſtelure, les pieds deſſéchés, les excroiſſances, l'onglée, les verrues, le crapaud, les grappes, le fic, les cériſes, les ſéiſmes, l'exoſtoſe, les ſuros, les fuſées, l'anchyloſe, les luxations, les entorſes, le déplacement des parties, le ptérigion, le polype, le lampas, les barbillons, la calloſité, les cirons, le ſarcocèle, les hernies, les taches, l'avant-cœur, les avives, la gourme, les plaies, l'hémorrhagie, les ulcères, les aphtes, la fiſtule, le chancre, les fiévres malignes & autres, le charbon, le feu, le mal de tête, le mal d'Eſpagne, le vertige, le tournoiement, la péripneumonie, la toux, la fourbure, le rhumatiſme, la goutte, la crampe, le priapiſme, le mal caduc, les palpitations, les tics, les rots, la léthargie, l'apoplexie, l'aſſoupiſſement, la tranſpiration ſuſpendue, le flux de ventre, le téneſme, la grasfondure, l'hémoptiſie, le piſſement de ſang, les évacuations purulentes, la rage, la maladie pédiculaire; voilà ce que l'eſclavage où nous tenons les chevaux & les ſoins mal-entendus ſeur procurent.

ANALYSE

De quelques Ouvrages anciens & modernes ſur l'Equitation, depuis M. de la Broue juſqu'à nos jours (1).

Le Cavalerice François, par Salomon de la Broue, Ecuyer du Roi & du Duc d'Epernon; de l'année 1610.

PASSONS ſur les ſtances, le préambule des préceptes, les termes de l'Art, l'explication du mords, de la ſelle;

(1) C'eſt en me regardant comme un Amateur qui s'occupe de la vérité, & non comme un Cenſeur ou Réformateur, que je

les indices par leſquels on peut juger du naturel du cheval par la couleur du poil ; l'avis concernant les ſoins

---

prie mes Lecteurs de juger de mon entrepriſe dans l'Analyſe que je fais des Ouvrages qui concernent la Cavalerie. En m'examinant, je n'apperçois en moi ni le deſſein de nuire à perſonne, ni l'ambition de m'élever, en diminuant la gloire des Auteurs qui ont écrit ſur la matière que je traite. Je fais ici l'aveu authentique, que la lecture des Livres qu'on a faits ſur l'Equitation, ne m'a point ſatisfait & preſque point éclairé; & j'ai ouï dire cent fois, par d'habiles gens, que c'était perdre ſon temps que de s'occuper à étudier les Traités de Cavalerie qui avaient paru juſqu'ici ; ce qui prouve que je ne ſuis pas le ſeul de mon ſentiment : au ſurplus, je donne mes raiſons pour faire ſentir la vérité de ce que j'avance dans mon Traité ; c'eſt aux Lecteurs inſtruits à les apprécier, ainſi que tout ce qu'on peut avoir écrit, pour juger ſi l'on a établi des principes vrais ou faux.

En travaillant dans quelque genre que ce ſoit, & ſur-tout en fait de choſes un peu ſyſtématiques,

que l'on doit prendre dans une écurie; les outils qu'on doit avoir en campagne; paſſons encore ſur la propreté que doit avoir un Cavalier, ſur les grimaces qu'il fait, mal-ſéantes, en exerçant un cheval, joint à cela la mauvaiſe habitude de lui parler; ſur la manière d'aſſurer les chevaux au montoir,

---

on doit s'attendre à trouver une grande quantité de perſonnes, dont la manière de ſentir & juger eſt preſque diamétralement oppoſée à la nôtre: partant de ce principe, je ſuis donc fondé à expoſer mon ſentiment, & à faire appercevoir (ſans qu'il ſoit queſtion de ce qu'on appelle jalouſie de métier) les erreurs que je trouve dans les Ecrits de mes Concurrents, que j'ai étudiés dès l'âge de neuf à dix ans, temps où une grande paſſion pour les chevaux ſe faiſait déjà ſentir.

On trouvera entre des guillemets ce que je rapporterai littéralement; & les remarques, que je ferai qui ſeront inſérées dans mon Analyſe, ſeront diſtinguées par des parenthèſes ou par des Notes.

de les *dégourdir & allégerir* au trot ; ſur l'exercice qui lui eſt plus aiſé ; ſur les jeunes chevaux rétifs ; ſur ceux qui ſont appréhenſifs ; ſur la manière de les dreſſer à l'arquebuſade, le châtiment pour les chevaux rétifs qui auraient été trop battus ſur la tête ; ſur ceux qui auraient été trop *gourmandés* avec l'éperon, ceux qui ſont malicieux ; ſur la différence de l'entier ou du rétif ſur les voltes ; ſur ceux qui portent le nez plus d'un côté que de l'autre ; enfin ſur l'empêchement qu'ils peuvent avoir à bien parer.

Tous ces Chapitres ne contiennent qu'un très-petit nombre de vérités connues de tout le monde aujourd'hui, & enſevelies ſous une quantité de paroles inutiles, qui ne méritent pas d'être rapportées.

Voyons le Chapitre ſur les chevaux *eſguerés* de bouche, ou déſeſperés.

Monſieur de la Broue y recommande avec raiſon de leur ôter l'appréhenſion

de

de la courſe, de l'arrêt trop contraint, & de toutes ſortes de châtiments qui peuvent les avoir rebutés ; il faut, dit-il, les promener dans des carrières ou autres lieux ſoupçonneux & propres à les tenir en alarmes, les arrêter, enfin les faire reculer, s'ils refuſent ; il faut les châtier avec le caveſſon & quelquefois avec la bride, &, s'il eſt beſoin, les battre avec le nerf ou la gaule ſur le nez & ſur les bras, à moins qu'ils ne ſoient *colères*, *ſanguins* & *bien fort ſenſibles* ; dans ce cas, il faudra leur tourner la tête tout court du côté où ils ſeront venus, & les mener dans l'endroit où ils auront fait les opiniâtres, recherchant ſoudain de les faire reculer ; ou ſi l'animal eſt fougueux, qu'il ne ſe veuille tenir ferme ni marcher droit dans la carrière, il faudra faire marcher à reculons un homme de pied qui ſe tienne cinq ou ſix pas devant le cheval, qui lui ôtera une partie de l'ap-

préhenſion, ſur-tout en lui donnant quelques friandiſes ; il faut que cet homme regarde le cheval droit aux yeux, puis il aidera le Cavalerice pour le faire reculer en le menaçant, le frappant ſur les bras, ſur le nez, ſur le poitrail, ſur les flancs & quelquefois en pouſſant fortement de la main ſur le mitan du caveſſon, puis on le fera trotter & galoper en prenant les mêmes ſoins que ci-deſſus, &c.

(Tout ce mélange de châtiments & de careſſes, annonce bien l'ineptie des Ecuyers de ce temps-là ; quelle néceſſité de faire reculer un cheval qui ne connaît pas la main, & ſur-tout qui ſe défend par malice ou par ignorance ? Quels bons effets peut produire le reculer, lorſque l'animal ſe traverſe, ſe preſſe, ou s'arrête à coup, ſe penche ou fait des pointes, bat à la main ou la force pour s'enfuir ?

Combien ne ſommes-nous pas loin

de ces moyens à préſent, puiſque nous faiſons reculer un cheval au moindre mouvement des doigts, & reculer droit dès la première fois, s'il eſt bien préparé? Pour le faire galoper ne faut-il pas qu'il ſoit diſpoſé? Et en tout n'y a-t-il pas une manière plus ou moins avantageuſe de s'y prendre que nous devons nommer principes, dont M. de la Broue ne parle point?

Parcourons encore le Chapitre des chevaux colères, rebutés & impatients, qui forcent la bride pour fuir la bonne Ecole).

« Quand le cheval, dédaigneux & » déſeſperé, s'en ira forçant la bride, » le Cavalerice ſe doit bien garder de » le battre & de s'attacher à l'appui » d'icelle; mais plutôt laſchera ſouvent » la main, pour après reprendre l'appui. » Car tant plus il tiendroit le poing » fermé, les rênes tendues, ce ſeroit » lors que le cheval s'armeroit, & s'en

» iroit avec plus d'aſſurance ; au con-
» traire , ſe ſentant ſouvent comme
» abandonné de l'appui de la main, la
» crainte d'une eſtrapade de bride le
» tiendra en ſoupçon, ſi bien qu'il ſe
» tiendra beaucoup mieux , ſentant
» après tirer les rênes ».

(Monſieur de la Broue commence d'abord par les moyens doux, excepté les eſtrapades de bride ; mais il finit par des tortures qui ont dû faire eſtropier beaucoup d'hommes & de chevaux, comme on le verra par ce qui ſuit).

« La plupart des chevaux colères &
» courageux , qui forcent le bras & la
» main du Chevalier, ne s'enfuient pas
» ſeulement à la courſe , mais en s'a-
» bandonnant , ils s'élancent, renfor-
» çant les esbalançons, comme s'ils ſe
» vouloient précipiter. Le premier re-
» mède en ceci eſt de ſe tenir ferme ,
» & laiſſer paſſer, comme l'on pourra,

„ la première furie de ces déſordres li-
„ cencieux, taſchant, tant qu'il ſera
„ poſſible, de les appaiſer avec douceur
„ & patience, & ſur-tout rendant ſou-
„ vent la main de la bride ».

(Il parle de rendre ; mais il n'explique point ce que c'eſt que les à-propos : d'ailleurs, avant que d'en venir là, il faut que la main ait fait ſentir la preſſion du mords. Ne ſerait-il pas néceſſaire de parler auſſi des degrés de preſſion ſelon les circonſtances ? Mais pourſuivons, & voyons M. de la Broue paſſer dans l'inſtant de la douceur à l'extrême violence).

Second moyen.

« Si le cheval dédaignoit tant la dou-
„ ceur, qu'il n'en tînt aucunement comp-
„ te, lors il lui faudra faire une charge
„ à grands coups de nerf à travers le
„ viſage, communément des yeux en

» bas, quelquefois entre les deux oreil-
» les ſur la fin de ſes efforts, afin qu'il
» ait moins de défenſe; & à l'extrémité
» prendre, s'il eſt beſoin, l'une des
» cordes du caveſſon ou une rêne, ou
» la corde & la rêne enſemble avec la
» main droite, laſchant en même temps
» la main de la bride, pour avoir moyen
» de lui faire plier le col, & tourner la
» tête d'un côté; car, par cette action,
» il peut perdre la force de tirer à la
» main, le temps des esbalançons, & la
» furie de la courſe ».

(Voilà, il faut en convenir, une riche période, qui doit avoir grandement inſtruit les Lecteurs qui ont bien voulu courir les riſques de mettre en uſage des moyens auſſi faux qu'ils ſont dangereux pour le praticien)!

Troiſième moyen.

« Et quand le cheval eſt dur de bou-
» che & déſeſperé, que les moyens or-

„ dinaires de l'Eſcole ne le peuvent faire
„ conſentir à l'obéiſſance de l'arrêt, l'on
„ pourra prendre un gros ruban de ſoie
„ ou de laine, & d'un bout d'icelui
„ lier les génitoires de ce cheval par un
„ nœud coulant ou arrêté, & attachant
„ l'autre bout à l'arçon de la ſelle, laiſ-
„ ſant la longueur tant avantageuſe que
„ le cheval n'en puiſſe être aucunement
„ contraint, ſi ce n'eſt quand le Cheva-
„ lier voudra; & lorſqu'il emportera la
„ bride & le caveſſon à la déſeſperade,
„ le Cavalerice tirera diſcrettement ce
„ ruban, cependant qu'il ſe mettra auſſi
„ en devoir de retenir le cheval avec
„ la main de la bride, & à meſure qu'il
„ l'arrêtera, il faudra laſcher le ruban,
„ & par ce moyen aucuns chevaux ſoup-
„ çonneux s'arrêteront, à ſavoir tant
„ qu'ils en ſeront en doute, parce qu'il
„ leur ſemblera que, pour les arrêter,
„ on les tirera en arrière par les géni-
„ toires. Mais ſi le Cavalerice ne ſe

» prévaut diſcrettement de ce remède,
» le cheval le pourra tellement reco-
» gnoiſtre & accouſtumer, que, quelque
» douleur & incommodité qu'il en re-
» çoive, il n'en fera non plus de compte
» que de la bride dédaignée, & par-
» tant il en faudra ſeulement uſer ſui-
» vant que le cheval en fera ſon profit ».

(Quel eſt, je ne dis pas l'Ecuyer, mais ſeulement l'Amateur qui, liſant ce Chapitre, ne ſera pas indigné du traitement inouï que l'on imaginait dans ce temps d'ignorance & de fureur pour ruiner & déſeſpérer les chevaux, loin de les dreſſer ? Après ce que l'on vient de lire des moyens ou remèdes de M. de la Broue, qu'on a employés pour dreſſer les chevaux, nous devons imaginer qu'il y en a eu un grand nombre de ruinés & d'eſtropiés, ainſi que des caſſe-cous qui les montaient. Il ne faut pas être ſurpris ſi ces malheureux animaux ſe défendaient preſque tous en

forçant la main, pour courir à la déſeſpérade, comme il eſt dit. Les branches des mords, qui étaient d'une longueur énorme, les mettaient dans cette néceſſité, lorſqu'ils ſe ſentaient briſer la mâchoire & les barres par des eſtrapades de bride, au-lieu d'un léger temps d'arrêt; car les chevaux déſeſperés par une douleur aiguë qu'ils ne peuvent combattre, fuient à toutes jambes, même dans les endroits les plus dangereux pour s'y ſouſtraire, quoiqu'elle ne ſoit qu'inſtantanée. Si ceux que nous dreſſons de nos jours, dont les mœurs ſont certainement les mêmes que du temps de M. de la Broue, parce qu'elles ſont permanentes, pendant que celles des hommes changent en bien ou en mal d'un luſtre à l'autre; ſi nos chevaux, dis-je, obéiſſent au moindre mouvement de la main, même avec un ſimple bridon, nous pouvons conclure que l'art a pris la place de la violence, & que l'inſtruction que

nous leur donnons, outre qu'elle ne les ruine point, les a plutôt formés à toutes ſortes d'uſages, quand la patience & l'intelligence en ſont la baſe).

Pour les chevaux qui ſe cabrent ou ruent, M. de la Broue recommande encore de frapper ſur la tête & ſur les flancs avec le nerf, la gaule : « mêlez, » dit-il, de l'éperon ; & en ſe ſervant du » cordon, &c ».

Ayant copié quelques articles qui ſont contre M. de la Broue, il convient auſſi que je rapporte ce qui eſt à ſa louange ; car il faut de la juſtice en toüt, malgré la concurrence.

« Les moyens plus certains pour unir » les forces du cheval, lui aſſurer la » tête & les hanches, le rendre léger » à la main & capable de la juſteſſe & » fermeſſe de toutes ſortes d'airs & de » manéges, dépendent de la perfection » du parer. Et pour commencer l'ordre

„ des plus belles leçons propres à cet
„ effet, il eſt tout premier néceſſaire
„ que le cheval tourne à toutes mains
„ au trot & au galop, & qu'il ne refuſe
„ jamais de partir de la main; car ce
„ ſerait trop grande incongruité de le
„ vouloir réſoudre à la juſteſſe de l'ar-
„ rêt, s'il étoit ramingue ou rétif par
„ le droit, ou entier à quelque main:
„ meſmement, comme j'ai déjà dit ail-
„ leurs, que les remèdes qui aſſurent
„ plus le col & la tête du cheval, ſont
„ ceux qui le font plutôt devenir entier
„ & ramingue, ſi premiérement il n'eſt
„ libre à tourner également à chaque
„ main ».

(Voilà des vérités dont on peut faire ſon profit; toutefois ſi elles ſont bien ſenties par les Elèves, parce que, les moyens n'étant point expliqués, on pourrait encore donner à gauche avec cette judicieuſe théorie).

Comme preſque tous les préceptes

de M. de la Broue, dans les Chapitres ſuivants, excepté le troiſième Livre, qui ne traite que des embouchures, conſiſtent à employer des moyens à-peu-près ſemblables à ceux qui ſont expliqués ci-devant, & qu'il ne ſe laſſe point de ſe répéter, je ne penſe pas qu'on puiſſe tirer avantage de ce qu'ils contiennent. Je me bornerai à faire part de ſes principes ſur la juſte aſſiette du Cavalerice, qui n'eſt pas ce qu'il a donné de moins conſéquent, & à faire l'aveu que la bonne intention, la naïveté & la franchiſe qu'on y apperçoit & qui regnent dans ſes Ecrits, font l'éloge de ce Reſtaurateur de la Cavalerie (1).

---

(1) Quoique les Principes de M. de la Broue nous paraiſſent extraordinaires, en les comparant avec ceux que nous ſuivons de nos jours dans les bonnes Ecoles; il n'eſt pas moins vrai que nous devons à ſes ſoins & à ſes peines, on pourrait même ajouter aux dangers qu'il a courus de ſe

La juſte aſſiette du Cavalerice.

« Ce n'eſt pas tout que le Cavalerice
» ſoit curieux de s'équiper proprement

---

tuer, en dreſſant les chevaux à ſa manière, d'avoir mis l'Equitation en vigueur, & d'avoir corrigé une quantité d'abus qui ſervaient de principes avant la réforme qui s'en fit, lorſqu'on adopta ceux qu'il avait apportés de Naples, qui nous ſemblent ſi étranges actuellement. En réfléchiſſant ſur les gradations qu'il peut y avoir eu depuis le temps où vivait M. de la Broue, nous trouverons que les progrès ont été lents. Il eſt vrai que quelques Auteurs ont introduit des erreurs qui, faiſant ſchiſme, ont non-ſeulement appeſanti la marche, mais encore ont fait manquer l'inſtruction de beaucoup de perſonnes, indépendamment d'une infinité de chevaux qui ont été ruinés par la pratique ſyſtématique qu'on ſuivait.

Revenons à M. de la Broue : on ne ſaurait diſconvenir qu'il n'ait indiqué les moyens les moins rudes pour lors, malgré la méthode qu'il eſtimait très-con-

» & de faire bien agencer le cheval. Je
» veux auſſi qu'eſtant à cheval, il ait
» l'aſſiette juſte & belle, à ſavoir qu'il

---

venable, qui était de faire creuſer des foſſés dans les manèges, profonds de deux pieds, pour faire exécuter les voltes avec préciſion; de ſe ſervir d'une montagne pour apprendre à un cheval à reculer ſur les hanches, c'eſt-à-dire, de le faire reculer contre mont; de le piquer avec une mollette au bout d'une longue perche, pour lui apprendre à ſauter; de corriger & menacer « à voix » furieuſe, (ce ſont ſes expreſſions,) ceux qui de » leur naturel étaient fingards; de prendre pa- » tience deux ou trois Leçons pour un cheval » que l'on deſire *affiner*, *lequel ſeroit ennuyé*, » *rebuté de l'Ecole*, *débauché & hors de juſteſſe*, » *pour voir s'il voudrait ſe ſoumettre avant d'être* » *rudement battu*; » de jetter ſon manteau ſur les yeux à un cheval qui forçait la main & courait *à la déſeſperade*; de lui donner par fois des *eſcaveſſades* & des *eſbrillades*, c'eſt-à-dire, des *ſaccades*; de lui attacher les génitoires avec un cordon; de le pouſſer avec les deux éperons contre un mur, contre une porte, contre une corde tendue dans

„ tienne ordinairement la teſte droite
„ & le viſage directement à l'oppoſite

---

une allée d'arbres à la hauteur du poitrail, ou pouſſer le cheval, à la têtiere duquel on aurait attaché deux cordes, une de chaque côté, dont les extrémités ſeraient arrêtées à deux arbres, &c. Moyens, dis-je, qui n'approchaient pas, quoique très-violents, de ceux que ſes prédéceſſeurs employaient quand un cheval partait à la déſeſpérade, qui conſiſtaient à le frapper à grands coups de nerf ſur la tête pour l'étourdir; mettre les deux mollettes dans les flancs juſqu'à ce que l'animal, hors d'haleine, tombât ſous le Cavalier de fatigue & d'épuiſement; de le pouſſer dans un précipice pour lui apprendre à s'arrêter par le danger qui ſe préſentait : action qui prouve qu'il n'y avait pas dans ce temps-là des mains bien ſavantes; mais qui eſt digne de la bravoure des preux Chevaliers qui exiſtaient alors.

M. de la Broue nous raconte, d'un cheval gaſcon qu'il montait dans une longue allée d'un parc, qu'un calus qu'avait cet animal ſur les barres, lui fit forcer la main & courir à toutes jambes; que, deux coups de cravache ayant été appuyés, malgré cela, vigoureuſement ſur ce calus, le cheval

» de la nucque du cheval ; les épaules
» également droites & nivelées, plutoſt

---

alla ſe fracaſſer la bouche, le nez, un ſourcil, & ſe mutiler l'épaule contre une porte très-forte qui était au bout du parc. Cet Ecuyer ajoûte que le lendemain il fut à l'écurie ; & que, ne le trouvant pas mort, il monta ſur le cheval impatient, & alla ſe préſenter tout exprès devant la porte du parc ; mais que l'animal, ſe ſouvenant de l'épreuve de la veille, au-lieu de forcer la main, recula précipitamment, & que ce moyen eut un heureux ſuccès.

On voit par ce récit, que M. de la Broue était déterminé, mais point effréné, comme ceux qui pouſſaient leurs chevaux dans des précipices, ainſi que je l'ai rapporté plus haut ; car autre choſe eſt de heurter contre une porte ou de ſe précipiter. Sur le tout, on peut dire que, ſi ces Ecuyers revenaient de nos jours, ils trouveraient peu d'imitateurs.

Je finirai cette longue Note par expoſer la bonhommie de M. de la Broue, dans l'aveu qu'il fait dans ſa Dédicace, que non-ſeulement il n'a point étudié ; mais qu'il ne ſait même lire que dans ſes heures. Franchiſe de ſa part qui ſerait encore peu ſuivie actuellement.

» un peu penchées en arrière, que trop
» en avant, ſans que la droite ſoit plus
» reculée que la gauche ; comme il ad-
» vient d'ordinaire, ſi l'on n'y penſe cu-
» rieuſement ». (Il veut dire, ſi l'on ne ſe ſent bien à cheval, & c'eſt tout dire ; car de-là dépend la baſe, ſans laquelle il n'y a point de préciſion, point de grace dans le Cavalier, point de brillant dans l'animal qui exerce ſous lui).

« A cauſe de la poſture du bras de
» la bride, qui néceſſairement eſt le
» plus avancé, & auſſi de la plupart
» des actions de celui de l'épée, ou de
» la gaule, qui, de nature, ſe font plus
» facilement en arrière qu'en avant : le
» poing de la bride à la hauteur & au
» niveau du coude d'icelui, & commu-
» nément environ trois ou quatre doigts
» plus haut que la tête de l'arçon de la
» ſelle & deux doigts plus advancé : le
» coude du bras de la gaule ordinaire-
» ment un peu plus avancé que l'os de

„ la hanche, un peu plus ouvert &
„ loin du corps que celui de la bride;
„ la gaule, le plus ſouvent mouvante,
„ ayant la pointe en haut; l'eſtomac un
„ peu advancé, pour ne paroiſtre avoir
„ les épaules voultées; les feſſes advan-
„ cées auſſi, afin de ne ſe trouver aſſis
„ trop loing de l'arçon de devant, qui
„ eſt une particularité mal ſéante; les
„ reins droits & roides; les cuiſſes fer-
„ mes & comme collées dedans la ſelle;
„ les genoux ſerrés & plutôt tournés en-
„ dedans qu'en-dehors; les jambes au-
„ tant proches du cheval qu'il ſe pour-
„ ra, *tendues & droites comme quand l'on*
„ *eſt à pied, debout & droictement ar-*
„ *reſté, en quelque lieu plein & uni* „.
(L'hiſtoire des reins & des jambes eſt bien mauvaiſe, quoi qu'en puiſſent dire les Allemands & beaucoup d'Italiens, qui ſuivent encore ce principe). « A ſa-
„ voir ſi le Chevalier eſt de grande ou
„ médiocre taille; & s'il eſt de petite ſta-

» ture, il doit tenir ſes jambes les plus
» advancées & voiſines des épaules du
» cheval qu'il ſera poſſible; le talon
» plus bas que la pointe du pied, ſans
» être tourné en-dedans ni en-dehors;
» le bout du pied droictement & sûre-
» ment appuyé ſur le milieu de la plan-
» chette de l'étrieu, & de façon que la
» pointe de la ſemelle de la botte ou-
» trepaſſe la planchette, environ un
» pouce ».

L'Inſtruction du Roi en l'exercice de monter à cheval, par Meſſire Antoine de Pluvinel, ſon Ecuyer principal; imprimée en 1625.

Ce ſerait faire beaucoup de tort à Monſieur de Pluvinel, que de le comparer à Monſieur Salomon de la Broue, quoiqu'ils aient été l'un & l'autre s'inſtruire ſous le même maître. Autant ce dernier a employé la force, la violence

& les châtiments les plus cruels pour dreſſer les chevaux, autant le premier recommande la patience & la douceur. Il était facile à M. de la Broue de ſe faire un nom en réformant ou en augmentant les principes que l'on avait en France avant lui, où l'art de la Cavalerie était pour lors au berceau; il arrivait de Naples, dont le Collége militaire, ſupérieur à celui de Rome même, jouiſſait d'une grande réputation, ſur-tout ſous Pignatelli, l'illuſtre maître qui lui donna leçon; mais moins par goût pour la nouveauté, naturelle aux Français, que par la haute idée que l'on avait de cette Ecole d'Equitation, chacun adoptait les préceptes de la Broue comme venant d'un Oracle; il introduiſit l'uſage d'un ſeul pilier; il créa des termes pour l'intelligence de l'art qu'il profeſſait. Il fit un grand étalage de figures pour les voltes, les changements & contrechangements de

main larges ou étroits. Il établit des principes pour la belle poſture du Cavalier à cheval, & dans ſon troiſième Livre il perfectionna un peu les embouchures. Auſſi en faveur des obligations que les Amateurs de ſon temps contractaient avec lui, on compoſa une grande quantité de Sonnets à ſa louange; on ne jurait que par M. de la Broue; enfin il fut regardé comme le Dieu tutélaire de l'art de dreſſer & ſoumettre les chevaux. L'enthouſiaſme que l'on montrait pour M. de la Broue aurait dû, ce ſemble, augmenter en faveur de Mr. de Pluvinel, qui, quinze ans après, fit imprimer les principes qui ſe trouvent dans ſes Dialogues avec Louis XIII, que ce Seigneur eut l'avantage d'inſtruire en l'art d'exercer les chevaux. Cependant on ne lui a donné que très-peu d'éloges: il n'eſt cité que rarement dans les Ouvrages qu'on a faits depuis ſur l'Equitation.

Ne voulant point faire à M. de Pluvinel l'injuſtice que lui ont fait mes prédéceſſeurs, (qui n'ont preſque parlé que de la curioſité des gravures qui ſont dans ſon Livre repréſentant le Roi, M. de Pluvinel & les Seigneurs de la Cour dans les habillements qu'on avait alors, qui étaient bien différents de ceux dont nous nous ſervons), j'avance qu'il était de beaucoup ſupérieur à M. de la Broue, & qu'il a jetté autant de clarté ſur les principes qu'avait introduit le même M. de la Broue, que ce dernier en avait mis dans ceux qui exiſtaient avant lui. Je ne veux tranſcrire de ſes Dialogues qu'une des queſtions du Roi & une réponſe de M. de Pluvinel, pour mettre le Lecteur à même de comparer les deux Auteurs, & d'appercevoir la différence des principes de l'un à ceux de l'autre (1).

---

(1) On peut déſapprouver, avec raiſon, le trop

Le Roi.

« Je comprends fort bien, & juge
» que vous avez raiſon de commencer
» vos chevaux ſur les voltes à main

---

fréquent uſage que M. de Pluvinel faiſait des deux piliers dont il eſt l'inventeur; mais la patience & la douceur qu'il employait en dreſſant les chevaux à ſa manière, pouvait beaucoup les conſerver, pendant que les violens remedes de M. de la Broue les ruinaient indubitablement en liberté: auſſi trouvait-il que c'était grand dommage que les chevaux euſſent d'abord des courbes, des éparvins, des veſſigons, des mollettes, &c. avant que d'être parfaitement dreſſés. Il regardait comme la défenſe la plus dangereuſe & la plus commune aux chevaux, l'action de forcer la main. M. de Pluvinel, au contraire, ne la regardant pas comme une défenſe, employait des moyens doux pour arrêter un cheval & le ſoumettre à la main. Voilà ce qui le fit réuſſir à dreſſer le cheval Barbe que Monſieur Le Grand avait donné au Roi, & duquel M. de la Broue, après l'avoi long-temps

„ droite , quoique le plus difficile ;
„ mais d'autant que vous ne voulez
„ pas qu'on batte le cheval à ce com-
„ mencement , vous préſuppoſez par-là
„ que toutes ſortes de chevaux doivent
„ obéir facilement ; & ſi , par haſard ,
„ le contraire advenoit , (car il y en a
„ de diverſe nature, bonne ou mauvai-
„ ſe) comme quoi il en faudrait uſer ?

M. de Pluvinel.

« Sire , quand j'ai dit qu'il ſe falloit
„ garder de battre le cheval à ce com-

---

travaillé, dit avec M. le Connétable , que l'animal ne ſerait jamais propre à rien , parce qu'il était trop ſenſible & qu'il avait les barres trop tranchantes.

Je ne dirai rien des principes ſur la poſture à cheval que M. de Pluvinel explique au Roi en lui préſentant M. le Marquis de Terme à cheval, qui ne diffère que de très-peu de choſe de celle qu'a donné M. de la Broue.

„ mencement

» mencement pour les raiſons que j'ai
» déclarées : j'ai dit ſi faire ſe peut ;
» mais je paſſe outre, & aſſûre qu'il ne
» faut nullement battre au commence-
» ment, au milieu ni à la fin, (s'il eſt
» poſſible de s'en empeſcher,) eſtant
» bien plus néceſſaire de le dreſſer par
» la douceur, (s'il y a moyen,) que
» par la rigueur ; en ce que le cheval
» qui manie par plaiſir, va de meil-
» leure grace que celui qui eſt contraint
» par la force. Davantage, en le for-
» çant, il en arrive le plus ſouvent des
» accidents à l'homme & au cheval ; à
» l'homme, en ce qu'il court fortune de
» ſe bleſſer, ſi la force dont il uſe n'eſt
» conduite avec grand jugement ; & au
» cheval, qui, en courant le même
» riſque, étouffe ſa gentilleſſe, s'uſe
» les pieds & les jambes, ſe rendant
» par-là incapable de bien ſervir. Mais
» d'autant que les Français ne ſont pas
» de l'humeur des autres Nations, en

» ce que leurs chevaux, de quelque na-
» ture qu'ils ſoyent, bien que ſans
» force, ſans adreſſe & ſans gentilleſſe,
» ils veulent, ſans conſidérer ces cho-
» ſes, les faire dreſſer. J'ai creu, avant
» que paſſer outre, devoir dire à voſtre
» Majeſté, un petit mot de la nature
» des chevaux en particulier. Premiè-
» rement, il eſt tout certain que j'ai
» remarqué par les lieux où j'ai été
» hors ce Royaume, meſmement en
» Italie, où on a toujours fait grande
» profeſſion de l'exercice de la Cavale-
» rie, qu'ils n'entreprennent point un
» cheval, qu'il n'ait toutes les qualités
» néceſſaires pour bien manier, & ſi
» on leur en mène qui ſoient colères
» & impatients, meſchants, laſches,
» pareſſeux, mauvaiſe bouche & pe-
» ſante, infailliblement quelque beaux
» qu'ils puiſſent être, ils ne les entre-
» prennent point : au contraire, ils
» les envoyent au carroſſe; ce que les

„ François ne trouveroient nullement
„ bon, & accuſeroient d'ignorance les
„ Ecuyers qui renvoyeroient leurs che-
„ vaux de la ſorte. C'eſt l'occaſion,
„ Sire, qui m'a fait plus ſoigneuſe-
„ ment rechercher la méthode de la-
„ quelle j'uſe, pour ce que par autre
„ voie il me ſeroit impoſſible de réduire
„ quantité de chevaux que l'on m'a-
„ mène, dont la pluſpart ont les mau-
„ vaiſes qualités ci-deſſus : qui me fait
„ dire ſans vanité ni préſomption, que,
„ ſi je n'euſſe recogneu mes règles plus
„ certaines, & beaucoup plus briefves
„ que toutes les autres que j'avois ap-
„ priſes, je n'aurois pas quitté la plus
„ grande partie de celles du Seigneur
„ Jean-Baptiſte Pignatel, Gentilhom-
„ me Néapolitain, le plus excellent
„ homme de cheval qui ait jamais
„ eſté de noſtre ſiècle, ni auparavant,
„ duquel j'ai appris une partie de ce
„ que je ſais, durant le temps de ſix

» années que j'ai paſſé auprès de lui.
» Et pour ce que je n'ai jamais eu faute
» que de temps, j'ai travaillé à l'abré-
» ger autant qu'il m'a été poſſible pour
» dreſſer les hommes & les chevaux, à
» quoi j'ai réuſſi ſi heureuſement, que
» je puis faire voir que mes règles ſont
» des plus briefves, & ſi certaines qu'el-
» les ſont infaillibles. Ce n'eſt pas que
» je réprouve les autres, par leſquelles
» les bons & rares Eſcuyers apprennent
» à leurs chevaux à bien manier juſte :
» mais j'eſtime celles deſquelles je me
» ſers, eſtre telles que je les viens de
» dire, & de plus moins périlleuſes.
» Si donc quelque cheval refuſe d'obéir,
» il faut que le prudent Chevalier con-
» ſidere ce qui l'en empeſche. Si le che-
» val eſt impatient, méchant & colè-
» re, il ſe faut donner garde de le
» battre, (quelque meſchanceté & dé-
» fenſe qu'il faſſe) pourvu qu'il aille
» en avant; pour ce qu'eſtant retenu de

„ court, cette ſubjection chaſtie aſſez
„ ſa cervelle, (ce qui eſt plus néceſſaire
„ à travailler à tels chevaux & à tous
„ autres, que les reins & les jambes,)
„ & les cordes du caveſſon, durant ces
„ eſcapades, lui donnent le chaſtiment
„ à propos, & au même temps qu'il ſe
„ met en effort de s'échapper, telle-
„ ment que par cette voie, il faut qu'il
„ demeure dans ſa piſte, malgré qu'il
„ en ait : mais ſi l'incommodité du ca-
„ veſſon le faiſoit arreſter pour cher-
„ cher quelqu'autre défenſe, ſoit en
„ allant en arrière, ou bien en ſe jet-
„ tant contre le pilier, alors celui qui
„ tiendra la chambrière, lui en fera
„ peur, & lui donnera un coup, contre
„ lequel ſi il ſe défend, il redoublera
„ juſques à ce que le cheval aille en
„ avant : puis incontinent lui donnera
„ à cognoiſtre que ſon obéiſſance pro-
„ duit les careſſes, & continuant de
„ la ſorte avec la prudence requiſe, le

» cheval s'appercevra & exécutera bien-
» toſt ce qu'on deſire de lui. Si le che-
» val eſt pareſſeux & laſche, & que ſa
» pareſſe & laſcheté lui faſſent refuſer
» d'obéir, il faut ſe ſervir de la cham-
» brière vigoureuſement, tantoſt de la
» peur, tantoſt du mal, eſpargnant
» néanmoins les coups le plus qu'il ſera
» poſſible, pour ce que ce doit être le
» dernier remede, lequel il ne faut
» mettre en uſage qu'aux extrémités
» des malices noires des chevaux, prin-
» cipalement quand en ſe défendant ils
» cherchent l'homme pour lui faire
» mal. Si le cheval ſe rencontre avoir
» mauvaiſe bouche, ordinairement la
» défenſe s'exerce pluſtot en avant, &
» en forçant la main, que non pas en
» arrière; tellement que tel cheval ne
» doit eſtre battu; au contraire, retenu
» & allegéri, pour lui donner bon &
» juſte appui & le mettre ſur les han-
» ches, afin de lui oſter l'habitude de

» s'appuyer ſur la bride & forcer la
» main ; ce qui ſe fera au même pi-
» lier, en trottant & galopant douce-
» ment, juſqu'à ce qu'il faſſe ſa leçon
» ſans contrainte, & avec de la légè-
» reté. Si le cheval eſt peſant, & que
» ſa ſeule peſanteur empeſche l'obéiſ-
» ſance que l'on deſire, il eſt beſoin de
» le fort allégerir par la continuation
» de cette leçon, ou par les ſuivantes ;
» de crainte que, ſi on le preſſoit aupa-
» ravant que de l'avoir allégeri du de-
» vant, ou appris la commodité d'eſtre
» ſur les hanches, il ne ſe mît ſur les
» eſpaules, de telle ſorte qu'il fût après
» fort difficile de le relever : mais ſi
» parmi la peſanteur il s'y rencontroit
» de la malice, il faudroit bien pren-
» dre garde de le preſſer auparavant
» que de l'avoir allégeri, crainte de
» l'accident ſuſdit, & d'un autre plus
» faſcheux, qui eſt que, le preſſant
» avant que d'eſtre allégeri, il ne man-

» queroit pas de ſe défendre de ſa ma-
» lice, laquelle n'eſtant pas ſecondée
» de force ni de légèreté, il y auroit
» haſard que le cheval eſtant attaché à
» terre à cauſe de ſa peſanteur, cela
» l'obligeaſt, voyant qu'il ne ſe pour-
» roit défendre de ſa force, de ſe jetter
» contre terre, ou, taſchant de faire
» quelques eſſans, n'eſtant aſſiſté de
» force ni de légèreté, tomber ou ſe
» renverſer, ou quelquefois ſe cou-
» cher ».

Méthode & invention nouvelle de dreſſer les Chevaux, par le Duc Guillaume de Newcaſtle ; imprimée à Anvers en 1657.

Je ne ſuis pas de l'avis de ceux qui diſent qu'on ne ſaurait diſconvenir que le Duc de Newcaſtle ait augmenté le petit nombre de connaiſſances que l'on avait avant ſes écrits. Ses principes,

déduits avec aſſez de ſoin, ont fait un très-grand tort à la Cavalerie, & les moyens qu'il indique à ſuivre pour dreſſer les chevaux, ne peuvent être ſentis par les Elèves & Amateurs, non plus que ceux de tous les Traités de Cavalerie anciens & modernes, comme je prétends le démontrer dans l'Analyſe que je fais des Ouvrages qui ont le plus influé ſur les éléments d'Equitation que nous avons.

En diſant, *quand le cheval ſera dreſſé, à un air, vous le paſſerez à un autre,* le Duc de Newcaſtle n'indique point les moyens qu'on aura dû employer pour l'inſtruire au premier, & encore moins ce qui prouve que l'animal eſt aſſez aſſoupli & confirmé à une leçon pour paſſer à une autre qui l'aſſujettit davantage, & qui exige qu'il ſoit préparé.

En diſant, pour faire exécuter au cheval telle ou telle choſe, *vous ſou-*

tiendrez la main à droite ou à gauche, les ongles en-deſſus ou en-deſſous ; en piquant de l'une ou l'autre jambe, vous vous ſervirez des rênes de la bride ou de celles du caveſſon : ce n'eſt point encore expliquer les degrés, l'inſtant ou l'à-propos, choſes indiſpenſables pour l'inſtruction du cheval : car tous les mouvements du Cavalier qui ne feraient point agir l'animal à un degré convenable à ce qu'on exige, ne produiraient point d'effet avantageux ; & c'eſt auſſi ce qui arrive, quand les ignorants veulent entreprendre de dreſſer les chevaux : ils font beaucoup de mouvements inutiles, & quantité d'autres nuiſibles ou oppoſés à ceux qui conviendraient pour remplir l'objet qu'ils ont en vue.

Comme depuis le Duc de Newcaſtle on a ſimplifié & perfectionné dans les bonnes Ecoles les principes anciens, & que ceux qu'il a imaginés, ne ſont ſuivis

que par des perſonnes à qui les grands maîtres de nos jours ne reconnaiſſent point de talens, je tranſcrirai ſeulement un ou deux de ſes préceptes, afin qu'on puiſſe juger, ſans avoir recours à ſon Livre, de la manière dont il s'exprime pour communiquer ſes idées, & de la fauſſeté des principes qu'il a introduits, ſur l'aſſiette du Cavalier, & que je regarde comme l'époque des diviſions qu'il y a eu dans les opinions plus ou moins erronnées des Ecuyers leſquelles ont beaucoup retardé les progrès qu'on aurait pu faire ſur l'Equitation, & occaſionné la ruine d'une infinité de braves chevaux (1).

(1) En réfléchiſſant un peu ſur la diverſité des principes que l'on a établis pour la poſture du Cavalier à cheval, qui doit être regardée ſans contredit comme la baſe de l'art de dreſſer & ſoumettre les chevaux, il paraît incroyable qu'une choſe ſuſceptible de démonſtrations ait pu occaſionner

De l'aſſiette parfaite, & des actions du Cavalier.

« Avant que le Cavalier monte à » cheval, il doit voir que toutes cho-

---

des erreurs auſſi permanentes. Meſſieurs de la Broue, de Pluvinel & beaucoup d'autres perſonnes qui ſuivent encore leurs principes ſur la poſture, en recommandant de s'étendre ſur les étriers & porter les pieds en avant à l'épaule du cheval, de ſerrer les genoux pour s'affermir deſſus; de tenir les jambes roides ainſi que les cuiſſes, &c. ont eu grand tort : car cette action éloigne la ceinture du pommeau & les feſſes de la ſelle, & prive le Cavalier des reſſorts qui ſe trouvent aux articulations des pieds, des jambes & des cuiſſes; mais ſur-tout de la preſſion qu'il doit faire continuellement ſur la ſelle avec les tubéroſités des iſchions, de laquelle on tire les plus grands avantages, lorſqu'on ſait s'en ſervir à propos.

Combien à plus forte raiſon le Duc de Newcaſtle n'a-t-il pas fait donner à gauche ceux qui ont ſuivi exactement ce qu'il explique ſur la poſture du Cavalier à cheval, ainſi que je le prouve-

» ſes à l'entour de ſon cheval ſoyent en
» ordre, ce qu'il aura fait en un inſtant,
» ſans être à prier après la moindre pe-

---

rai ailleurs ! Je ne puis encore me diſpenſer de dire que les moyens qu'il employait pour aſſouplir l'encolure des chevaux eſt ridicule. En attachant une rêne du caveſſon à l'arçon de la ſelle, il faiſait roidir cette partie par la contrainte ſuivie de l'effet de cette rêne ſoit à l'une ou à l'autre main, en employant beaucoup de force pour tirer la tête de l'animal juſques ſur la botte. En exerçant, pour le faire regarder des deux yeux dans la volte, il le mettait très-mal à ſon aiſe, ſans qu'il fût plutôt placé. Auſſi voit-on que les figures des chevaux, qui ont été gravées avec beaucoup de fraix dans la grande quantité de planches qui ſont dans ſon Livre, ont l'encolure tordue; la tête n'eſt point placée dans la ligne verticale, & le bout du nez eſt trop près du poitrail; ce que l'on nomme encapuchonné.

Puiſque je ſuis ſur quelques erreurs du Duc de Newcaſtle, je n'omettrai point celles où il dit que le pas eſt l'action du trot, & que le galop tire ſa ſource du trot; que l'uſage des deux pi-

» tite choſe, pour (comme l'on dit)
» faire de l'entendu. Lorſqu'il eſt dans
» la ſelle (car je préſuppoſe que la plu-
» part ſavent comme il y faut monter) il
» s'y doit ſéoir droit ſur l'enfourchure,
» & non ſur les feſſes, combien que
» pluſieurs croyent que la nature les a
» faites pour s'aſſeoir deſſus : mais il ne
» faut pas s'en ſervir à cheval. Etant
» donc bien placé ſur l'enfourchure
» dans le milieu de la ſelle, il doit

---

liers, que Mr. de Pluvinel a inventé, eſt moins avantageux pour dreſſer les chevaux qu'un ſeul, &c.

Ce que je viens d'écrire, & ce que je penſe des principes du Duc de Newcaſtle, ne m'empêchera pas de convenir que l'on doit des éloges aux ſoins & aux peines qu'il a pris avec le Capitaine Mazin, ſon Elève, de faire un Livre auſſi conſidérable que celui qu'il a donné au Public, dans la grande confiance de lui communiquer les lumières qui lui ont ſervi pour dreſſer, aſſouplir & ſoumettre les chevaux à ſa manière.

» s'avancer vers le pommeau le plus qu'il
» pourra, laiſſant la largeur de la main
» entre ſon derrière & l'arçon de la
» ſelle, tenant les jambes droites en
» bas, comme s'il eſtoit à pied, ſes ge-
» noux & cuiſſes tournés au-dedans vers
» la ſelle, les tenant ſerrés & fermés,
» comme s'ils étoient collés à la ſelle;
» car le Cavalier n'a autre choſe avec
» le contrepoids de ſon corps à ſe tenir
» à cheval. Il doit ſe planter ferme ſur
» les étriers, le talon un peu plus bas
» que les orteils, en ſorte que le bout
» des orteils paſſe les étriers de demi-
» pouce, ou un peu davantage; il doit
» tenir le jarret roide, les jambes ni
» trop loin, ni trop près du cheval,
» c'eſt-à-dire, qu'il ne lui touche pas les
» côtés, à cauſe des aides que j'enſei-
» gnerai ci-après. Il doit tenir les rênes
» dans la main gauche, les ſéparant du
» petit doigt, ſerrant le reſte dans la
» main, le pouce ſur les rênes, & te-

» nant ſon bras plié tout contre ſon
» corps, mais ſans être contraint. La
» main de la bride doit être trois doigts
» au-deſſus du pommeau, & deux doigts
» plus avancée que le pommeau, afin
» qu'il n'empeſche pas de manier les
» rênes, qui doivent être droites ſur le
» col du cheval. Il doit avoir dans la
» main droite une houſſine ſouple, pas
» trop longue comme une gaule à peſ-
» cher, ni trop courte comme un poin-
» çon, mais plutoſt courte que longue;
» d'autant qu'on a pluſieurs aides très-
» belles d'une houſſine courte, que la
» longue ne permettroit pas : le man-
» che d'icelle doit paſſer un peu la
» main, & cela non pas ſeulement
» pour en careſſer le cheval, mais
» auſſi pour la tenir plus ferme. La
» main droite dans laquelle eſt la houſ-
» ſine, doit être un peu devant la main
» de la bride, la pointe de la houſſine
» au-dedans, la poitrine un peu avan-

„ cée, le viſage gai & réjoui, ſans
„ toutefois rire, regardant droit entre
„ les deux oreilles du cheval lorſqu'il
„ avance. Je n'entends pas qu'il ſoit
„ roide comme un bâton, ou qu'il ſe
„ tienne à cheval comme une ſtatue;
„ mais au contraire, qu'il ſoit libre,
„ & avec toute la franchiſe poſſible,
„ & comme l'on dit (en danſant) à la
„ négligence. Ainſi, je voudrois qu'un
„ homme fût à cheval en Cavalier,
„ ſans aucune formalité; car cela ſent
„ plus l'Ecolier que le Maître; & je
„ n'ai jamais vu aucune formalité qui
„ ne m'ait ſemblé approcher du ſimple
„ & du niais. L'aſſiette eſt de telle im-
„ portance, comme vous verrez ci-
„ après, que c'eſt la ſeule choſe qui
„ fait aller un cheval juſte, & qui eſt
„ préférable à toute autre aide; ne la
„ mépriſez donc point. Qui plus eſt,
„ j'oſerai dire en aſſurance, que celui
„ qui n'eſt pas bel homme de cheval,

» ne ſera jamais bon homme de che-
» val. Quant aux rênes de la bride &
» du caveſſon, je vous enſeignerai aux
» diſcours ſuivans ce qui n'a jamais
» été connu juſqu'ici ». (Je ne puis comprendre comment, avec une telle aſſiette, on pouvait avoir une bonne tenue à cheval, & le ſentir aſſez exactement pour le dreſſer à toutes les allures & à tous les airs. L'aveu que je viens de faire, me conduit à un autre ſur la difficulté que je trouve à concilier les grandes choſes que les Auteurs racontent qu'ils ont faites ſur les chevaux, avec le peu d'avantage que l'on tire de leurs principes).

De la façon dont M. de Newcaſtle dit avoir réduit un cheval rétif à tout excès.

« Un cheval rétif à tout excès ne
» conſiſte pas ſeulement en ce qu'il ne
» veut point avancer, mais auſſi en

» ce qu'il s'oppoſe au Cavalier, en tout
» ce qui lui eſt poſſible, & cela avec
» malice : car, ſi on le veut faire avan-
» cer, il ira en arrière ; ſi on le veut
» faire tourner à une main, il voudra
» tourner à l'autre : ainſi il ſe défen-
» dra, & s'oppoſera à tout ce qu'on
» voudra lui faire faire. Ces actions
» ne ſont que méchanceté envers le
» Cavalier, pour le contrarier à tout ce
» qu'il veut faire.

» Mais voici le fondement ſur le-
» quel il faut travailler pour les accor-
» der & gagner le cheval : car la per-
» fection d'un cheval bien dreſſé con-
» ſiſte en ce qu'il ſuit la volonté du
» Cavalier, en ſorte qu'ils n'aient
» qu'une volonté. Il faut un peu le
» forcer, mais pas long-temps ; car on
» le rendroit pire. Je n'ai point en-
» core veu que la force & la paſſion
» aient gagné quoi que ce ſoit ſur un
» cheval ; car le cheval ayant moins

» d'entendement que le Cavalier, ſa
» paſſion en eſt plus forte, tellement
» qu'il l'emporte toujours ſur le Cava-
» lier ; ce qui fait qu'aucune violence
» n'a d'effet ſur lui : car, lorſque le
» Cavalier penſe être victorieux, il eſt
» trompé, veu qu'on trouve au meſme
» temps que c'eſt le cheval : parce que,
» lors que le Cavalier a tant éperonné
» le cheval, qu'il l'a mis tout à ſang
» & à ſueur, & que lui-même s'eſt
» baigné dans la ſueur & qu'il s'eſt
» mis hors d'haleine, cependant qu'il
» tourmentera le cheval, il réſiſtera
» toujours ; il courra contre une mu-
» raille, ou ſe couchera, mordra, rue-
» ra, & fera mille déſordres de la ſorte.
» Tout auſſi-tôt que le Cavalier ne
» l'éperonne, ni ne bat plus, il laiſſe
» ſes méchancetés ; en quoi le Cava-
» lier, qui penſe avoir ſurmonté le
» cheval, eſt trompé, parce qu'il ne
» fait plus la roſſe au pas, d'autant

» qu'il eſt victorieux, ſi le Cavalier s'y
» entend bien ; car le Cavalier lui a
» cédé en ceſſant de le battre & de
» l'éperonner. Le cheval donc trou-
» vant qu'il a du meilleur, il eſt tout-
» à-fait conquérant.

» Si le Cavalier recommence encore
» à le battre & éperonner, le cheval
» lui réſiſtera de rechef ; ce n'eſt donc
» pas le cheval qui eſt vaincu, mais
» le Cavalier, qui eſt la plus grande
» beſte des deux. Battre & éperonner
» ne fait que continuer la querelle juſ-
» ques à la mort, comme un duel.
» Partant, c'eſt le tout de rendre le
» Cavalier & le cheval amis, & faire
» qu'ils n'aient qu'une volonté.

» Si en cette extrémité on ne le
» peut faire en une façon, il le faut
» faire en une autre ; c'eſt-à-dire, ſi
» en cette extrémité le cheval ne veut
» s'accorder avec vous, il faut que
» vous vous accordiez avec lui en cette

» ſorte : vous voulez faire avancer vo-
» tre cheval ; lui, pour ſe défendre
» de vous, ſe jettera en arrière : alors
» à l'inſtant vous le devez tirer très-
» fort en arrière : or, pour vous être
» contraire, il s'avancera ; ſur quoi
» vous le devez pouſſer très-fort en
» avant. Si vous voulez tourner à la
» main droite, il voudra tourner à la
» main gauche ; vous donc, tournez-le
» à la main gauche auſſi vîte qu'il vous
» ſera poſſible. Si vous voulez tourner
» à la main gauche, il voudra tourner
» à la main droite ; tournez-le alors
» à la main droite auſſi vîte qu'il vous
» ſera poſſible. Si vous voulez le faire
» aller de biais d'un côté, il voudra
» aller de l'autre ; ſuivez l'y donc. S'il
» veut ſe lever, levez-le vous-même
» deux ou trois fois. En un mot, ſui-
» vez-le en tout ce qu'il voudra &
» changez auſſi ſouvent que lui. Lorſ-
» qu'il verra qu'il ne pourra réſiſter ;

» mais que vous voulez toujours ce
» qu'il veut, il s'étonnera, ſoufflera,
» renifflera & ne ſçaura que faire,
» comme faiſoit le cheval que j'ai guéri
» par cette médecine.

» Je dis que c'eſt ici le moyen de
» guérir un cheval qui eſt déſeſpéré-
» ment rétif; autrement, le moyen
» ordinaire eſt de récompenſer le che-
» val lorſqu'il fera bien, & de le châ-
» tier lorſqu'il fera mal. Mais vous
» devez être prodigue en vos récom-
» penſes, & chiche en vos corrections,
» autrement vous gâterez votre che-
» val. Vous devez lui pardonner plu-
» ſieurs fautes, comme provenantes
» d'ignorance; car comment ſaura un
» cheval qu'on ne l'ait enſeigné? En-
» ſeignez-le donc par fréquentes répé-
» titions. Lorſque vous l'aurez enſei-
» gné, & qu'il réſiſte par méchance-
» té, châtiez-le, mais rarement, &
» votre châtiment ne doit pas être con-

» tinué long-temps. Si le cheval obéit » tant ſoit peu, arrêtez-le, & faites » votre amitié par quelque récompen- » ſe. Si le cheval ſe lève trop haut, ne » manquez pas de lâcher extrêmement » les rênes, &, en tombant, donnez- » lui ferme des deux éperons, lorſqu'il » eſt près de la terre, & le faites avan- » cer. Voilà ce que j'avois à dire d'un » cheval exceſſivement rétif, & des » châtiments ordinaires ».

(Tout bien examiné, ces principes longuement déduits, que le Duc de Newcaſtle trouve auſſi excellents qu'ingénieux, ne ſont rien moins que cela. J'ajoûte même, que cette pratique prouve qu'il ne ſentait pas aſſez bien ſes chevaux pour s'appercevoir de leurs deſſeins par la promptitude de leurs mouvements, par la manière variée de raſſembler leurs forces, par l'ordre des pieds ſur le ſol, par l'à-plomb du corps, la poſition de l'encolure, de la tête,

tête, par le mouvement des oreilles & le couaillement, &c. Indications dont tout homme de cheval tire avantage pour parer les défenſes de l'animal, loin de le faire tourner, reculer, avancer juſqu'à l'étourdir; ce qui expoſe le Cavalier. Cette leçon ſingulière n'a pas dû beaucoup inſtruire les Elèves qui l'ont étudiée. Mais voyons encore une des remarques de l'Auteur, pour juger de la différence qu'il y a de ſes connaiſſances aux nôtres.

Remarque.

« Il eſt impoſſible de dreſſer aucun » cheval avant qu'il obéiſſe au Cavalier, » & que par ſon obéiſſance il le recon- » naiſſe pour ſon maître; c'eſt-à-dire, » il faut qu'il le craigne, & que de » cette crainte procède l'amour, & ainſi » qu'il lui obéiſſe; car c'eſt la crainte » qui fait obéir toutes choſes, les hom-

» mes auſſi bien que les bêtes. Il faut
» donc mettre peine à faire que le che-
» val craigne le Cavalier, parce qu'il
» obéira par amour de lui-meſme, de
» crainte du châtiment. L'amour n'eſt
» pas une priſe ſi aſſurée, d'autant
» qu'elle fait dépendre de la volonté
» du cheval; au-lieu que, lorſqu'il craint
» le Cavalier, il dépend de ſa volonté,
» & cela eſt être un cheval dreſſé. Mais
» lorſque le Cavalier dépend de la vo-
» lonté du cheval, c'eſt l'homme qui
» eſt dreſſé. L'amour donc ne ſert à
» rien? c'eſt la crainte qui fait le tout;
» c'eſt pourquoi le Cavalier ſe doit faire
» craindre, qui eſt le fondement de
» dreſſer un cheval. La crainte fait ren-
» dre l'obéiſſance, & la coutume à
» obéir rend un cheval dreſſé. (Croyez-
» moi; car c'eſt le conſeil d'un ami &
» de la vérité ». Ce raiſonnement n'eſt, à mon avis, qu'un galimathias dicté par l'enthouſiaſme, & rien de plus).

(Comme les principes que nous ſuivons actuellement en France dans les bonnes Ecoles de Cavalerie, ſont très-éloignés de ceux des Anciens qui ont écrit depuis le Duc de Newcaſtle juſqu'à l'époque où M. de la Guerinière a donné ſon Traité de Cavalerie, que nous regardons comme le premier des modernes; & qu'il ne ſerait d'aucune utilité, pour étendre les bornes de notre ſavoir, que je rapportaſſe les préceptes qu'ils ont donnés, qui reſſemblent beaucoup à ce que j'ai déjà tranſcrit, je m'en tiendrai à ajouter la poſture de l'homme de cheval de Meſſieurs Gaſpar de Saunier, & de Garſault, dont les Ouvrages ſont les plus connus).

L'Art de la Cavalerie ou la manière de devenir bon Ecuyer, par des règles aiſées & propres à dreſſer les chevaux à tous les uſages, par Monſieur Gaſpar de Saunier, Ecuyer de l'Académie de l'Univerſité de Leyde.

Poſture du Cavalier à cheval.

« Lorſque le Cavalier ſera bien placé » à cheval, dans le fond de la ſelle, » le plus près du pommeau qu'il ſera » poſſible, & qu'il aura par-devant un » eſtomac bien ouvert, c'eſt-à-dire, les » épaules en arrière, ce qui fera paraî- » tre une eſpèce de creux au milieu des » reins; il faut qu'il ait la tête droite » au-deſſus des épaules, regardant bien » directement entre les deux oreilles » du cheval. Cela ſe doit faire naturel- » lement, ſans contrainte & ſans pa-

» raître gêné. Après avoir fait marcher
» quelques jours un Elève, on lui mon-
» trera à le mener bien quarrément, ſoit
» au pas ou au trot, parce que tout Ca-
» valier qui ſaura bien conduire ſon
» cheval dans les quatre coins du ma-
» nège, ſera en état de faire toute autre
» choſe; car tout homme qui danſe
» bien un menuet, peut facilement ap-
» prendre les autres danſes ».

(Je ſuis aſſez content de la poſture du Cavalier à cheval, pour le temps où l'Auteur a écrit; mais je ne puis lui paſſer ce qu'il recommande de faire obſerver à un Elève, en diſant qu'après avoir exercé quelques jours, on lui montrera à mener ſon cheval bien quarrément dans les coins du manège ſoit au pas ou au trot; raiſonnement pitoyable, & principes oppoſés à ce qu'il convient de pratiquer, qui conſiſte à employer une année à donner de la fermeté à cheval aux commençants, en

trottant vigoureuſement. Il paraît incroyable que M. de Saunier, qui a été inſtruit par Meſſieurs de Bournonville & Dupleſſis ſe ſoit ſervi d'un pareil moyen pour inſtruire promptement ſes Elèves).

Le nouveau & parfait Maréchal, par M. Garſault.

Poſture de l'homme de cheval.

« Droit dans la ſelle, le chapeau » droit, l'habit boutonné ou large, la » veſte boutonnée, aſſis dans la ſelle, » les épaules en arrière : ſoutenez les » reins en les pliant un peu ; ne baiſſez » ni ne levez le nez ; les jambes à-» plomb près du cheval, & le talon un » peu plus bas que la pointe du pied ; » les bras le long des côtés, la main de » la bride en ſa ſituation, ainſi que » celle de la gaule ; les étriers à votre » point, ni trop longs ni trop courts,

„ & au bout du pied. Aucune contrainte
„ apparente en tout cela. Puis tenez vos
„ jambes fermes, ne les brandillez
„ point, appuyez ſur vos étriers, &c.
„ Ne donnez jamais de ſaccades; au
„ contraire, ayez beaucoup de moël-
„ leux dans la main : ne menez jamais
„ votre cheval de biais, mais droit en-
„ tre vos jambes : ne reculez point de
„ travers, ne tirez pas perpétuellement
„ la bride : au-lieu d'appeller de la lan-
„ gue, ſerrez les cuiſſes; il faut vous
„ prévenir que les regardants ne doi-
„ vent point voir vos aides. En pico-
„ tant, on brouille le cheval, &c. Deux
„ choſes de conſéquence qu'il faut ob-
„ ſerver tant que vous êtes à cheval,
„ ſont de ne jamais couler & arrêter le
„ bouton des rênes ſur la crinière, &
„ de ne point quitter la bride. Tenez-
„ vous toujours des cuiſſes, & jamais
„ au pommeau de la ſelle : cela eſt
„ honteux, &c ».

(On voit, par cet aſſemblage informe de préceptes, que les écrits de M. Garſault n'étaient pas plus avantageux qu'intelligibles).

Ecole de Cavalerie, contenant la connaiſſance, l'inſtruction & la conſervation du cheval, par François-Robichon de la Guérinière, Ecuyer du Roi; imprimée à Paris en 1744.

Dans ſon ſecond Livre, Chap. II, Monſieur de la Guérinière fait une deſcription des différentes natures des chevaux, de la cauſe de leur indocilité, & des vices qui en réſultent. Il aurait dû, ce ſemble, dans le Chapitre ſuivant indiquer les moyens qu'il faut employer pour y remédier, puiſqu'il n'en avait pas fait mention dans celui-ci. Point du tout, il n'y eſt queſtion que des inſtruments dont on ſe ſert pour

dreſſer les chevaux, enſuite des termes de l'Art, &c. Monſieur de la Guérinière cite le jugement que portent Meſſieurs de la Broue & de Pluvinel ſur le caveſſon que nous avons ſupprimé en France, & il paraît encore être très-partiſan de cet uſage, par la vénération qu'il a pour la déciſion de ces deux Ecuyers.

Il dit que « la hauteur de la main » règle ordinairement celle de la tête » du cheval, qu'elle doit être douce & » ferme, & qu'elle doit s'accorder » avec les jambes ». (Il ſe trompe un peu : c'eſt la force, la ſoupleſſe, le plus ou le moins de légèreté & la ſtructure de l'encolure, avec les à-propos dans la manière de rendre, qui décident de la hauteur de la tête. A l'égard de la main douce & ferme, qui doit s'accorder avec les jambes, c'eſt une grande vérité, qu'il aurait dû rendre ſenſible en ſe ſervant des degrés qui

eussent marqué la différence de ce qu'il nomme la main ferme ou la main douce, ainsi que l'instant où il fallait la soutenir pour l'accorder avec les jambes, qui doivent aussi avoir des degrés relatifs au besoin).

Le Chapitre des allures est bon, pour ce qui regarde l'ordre des jambes : mais l'Auteur omet une infinité de choses sur les différentes motions du cheval, qu'il était très-essentiel d'expliquer. « C'est le trot, dit-il, qui est la base de » toutes les leçons, pour parvenir à » rendre un cheval adroit, souple & » obéissant ». (J'en conviens, pourvu toutefois qu'on donne à l'animal une belle attitude, sans quoi il ne s'assouplira pas davantage que celui d'un voyageur).

De l'arrêt.

« L'arrêt est l'effet que produit l'ac- » tion que l'on fait en retenant avec la

» main de la bride la tête du cheval &
» les autres parties de l'avant-main,
» & en chaſſant en même temps déli-
» catement les hanches avec les gras
» de jambes, en ſorte que tout le corps
» du cheval ſe ſoutienne dans l'équi-
» libre en demeurant ſur ſes jambes &
» ſur ſes pieds de derrière, &c ».
(L'Auteur ne donne pas une idée de l'arrêt que les Elèves puiſſent ſentir : il ne parle point de l'à-plomb du Cavalier, & preſcrit ce qu'il convient à-peu-près de faire ſur un cheval dreſſé, pendant qu'il fallait indiquer les moyens dont on doit ſe ſervir avant ſur un cheval à dreſſer. Il n'en eſt pas de même de l'action du reculer, que l'Auteur a bien expliquée. Si dans tous ſes principes il était auſſi intelligible, on aurait pu tirer un grand avantage de la lecture de ſon traité : j'obſerverai néanmoins qu'il aurait été plus digne d'éloges, s'il n'eût pas recommandé de tour-

ner les ongles en haut en ſoutenant la main, & de frapper avec la gaule ſur les genoux & ſur les boulets de l'animal pour le faire reculer, s'il s'obſtinait à ne pas le vouloir. Comme on ne doit commencer cette leçon qu'après avoir long-temps exercé, placé & mis d'à-plomb le cheval, le moindre mouvement que le Cavalier fera en ſoutenant la main, obligera d'abord l'animal de ſe raſſembler; &, en augmentant un peu la preſſion du mords, de reculer avec juſteſſe & d'une action ſoutenue).

De l'épaule en-dedans.

« Les jambes du cheval ont quatre » mouvements; le premier eſt celui de » l'épaule en avant, quand il marche » devant lui; le deuxième eſt celui de » l'épaule en arrière, quand il recule; » le troiſième eſt celui qu'il fait en le- » vant la jambe & l'épaule dans une » place ſans avancer ni reculer, qui eſt

» l'action du piafer ; & le quatrième eſt
» le mouvement circulaire & croiſé que
» doivent faire l'épaule & la jambe du
» cheval, lorſqu'il tourne étroit, ou qu'il
» va de côté, &c ».

(L'Auteur parle de l'action du cheval dans cette leçon & dans preſque toutes les autres, ſans expliquer comment il faut que le Cavalier s'y prenne pour le faire agir. Je ne vois pas qu'avec une omiſſion de cette importance pour l'inſtruction d'un commençant, qui cherche à s'aider de la théorie ſur l'art de monter & dreſſer les chevaux, il pût lui être de quelqu'avantage d'étudier cette leçon. Il cite encore aſſez, mal-à-propos, ce qu'ont dit Meſſieurs de la Broue & le Duc de Newcaſtle, ſur les parties qui s'aſſoupliſſent en exerçant le cheval l'épaule en-dedans ſur les cercles, comme s'il eût craint d'avancer une erreur ; néanmoins il ſe décide à dire que les parties qui ſont le

plus grand mouvement, ſont celles qui s'aſſoupliſſent le plus. Il fallait ajouter, & celles qui ſont le moins chargées de la maſſe).

Du Galop.

M. de la Guérinière paſſe à cette allure, ſans indiquer les moyens qu'il faut employer pour inſtruire le cheval à galoper ; il ſe borne à dire, » qu'il faudra le galoper dans la poſ- » ture de l'épaule en-dedans, non-ſeu- » lement pour le rendre plus libre & » plus obéiſſant ; mais pour lui ôter la » mauvaiſe habitude qu'ont preſque » tous les chevaux, de galoper la » jambe de dedans de derrière ouver- » te, écartée & hors de la ligne de la » jambe de dedans de devant. Ce dé- » faut eſt d'autant plus conſidérable, » qu'il incommode fort un Cavalier & » le place mal à ſon aiſe, comme il eſt » facile de le remarquer dans la plu-

» part de ceux qui galopent ». (L'Auteur aurait du dire, dans tous les chevaux qui galopent). « Par exemple, ſur le » pied droit, ajoûte-t-il, qui eſt la ma- » nière de galoper des chevaux de » chaſſe & de campagne, on verra » qu'ils ont preſque tous l'épaule gau- » che reculée, & qu'ils ſont penchés à » gauche; la raiſon en eſt naturelle, » c'eſt que le cheval, en galopant la » jambe droite de derrière ouverte & » écartée de la gauche, l'os de la han- » che, dans cette ſituation, pouſſe & » jette néceſſairement le Cavalier en- » dehors & le place de travers. C'eſt » donc pour remédier à ce défaut qu'il » faut galoper un cheval l'épaule en- » dedans, pour lui apprendre à appro- » cher la jambe de derrière de dedans » de celle de dehors, & lui faire baiſſer » la hanche; & lorſqu'il a été aſſoupli » & rompu dans cette poſture, il lui » eſt aiſé de galoper enſuite les han-

» ches unies & ſur la ligne des épaules;
» en ſorte que le derrière chaſſe le
» devant, ce qui eſt le vrai & beau
» galop ».

(Tout ce qui vient d'être rapporté concernant le galop, eſt une longue erreur ; & l'uſage continué un peu de temps des moyens que l'Auteur indique, a dû faire défendre les chevaux & en ruiner une grande partie, comme je l'ai démontré dans ces eſſais au Chapitre des allures. Comment a-t-il pu ſe réſoudre à contraindre, je pourrais dire à eſtrapaſſer les chevaux, en les faiſant galoper l'épaule en-dedans, pour s'oppoſer à la motion méchanique de l'animal au galop ? Si, appercevant l'effet, l'Auteur eût remonté à la cauſe, il aurait ſimplement cherché, en réglant l'allure & lui donnant la belle cadence qui caractériſe le beau galop, à tenir le cheval plus droit & plus d'à-plomb. A l'égard de ce qu'il recommande pour

parvenir promptement à ſentir les chevaux au galop, en comptant dans l'allure du pas les foulées de chaque pied, je penſe que le moyen le plus infaillible & le plus prompt, conſiſte à trotter beaucoup, en ſe molliſſant pour prendre le fond de la ſelle & ne plus l'abandonner).

Des chevaux de guerre.

« L'Art de la guerre & l'Art de la » cavalerie ſe doivent réciproquement » de grands avantages ; chaque air de » manège conduit à une évolution de » Cavalerie », dit l'Auteur ; & il veut le prouver par les applications ſuivantes. « Le paſſage, par exemple, rend » noble & relevée l'action d'un cheval » qui eſt à la tête d'une troupe : en » apprenant un cheval à aller de côté, » on lui apprend à ſe ranger ſur l'un » & l'autre talon, ſoit dans le milieu » ou à la tête de l'eſcadron, quand il

» en faut ſerrer les rangs (il veut di-
» re, ſerrer les files) & dans quelque
» occaſion que ce ſoit.

» Par le moyen des voltes, on gagne
» la croupe de ſon ennemi & on l'en-
» toure diligemment.

» Les paſſades ſervent à aller à ſa
» rencontre & à revenir promptement
» ſur lui.

» Les pirouettes & les demi-pirouet-
» tes donnent la facilité de ſe retour-
» ner avec plus de viteſſe dans un
» combat.

» Et ſi les airs relevés n'ont pas un
» avantage de cette nature, ils ont du
» moins celui de donner à un cheval la
» légèreté dont il a beſoin pour franchir
» les haies & les foſſés; ce qui contri-
» bue à la ſûreté & à la conſervation
» de celui qui le monte. Il faut corri-
» ger, continue l'Auteur, les chevaux
» qui ont la mauvaiſe habitude de
» mordre & de ſe jetter ſur les autres

» chevaux, parce que dans un combat » où ils ſont animés, on ne peut leur » ôter ce défaut ». (En parlant ainſi, Monſieur de la Guérinière montre évidemment qu'il avait une idée bien fauſſe des motions de la Cavalerie ; car il n'eſt pas queſtion de paſſager & faire l'aimable, en fatiguant ſon cheval à la tête d'une troupe, ſur-tout en campagne, où les chevaux ſont ſouvent dans la boue juſqu'au ventre. Il faut ſimplement qu'un Officier ait là une contenance aſſurée, & conſerve bien ſon ſang-froid dans les plus grands périls, commande ſa troupe avec préciſion, en lui faiſant obſerver le plus grand ſilence. Il n'eſt point queſtion non plus de faire uſage des voltes pour gagner la croupe de ſon ennemi & le combattre par derrière. Ce procédé ne convient point à un Français ; d'ailleurs la charge ſe fait toujours par pluſieurs eſcadrons, ſoit à demi-intervalle, tant plein que

vuide, ou en muraille ; & cela en courant à toutes jambes ſur un ſol ſouvent mal uni, pour culbuter la première & enſuite la ſeconde ligne de l'ennemi, avec le moins de déſordre poſſible, obſervant que les files ſoient jointes & les rangs ſerrés, principe qui rend les voltes abſolument inutiles. Tout ce que Monſieur de la Guérinière a écrit ſur la manière d'inſtruire les chevaux de guerre, n'eſt pas plus conſéquent que ce qu'on vient de lire ; mais il n'y a rien d'étonnant à cela. Quelqu'un qui a paſſé ſa vie comme lui dans un manège, & qui ne connaît la guerre que par des récits plus ou moins exacts, ne peut que très-difficilement employer ſes lumières à preſcrire ce qu'il conviendrait de faire, lorſqu'on charge l'ennemi (1). Je ne ſerai pas auſſi in-

(1) En parlant des avantages qu'une Troupe de Cavalerie peut tirer de la manière de dreſſer &

dulgent ſur ce qui concerne l'Equitation ; je me plaindrai, avec beaucoup de raiſon, que l'Auteur ſe ſoit con-

---

aſſouplir les chevaux, Mr. de la Guérinière réveille les faibles notions que j'ai ſur cette partie ; & il ne ſera pas dit que j'aie manqué d'expoſer ici quelque choſe de mon ſentiment à ce ſujet, ainſi que je l'ai déjà fait dans mes autres Notes, lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée.

Quoi qu'on en diſe, il ſerait à ſouhaiter que tous les Officiers, Cavaliers, Dragons & Huſſards euſſent une bonne aſſiette, & que l'exercice, bien entendu, leur eût donné l'acquis néceſſaire pour placer, aſſouplir, mettre droit & d'à-plomb leurs chevaux. Avec cet avantage, la connaiſſance des manœuvres & l'attention, il ſerait facile de faire toutes les évolutions poſſibles avec autant de préciſion que de célérité. On verrait fendre l'air aux eſcadrons, ils feraient des quarts ou des demi-converſions très-légèrement ſans s'ouvrir ni ſe ſerrer. Un Corps de Cavalerie ſe porterait en colonne & ſur un front quelconque très-promptement d'un lieu à un autre, ſans déſordre, & en conſervant aſſez bien les diſtances pour qu'aucune

tenté d'expliquer ce que c'était que tel ou tel air, ſans indiquer les moyens qu'il fallait employer pour inſtruire les

---

des parties de ce tout en mouvement commun ne fût retardée. La charge ſe ferait avec une rapidité incroyable; cette maſſe énorme, compoſée de quantité d'eſcadrons élancés d'un mouvement uniforme, quoique réſultant de tous les reſſorts particuliers des ſolides qui la compoſent, étonnerait, renverſerait & foulerait aux pieds l'ennemi qui oſerait s'expoſer à ſon terrible choc. Le bon Cavalier, comme je l'ai dit ailleurs, ayant une grande tenue, non-ſeulement ne nuira point à l'équilibre que le cheval cherche à chaque pas; mais il pourra concourir à le maintenir: conſéquemment l'animal ſera plus célère, parce qu'il emploiera toute ſa force à élancer ſa maſſe; il ira plus droit; la rapidité de ſa courſe, en allant de front avec d'autres, ne ſera point retardée par les petits chocs récidivés qu'il pourrait recevoir latéralement en ondulant de droite & de gauche, dont l'effet eſt plus ou moins conſidérable, ſelon que le haſard lui fait rencontrer ceux qui l'avoiſinent; il ſuivra bien exactement l'arc du cercle dans

chevaux à ces airs ; d'avoir fait l'énumération des différentes natures des chevaux, d'avoir expliqué d'où procé-

---

le quart ou la demi-converſion, c'eſt-à-dire, tous les points d'un cercle qui ſont également éloignés du centre, ce qui n'arrive jamais quand on conduit mal ſon cheval; car les files qui compoſent l'aîle qui marche, s'ouvrent & font ſouvent le double de chemin en pure perte. Il ne battra pas à la main, il s'arrêtera ou partira à la volonté de celui qui le dirige. Celui, au contraire, qui ſera embarraſſé du Cavalier incommode qu'il eſt obligé de porter, ſe roidira, ſera peſant, mal-adroit, battra à la main, ſe traverſera, pourra tomber & luttera enfin continuellement contre les mouvements irréguliers de la maſſe qu'il porte, ſoit pour conſerver l'équilibre & ſurmonter les obſtacles occaſionnés par cette maſſe, qui s'éloigne de lui à chaque temps de trot ou de galop, ſoit pour éviter les ſaccades d'une main dépendante d'un corps mal aſſuré à cheval. Comment un tel Cavalier pourrait-il ne pas nuire conſidérablement dans toutes les évolutions, & ſur-tout dans la marche d'une colonne, s'il ne peut pas ralentir l'allure

dent leur indocilité & leurs vices, ſans avoir indiqué ce qu'il fallait mettre en uſage pour les corriger & les ſoumettre

---

au beſoin, ou l'augmenter graduellement, pour ne point altérer cette colonne? & comment pourra-t-il ſe rendre au ralliement, après une charge faite avec un peu de déſordre, s'il n'eſt pas maître de ſon cheval? Par ce que je viens de dire, il ſera facile de ſentir l'avantage qu'il y aurait d'avoir des Officiers, Cavaliers, Dragons & Huſſards, en état de conduire & ſoumettre les chevaux, qui, ſans cela, ſont les premiers ennemis à combattre: mais c'eſt la choſe impoſſible, & on pourrait uſer tous les chevaux du monde pour aſſouplir & faire que tous les ſujets qui compoſent une troupe fuſſent autant d'Ecuyers, comme le diſent les perſonnes qui déclament contre l'Equitation; parce que tous les corps ne ſont pas propres à le devenir. Il faut donc s'en tenir à faire trotter les Cavaliers à la longe, & dans le droit, pour leur donner le fond de la ſelle en les faiſant bien aſſeoir, en les plaçant d'à-plomb, ſans contrainte & bien quarrément devant eux. Beaucoup de perſonnes ne manqueront pas de s'élever contre ma déci-

à la volonté du Cavalier : omiſſion qui eſt impardonnable, à moins qu'il n'eût

---

ſion, les uns en faveur des ignorants, les autres en faveur de ceux qu'on appelle *les Ecuyers*, comme je l'ai éprouvé cent fois; mais à cauſe de l'expérience que j'ai de l'abus que l'on fait des mots, le nombre d'idées différentes que pluſieurs perſonnes attachent à une même expreſſion, en donnant mon avis, je reſte tranquille ſur la manière dont on le prendra. D'ailleurs, comme il eſt aſſez généralement reconnu qu'on n'approche de la vérité que relativement au plus ou moins de connaiſſances dont chacun eſt pourvu, il eſt tout ſimple que l'un trouve mauvais ce que l'autre approuve, & que ceux qui ont de bonnes raiſons à donner pour étayer leurs opinions aillent en avant, ſans craindre ni les idées contraires, ni la cabale. Un Ecuyer, pris dans l'étendue que cette dénomination me préſente, eſt un homme ſage, patient qui, ſentant ſon cheval, apprécie bien exactement ſes forces, pour ne pas en méſuſer par un trop grand exercice, en cherchant à l'aſſouplir; qui le rend adroit & célère; qui ne l'incommode point par des aides-accoups, quoique l'ani-

point intention d'inſtruire les Elèves des Eléments de Cavalerie.

---

mal ſoit très-ſenſible; qui le dompte, le ſoumet, le corrige des défauts provenants de la mauvaiſe volonté qu'il pourrait avoir, le raſſemble quand il le faut ou l'étend; enfin qui le rend agréable. Ecuyer, ſuivant quelques perſonnes, n'annonce qu'une eſpèce d'enthouſiaſte qui paſſe ſa vie à ruiner & à déſeſpérer les chevaux, ce qui eſt bien différent; mais la paſſion, l'intérêt ou l'ignorance ayant de tout temps joué & diviſé les hommes, il eſt tout ſimple, comme je viens de le dire, que la plupart du temps on ne ſe ſoit pas entendu. Cela ne m'empêchera pas d'aſſurer qu'il ſerait bien que tous les chevaux de la Cavalerie fuſſent placés & aſſouplis, que les Cavaliers fuſſent fermes & adroits à les conduire ſans les tracaſſer; &, qu'étant impoſſible de mettre une troupe à même d'exécuter ce que je viens d'expliquer, il ſeroit très-à-propos de faire un choix d'un nombre de ſujets, qui, par d'heureuſes di ſpoſitions, jointes à l'intelligence & à la bonne volonté, fuſſent exercés en conſéquence pour aſſouplir, placer, tenir droit & d'à-plomb les jeunes chevaux, & les préparer à eſcadronner.

Après ce que je viens de dire contre Monſieur de la Guérinière, je ne dois point paſſer ſous ſilence les éloges qu'il mérite ſur la pureté de ſon ſtyle, en comparaiſon de celui des Auteurs qui ont écrit avant lui ſur l'Equitation, & ſur la vérité des principes de l'aſſiette à cheval, que je ne rapporte point ici, parce qu'ils ſont conformes aux miens, excepté dans la poſition de la main & ſes mouvements.

Le nouveau Newcaſtle, ou nouveau Traité de Cavalerie, imprimé en 1747.

De la main & de ſes effets.

« Le talent de bien exécuter dépend » principalement de la bonté & de la » délicateſſe de la main, qui vient des » houppes nerveuſes qui forment en » nous le ſens du toucher, qui eſt plus

» ou moins délicat chez les hommes.
» On ne peut conſéquemment définir
» le point de la main qui doit répon-
» dre à celui de la bouche du cheval.
» Suppoſons un homme que la nature
» a doué de ce tact ſubtil qui contribue
» à la bonté de la main ; voyons quel-
» les ſont les règles qui peuvent la per-
» fectionner & la diriger dans les opé-
» rations qu'elle doit faire. Le cheval
» va en avant, il va en arrière, il
» tourne à droite, il tourne à gauche.
» Ces quatre mouvements s'exécutent
» au moyen de quatre mouvements de
» la main ; partant de la première po-
» ſition le poignet arrondi, tournez
» les ongles en-deſſous pour faire aller
» le cheval en avant ; pour le reculer,
» arrondiſſez totalement votre poignet ;
» pour le tourner à droite, portez vos
» ongles à droite renverſant le poignet ;
» voulez-vous tourner à gauche ? por-
» tez le dos de la main à gauche, de

» façon que vos ongles viennent un
» peu en-deſſous ; la main doit avoir
» trois qualités dans tous ſes mouve-
» ments ; elle doit être ferme, douce
» & légère. On doit entendre par main
» ferme, celle qui caractériſe le bon
» appui ; la main douce, celle qui mi-
» tige ce point d'appui, & la main le-
» gère eſt l'appui modifié par la main
» douce. Les qualités de la main dépen-
» dent donc en partie de la manière de
» ſentir plus ou moins, de rendre &
» retenir ».

(Je ne vois pas qu'un Elève puiſſe tirer grand avantage de ce raiſonnement & des principes qu'il renferme. Au-lieu de parler de la délicateſſe des houpes nerveuſes, & d'expliquer les contorſions du poignet pour faire *une eſpèce de croix*, comme le dit l'Auteur dans ce Chapitre ; il me ſemble qu'il convenait mieux, de faire connaî-

tre les degrés des temps de la main, par les différents effets qu'ils produiſent ſur le cheval qu'on veut inſtruire, & l'à-propos dans la manière de rendre ou de retenir. Moyens uniques, d'où dépendent la juſteſſe du travail & l'obéiſſance de l'animal).

« L'appui continué dans le même » degré de force, dit encore l'Auteur, » échauffe la partie, émouſſe le ſens » du toucher, endort la barre & la rend » inſenſible. De-là la néceſſité de ren- » dre & de retenir ». (C'eſt une erreur, l'appui continué devient de plus en plus inſupportable; ce que le cheval fait bien connaître en battant à la main, ou en pouſſant deſſus pour vaincre la réſiſtance qui occaſionne la douleur : de-là, la néceſſité de rendre & retenir, & non de la prétendue inſenſibilité de l'animal). « *La rêne droite détermine le che-* » *val à gauche, la rêne gauche détermine*

» *le cheval à droite.* (Ceci eſt encore démenti par l'expérience ; car la premiére fois que vous exercerez un cheval en bride, après qu'il l'aura été en bridon, vous verrez que, ſoutenant la main à droite, il tournera à gauche, parce que la rêne gauche fait plus d'effet dans ce moment. Il faudra donc s'aider en appuyant ſur la rêne droite, ou en l'éloignant du cou de l'animal pour tirer la tête à droite. Je conviens que peu-à-peu il obéira à la main gauche, ſans ſe ſervir de cette aide ; mais c'eſt plus à l'habitude qu'il contractera, qu'à la preſſion occaſionnée par la rêne gauche. Pour ſe convaincre de ce que j'avance, on n'a qu'à arrêter la rêne gauche à l'œil du banquet, ce qui en rendra l'effet nul : on verra qu'il tournera à droite dès qu'on ſoutiendra la main gauche de ce côté).

Des défenſes des chevaux & des moyens d'y remédier.

« Les défenſes des chevaux naiſſent » plutôt de l'impéritie du Cavalier, » que des défauts naturels du cheval » même. Un cheval ſe défend ; ne fait-» il pas : enſeignez-lui. Ne peut-il pas : » tâchez, par les moyens de l'Art, de » réformer la nature. Ne veut-il pas » ſachant & pouvant : après avoir » épuiſé les voies de la douceur & de » la patience, contraignez-le par celles » de la rigueur ». (Quelles reſſources un Elève pourra-t-il trouver dans cet avis, pour les employer à dreſſer & ſoumettre ſon cheval ? Ne ſemble-t-il pas que l'Auteur, à l'imitation de ceux qui ont écrit avant lui ſur l'Art de dreſſer les chevaux, ait craint d'expliquer ſes moyens) ?

« Pour habituer un cheval au bruit » de l'eau, attachez-le à deux piliers

» près d'un moulin. S'il veut ſe cou-
» cher dans l'eau, ayez deux balles de
» plomb percées & attachées à une
» ficelle, que vous lui glifferez dans
» les oreilles quand il voudra ſe cou-
» cher ». (Comme l'on peut manquer ſon coup, il vaudra tout autant lui planter les deux mollettes dans le ventre : il ſe corrigera pour le moins auſſi-tôt qu'avec les balles). « Il n'eſt point de che-
» val qui ne ſe porte plus facilement
» à tourner à une main qu'à l'autre ;
» c'eſt du côté où il eſt plus faible,
» parce que le plus fort fait plus aiſé-
» ment l'action du tour ». (L'Auteur ſe trompe, s'il croit que les jambes de dehors pour un cheval qui tourne, ſont plus fatiguées que celles de dedans : elles embraſſent à la vérité un peu plus de terrein ; mais les jambes de dedans portent preſque toute la maſſe qui s'incline ſur le centre. C'eſt par habitude que le cheval tourne plus facilement à

une main qu'à l'autre, ſouvent à raiſon de la ſoupleſſe qu'il y aura plus ou moins dans l'encolure; j'ajouterai même, de l'à-plomb plus ou moins exact du corps ſur les jambes. Qu'on y faſſe attention, & on s'appercevra qu'il y a beaucoup de chevaux penchés à gauche : auſſi tournent-ils plus facilement de ce côté que du droit, où ils ſont plus roides & communément moins penchés). « Les chevaux peuvent être » entiers par quelque défaut de vue : » j'ai éprouvé, dit l'Auteur, pour les » corriger de ce vice, de mettre une » lunette ſur l'œil malade; & cela m'a » réuſſi ». (Il fallait les faire trotter à la longe, en donnant la leçon dans les bons principes, l'effet en aurait été plus ſatisfaiſant que celui de la lunette, parce que les chevaux ſe feraient habitués à voir les différents objets, & à ne point craindre ceux qui ne leur faiſaient point de mal).

« La défenſe d'un cheval dont la » bouche eſt mauvaiſe, s'exerce plutôt » en avant qu'en arrière ». (Cela eſt très-poſitif, parce que, ne craignant point la réſiſtance d'une main ignorante qui prend mal ſes temps d'arrêt, l'animal la force & fuit tant qu'il veut en avant; ce qu'il ne ſaurait faire en arrière). « Il ne faudra point le battre; » mais lui donner un bon appui & le » mettre ſur les hanches ». (Si l'on s'aviſe de le battre quand il aura forcé la main, il s'emportera à toutes jambes, ſe jettera dans un marais, dans un fleuve ou dans un précipice, s'il s'en trouve un devant lui. Pourquoi l'Auteur, en recommandant de lui donner de l'appui & de le mettre ſur les hanches, n'indique-t-il pas les moyens convenables pour y parvenir? Il ne devait pas ignorer qu'il y a beaucoup de difficultés, & que tant de gens qui voudraient ſuivre ſon avis,

n'étant pas en état de le faire, ruine-raient une infinité de chevaux ſans en venir à leurs fins).

« Le cheval rétif eſt celui qui ne » veut point aller en avant, qui ſe dé-» fend à une place. La longueur du » temps peut avoir enraciné ce défaut » autant que ſi c'était un défaut natu-» rel ». (Si l'Auteur entend par défaut naturel, celui que l'animal apporterait en naiſſant, je ne l'admets point. Je crois que la manière de nous y prendre plus ou moins mal-adroitement pour réduire & employer les animaux à notre uſage, peut occaſionner des défauts : je n'en reconnais que de ce genre).

« Après avoir eſſayé de chaſſer le » cheval en avant avec la gaule, on » peut le corriger s'il n'obéiſſait pas, » en le faiſant beaucoup reculer dans » le moment même de ſes défenſes ». (C'eſt un mauvais moyen, & il peut

d'ailleurs refuſer de reculer, comme il refuſe de ſe porter en avant. C'eſt ſuivre la manière du Duc de Newcaſtle, qui faiſait tourner le cheval pluſieurs tours de ſuite du côté où il déſirait tourner. En voici un sûr & très-ſimple. Mettez-le cheval rétif au caveſſon, ſervez-vous diſcrettement de la chambrière ; commencez d'abord par les careſſes & vous réuſſirez à merveille).

« Lorſque le cheval ſe lève droit » pour former ſa pointe, mettez le » corps en avant & rendez la main » pour le corriger, appuyez vivement » les talons dans les temps que ſes pieds » de devant ſeront près de terre ». (Cela eſt très-bon : mais il faut bien prendre le temps & empêcher que le cheval ne raſſemble ſes forces, ayant les pieds de devant à terre ; car ſans cela l'épreuve eſt très-dangereuſe. Il y a des chevaux qui, après avoir été pincé des deux, ſautent en avant, ſe raſſemblent en l'air

& font une pointe très-dangéreuſe dès qu'ils ont touché le ſol, lors même qu'on les pincerait encore dans cet inſtant, parce que c'eſt un moyen de défenſe qui eſt prémédité de la part de l'animal).

Du Trot.

Le Chapitre du trot eſt aſſez bien traité. Je voudrais pouvoir le rapporter ici en entier ; mais c'eſt ce qu'une analyſe ne permet pas de faire.

Dans quelques-uns des Chapitres ſuivants, l'Auteur donne des explications pour inſtruire & conduire les chevaux : mais elles ne ſeront pas beaucoup ſenties par les Elèves. Il ne ſerait donc pas fort utile d'en faire l'analyſe.

Paſſons, pour abréger, à l'aſſiète de l'homme de cheval, ſelon les principes de l'Auteur.

« Que le Cavalier ſe mette d'abord » ſur la fourchure, occupant directe-

„ ment le milieu du ſiège de la ſelle ;
„ qu'il étaye, par un appui médiocre
„ ſur les feſſes, cette poſition dans la-
„ quelle la fourchure ſeule paraît ſou-
„ tenir tout le poids du corps ; que ſes
„ cuiſſes ſoient tournées ſur leur plat ;
„ que, pour cet effet, le tour des cuiſſes
„ parte de la hanche. (D'où pourrait
„ donc partir ce tour, puiſque les cuiſ-
„ ſes n'ont point d'autre articulation).
„ Que le poids ſeul de ſon corps &
„ de ſes cuiſſes, ſoit l'unique degré de
„ force qu'il employe pour ſa tenue.
„ Voilà la ſtabilité de l'édifice entier.
„ Stabilité dont on ne trouve point la
„ réalité dans les commencements,
„ mais que l'on acquiert inſenſiblement
„ par l'exercice & par la pratique.

„ Je ne demande qu'un médiocre ap-
„ pui ſur les feſſes, parce qu'un Cavalier
„ aſſis ne ſaurait avoir les cuiſſes tour-
„ nées ſur leur plat ; parce que, le gros
„ de la cuiſſe étant inſenſible, le Ca-

» valier ne pourrait ſentir les mouve-
» ments de ſon cheval. J'exige que le
» tout de la cuiſſe parte de la hanche,
» parce que ce tour ne peut être natu-
» rel, qu'autant qu'il procede de l'em-
» boëtement de l'os. Je ſoutiens enfin
» que l'homme de cheval ne doit point
» mettre de force dans ſes cuiſſes,
» parce qu'outre qu'elles en ſeraient
» moins aſſurées, plus il les ſerrerait,
» plus il s'éleverait au-deſſus du ſiége
» de la ſelle, & que la fourchure & les
» feſſes ne doivent jamais en abandon-
» ner ni le milieu ni le fond. Les bras
» doivent être pliés au coude, & les
» coudes doivent repoſer également ſur
» les hanches; car ſi les coudes n'a-
» vaient point d'appui, ils varieraient
» ſans ceſſe; la main gauche doit être
» à la hauteur du coude, de façon que
» l'os du petit doigt, & le petit os du
» coude ſoit ſur une ligne droite; cette
» main, ni trop ni trop peu arrondie,

» mais contournée de manière que le
» poignet ſeul en dirige l'action. La
» main de la gaule, placée plus bas &
» plus avancée que l'autre ; les jambes
» ſur la ligne du corps du Cavalier ; la
» pointe des pieds ſera un peu plus bas
» que les talons ».

(Cette poſture, & celle qu'avait donné auparavant le Duc de Newcaſtle, ont été une ſource d'erreurs, & ont conſidérablement nui aux perſonnes qui en ont ſuivi les principes rejettés, avec raiſon, dans les bonnes Ecoles. Les connaiſſances anatomiques & autres, que l'Auteur a acquiſes depuis qu'il a donné ſon nouveau Newcaſtle, lui ayant fait appercevoir les accidents qui réſultent de cette poſition par la compreſſion du périnée, du canal de l'uretre à l'endroit de ſa courbure, de la glande proſtate, quoiqu'à ſon commencement, des muſcles triceps de la cuiſſe

qui doivent être conſidérablement fatigués, &c. en outre, l'impoſſibilité de prendre de l'à-plomb & de l'aſſiette avec cette fauſſe poſition, que mal-à-propos beaucoup de perſonnes prennent encore : tout cela aurait dû l'engager à rectifier ſes préceptes, que vraiſemblablement il déſavoue à préſent ; car ce n'eſt pas aſſez qu'il ait dit dans le Dictionnaire Encyclopédique, à l'article du Galop, concernant les allures : « le Duc de Newcaſtle l'a penſé ; j'a-» voue qu'une déférence trop aveugle » pour ſes ſentiments, m'a induit en » erreur dans un temps, où, par un » défaut de philoſophie, de réflexion » & de lumière, je jugeai indiſcrette-» ment, & ſans examen, du mérite » d'une opinion ſur la foi du nom & » de la réputation de ſon Auteur » : il faudrait encore qu'il dît de même en parlant de la poſture, pour réparer, ou

tout au moins arrêter les effets qu'une prévention déraiſonnable peut produire au détriment de l'art de la cavalerie).

Le parfait Écuyer , ou l'Utile à tout le monde ; par....

Si c'eſt être utile à tout le monde que de faire la deſcription d'une infinité de harnois , l'Auteur a bien rempli ſes vues ; mais comme elle eſt ſuperflue pour beaucoup de perſonnes , & que c'eſt plus en ſimplifiant , qu'en multipliant les êtres qu'on peut ſe rendre utile , je dis que c'eſt abuſer du titre , que de paſſer ſon temps à raſſembler & faire graver , pour modèle , une prodigieuſe quantité de harnois anciens & modernes. A l'égard de l'Equitation , comme l'Auteur ne dit que très-peu de choſes, il ſerait inutile d'analyſer ce qui ne peut être regardé que comme ana-

lyſe, malgré le titre peu modeſte de *parfait Ecuyer*, & *d'Utile à tout le monde.*

L'Art du Manége, pris dans ſes vrais principes; par M. de....

De la belle aſſiette à cheval.

« L'homme qui eſt à cheval doit s'aſ-
» ſeoir juſte dans le milieu de la ſelle,
» la ceinture en avant, les reins fer-
» mes & un peu pliés. La tête du Ca-
» valier doit être droite & libre, en
» regardant entre les oreilles du cheval.
» Les épaules doivent être baſſes, li-
» bres, un peu renverſées en arrière,
» les bras pliés aux coudes, joints au
» corps ſans aucune contrainte, & tom-
» bant naturellement ſur les hanches.
» La vraie poſition des jambes eſt d'être
» placées ſur la ligne du corps du Ca-
» valier, & ſuivant la ligne droite du

„ genou au talon; le plat des cuiſſes „ doit être tourné contre le quartier de „ la ſelle, en ſorte que les jambes ſoient „ près du cheval ſans le toucher : il „ faut que le talon ſoit un peu plus bas „ que la pointe du pied, & que les „ jarrets ſoient bien tendus.

„ Les mains doivent être placées di- „ rectement l'une vis-à-vis de l'autre, „ deux doigts au-deſſus du pommeau „ de la ſelle, & un peu détachées du „ ventre, avec les poings tant ſoit peu „ arrondis ». (Excepté les bras que l'Auteur recommande de joindre au corps; les jarrets qu'il veut bien tendus; les mains vis-à-vis l'une de l'autre & les poings tant ſoit peu arrondis, la deſcription qu'il fait de la poſture eſt bonne).

Du Trot & du Pas.

« Je commence par un cheval qui a „ l'âge convenable pour être monté, &

» les qualités requiſes pour le manège.
» Je lui ſuppoſe aſſez d'intelligence
» pour qu'il n'y ait avec lui d'autres
» précautions à prendre, que d'éviter
» qu'il ne confonde les leçons qu'il doit
» recevoir.

» Je lui donne pour première em-
» bouchure un bridon avec un caveſſon
» plus ou moins mordant, ſelon que la
» ſenſibilité de ſon nez m'en fait con-
» naître la néceſſité ». (C'eſt bien mal-à-propos que l'Auteur ſe ſert ici du caveſſon ; car le bridon retient le cheval autant qu'il eſt néceſſaire, facilite beaucoup à plier l'encolure & à ſoutenir la tête : enfin c'eſt l'inſtrument le plus convenable pour aſſouplir, ſoumettre & dreſſer les chevaux ſans les fatiguer, ni leur gâter la bouche. Pourquoi donc introduire encore l'uſage du caveſſon, qu'avec raiſon on avait ſupprimé) ?

« Je ne dirai pas la même choſe de

» l'uſage de la martingale & de la plate-
» longe. C'eſt une invention de caprice
» inutile : cela n'empêche pas le cheval
» de ſecouer la tête. Il n'y a que la
» main bonne qui l'affermit; toutes les
» défenſes qu'il fait de la tête ne pro-
» viennent que d'une main mauvaiſe ».
(C'eſt une vérité inconteſtable).

« Après avoir ajuſté mon cheval de
» la façon que je viens de dire, je le
» monte dans le manége ſur un terrein
» égal, je lui fais décrire un quarré par-
» tagé réguliérement par ſa piſte, un
» palfrenier le chaſſe avec la cham-
» brière quand il veut s'arrêter. Mon
» ſoin principal eſt de placer la tête du
» cheval, en n'y employant que beau-
» coup de douceur & de patience, &
» de lui faire connaître ſa piſte; je ne
» veux pas qu'il courre : pourvu qu'il
» reſte ſur la ligne de ſon quarré, qu'il
» porte la tête & l'encolure dans une
» bonne poſition, je n'exige pas d'au-

» tre ſoupleſſe ; j'uſe de récompenſe » quand il obéit, & je le renvoie à » l'écurie ». (C'eſt moins en racontant ce que l'on fait, qu'en expliquant les moyens qu'il convient d'employer pour faire exécuter telle ou telle choſe à un cheval, qu'on peut inſtruire un Lecteur avide d'acquérir).

« Lorſque mon cheval commence de » porter la tête bien placée, & de la » donner du côté où je la tire par les » rênes du caveſſon & du bridon ; lorſ- » qu'il ſuit avec juſteſſe les traces de ſa » piſte ſur le quarré ou ſur le cercle, je » continue de le monter dans le manège, & de le mener dans les coins » autant qu'il m'eſt poſſible ». (Ce n'eſt pas ce que vous faites, dirai-je toujours à l'Auteur, que je deſirerais ſeulement ſavoir ; c'eſt la manière dont vous vous y prenez qu'il eſt néceſſaire que je connaiſſe pour vous imiter). « Je » l'anime pour le mettre au petit trot,

» à

» à meſure qu'il incline à avancer, en
» l'animant de la langue & par le fiffle-
» ment de la gaule : en l'obligeant à
» tenir la tête & le cou bien placé, il ſe
» trouve dans la néceſſité de lever &
» plier les bras, de ſuivre régulière-
» ment de l'arrière main, de plier tant
» ſoit peu les hanches, de ſe délier le
» devant & le derrière, & de prendre
» la bonne poſition de ſon corps ».
(Cela peut arriver : mais, encore une fois, quel avantage pourra tirer de cette théorie un Elève qui veut s'inſtruire). « Il me faut peu de temps avec
» cette méthode pour aſſouplir mon
» cheval au trot, pour lui donner le
» mouvement délié, déterminé & éten-
» du, & pour l'habituer à diſtribuer ſes
» pas avec égalité ſur le terrein, & à
» marquer les temps dans la meſure la
» plus exacte. C'eſt certainement beau-
» coup obtenir pour le peu de temps
» que j'y emploie. Cependant je ne

» m'y ſuis jamais trompé ». (L'Auteur, avant que de ſe faire comprendre, loue ſa méthode. Plein de ſon ſujet, il croit que, ſur ce qu'il a dit, on pénètre tout ce qu'il penſe, tout ce qu'il n'a point expliqué).

« J'obſerve ſcrupuleuſement de ne » pas mener le cheval par une autre » rêne que par celle du côté où il doit » aller, & cela dans tous les airs du » manège ſans exception.

» Pour mettre mon cheval à la per- » fection de ſon trot, je lui donne des » repriſes médiocres & réitérées. Je » lui continue la juſteſſe & la fermeté » de la tête, en le chaſſant vigoureuſe- » ment, & en même temps en le rete- » nant ſur la meſure & la cadence. » Je lui fais faire des changements » d'une main à l'autre, je l'arrête & » je le tire deux ou trois pas en ar- » rière, &c.

» Quand j'ai achevé ma leçon au

» trot, & après avoir fait reculer le
» cheval un ou deux pas, je le mène
» au mur ſur la ligne droite, pour lui
» donner de l'haleine ». (L'Auteur s'obſtine toujours à ne pas donner d'explications dans ce qu'il vient de dire & dans ce qui ſuit. Il eſt même obſcur quelquefois au point d'être incompréhenſible,). « La perfection de
» mon trot ſe manifeſtant par les
» qualités qui caractériſent l'accom-
» pliſſement du trot, je commence
» d'emboucher mon cheval avec un
» mords, &c ». (Il fait la deſcription du mords & des effets qu'il produit : cela vient bien à propos)!

« Je reviens à la continuation du
» pas raccourci que je fais exercer à
» mon cheval. Je l'affermis dans ce
» qu'on appelle entrer dans les coins,
» prendre le bon appui ſur ſon mords,
» & obéir aux rênes de la bride. Je lui
» donne enſuite des changements au

» travers du manége, d'un mur à l'au-
» tre, en le menant par la rêne de de-
» dans qui lui plie le cou & la tête;
» & en appuyant les genoux du dedans,
» ce qui le fait avancer & lui plie l'é-
» paule ». (Voilà la première fois que je vois qu'on doit plier avec les genoux, & que j'apprends qu'on peut plier la tête). « Je retiens la rêne de dehors
» pour lui contraindre la croupe, &
» pour le faire aller de côté; & voilà
» mon cheval qui exécute pour la pre-
» mière fois la leçon qu'on appelle *fuir*
» *le talon*, ſans que je l'aie touché
» d'aucun mouvement de la jambe.

» Telle eſt ma méthode. L'expoſé
» ſincère que je viens d'en faire ſuffit
» pour perſuader ſa bonté à tout hom-
» me qui a quelque connaiſſance de
» l'Art. Je la garantis infaillible à l'é-
» gard de toutes eſpèces de chevaux ».
(De la manière dont l'Auteur s'y eſt pris pour faire connaître la méthode

dont il parle, on peut la regarder comme la botte ſecrette, dont les Maîtres d'armes parlent ſans ceſſe, ſans la démontrer néanmoins, malgré l'obſcurité qui règne dans ſon Ouvrage, un connaiſſeur ſentira, en le liſant, qu'il renferme des vérités qui ſuppoſent des lumières ſur l'art de ſoumettre, aſſouplir & dreſſer les chevaux ; mais qui ne peuvent point être apperçues par les Eleves : ce qui fait que je n'étends pas plus loin mon Analyſe ſur ce qu'il a écrit).

Pratique de l'Equitation, ou l'Art de l'Equitation réduit en principes ; par M....

De la poſition.

« Plus une maſſe quelconque a de » points d'appui, plus elle eſt ſolide- » ment établie ; deux points d'appui ne

» ſont point ſuffiſans, s'ils n'ont pas » une largeur conſidérable ; il faut de » toute néceſſité en ajouter un troiſiè- » me. Le tronc du corps humain peut » être placé ſeulement ſur les deux » tubéroſités de l'iſchion ; ou ſur les » deux os, & ſur le coccix, qui ſera le » troiſième point d'appui ». (Il eſt phyſiquement impoſſible de faire appui ſur le coccix. Outre qu'il eſt plus ou moins recourbé, &, par conſéquent, trop court pour ſervir de troiſième point d'appui, comme le veut l'Auteur ; c'eſt un cartilage incapable de ſupporter la moindre preſſion, ſans occaſionner une vive douleur : à plus forte raiſon, s'il ſervait de baſe à une maſſe telle que celle du corps d'un homme à cheval. C'eſt avoir de bien faibles notions ſur l'anatomie, que de s'étayer ainſi).

« Le mouvement naturel de tout » corps qui eſt mu, eſt, ſans contre- » dit, de tendre à ſa direction ; le

» cheval, porté en avant, donne au
» corps de l'homme un degré de faci-
» lité à ſuivre ſon impreſſion, propor-
» tionné à la viteſſe de l'animal. Et
» pour réſiſter à ce mouvement involontaire, qui lui fait porter le haut
» du corps en avant, il faut que l'appui
» ſur les feſſes ſoit bien plus ſolide que
» les deux autres, à raiſon de la difficulté qu'il éprouve. Concluons de-là,
» que plus un cheval a de reins, & plus
» il faut travailler ſes hanches, plus
» l'homme doit poſer ſur ſes feſſes.
» Mais il ne doit pas regarder comme
» indifférente la manière dont elle porte
» deſſus; il les gliſſera ſous le rein &
» ſous les épaules, de façon qu'il ſe
» ſente ſur le coccix même ». (Comment l'Auteur, qui, dans le premier Chapitre de ſon Livre, annonce que c'eſt à l'aide de la Géométrie, de l'Anatomie & de la Mécanique, qu'il établira ſes principes, a-t-il pu dire que

le cheval, porté en avant, donne au corps du Cavalier un degré de facilité à ſuivre ſon impreſſion, & que, pour réſiſter à ce mouvement involontaire, qui lui fait porter le haut du corps en avant, il faut de l'appui ſur les feſſes & ſur le coccix, &c. Sans qu'il ſoit queſtion de Phyſique ni de Géométrie, l'expérience journalière aurait dû lui prouver, que, toutes les fois que ſon cheval ſe porte plus ou moins rapidement en avant, ſon corps s'incline en arrière, & plus ou moins auſſi, ſuivant la ſoupleſſe des reins; non à cauſe de la réſiſtance du milieu ſeulement, mais à raiſon de l'inertie d'une maſſe élevée ſur pluſieurs petits reſſorts, dont le mouvement eſt communiqué par la baſe qui le reçoit. Sans avoir recours, dis-je, aux démonſtrations géométriques, voyons une épreuve ſimple; par exemple, tenez un bâton verticalement & portez-le en équilibre ſur le doigt,

mettez la main en mouvement ſur une ligne horiſontale, le bout ou point du bâton oppoſé à celui qui touche le doigt inclinera à gauche, ſi la main eſt mue à droite : de même, un homme debout ſur un bateau qui ſerait mu rapidement, pourrait tomber du côté oppoſé à celui du mouvement : un Cocher, ſur ſon ſiége, incline ſon corps en avant lorſque le carroſſe eſt mis en mouvement pour ne pas renverſer, &c.

Voilà l'effet qu'un cheval occaſionne : mais quand ce que l'Auteur dit du mouvement exiſterait, je ne vois pas que ce fût une conſéquence, pour conclure que plus un cheval a de reins, plus il faudrait travailler les hanches ; on peut, ſans injuſtice, appeller cela une phraſe abſolument vuide de ſens, ou une étrange diſparate).

Des Cuisses.

« Ceux dont les cuisses sont plus lon-
» gues, placeront leurs genoux plus bas;
» c'est ainsi que les cuisses, au-lieu de
» s'écarter du corps du cheval à mesure
» qu'elles s'éloignent de l'enfourchure,
» prendront, en quelque sorte, la tour-
» nure de l'animal ». (En parlant ainsi, ne ferait-on pas en droit de penser que l'Auteur a imaginé que le fémur était susceptible de plier & contourner sur le corps du cheval, ou qu'il y avait à cet os une articulation de plus que celles qui sont connues).

De la main.

« La main peut être en même temps
» légère & assurée; car pour être as-
» surée, il suffit qu'elle soit en garde
» contre les mouvements désordonnés
» de la tête du cheval, ce qu'elle peut

» faire ſans force ». (C'eſt la bonne aſſiette qui fait la bonne main, & non lorſqu'elle eſt en garde contre les mouvements de la tête du cheval : car les mouvements déſordonnés dont parle l'Auteur, n'ont lieu que lorſqu'un Cavalier n'a pas une aſſiette bien aſſurée). « La main doit être placée au milieu du » corps & au bout du bras ». (Je voudrais bien ſavoir ce que l'Auteur entend par une main qui n'eſt pas au bout du bras ? Mais paſſons tout ce qu'il dit ſur les opérations de la main, le travail des rênes, les opérations ſimples, la direction des rênes, la diſtinction des rênes, opérations compoſées, propriétés de la rêne de dedans, de la ſenſation des barres, de la rêne de dehors, la nature du ſentiment que doit éprouver le cheval ſur ſes barres, les qualités d'une bonne main ; la manière de faire concevoir au cheval les opérations les plus difficiles, pour trou-

ver enfin le réſumé du Chapitre. « La » rêne de dedans détermine, celle de » dehors ſoutient ; toutes les deux au » même degré ont la vertu d'enlever » le devant ; une ſeule fait tourner le » cheval : voilà les régles : c'eſt à la » main à modifier ſon tact & à diſtri- » buer le ſentiment ſuivant qu'elle veut » opérer ». (Et voilà ce à quoi on ne comprend rien).

Je paſſerai encore ſur les opérations des jambes pour tranſcrire quelque choſe de l'aſſiette où l'Auteur revient.

« Outre cette heureuſe diſpoſition » de toutes les parties du corps à cheval, » il faut encore, pour être aſſis, que le » point d'appui ſur le coccix ſoit plus » ſenti que les autres ; en ſorte qu'il » ſoit comme une baſe ſur laquelle » toute la machine ſoit aſſurée : & » c'eſt cette aſſurance générale de toutes » les parties du corps qui produit l'aſ- » ſiette ». (Il faut que l'Auteur ait une

grande confiance à l'appui ſur le coccix, puiſqu'il eſt toujours dans ſes principes ſon point de réunion).

Première leçon que M.... donne à un cheval.

« Dès qu'une fois le cheval fait trot-
» ter à la longe, & qu'il le fait uni-
» ment, c'eſt-à-dire, ſans interrompre
» ſon trot par quelque temps de galop
» ou de pas, on commence à le mon-
» ter. La première leçon doit être de
» lui apprendre à connaître la main &
» les jambes de l'homme ». (Cela eſt très vrai; mais l'Auteur aurait dû expliquer comment il fallait s'y prendre : car ce n'eſt pas ſimplement en diſant une vérité qu'on ſe rend utile, c'eſt en mettant auſſi le Lecteur à même d'en tirer avantage, c'eſt en la lui faiſant ſentir).

« On eſſaiera enſuite à le faire re-
» culer pour les deux rênes ; mais très-
» peu d'abord, en le careſſant dès qu'il

» fera bien, & en prenant patience s'il » ne veut pas obéir ». (Dans une première leçon on ne doit point reculer un cheval, il vaut beaucoup mieux finir à inſtruire un cheval, que de commencer par-là).

« Il n'y a point de cheval, quel- » qu'inſenſible que ſoient les barres, » qui, à la fin, ne ſente une main ferme » qui réveillera ſon attention par des » ſaccades de bridon juſqu'à ce qu'il » obéiſſe ». (Quelqu'obſtiné que ſoit un cheval, on ne doit jamais avoir recours aux ſaccades, elles ne ſervent qu'à le déplacer & à fatiguer ſes jarrets. S'il veut s'emporter, alors on doit ſcier du bridon d'un mouvement très-prompt ſans employer de force).

En expoſant aux yeux du Lecteur quelques erreurs qui ſe trouvent dans la Pratique de l'Equitation, je dois dire pour la juſtification de l'Auteur, qu'il était fort jeune, quand il compoſa

cet ouvrage. Un jeune homme enthouſiaſmé de quelques découvertes qu'il peut avoir faites dans un exercice auſſi ſéduiſant que l'Equitation (ſur-tout pour un Officier de Cavalerie) eſt très-excuſable de s'être laiſſé entraîner par le déſir toujours louable d'en faire part aux autres dans les vues d'accélérer les progrès de cet art, dont on peut tirer de grands avantages. Il a été annoncé un ſecond traité de Cavalerie par le même Auteur où l'on aſſûre qu'il a beaucoup rectifié & augmenté les principes qui ſont dans le premier.

Avant de finir mon Eſſai, je dois auſſi faire l'aveu que je n'ai pris dans les ouvrages qui traitent de l'Equitation, qu'une partie des opinions qui différent des miennes ; ce qui ne ſe pratique pas ordinairement dans une analyſe où l'on doit expoſer les bonnes & mauvaiſes choſes qui y ſont répandues. Il eſt vrai que je ſuis juſtifié par la bonne

intention qui m'a guidé, en cherchant à faire connaître les erreurs contre leſquelles les Elèves ne ſont jamais aſſez en garde. Si mes vues ſont remplies, je ſuis trop dédommagé des ſoins que j'ai pris à cet égard (1).

Je trouverais dans un autre aveu une juſtification plus complette, ſelon ma manière de juger ; c'eſt qu'ayant enviſagé de toutes les faces & attentivement les vérités qui ſont éparſes dans les traités ſur l'Equitation, je n'en ai trouvé qu'un très-petit nombre ; encore ſont-elles enſevelies ſous une infinité de fauſſes opinions rendues d'une manière équivoque & énigmatique pour des commençants : du moins c'eſt ainſi

(1) En liſant les Articles qui traitent de l'Équitation dans le Dictionnaire Encyclopédique de France & de celui d'Yverdun, j'ai trouvé auſſi des erreurs ; mais comme les jeunes gens qui deſirent s'inſtruire dans l'Art de dreſſer les chevaux ne liſent pas trop ces Livres, je n'en dirai rien.

que je l'ai vu, & chacun ſait par ſa propre expérience que l'on ne peut appercevoir les choſes plus ou moins lumineuſes qu'à raiſon des connaiſſances qu'on a acquiſes. Malgré cela, diront les perſonnes qui ignorent celles que je puis avoir, & qui n'auront point égard au motif qui m'a porté à écrire : d'où ſort cet Ecuyer qui par un ſyſtême nouveau vient philoſopher en Equitation, qui apperçoit des phénomènes dont on n'a point d'idée, & qui croit, en dénigrant les Auteurs qui l'ont précédé, dont les écrits diffèrent des ſiens, ſe faire des partiſans par ſes nouveautés, en expliquant, tranchant & décidant de tout : un jeune homme dont on n'a point entendu parler, qui n'a point occupé de place dans les manéges connus, qui ont de la réputation ; pendant que des perſonnes auſſi inſtruites que modeſtes gardent le plus ſcrupuleux ſilence ſur cet objet ? N'eſt-ce pas abuſer impuné-

ment de la manie du ſiècle que d'en agir ainſi (1) ?

Je réponds à cette tirade, qui ſemble judicieuſe, & qui néanmoins n'eſt que l'effet de la prévention, que je ſuis de bonne foi, parce que je n'ai écrit que ce que j'ai penſé ; qualité fort à déſirer chez tous les Auteurs qui n'écoutent le plus ſouvent que la haîne & la jalouſie, quand il s'agit de décider ſur un ſujet ? Ce n'eſt pas tout, ayant

---

(1) Ce ſont à-peu-près ces objections que l'on a faites, il y a peu de temps, à un de mes amis, dans un cercle où il faiſait obligeamment l'éloge de mon manuſcrit, dont il avait pris lecture, qui m'ont mis dans la néceſſité de parler de moi dans ce qui ſuit pour me juſtifier ; juſques là j'avais été en garde contre l'égoïſme, qui, pour l'ordinaire, ne flatte guères les autres. Mais réfléchiſſant que celui qui ne dit rien de lui n'eſt pas toujours le plus modeſte ; j'eſpère que l'on voudra bien me paſſer cette douce néceſſité que je n'avais pas prévue.

donné mes preuves, démontrées autant bien qu'il a été en mon pouvoir de le faire, ſans prétention à la ſcience, on les pourra facilement peſer, & me juger d'après l'examen. Au ſurplus, pourroit-on, ſans injuſtice, faire un crime à quelqu'un qui a réfléchi attentivement & long-temps ſur un ſujet quelconque, de s'empreſſer à communiquer ſes découvertes auxquelles il auroit confiance, ne fût-ce que d'ingénieuſes fictions ? Mais pour qu'on n'imagine pas que ſans droit & par audace je me ſois avifé de jetter des idées neuves au haſard, je ſuis obligé de dire qu'il y a environ quinze ans que j'exerce avec principes, non pas comme beaucoup de jeunes gens, qui s'imaginent qu'en travaillant dans un manége on peut devenir ſavant ſans prêter attention à ce qu'on fait, ou ce que l'on voit faire aux autres ; mais bien ayant employé toutes mes facultés

chaque jour, avec un nouveau plaiſir & une ardeur incroyable (1). De plus, j'ai reçu des leçons dans pluſieurs manéges par de bons Maîtres ; j'ai vu travailler au moins deux-mille chevaux qu'on cherchoit à dreſſer ; j'ai donné leçon à un très-grand nombre

(1) Je pourrais dire avec fureur ; car dans les commencements où j'ai exercé à cheval, je paſſais ſouvent des nuits ſans dormir, les jours n'étaient jamais venus aſſez tôt, les congés étaient d'une longueur inſupportable, j'étais ſans ceſſe à cheval, ſoit réellement ou d'imagination, c'était un treſſaillement de joie lorſque j'approchais un cheval. C'était mon élément, mon tout enfin. Un Maître auſſi empreſſé à m'inſtruire que j'étais alors ardent à ſaiſir tout ce qui avait rapport à un exercice qui faiſait ma félicité, pouvait me conduire loin en peu de temps, parce que ce n'eſt pas ſeulement à l'aide des années que l'on devient habile ; c'eſt encore par l'attention, l'affection, les diſpoſitions du corps, & la continuation du travail bien entendu, bien ſenti.

de jeunes gens pendant pluſieurs années, commençant le matin & finiſſant le ſoir. Pour me venger du ſort, qui me tenoit empriſonné entre les quatre murs d'un manége, j'ai, autant par goût que par néceſſité, continuellement réfléchi ſur ce que je voyois. C'eſt en combinant ſur les effets que je ſuis remonté, d'une conſéquence à l'autre, aux cauſes qui les produiſaient, dont, à la vérité, je doutais d'abord par défiance de mes faibles lumières, mais dont j'ai été convaincu par les épreuves réiterés. C'eſt enfin en appercevant les rapports que la ſcience de dreſſer les chevaux m'a paru avoir avec la Phyſique, la Méchanique & l'Anatomie, que j'ai cru pouvoir expliquer d'une manière ſenſible, ce que les Auteurs qui m'ont précédé pour l'équitation, ont paſſé ſous ſilence. A l'égard de la modeſtie, qui empêche les perſonnes inſtruites ſur l'art de ſou-

mettre, aſſouplir & dreſſer les chevaux, de faire part de leurs connaiſſances ; je la trouve, on ne peut pas plus déplacée & mal-entendue, & je ſuis le premier à me plaindre de cette prétendue qualité : ſi ces perſonnes avaient eu les vices contraires, j'aurais pu profiter des vérités qu'elles auraient dites ; parce que j'ai toujours été fort avide d'acquérir des connaiſſances utiles, que mal-à-propos cette modeſtie m'a ravies.

C'eſt bien plutôt, comme je l'ai ouï dire cent fois, la fauſſe hypothèſe, que l'Equitation eſt une choſe de ſentiment que l'on ne peut pas rendre, qui a fait qu'on n'a point voulu entreprendre d'écrire, crainte de ne pouvoir le faire d'une maniere ſatisfaiſante. Dans ce cas, c'eſt, à mon avis, une bien faible excuſe : car je tiens pour certain que l'on peut rendre généralement tout ce qui eſt bien ſenti. Si les termes manquaient, il faut en créer plutôt que de

reſter en beau chemin, & de ne pas payer le tribut qu'un membre de la ſociété lui doit, en communiquant d'heureuſes & utiles découvertes par reconnaiſſance des bienfaits qu'indiſpenſablement il reçoit journellement des autres membres qui la compoſent.

Pénétré de cette vérité morale, j'ai cherché à combattre les difficultés que doit rencontrer un Militaire en écrivant, quand il n'a été occupé qu'à des fonctions de détail qui ne lui permettent de ſe livrer que momentanément à l'étude des Lettres (1).

---

(1) Un Ecuyer en titre & en place, qui paſſe trois heures chaque ſemaine à ſon manège, qui voit renouveller, je ſuppoſe, deux fois pendant le cours de ſa vie, les chevaux qui ſont deſtinés à ſon Académie, ne pourra pas ſe perſuader qu'un Officier de Cavalerie, quand même il aurait eu de bons principes, ſoit à même de faire certains progrès : mais il ſe trompe, cet Officier aura

Si mon entrepriſe a quelque ſuccès, ſi les moyens que j'ai employés pour démontrer mes principes, ſont accueillis des Amateurs, je publierai un ſecond volume ſur le phénomène du mouvement muſculaire, ſur le jeu que l'on peut donner, par le ſecours de l'art, à toutes les parties qui compoſent le cheval, ſans détruire ſes forces ni ſa vigueur, pour donner la plus grande étendue poſſible à ſes mouvements de progreſſion, inconnus même à Meſſieurs

---

vu ſoixante-mille chevaux, & autant d'hommes, qui auront donné lieu à beaucoup de remarques qui s'offrent continuellement : il aura employé ſept à huit heures chaque jour, ſoit à exercer ou à faire exercer. Par ce calcul, on voit qu'un Militaire qui prend la peine néceſſaire pour approfondir, pourra en ſix ans acquérir l'expérience d'un Ecuyer qui en aurait exercé ſoixante ; mais la prévention ſera contre lui & l'emportera, malgré l'évidence : on jugera infailliblement d'après elle, en faveur de l'Ecuyer en titre.

les Anglais qui exercent le plus dans ce genre.

Je donnerai auſſi l'explication de quelques termes de l'art auxquels on n'attache, pour ainſi dire, aucune idée juſte ; tels que ceux d'action, de préciſion, d'union, d'enſemble, &c. la maniere de faire exécuter des voltes, de bien mettre un cheval à tous les airs, & je parlerai de pluſieurs autres parties eſſentielles qui n'ont point été traité.

FIN.

EXPLICATION

De quelques termes Anatomiques qui ſe trouvent dans ces Eſſais.

LE BASSIN. C'eſt une grande cavité placée à la partie inférieure du baſ-ventre, formée par la réunion de pluſieurs os.

CARTILAGE, *voyez* LIGAMENTS.

LE COCCIX : petit os ſuſpendu à l'extrémité de l'os *ſacrum*, dont il peut être conſideré comme une appendice. Il eſt formé par l'aſſemblage de quatre ou cinq pièces unies par des cartilages qui ſe ſoudent enſuite. Sa ſubſtance eſt ſpongieuſe, revétue d'une mince lame de matière compacte. *Voyez* OS *ſacrum*.

LE FÉMUR, eſt l'os qui forme la cuiſſe. C'eſt le plus fort & le plus long de tous les os du corps. Sa figure

eſt à-peu-près cylindrique, & ſa partie moyenne un peu courbée. Sa direction eſt un peu oblique, de manière que les deux os Fémur ſont plus écartés l'un de l'autre par enhaut que par en-bas.

LES ILES, ſont les deux régions inférieures & latérales du bas-ventre, ſituées au-deſſus des aines.

LES ISCHIONS. Ce ſont deux os ſitués à la partie poſtérieure & inférieure de l'os des Iles.

LES LIGAMENTS, ſont une ſubſtance blanchâtre, fibreuſe, ſerrée, compacte, plus ſouple que le cartilage, qui eſt une ſubſtance molle & moins caſſante que l'os : les ligaments ſont difficiles à rompre ou à déchirer ; ils ne prêtent preſque point, ou que très-difficilement, quand on les tire. Ils ſervent à maintenir en ſituation les os articulés, & en fixant les articulations, ils affermiſſent auſſi la

plupart des parties molles qui s'attachent à eux. On les nomme articulaires, parce que c'eſt par eux que les os articulés tiennent enſemble & peuvent ſe mouvoir.

LES LOMBES, ſont les deux régions latérales de l'ombilic.

MUSCULAIRE, ſe dit de tout ce qui concerne les muſcles : or le muſcle eſt une partie organique, compoſée principalement de fibres charnues, & que la nature a deſtinée à exécuter les mouvemens différens du corps.

LES MUSCLES triceps de la cuiſſe, ſont trois muſcles adducteurs de la cuiſſe, c'eſt-à-dire qui la tirent en dedans.

OS *Sacrum*, grand os triangulaire ſur lequel eſt appuyée la colonne des vertebres.

LES VERTEBRES, ſont vingt-quatre os, dont l'aſſemblage forme l'épine du dos. Sept ſont nommées cervicales, parce qu'elles forment le chignon du

cou, en latin *Cervix* : douze ſont nommées dorſales, parce qu'elles ſont placées tout le long du dos ; & les cinq autres s'appellent lombaires, à cauſe de la région des lombes qu'elles occupent.

ERRATA.

Page 119, ligne 1 & 4 de la note, ſuivant le, *liſez*, ſuivant les.

Pag. 146, lig. 15 de la note, cinquante ; *liſez*, cent.

Ibid. lig. ſuiv. trente ; *liſez*, cinquante.

Pag. 147, lig. 14, de la note, cent ; *liſez*, cent-cinquante.

Pag. 148, première ligne de la même note, cinquante ; *liſez*, cent.

Ibid. lig. 8, vingt ; *liſez*, cent.

TABLE DES MATIÈRES.

Discours préliminaire, ou Introduction.

Chap. I. *De la belle posture d'un homme à cheval.* page 1

Principes généraux. 2

Récapitulation de la belle posture à cheval. 5

Chap. II. *Des bons effets de l'assiette, démontrés par la comparaison entre un homme de cheval & une personne qui n'aurait que peu ou point de principes.* 25

Effets de la souplesse du corps. 28

Avantages de l'équilibre. 31

Effets de la tenue. 33

Réaction du corps du Cavalier sur le cheval. 36

Comparaiſon de la bonne aſſiette avec la mauvaiſe. 42

CHAP. III. *Moyens d'inſtruire & d'aſſouplir en peu de temps un Cavalier.* 51

CHAP. IV. *Des Leçons qu'il faut donner aux chevaux pour les aſſouplir & les dreſſer.* 58

LEÇON PREMIERE. *De la longe.* 62

LEÇON II. *Avec la longe, le cheval monté.* 71

LEÇON III. 88

LEÇON IV. 95

LEÇON V. 103

LEÇON VI. 110

LEÇON VII. 116

LEÇON VIII. *Pour exercer le cheval bridé.* 124

CHAP. V. *Remarques ſur les allures.* 134

Du Pas. ibid.

Du Trot. 136

Du Galop. 140

Concours des jambes pour chasser & tenir la masse d'à-plomb. 143
Action dans un galop très-rapide. 145
Force centrale, & équilibre senti & recherché par les chevaux en galopant. 146
CHAP. VI. *Des défenses des chevaux occasionnées par les vices de conformation, ou par les mauvaises habitudes.* 153
Section première. 157
Causes des désordres. 160
Section seconde. 162
Principes pour corriger les chevaux. 164
Moyens généraux pour les chevaux dangereux. 168
CHAP. VII. *De la diversité des caractères & de ce qui les occasionne.* 170
Industrie des hommes pour soumettre & rendre les chevaux agréables. 173
Impression des corps sur les organes des chevaux. 174
Effets de l'attachement qu'ont les chevaux

vaux pour leur eſpèce. 175
De quelques cauſes qui produiſent en eux la frayeur. 176
Beſoin qu'ils ont de veiller à leur conſervation. 179
CHAP. VIII. *Soins que l'on doit prendre pour choiſir & dreſſer un cheval propre à monter les perſonnes des deux ſexes, qui deſirent exercer pour acquérir de la ſanté ou l'entretenir.* 183
Effets d'un trop grand repos. 186
CHAP. IX. *Des principes pour dreſſer les chevaux au montoir.* 196
CHAP. X. *Des ſoins qu'il faut prendre pour dreſſer les chevaux au feu.* 198
Que les animaux regardent le mouvement comme une qualité dépendante des corps. 203
CHAP. XI. *Des Aides, des Châtiments, de la poſition de la main & de ſes effets.* 206
Principes. 209

Degrés, ou puissance plus ou moins grande des aides, relative au besoin. 210
Position de la main. 217
Mouvements de la main & ses différents effets. 220
CHAP. XII. *Du choix des selles, des brides & des principaux moyens de conserver les chevaux.* 232
De la Selle. 236
De la Bride. 241
Moyens pour bien emboucher. 244
De quelques soins que l'on doit prendre pour conserver les chevaux. 251
Analyse de quelques Ouvrages anciens & modernes sur l'Equitation, depuis M. de la Broue jusqu'à nos jours. 261

BIBLIOTHEQUE

Fin de la Table.

ESSAI

SUR

L'EQUITÉ

IR
3427.
E.2.a.